Façonnons notre avenir

La force de changer

Rapport
Annuel
Solvay 2009

SOLVAY

SOLVAY

Réduisons notre impact environnemental
Concentrons nos efforts
Elargissons notre champ géographique

Sommaire

01

Groupe
01 Faits marquants
02 Message des Présidents
05 Stratégie
07 Solar Impulse
08 Solvay Innovation Trophy
10 Positionnement stratégique

12

Gestion et Finances partie 1
12 Rapport de gestion
18 Informations financières par action

20

Activités
20 Secteur Pharmaceutique
26 Secteur Chimique
34 Secteur Plastiques
42 New Business Development

46

Responsabilités
46 Ressources Humaines
50 Développement durable
58 Comité exécutif et Directeurs Généraux

60

Gestion et Finances partie 2
60 Sommaire
61 Finances
153 Corporate Governance
180 Glossaire
185 Agenda de l'actionnaire

Chiffres-clés du groupe Solvay

Données financières

	2005	2006	2007	2008	2009	
		millions EUR			millions EUR	millions USD[5]
Situation opérationnelle						
Chiffre d'affaires	8 562	9 399	9 572	9 490	**8 485**	**12 223**
REBITDA[1]	1 338	1 568	1 662	1 436	**1 375**	**1 981**
REBIT[2]	912	1 099	1 192	965	**905**	**1 304**
REBIT sur chiffre d'affaires	11 %	12 %	12 %	10 %	**11 %**	**11 %**
Résultat net	816	817	828	449	**553**	**797**
Amortissements totaux[3]	464	522	593	417	**496**	**715**
Cash flow[6]	1 280	1 339	1 421	866	**1 049**	**1 511**
Dépenses d'investissement	1 930	858	777	1 320	**567**	**817**
Dépenses de recherche	472	563	556	564	**555**	**800**
Dépenses de personnel	1 920	2 136	2 081	1 981	**2 016**	**2 904**
Valeur ajoutée	3 438	3 628	3 921	3 083	**3 306**	**4 763**
Situation financière						
Capitaux propres	3 920	4 456	4 459	4 745	**5 160**	**7 433**
Endettement net	1 680	1 258	1 307	1 597	**1 333**	**1 920**
Endettement net sur capitaux propres	43 %	28 %	29 %	34 %	**26 %**	**26 %**
Return on Equity (ROE)	22 %	19 %	18 %	9 %	**11 %**	**11 %**
Distribution brute aux actions Solvay	221	232	240	241	**241**	**347**
Effectifs						
Effectif au 1er janvier[4]	28 730	29 258	28 340	29 433	**28 204**	**–**

1. REBITDA = REBIT avant amortissements.
2. REBIT = EBIT récurrent.
3. Dont dépréciations d'actifs : -20 en 2005, -48 en 2006, -123 en 2007, +54 en 2008 et -25 en 2009.
4. Equivalents temps plein au 1er janvier de l'année suivante ; au 31 décembre de l'année en cours à partir de 2008.
5. Cours de change : 1 EUR : 1,4406 USD au 31/12/2009.
6. Résultat net + amortissements totaux.

Dépenses d'avenir

Investissements, acquisitions et R&D du Groupe en 2009 = 1 122 millions EUR

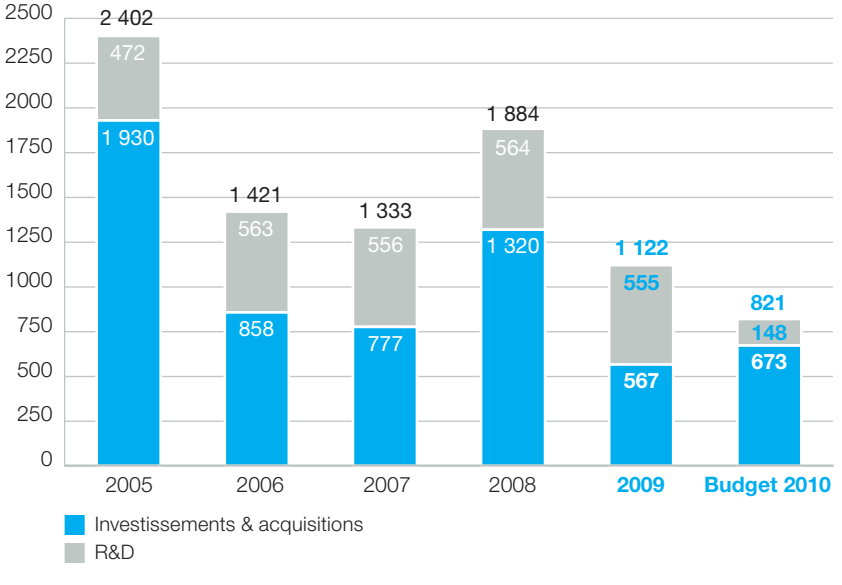

Investissements & acquisitions par Secteur 2009 [millions EUR]

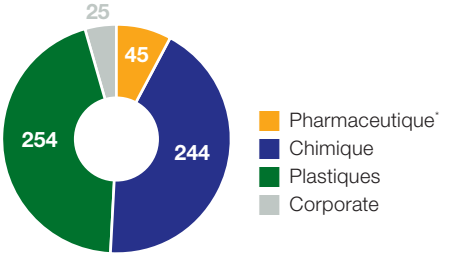

R&D par Secteur 2009 [millions EUR]

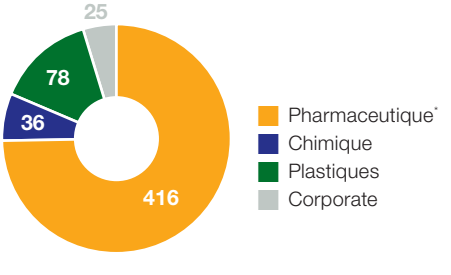

Les activités

Chiffre d'affaires du Groupe en 2009 = 8 485 millions EUR

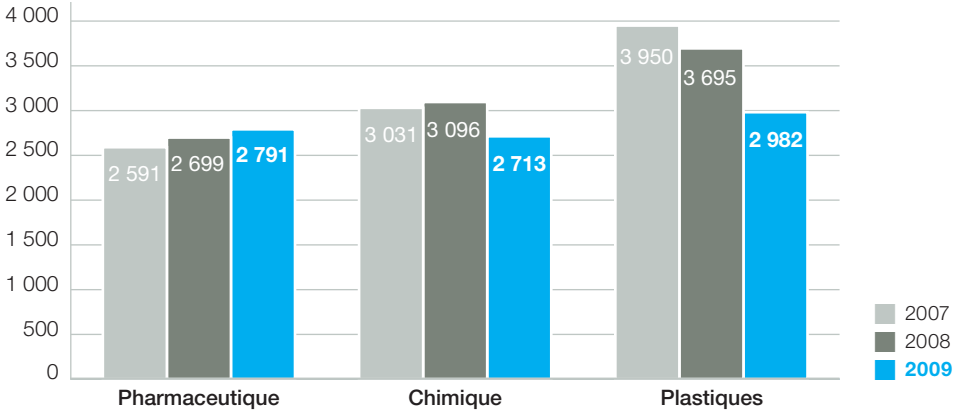

Répartition du chiffre d'affaires par Secteur 2009

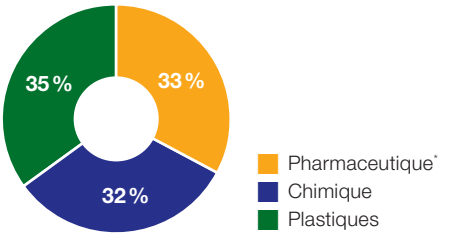

REBIT du Groupe en 2009 = 905 millions EUR

[y compris "Corporate & Business Support" : -63 millions EUR]

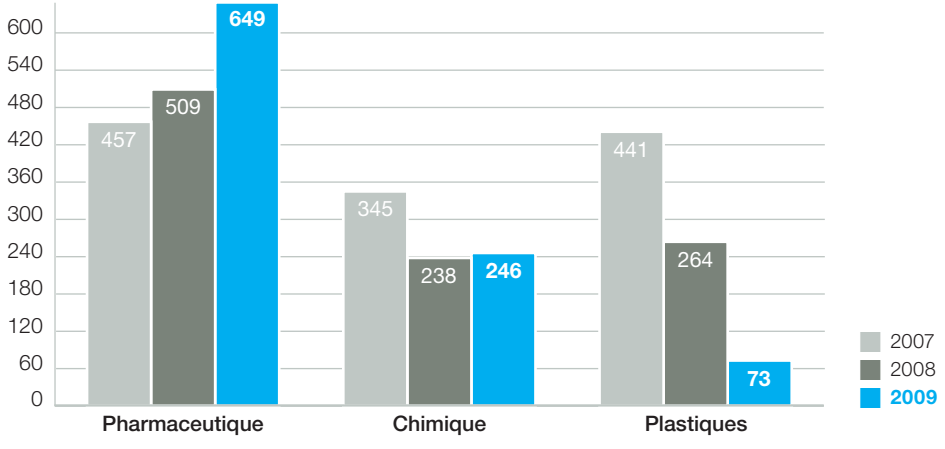

Répartition du REBIT* par Secteur 2009

*non compris "Corporate & Business Support" : -63 millions EUR

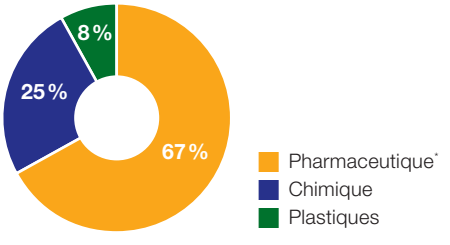

Répartition du personnel par Secteur 2009

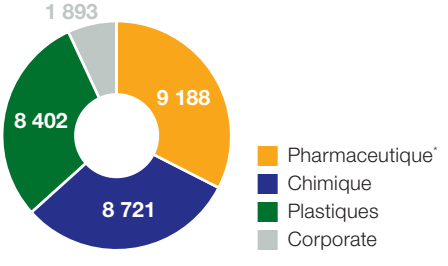

Personnel en 2009 [31.12.2009] : 28 204 personnes

Une présence mondiale

Chiffre d'affaires du Groupe en 2009 = 8 485 millions EUR

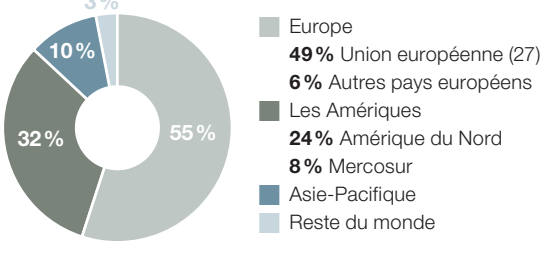

Personnel en 2009 [31.12.2009] : 28 204 personnes

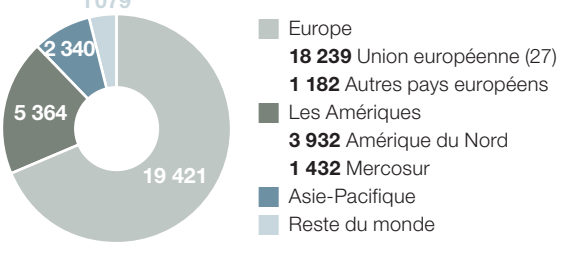

Les marchés clients

Chiffre d'affaires du Groupe en 2009 = 8 485 millions EUR

Santé humaine	35 %	Papier	4 %
Bâtiment & architecture	13 %	Détergents, produits d'entretien et hygiène	4 %
Automobile	8 %	Emballage	3 %
Industrie chimique	7 %	Biens de consommation	2 %
Verrerie	5 %	Alimentation humaine et animale	1 %
Eau et environnement	5 %	Autres industries	9 %
Electricité et électronique	4 %		

* "Discontinued Operations"

10 mars
DIOFAN®
Solvay annonce le démarrage de la nouvelle capacité de production de SolVin pour DIOFAN® latex de PVDC dans son usine à Tavaux (France).

4 juin
Solvay Indupa
Solvay Indupa complète avec succès la mise à niveau et l'expansion de ses activités vinyliques au Brésil.

18 juin
Inergy Automotive Systems
Inergy Automotive Systems construit de nouvelles usines en Chine et en Inde pour mieux servir la croissance dans ces marchés automobiles.

25 juin
Innovations
Inergy Automotive Systems introduit deux innovations réduisant les oxydes d'azote et les émissions de composés organiques volatils des voitures.

23 juillet
Solvay Energy
Solvay crée Solvay Energy pour la gestion des achats d'énergie.

20 août
Plextronics
Solvay accroît son investissement dans l'électronique imprimable innovante en augmentant sa participation dans Plextronics.

27 août
Lithium-ion
La nouvelle gamme de PVDF de Solvay augmente considérablement la capacité énergétique des batteries au lithium-ion.

8 septembre
Berezniki (Russie)
Solvay signe un accord pour l'acquisition d'une part majoritaire de la soudière de Berezniki (Russie).

9 septembre
Vaccins antigrippaux
L'usine de Solvay pour la production de vaccins antigrippaux par culture cellulaire à Weesp (Pays-Bas) est validée et opérationnelle.

21 septembre
Argentine
Solalban Energia SA, co-entreprise de Solvay Indupa et Albanesi SA, inaugure la nouvelle centrale thermoélectrique sur le site de Bahia Blanca (Argentine).

28 septembre
Pharmaceutique
Solvay opte pour un recentrage stratégique de ses activités et décide de vendre le Secteur Pharmaceutique à Abbott.

8 octobre
Chine
Solvay et Huatai vont construire une usine de peroxyde d'hydrogène en Chine.

28 octobre
Italie
Solvay augmente sa production de bicarbonate de soude en Italie en réponse à la demande croissante.

4 novembre
Russie
Inergy automotive Systems démarre la production de systèmes à carburant dans sa nouvelle usine à Stavrovo en Russie.

10 novembre
Brésil
Solvay crée un centre de services partagés au Brésil pour les sociétés du Groupe dans les Amériques.

1er décembre
Corée
Inauguration en Corée d'une nouvelle usine Solvay pour la production d'additifs qui augmentent la durée de vie et la capacité énergétique des batteries au lithium-ion.

3 décembre
Solar Impulse
Solar Impulse a décollé avec Solvay, ses matériaux innovants et son savoir-faire.

11 décembre
Vinythai
Solvay lance une offre publique d'achat sur les actions de Vinythai.

15 décembre
Trophées de l'innovation
Solvay décerne ses Trophées de l'innovation qui récompensent des percées technologiques pour son développement durable et rentable.

7 janvier
Epichlorhydrine
Vinythai prépare la construction d'une usine d'épichlorhydrine en Thaïlande.

La force de changer pour façonner notre futur

Solvay a amorcé l'an dernier un tournant historique, car le monde qui l'entoure s'est transformé et de nouvelles évolutions importantes s'annoncent. Le Groupe se prépare à une mutation fondamentale, comme il ne s'en est produit que quelques-unes depuis sa création, afin de se projeter dans l'avenir et de s'aménager les meilleures perspectives de réussite à long terme.

Les défis environnementaux – et notamment le changement climatique – nous poussent à remettre à plat notre vision du monde. Plus que jamais, nos activités chimiques et plastiques doivent être pourvoyeuses de solutions et de réponses à ces défis sociétaux.

Nous en avons la capacité. Gardons bien à l'esprit que l'industrie chimique a un double impact climatique : d'une part, elle émet des gaz à effet de serre (GES), qu'elle doit s'efforcer de limiter. Mais d'autre part, l'utilisation de ses produits permet de réduire significativement les émissions de GES mondiales. La réduction des émissions qui résulte de l'utilisation de ses produits excède très largement l'impact climatique de l'industrie chimique, comme l'a récemment attesté une étude indépendante[1]. A nous de montrer que nous pouvons faire mieux encore.

Le paradigme de l'industrie pharmaceutique s'est métamorphosé, lui aussi. Le glissement progressif de ce secteur vers un modèle caractérisé par des barrières réglementaires plus difficiles à franchir, une pression accrue des pouvoirs publics et la personnalisation des thérapies, ont amené le Conseil d'Administration à prendre une décision stratégique déterminante : la cession de Solvay

1. ICCA: International Council of Chemical Associations (ICCA), with Responsible Care, Öko-Institut and McKinsey & Co. Innovations for Greenhouse Gas Reductions. A life cycle quantification of carbon abatement solutions enabled by the chemical industry. Brussels: ICCA, July 2009.

Pharmaceuticals. Cette décision a été murie posément et arrêtée, après l'étude minutieuse d'alternatives.

Les moyens de nos ambitions

Au cours des 30 années passées dans le giron du Groupe, Solvay Pharmaceuticals s'est érigé en fleuron, grâce aux efforts des hommes et des femmes qui l'ont animé – et ce fleuron était convoité. Il a notamment suscité l'intérêt d'un des leaders incontestés de l'industrie, qui fera évoluer cette activité vers de nouveaux horizons. La cession du Secteur Pharmaceutique a ouvert un nouveau chapitre pour le Groupe. Car le produit de la vente va lui donner les moyens de ses ambitions.

Nous tenons à remercier tant les salariés de Solvay Pharmaceuticals, qui ont fait de leur entreprise ce qu'elle est devenue, que les actionnaires du Groupe. Ces derniers nous soutiennent dans notre démarche et dans le réinvestissement du produit de la vente de nos activités pharmaceutiques. La cession génère en 2010 une plus-value de 1,7 milliard EUR – soit autant de valeur créée pour l'actionnaire.

2009, cap historique pour Solvay, a également été une année de crise. Le Groupe s'était bien préparé, depuis 2007/2008, à surmonter la récession ; il s'est effectivement illustré par sa capacité de résistance, y compris dans les secteurs les plus exposés.

Solvay avait pris à temps les mesures nécessaires afin d'assurer la solidité de ses finances et la robustesse de ses activités. Outre les moyens fondamentaux placés au service de la sécurité, l'environnement et la santé et outre les montants consacrés au maintien ainsi qu'à l'amélioration de nos outils, nos dépenses d'investissement ont été recentrées sur un nombre limité de projets stratégiques, ce qui a permis de les diviser par deux, par rapport à 2008. Notre fonds de roulement a fait l'objet d'un contrôle renforcé, ce qui a fortement réduit nos besoins de financement. De nombreux contrats d'achat ont été conclus dans des conditions plus favorables. En outre, nous avons adapté l'allure de notre production à la demande des marchés. Nous avons enfin pris une série de mesures portant sur nos frais fixes de production et nos frais commerciaux et administratifs ; elles ont permis d'économiser 225 millions EUR et ont débouché sur une réduction de 1 630 emplois dans le Groupe, à périmètre constant en 2009.

C'est ainsi qu'avec un chiffre d'affaires en baisse de 11 % à 8,5 milliards EUR, le Groupe a pu réaliser un résultat opérationnel récurrent (REBIT) de 905 millions EUR. La Chimie a dégagé un résultat opérationnel en légère hausse par rapport à 2008, tandis que les Plastiques étaient frappés de plein fouet par la contraction de la demande dans les marchés de la construction, de l'automobile, de l'électronique et des biens d'équipement. Le Secteur Pharmaceutique a réalisé quant à lui un résultat record en 2009, grâce à la vigueur de la demande pour ses principaux médicaments.
Le résultat net du Groupe sur l'ensemble de l'année 2009 s'élève à 553 millions EUR ; rappelons qu'en 2008, il avait été affecté à hauteur de 309 millions EUR par la réduction de valeur sur la participation dans Fortis. Le rendement sur fonds propres (Return on Equity – ROE) du Groupe a atteint 10,7 % en 2009.

Sur le plan bilantaire, les mesures décrites ci-avant ont permis de terminer l'année 2009 avec un endettement net en recul de 264 millions EUR à 1,3 milliard EUR ; le ratio d'endettement net/fonds propres s'établissant quant à lui à 26 %, en retrait de 8 % par rapport à 2008.

La solidité de notre structure financière a permis de saisir l'opportunité offerte par le marché obligataire pour émettre 500 millions EUR d'obligations nouvelles pour une durée de six ans à un taux de 5 %. Cette émission a permis de consolider à de bonnes conditions le financement à long terme de nos activités.

Une détermination intacte

La crise n'a pas entamé la détermination de Solvay à mettre en œuvre sa stratégie de croissance durable et rentable alimentée par l'innovation et l'expansion géographique.

L'innovation se matérialise sur le terrain : par exemple, à Anvers (Belgique), notre nouvelle unité de peroxyde d'hydrogène, d'une capacité de 230 kt/an en une seule ligne, met en œuvre avec succès notre technologie de production à haut rendement. C'est la plus grande unité de production d'H_2O_2 au monde. Elle renforce notre leadership mondial dans ce secteur et est la conséquence d'une révolution technologique, qui permettra au peroxyde d'hydrogène d'alimenter de nouveaux marchés. Une autre usine du même type de capacité encore supérieure, est planifiée et attendue en Thaïlande pour 2011.

En Thaïlande également, l'industrialisation d'une autre innovation de Solvay – EPICEROL® – est en cours, avec la construction prochaine d'une usine, qui devrait être opérationnelle en 2012, pour la production d'épichlorhydrine à base de glycérine naturelle.

En Russie, Solvay a conclu un accord en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire dans la soudière de Berezniki, dont la capacité de production s'élève à 500 kt/an, tandis que RusVinyl, le projet de création d'une grande unité intégrée de production vinylique suit

son cours. Le démarrage est reporté à 2013 – pour s'aligner sur la reprise économique attendue.

Au Brésil, la modernisation du site de Solvay Indupa à Santo André a été achevée en 2009. Le projet d'y produire du PVC avec des matières premières issues du sel et de la canne à sucre a été couronné par un Trophée de l'innovation l'an dernier.

Les Trophées sont décernés au cours des différentes sessions tri-annuelles. Cette année encore, de nouveaux projets innovants on été primés. Notons en particulier, dans le domaine des polymères spéciaux, des innovations qui nous promettent des batteries lithium-ion plus endurantes, des voitures encore moins polluantes grâce à un système à carburant diesel capable de limiter les émissions d'oxyde d'azote et des équipements pour avions de ligne plus légers encore.

Nous sommes convaincus que nos matériaux et nos innovations contribueront utilement au monde de demain. Notre savoir-faire contribue d'ores et déjà de manière déterminante à un projet aussi hardi et emblématique que Solar Impulse, l'avion solaire qui a décollé pour la première fois en décembre dernier – et qui incarne notre volonté de rupture technologique. Ceci est également une première mondiale.

Le sérieux de notre engagement en faveur des technologies de l'avenir s'illustre également par l'introduction, en 2010, d'un quatrième segment dans notre reporting financier, qui accueillera nos activités de New Business Development (NBD).

En position pour profiter de la reprise

Solvay est confiant ; le Groupe a démontré sa capacité de résistance et il se positionne au mieux pour profiter de la reprise.

Cette confiance en soi et cette foi en l'avenir ont également donné au Groupe la force d'engager une mutation fondamentale, au beau milieu d'une des pires crises jamais subies.

Confiants, mais lucides : 2010 restera une année difficile et de transition. Nous allons devoir procéder à une indispensable réorganisation des structures et à une réduction des frais généraux du Groupe, qui s'adaptera à sa nouvelle réalité, tout en se préparant à de nouveaux développements. Notre rigueur et notre vigilance perdureront en 2010, avec le maintien de contrôles stricts de nos coûts et investissements.

Dans le même temps, Solvay continue à étudier avec minutie, les projets de réinvestissement du produit de la vente du Secteur Pharmaceutique et prendra des décisions mûrement réfléchies afin de mener au mieux sa mutation.

Cette mutation s'inscrit dans le mouvement imprimé au Groupe lors de sa dernière revue stratégique, qui l'a engagé sur la voie d'une réponse efficace aux défis du développement durable, avec des objectifs clairs pour la réduction de l'impact environnemental de ses activités. C'est d'ailleurs dans la foulée de cette évolution stratégique que Solvay a décidé de publier, à compter de cette édition de son rapport annuel, des indicateurs de développement durable qui témoigneront de ses progrès en la matière.

Nous sommes convaincus que la chimie de demain devra être plus respectueuse de l'environnement, économe en ressources naturelles et en énergie, et enfin plus réactive, car les cycles de vie de ses produits seront plus courts. Dans le même temps, nous sommes persuadés qu'en faisant leur métier, les chimistes apporteront les réponses adéquates aux questions soulevées par l'aspiration au développement durable.

Nous voulons créer un Solvay nouveau ; un Solvay plus multi-culturel, plus réactif, plus ouvert sur les marchés de croissance – et nous voulons élargir notre portefeuille produits, afin de mieux répondre aux défis de demain.
La vente du Secteur Pharmaceutique confère au Groupe les moyens de concrétiser sa vision à long terme.

Nous nous réjouissons que Solvay ait maintenu son unité culturelle dans ce moment difficile et nous remercions tous nos partenaires d'y avoir contribué.

Enfin, nous souhaitons rendre cette année un hommage appuyé à Karel Van Miert, membre du Conseil d'Administration de Solvay et ancien commissaire européen, qui nous a quittés prématurément. A ses qualités humaines appréciées de tous, M. Van Miert alliait l'intelligence, la rigueur et une grande expérience. Nous nous associons à la peine de ses proches.

Christian Jourquin
Président du Comité exécutif

Aloïs Michielsen
Président du Conseil d'Administration

Se donner les moyens de nos ambitions de développement durable

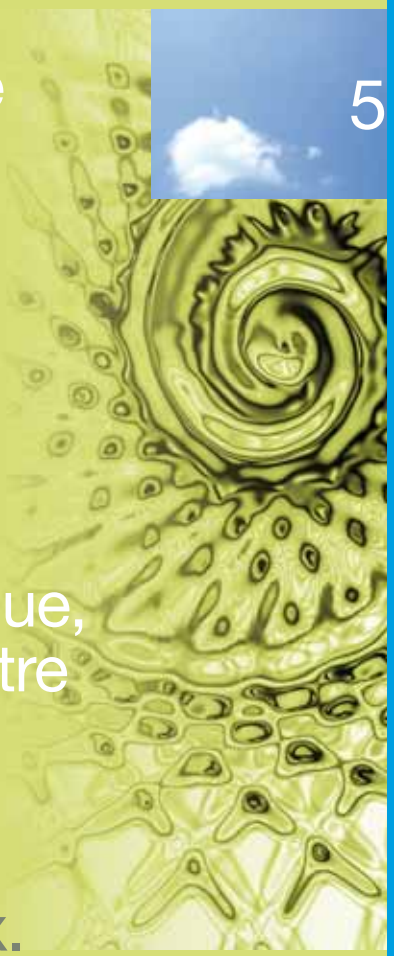

5

En 2008, Solvay a précisé et engagé le déploiement d'une vision stratégique à long terme, destinée à assurer la croissance durable et rentable du Groupe. Aujourd'hui, avec la vente du Secteur Pharmaceutique, Solvay fait d'une pierre deux coups : il répond de façon appropriée à un changement de paradigme de l'industrie pharmaceutique, tout en se donnant les moyens de mettre en œuvre sa stratégie à long terme. Le monde change et changera encore. Solvay se devait d'avoir la force de changer, lui aussi. L'avenir est à ce prix.

Indépendamment de la récession qui frappe aujourd'hui l'économie mondiale, la planète est confrontée à des défis incontournables, que Solvay a intégrés dans sa stratégie à long terme. Le Groupe a su se projeter loin dans l'avenir – et envisager ce qu'il pourrait être lors de la célébration de son 175ème anniversaire… en 2038. "Nous avons la forte conviction que la chimie et les sciences de la vie sont des éléments clés pour réaliser un développement durable. Nous avons à la fois l'opportunité et l'obligation d'utiliser notre savoir pour créer des solutions," a déclaré Christian Jourquin, CEO de Solvay.

Solvay a estimé que dans la perspective de ses 175 ans, il se devait d'anticiper et d'adapter ses pratiques. Cela devait notamment passer par la refonte des activités et du portefeuille R&D du Groupe, afin de s'assurer que ses produits apportent des solutions aux défis de durabilité de la société au sens large. Il s'avère tout aussi primordial d'améliorer en permanence l'efficacité énergétique de ses procédés industriels, en minimisant les émissions et rejets de CO_2.

Solvay a placé des jalons sur la voie de l'avenir. Il s'est fixé des objectifs ambitieux à moyen terme, qu'il entend atteindre d'ici 2020. D'une part, le Groupe aspire à faire évoluer son portefeuille de produits vers une meilleure compatibilité avec les exigences du développement durable. Partout où cela est possible, Solvay cherchera à diminuer les impacts environnementaux de ses activités, à identifier les marchés qui connaîtront une croissance importante ou qui contribueront au développement durable (par exemple les technologies liées aux énergies propres et renouvelables), dans lesquels ses produits pourront constituer une réponse aux besoins des clients.

D'autre part, Solvay a pris des engagements précis, chiffrés, afin de réduire l'impact environnemental de ses activités de façon substantielle, en termes de consommation d'énergie, de logistique, d'émission de gaz à effet de serre, d'effluents ou d'accidents du travail. Une série d'indicateurs a été développée et est publiée dès cette année afin de rendre compte des progrès réalisés.

Solvay 175, qui constitue avant tout une démarche d'anticipation, s'est doublé l'an dernier d'une constatation : la mutation du contexte des affaires s'est accélérée – et radicalisée – dans certains domaines. La pression réglementaire s'intensifie sur nos activités chimiques et plastiques, confirmant la nécessité de repenser notre modèle d'affaires. Et la crise économique a rendu plus criant encore le besoin de changement.

Dans le Secteur Pharmaceutique, Solvay a estimé que le moment était venu d'examiner en profondeur la nature des défis qui s'annonçaient et d'évaluer les atouts dont dispose le Groupe afin d'y faire face.

L'industrie pharmaceutique contemporaine se caractérise désormais par une série de développements et de tendances – qui nécessitent d'importants efforts d'adaptation de la part des entreprises :

- la priorité est donnée de plus en plus aux thérapies innovantes optimisant le coût pour les agents payeurs ;
- on verra se développer une médecine plus personnalisée, optimisant le rapport coût/bénéfice pour le patient et la collectivité ;
- les processus d'obtention d'autorisation de mise sur le marché de nouvelles molécules deviendront de plus en plus complexes et donc de plus en plus coûteux ;
- en période de crise et de déficit budgétaire, les gouvernements exerceront des pressions de plus en plus fortes sur les coûts des programmes de santé, ce qui implique :
  – des baisses de prix,
  – l'encouragement des produits génériques.

Face à ce contexte en mutation rapide, le Groupe a procédé à un examen minutieux des options qui s'ouvraient à lui.

La première aurait été le statu quo. Le Groupe a conclu que dans ce cas, un changement radical de son modèle d'entreprise serait indispensable. Cela impliquerait des restructurations importantes dans tous les domaines – notamment en R&D – afin de s'assurer l'accès aux nouveaux projets et produits nécessaires pour atteindre une taille critique, dans un environnement plus difficile.

Une introduction en Bourse aurait requis les mêmes changements fondamentaux du modèle d'entreprise, sans pour autant garantir les nécessaires perspectives à long terme en ce qui concerne la taille et la compétitivité de Solvay Pharmaceuticals. En outre, cette option ne génèrerait pas les ressources nécessaires pour répondre aux défis auxquels sont confrontés les Secteurs Chimique et Plastiques.

L'éventualité d'une acquisition supplémentaire a également été évaluée. Cette stratégie a été mise en œuvre activement ces dernières années, avec les intégrations de Fournier et d'Innogenetics ainsi que les achats de produits, tels que DUODOPA® et GABAPENTIN ER®. Mais l'impact de ces investissements réussis reste trop faible pour modifier substantiellement le périmètre de l'activité. Et une acquisition réellement susceptible de le transformer était hors de portée du groupe Solvay.

L'option de la vente a finalement été retenue. Solvay a choisi d'intégrer son Secteur Pharmaceutique dans un nouvel ensemble robuste, confirmant

le rôle d'Abbott parmi les leaders de son industrie. Toutes les offres reçues ont été soigneusement étudiées, à l'aune de divers facteurs (le prix proposé et l'intention stratégique, notamment).

Le produit de cette transaction donne à Solvay les moyens de recentrer ses activités – et d'accélérer la mise en œuvre d'une stratégie de croissance durable et rentable dans les Secteurs Chimique et Plastiques. Ces nouveaux moyens financiers devraient notamment être affectés à une croissance externe substantielle, par le truchement d'investissements dans des activités à haute valeur ajoutée, et dans des projets stratégiques en Chimie et en Plastiques. Le Groupe entend poursuivre son expansion dans des zones géographiques à fort potentiel de croissance et développer des activités ainsi que des nouveaux produits dotés d'une empreinte énergétique réduite. Un objectif essentiel reste de réduire la cyclicité du portefeuille d'activités du Groupe.

Solvay estime ainsi qu'avec la décision de vendre son Secteur Pharmaceutique, il s'inscrit dans le sens de l'Histoire. Car le Groupe est désormais en mesure d'assurer sa pérennité, tout en proposant un savoir-faire et des produits qui contribueront au développement durable de la planète.

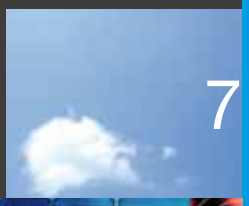

SOLAR**IMPULSE**

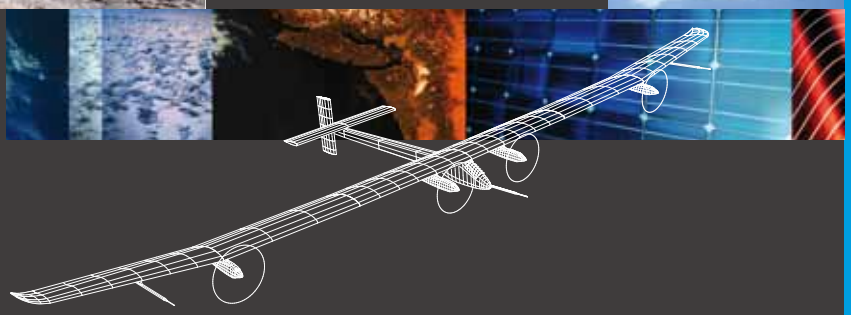

Le premier envol

Solar Impulse HB-SIA, l'avion solaire conçu pour voler sans consommer de carburant, a quitté le sol pour la première fois le 3 décembre 2009 à l'aéroport de Dübendorf près de Zurich, en Suisse. Le savoir-faire de Solvay, ses solutions et ses polymères à ultra-hautes performances ont généré les composants indispensables à ce premier exploit. Solvay est depuis 2004 le premier partenaire principal et partenaire technologique du projet. En 2010, l'avion fera ses premiers vols d'essai solaires et accomplira des missions de plus en plus longues jusqu'à effectuer le premier vol de nuit à l'énergie solaire.

Solvay a reconnu en Solar Impulse des valeurs qui portent l'entreprise depuis presque 150 ans : l'esprit de pionnier, la dimension humaine, la conscience environnementale, l'innovation et la ferme conviction que la chimie et les sciences de la vie sont une partie de la solution aux défis de demain.

La contribution de Solvay a notamment consisté à développer des solutions basées sur des polymères ultraperformants qui se substituent aux métaux, plus lourds. Au total, Solar Impulse utilise 11 polymères et produits de Solvay, employés pour créer plus de 6 000 pièces mises en œuvre dans les trois fonctions clés que sont :

- la structure (éléments pour composites et films) ;
- la chaine énergétique (composants pour batteries et films d'encapsulation des cellules photovoltaïques) ;
- la réduction du poids (multiples éléments mécaniques tels que la boîte de commande de puissance, l'unité de contrôle sur moniteur, nombreux systèmes de fixation, coussinets et bagues de précision...).

Au-delà de cette contribution technologique majeure, notre partenariat avec Solar Impulse est le ciment fédérateur de nos initiatives stratégiques, d'innovation et de développement durable.

Il est également un moteur puissant de mobilisation, de motivation de notre personnel et de fierté d'appartenance à un Groupe qui a su se lancer dès la première heure, avant les autres, dans un projet symbole, résolument orienté vers un futur durable.

SOLVAY
MAIN PARTNER
SOLAR**IMPULSE**

L'innovation : une réalité concrète !

La cinquième édition du Solvay Innovation Trophy a connu en 2009 un succès sans précédent : les collaborateurs du Groupe ont soumis pas moins de 406 projets innovants, dont les plus impressionnants ont été distingués par un jury indépendant. Cet engouement reflète la stratégie d'innovation que Solvay met en œuvre avec détermination, car le Groupe est convaincu que l'innovation constitue la clé du succès durable d'une entreprise. Solvay considère par ailleurs que la crise économique est un appel à être encore plus innovant dans toutes les composantes relevant de notre responsabilité : au niveau de la gestion de nos priorités, de nos coûts de fonctionnement, de notre outil industriel, de l'approche de nos marchés et de nos collaborations, notamment.

Enfin, le Groupe voit en l'innovation un vecteur privilégié de réponse aux défis du développement durable : par la mise au point de procédés moins énergivores ou moins polluants, le développement de produits dont l'utilisation contribue au bien-être des personnes et à la préservation de la planète. Le Comité exécutif a d'ailleurs souhaité mettre en exergue les critères de résilience de nos activités face à la crise et de développement durable pour la sélection des lauréats.

Les lauréats du Solvay Innovation Trophy 2009

Nouveau Business :

Nouveau PVDF SOLEF® pour les batteries au lithium – SBU Specialty Polymers

Ce nouveau PVDF SOLEF® pour les batteries lithium-ion améliore considérablement les principales propriétés de ces batteries, telles que la densité énergétique, les performances et la longévité, tout en réduisant leur coût. Cette innovation facilitera notamment leur mise en œuvre dans des applications telles que les voitures électriques et hybrides.

Orientation clients :

Chariot le plus léger du monde pour service de restauration en avion – SBU Specialty Polymers

Tigris représente une toute nouvelle génération de chariots de service à bord ultralégers et totalement recyclables à base de RADEL®, un matériau dont le poids est inférieur de 25 % à celui de l'aluminium. D'autres applications de cette technologie innovante sont déjà prévues dans le domaine des transports.
A lui seul, Tigris représente potentiellement une économie de 310 000 tonnes de CO_2 par an.

Amélioration des Performances :

Catalyseur au palladium pour la production de H_2O_2 – SBU Peroxides

Cette innovation concerne la conception et la mise au point d'un nouveau catalyseur au palladium. Ce procédé breveté utilise des matières premières aisément disponibles et moins coûteuses. Il est simple, comprend moins d'étapes de synthèse, consomme moins d'énergie et génère moins de rejets que le procédé traditionnel.

Amélioration du Management :

Festival du film éthique de Solvay – CC Legal & Compliance

Cette initiative unique encourage les employés à créer leurs propres outils d'apprentissage et de communication audiovisuels pour promouvoir l'éthique et son application au sein de Solvay, et révolutionne les méthodes traditionnelles de formation interne.

Développement durable et Citoyenneté :

SCR : réduction des émissions NOx pour les moteurs diesel – SBU Inergy

La technologie DINOX® de Réduction Catalytique Sélective (SCR) consiste à injecter une solution aqueuse d'urée dans le système d'échappement des moteurs diesel afin d'éliminer l'oxyde d'azote nocif. Contrairement aux procédés concurrents, celui-ci n'utilise pas de catalyseur à base de métaux rares.

Développement du bicarbonate S-300 à Green River (Etats-Unis) – SBU Soda Ash

Ce projet transforme les déchets en un produit utile et efficace pour la protection de l'environnement. Une étude technique a confirmé qu'il était possible de produire du bicarbonate S-300 de qualité technique bon marché au départ des effluents de traitement du trona (un carbonate naturel).

Innovations transposées :

Technologies de pointe en électronique organique – CC Materials Development and Analysis

L'électronique organique trouve des applications telles que les murs lumineux, les journaux électroniques et les écrans de télévision ultraplats. Grâce à l'élan mobilisateur du New Business Development, Solvay s'est positionné en tant que partenaire crédible pour les sociétés actives dans ce domaine.

Prix du Jury :

Collaboration avec Petrovax pour la production de vaccins antigrippaux – Secteur Pharmaceutique

En conjuguant le savoir-faire et les technologies de Solvay avec ceux de la société russe Petrovax, trois vaccins de nouvelle génération ont été produits, renforçant et élargissant le portefeuille de vaccins de Solvay en Russie et dans la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Du bio-éthylène pour vinyles – SBU Vinyls

Solvay va lancer la production du bio-PVC au Brésil au départ d'éthylène dérivé de canne à sucre – une ressource naturelle locale renouvelable. Cette méthode de production permet en outre de transformer le PVC en puits de CO_2 avec 0,6 Kg de CO_2 absorbés par tonne de PVC produite.

Prix du Comex :

Linéarité versus complexité – Solvay Solexis

Cette technologie de polymérisation ramifiante et pseudovivante permet la préparation de fluoroélastomères avec une structure macromoléculaire contrôlée, ce qui permet de fabriquer des produits dotés de propriétés uniques, qui ne peuvent pas être obtenues par des techniques conventionnelles. Ce lauréat du Solvay Innovation Trophy 2003 a entraîné une croissance remarquable, conférant à Solvay un leadership certain sur les marchés de l'étanchéité et des joints haute performance.
La contribution cumulée de cette innovation au niveau du REBIT représente 81 millions EUR.

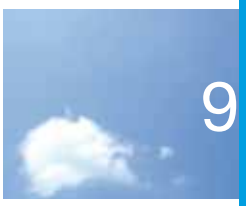

Positionnement stratégique de Solvay

Chimique

Principaux produits	Europe	Monde
Carbonate de soude	1	1
Bicarbonate de soude	1	1
Peroxyde d'hydrogène	1	1
Soude caustique	2	3

Plastiques

Principaux produits	Europe	Monde
Polymères fluorés	1	3
Polymères techniques à haute performance	1	1
Inergy Automotive Systems (systèmes à carburant)	1	1
Vinyles	2	3
Pipelife (tubes et raccords)	4	–

Source : Solvay, calculs basés sur des données publiquement disponibles dans les publications externes telles que, principalement, IMS, Harriman Chemsult, CMAI, SRI.

Deux piliers d'activités solides avec de

Chimique

CA : 2,7 milliards EUR – REBIT : 246 millions EUR
8 721 employés

4 pôles

Minéraux
- Carbonate de soude et spécialités (bicarbonate) ;
- Advanced Functional Minerals.

Electrochimie, produits fluorés
- Electrochimie et dérivés (soude caustique, épichlorhydrine) ;
- Produits fluorés.

Oxygène
- Peroxyde d'hydrogène ;
- Persels.

Organique (Molecular Solutions)

Priorités stratégiques

- Intensification de l'expansion géographique ;
- Poursuite de l'innovation technologique ;
- Croissance dans les spécialités (bicarbonate et spécialités organiques et fluorées principalement) ;
- Compétitivité.

Plates-formes de déploiement

Mercosur

- **Brésil** : en vinyles, modernisation de l'usine de Santo André et projet de bio-PVC ; extension H_2O_2 à Curitiba
- **Argentine** : démarrage d'une centrale énergétique

fortes positions de leadership

Plastiques

CA : 3,0 milliards EUR – REBIT : 73 millions EUR
8 402 employés

2 pôles

Spécialités

- Polymères Spéciaux (polymères à hautes et ultra-hautes performances tels que polymères, élastomères et fluides fluorés, matériaux barrières, polyarylamides, polysulfones, polyamides de hautes performances, polymères à cristaux liquides) ;
- Inergy Automotive Systems (co-entreprise 50/50 avec Plastic Omnium).

Vinyliques

- Vinyles (intégration chaîne électrolyse, VCM (monomère), PVC (polymère) et compounds de PVC ;
- Pipelife (co-entreprise 50/50 avec Wienerberger).

Priorités stratégiques

- Renforcer en permanence la robustesse de nos activités ;
- Se focaliser sur :
  – les besoins fondamentaux et durables de la société ;
  – les régions présentant une croissance attractive ;
- Accélérer la croissance en profitant des opportunités liées aux sciences des matériaux ;
- Garder l'innovation et la R&D comme des priorités absolues.

Accélération de la stratégie de croissance durable et rentable suite à la vente des activités pharmaceutiques

Réinvestissement du produit de la vente des activités pharmaceutiques (5,2 milliards EUR) en mettant l'accent sur la création de valeur à long terme, en :

- investissant dans des activités à haute valeur ajoutée et dans des projets stratégiques en Chimie et en Plastiques ;
- continuant l'expansion géographique dans des régions avec potentiel de croissance ;
- poursuivant le développement d'activités et de nouveaux produits avec une empreinte énergétique limitée ;
- réduisant la cyclicité du portefeuille d'activités de Solvay.

géographique et innovation technologique

Russie/CEI/ Europe de l'Est

- **Russie** : projet industriel majeur en vinyles (RusVinyl) ; acquisition d'une usine de carbonate de soude (Berezniki) ; démarrage d'Inergy Russie
- **Bulgarie** : usine Pipelife en cours de construction ; modernisation de la centrale thermique de Devnya

Asie

- **Thaïlande** : investissements en Chimie (épichlorhydrine (EPICEROL®), peroxyde d'hydrogène (HPPO)) ; acquisition de la majorité des parts dans Vinythai
- **Inde** : démarrage d'une unité de PEEK (Polymères Spéciaux) ; usine Inergy en cours de construction
- **Chine** : démarrage d'une usine en Polymères Spéciaux (POLYMIST®) ; 2ème usine Inergy en cours de construction ; nouvelle co-entreprise en H_2O_2
- **Corée du Sud** : démarrage d'une usine pour le F1EC (spécialité fluorée)

Reste du monde

- **Egypte** : intégration d'Alexandria Sodium Carbonate Company

Gestion et Finances partie 1

12

Etats financiers

Rapport de gestion page 12

Informations financières par action page 18

2009 : résultat opérationnel en recul de 6 % dans le contexte de la crise économique mondiale

- Chiffre d'affaires (8 485 millions EUR) et résultat opérationnel (905 millions EUR) en légère baisse par rapport à 2008 dans le contexte de la crise économique
- Résultat opérationnel record pour le Secteur Pharmaceutique (649 millions EUR ; +27 %), en hausse (246 millions EUR ; +3 %) pour le Secteur Chimique, grâce à la baisse des coûts, et en baisse (73 millions EUR ; -72 %) pour le Secteur Plastiques du fait de la crise
- Dividende 2009 proposé : 2,9333 EUR brut (2,20 EUR net) par action (identique à celui de 2008)
- Clôture de la vente des activités pharmaceutiques à Abbott le 15 février 2010

Le rapport de gestion pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2009, repris aux pages 12 à 19, 127 à 139 (analyse des risques) et 153 à 180 (rapport sur l'application des règles de Corporate Governance) a été préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et a été approuvé par le Conseil d'Administration du 17 février 2010.

Marche des affaires

Le groupe Solvay réussit à faire face à la crise économique mondiale, depuis plus d'un an, grâce à la diversification de ses activités et de son empreinte géographique, à la rigueur de sa gestion bilantaire et aux mesures de renforcement de sa compétitivité. Ces mesures seront poursuivies en 2010. Elles lui permettent de conserver une situation financière très solide tout en continuant à mettre en œuvre la stratégie de croissance durable et rentable.

Le **chiffre d'affaires** (8 485 millions EUR) est inférieur de 11 % à celui de l'an dernier. L'évolution par Secteur est contrastée : Pharmaceutique : +3 %, Chimique : -12 %, Plastiques : -19 %. Les principaux marchés des Secteurs Chimique et Plastiques sont durement affectés par la crise économique. Depuis mi-2009, on note cependant une certaine amélioration de la demande dans la plupart des secteurs d'activités ; cette amélioration reste toutefois fragile. Elle se marque davantage en Asie que dans le reste du monde et en particulier davantage en Asie qu'en Europe.

Le **REBIT** (905 millions EUR) est en recul de 6 % par rapport à 2008. Le REBIT du Secteur Pharmaceutique a atteint en 2009 le niveau record de 649 millions EUR, en hausse de 27 % par rapport à l'an dernier, en ligne avec les objectifs du projet Inspire. Celui du Secteur Chimique (246 millions EUR en 2009) est en hausse de 3 %, notamment grâce à la baisse des coûts fixes et des coûts énergétiques et malgré un recul important de la demande. En Plastiques, il est en net recul (73 millions EUR en 2009 contre 264 millions EUR en 2008) du fait de l'impact significatif de la crise sur les marchés principaux de ce Secteur.

Cet impact a toutefois été limité par un vaste programme de réduction des coûts et d'optimisation du cash déployé dans l'ensemble du Secteur.

Un contrôle strict des coûts et la poursuite des optimisations de structure ont permis de limiter l'impact sur les résultats du contexte économique très difficile. A périmètre et taux de change EUR/USD constants, le Groupe a ainsi réalisé, par rapport à 2008, une baisse des frais fixes de production et des frais commerciaux et administratifs pour un montant total d'environ 105 millions EUR dans les Secteurs Chimique, Plastiques et "Corporate & Business Support" et d'environ 120 millions EUR dans le Secteur Pharmaceutique. Les effectifs continuent à baisser (à périmètre constant : d'environ 1 630 personnes sur l'ensemble de l'année).

Au total, la **marge opérationnelle** (REBIT sur chiffre d'affaires) est de 10,7 % en 2009 contre 10,2 % en 2008.

Le **REBITDA** est de 1 375 millions EUR, en baisse de 4 %. Dans un contexte de crise, la priorité a été donnée tout au long de l'année à la génération de cash et au maintien d'une situation financière saine. Outre les mesures de réduction de coût, cette priorité s'est matérialisée par une diminution importante du besoin en fonds de roulement (diminution du fonds de roulement industriel de plus de 9 %, soit une baisse de 145 millions EUR) et des dépenses d'investissement (en diminution de 57 %, soit une baisse de 753 millions EUR) par rapport à 2008.
Le **ratio d'endettement net sur capitaux propres** atteint 26 % à fin 2009 contre 34 % à fin 2008. Notons que la première échéance significative de remboursement

Résultat net Groupe (millions EUR)

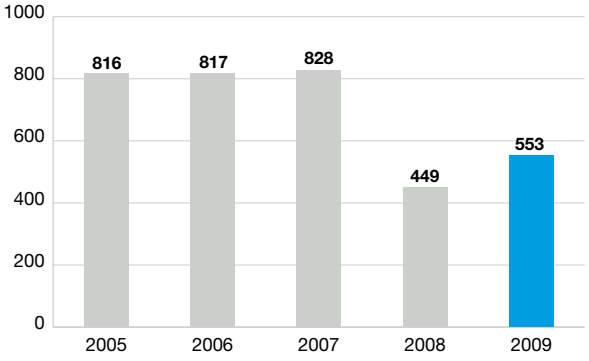

Return on Equity (%)

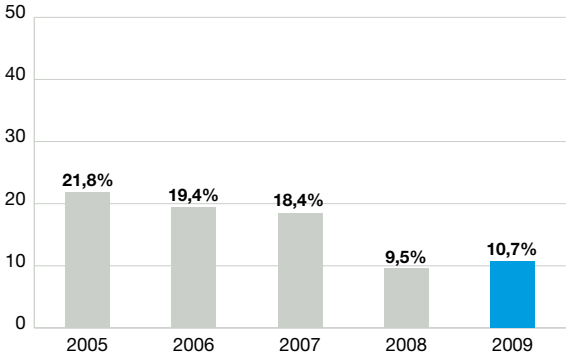

En millions EUR	2008	2009	2009/2008
Chiffre d'affaires Groupe	**9 490**	**8 485**	**-11 %**
Chimique	3 096	2 713	-12 %
Plastiques	3 695	2 982	-19 %
Pharmaceutique – "Discontinued Operations"	2 699	2 791	3 %
REBIT Groupe	**965**	**905**	**-6 %**
Chimique	238	246	3 %
Plastiques	264	73	-72 %
"Corporate & Business Support"	-46	-63	36 %
Pharmaceutique – "Discontinued Operations"	509	649	27 %

de dette ne se présentera qu'en 2014.
Le **résultat net du Groupe** (553 millions EUR) progresse de 23 %. Rappelons que le résultat net de 2008 avait été impacté à hauteur de 309 millions EUR par la réduction de valeur exceptionnelle de la participation dans Fortis.

Evolution par Secteur

Solvay a décidé à fin septembre 2009 de recentrer ses activités et de vendre la totalité de ses activités pharmaceutiques à Abbott pour une valeur d'entreprise totale d'environ 5,2 milliards EUR. Cette vente, qui permettra à Solvay d'accélérer sa stratégie de croissance durable et rentable, a été clôturée le 15 février 2010. Elle dégagera dans les comptes consolidés du Groupe du 1er trimestre 2010 une plus-value après taxe estimée au 1er janvier 2010 à 1,7 milliard EUR. Cette plus-value sera ajustée de façon limitée pour tenir compte des variations de la valeur de l'actif net des activités pharmaceutiques entre le 1er janvier 2010 et le 15 février 2010.

Solvay s'attachera à réinvestir le produit de la transaction à des fins de croissance interne et de croissance externe substantielle, en mettant l'accent sur la création de valeur à long terme. Cela se réalisera par des investissements dans des activités à haute valeur ajoutée et dans des projets stratégiques en chimie et en plastiques, en continuant l'expansion géographique dans des régions avec un potentiel de croissance, et en poursuivant le développement d'activités et de nouveaux produits avec une empreinte énergétique plus basse, qui devraient réduire la cyclicité du portefeuille d'activités du Groupe.

Dans l'intervalle, le produit de la vente des activités pharmaceutiques sera investi à court terme dans différents instruments souverains (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique) et de placement de trésorerie bénéficiant du rating le plus élevé et en actions propres (sous forme de "treasury shares") pour un maximum de 5,1 millions d'actions (6 % du capital émis de Solvay).

Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du **Secteur Pharmaceutique** ont atteint des niveaux record en 2009. Le chiffre d'affaires (2 791 millions EUR) est en hausse de 3 % par rapport à 2008. Il a bénéficié de la croissance soutenue de certains médicaments tels qu'ANDROGEL®, CREON® et INFLUVAC®. A l'inverse, il est négativement impacté par la pression importante résultant de la concurrence générique et par l'arrêt de la distribution d'ESTRATEST® décidé en mars 2009. Le chiffre d'affaires des marchés émergents continue à progresser, malgré des effets de change négatifs. Les marchés émergents ont représenté en 2009 environ 20 % des ventes du Secteur Pharmaceutique. Le résultat opérationnel s'élève à un niveau record de 649 millions EUR (+27 % par rapport à 2008). Il a bénéficié au cours du 4ème trimestre d'une baisse sensible des coûts et de l'arrêt des amortissements étant donné la comptabilisation du Secteur en "Discontinued Operations" (impact positif de 28 millions EUR). Soulignons enfin le gain de 17 millions EUR sur la vente d'un produit non stratégique (FLAMMAZINE®) ainsi que la reprise d'une provision pour créance douteuse de 10 millions EUR.

Le chiffre d'affaires du **Secteur Chimique** (2 713 millions EUR) recule de 12 % du fait de la baisse de la demande. Une amélioration légère des volumes de vente a été observée au second semestre par rapport au premier semestre. Une pression importante sur les prix de vente de l'ensemble des produits chimiques (carbonate, peroxyde d'hydrogène et soude caustique) s'est fait ressentir en cours d'année. Au dernier trimestre, le prix de la soude caustique est toutefois reparti légèrement à la hausse. Le résultat opérationnel (246 millions EUR) est supérieur de 3 % à celui de 2008 (238 millions EUR).
Le strict contrôle des coûts à tous les niveaux et la baisse sensible des coûts énergétiques ont permis de limiter l'impact sur le résultat de la baisse des volumes et de l'évolution à la baisse de certains prix de vente observée depuis mi-2009.

Le chiffre d'affaires du **Secteur Plastiques** (2 982 millions EUR) baisse de 19 % par rapport à 2008. La crise a impacté de façon significative les débouchés principaux du Secteur, en particulier les marchés de l'automobile, la construction, l'électronique et l'électricité ainsi que les biens d'équipement. On note toutefois depuis le début du 2ème semestre 2009 une amélioration de la demande dans plusieurs marchés desservis par les Polymères spéciaux. Cette amélioration est par contre moins perceptible dans le secteur de la construction en Europe et aux Etats-Unis, un débouché important du pôle Vinylique. Cette évolution explique l'amélioration sensible du résultat opérationnel du pôle Spécialités durant les derniers mois de l'année. Sur base annuelle, le résultat opérationnel du Secteur (73 millions EUR) reste très inférieur à celui de l'an dernier (264 millions EUR). Les efforts importants réalisés par le Secteur en matière de génération de cash et la réduction de ses coûts à tous les niveaux lui assurent toutefois une forte résistance dans un contexte économique particulièrement difficile.

Contexte énergétique

La facture énergétique nette du groupe Solvay a progressivement baissé au cours de l'année 2009 ; elle a bénéficié avec un certain effet retard de la baisse du prix des matières énergétiques au cours du 2ème semestre 2008 et également du niveau plus faible de l'activité industrielle. Rappelons que l'année 2008 avait été marquée, au cours du premier semestre, par une très forte hausse du prix des matières énergétiques, la tendance s'inversant brutalement durant le second semestre suite à la crise économique mondiale. En 2009, la facture énergétique nette s'est élevée à 8,7 % du chiffre d'affaires du Groupe (13,0 % hors chiffre d'affaires des activités pharmaceutiques) contre 10,3 % en 2008 (14,3 % hors chiffre d'affaires des activités pharmaceutiques).

La politique énergétique du Groupe se caractérise par l'amélioration de l'efficience énergétique de ses processus industriels, la diversification de ses sources d'énergie, le recours à la cogénération et aux énergies renouvelables, la mise en œuvre de partenariats et de projets d'intégration en énergie. Plusieurs projets s'inscrivent dans cette perspective.

- Solvay s'est engagé dans un partenariat avec la société Tönsmeier pour la construction d'une centrale thermoélectrique alimentée par des combustibles dérivés de matériaux de récupération sur le site de Bernburg (Allemagne) ainsi que dans le développement de son partenariat avec la société Dalkia sur le site de Tavaux (France) pour la construction d'une centrale thermoélectrique alimentée par de la biomasse. Ces deux centrales thermiques seront opérationnelles respectivement en 2010 et 2012.
- En Argentine, Solvay Indupa, associé à un groupe énergétique local, a sécurisé son approvisionnement énergétique et la compétitivité de celui-ci en construisant une centrale électrique d'une capacité de 120 MW sur son site industriel de Bahia Blanca. Ultérieurement, l'unité sera étendue à 165 MW.
- Solvay participe au consortium industriel Exeltium avec d'autres grands consommateurs d'électricité, dans le but de s'assurer, en France, une fourniture d'énergie électrique compétitive à long terme.

Signalons par ailleurs que la société Solvay Energy est opérationnelle depuis juillet 2009. Pour rappel, elle a pour objectif d'assurer, au bénéfice des différents Secteurs et SBU, la négociation et la conclusion de contrats d'achats, ainsi que de mécanismes de couvertures financières, pour leurs besoins énergétiques principaux (électricité, gaz, charbon, coke…).

Commentaires sur les chiffres-clés

Compte de résultats

Les **éléments non récurrents** s'élèvent à -105 millions EUR en 2009. Ils incluent des dépréciations d'actifs de 17 millions EUR dans le pôle Organique (Secteur Chimique) et de 12 millions EUR dans le Secteur Pharmaceutique, diverses charges de restructurations (mise sous cocon de l'unité de peroxyde d'hydrogène de Bitterfeld (Allemagne), fermeture de l'unité de production de carbonate de calcium précipité à Angera (Italie)), ainsi que l'augmentation de 25 millions EUR d'une provision constituée dans le cadre d'un litige contractuel.

Les **charges sur endettement net** s'élèvent à -151 millions EUR à fin décembre 2009 (dont -135 millions EUR de charges sur emprunt). Elles sont impactées par les charges du financement en devises locales de notre développement dans les pays de l'Est, notamment en Russie et en Bulgarie (-17 millions EUR), et par le rendement bas de la trésorerie (1,0 %). La dette financière est couverte à 82 % au taux fixe moyen de 5,1 % avec une duration de 6,2 ans ; la première échéance significative de dette ne se présentera qu'en 2014. En mai 2009, le Groupe a émis un emprunt obligataire à six ans pour un montant de 500 millions EUR à 5 %. Cette émission lui permet de consolider sa structure de financement à long terme, entre autres en refinançant le papier commercial émis à court terme.

Les **charges d'impôts** s'élèvent à -90 millions EUR. Le taux d'imposition effectif à fin décembre 2009 est de 14 % au niveau Groupe, grâce à des crédits d'impôts. Ces derniers sont en particulier liés à la recherche pharmaceutique (37 millions EUR), ce qui explique le niveau bas du taux d'imposition des "Discontinued Operations".

Le **résultat net Groupe** (553 millions EUR) progresse de 23 % par rapport à 2008. Rappelons que le résultat net de 2008 avait été impacté par la réduction de valeur exceptionnelle (309 millions EUR) de la participation dans Fortis.

REBITDA

Le **REBITDA** s'élève à 1 375 millions EUR, en baisse de 4 % par rapport à 2008. A noter que les amortissements totaux (496 millions EUR) sont nettement supérieurs à ceux de 2008 (417 millions EUR) ; rappelons que les amortissements totaux ont été réduits l'an dernier suite à la reprise de la réduction de valeur de 92 millions EUR sur la mine de trona (carbonate de soude naturel).

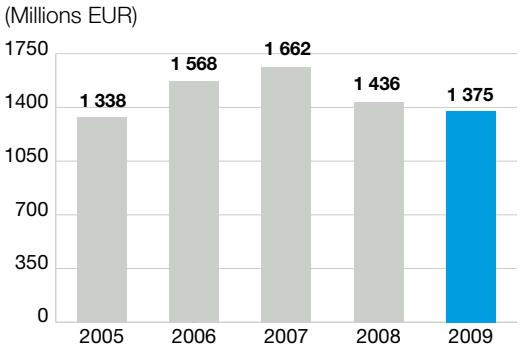

Bilan

Les **capitaux propres** s'élèvent à 5 160 millions EUR à fin 2009, en hausse de 415 millions EUR par rapport à fin 2008 (4 745 millions EUR). Le Groupe a fixé le maintien d'une situation financière saine comme une priorité majeure, en particulier dans le contexte économique actuel. Grâce à la réduction significative de son fonds de roulement industriel (de plus de 9 %, soit une baisse de 145 millions EUR) et de ses dépenses d'investissement (en diminution de 57 %, soit une baisse de 753 millions EUR) par rapport à l'an dernier, l'endettement net a baissé de 264 millions EUR en 2009, pour s'établir à 1 333 millions EUR à fin décembre 2009. A cette date, le **ratio d'endettement net sur capitaux propres** s'élevait à 26 % (contre 34 % à fin 2008), traduisant l'importance que l'ensemble du Groupe accorde à ce sujet.

Les **ratings à long et court termes** de Solvay sont respectivement A3/P2 (outlook négatif) chez Moody's et A/A1 (outlook négatif) chez Standard & Poor's.

Investissements et Recherche & Développement

Dans le contexte de la crise économique, le groupe Solvay a décidé de réduire significativement ses **investissements** en 2009. Ils ont représenté 567 millions EUR, soit une baisse de 57 % par rapport au montant d'investissements de 2008 (1 320 millions EUR).

En 2010, le groupe Solvay continuera à gérer son bilan avec une très grande rigueur, le contexte économique restant difficile. Hors réinvestissement du produit de la vente du Secteur Pharmaceutique, le budget d'investissements 2010 s'élève à 673 millions EUR. Tout comme en 2009, au-delà des investissements relatifs à la santé, à la sécurité et à l'environnement, ils seront concentrés sur un nombre très limité de projets stratégiques, orientés par priorité vers l'expansion géographique du Groupe et vers les choix posés en matière de développement durable.

Les dépenses de **Recherche et Développement** (R&D) ont atteint 555 millions EUR en 2009 dont 416 millions EUR pour le Secteur Pharmaceutique. Le budget de dépenses de R&D pour 2010 est de 148 millions EUR, en baisse suite à la vente des activités pharmaceutiques.

Investissements & acquisitions du Groupe en 2009 = 567 millions EUR

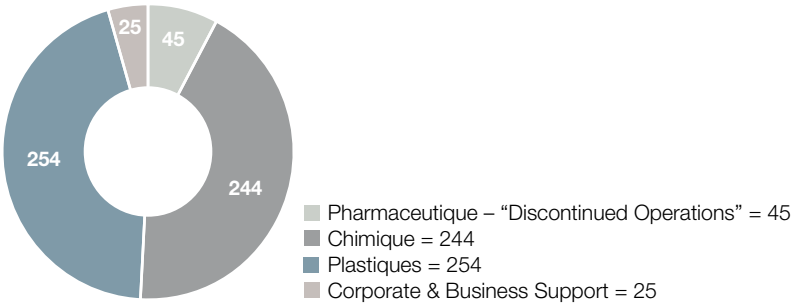

R&D du Groupe en 2009 = 555 millions EUR

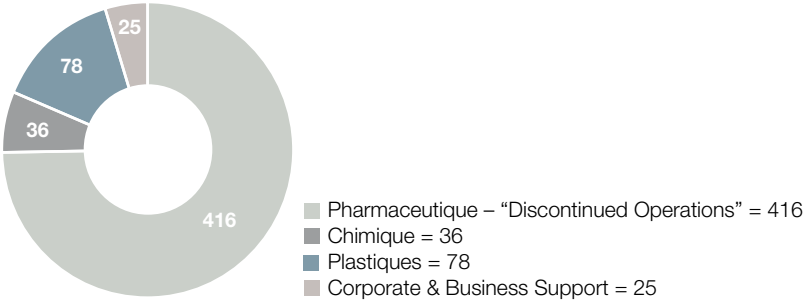

Informations financières par action

Résultat par action

Le **résultat net par action** s'élève à 6,28 EUR (contre 4,92 EUR à fin décembre 2008).

Le dividende

Le Conseil d'Administration du 17 février 2010 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2010 le paiement d'un **dividende brut** de 2,9333 EUR (2,20 EUR net) par action, identique à celui de 2008. Sur base du cours de clôture du 16 février 2010 (71,73 EUR), ceci représente un rendement de dividende brut de 4,1 % et net de 3,1 %.
Cette évolution est en ligne avec la politique de dividende du Groupe qui consiste à l'augmenter chaque fois que possible et, si possible, ne pas le diminuer.
Depuis 28 ans, le dividende a augmenté progressivement et n'a jamais été réduit.

Compte tenu de l'acompte de 1,20 EUR brut par action (coupon n° 85), qui a été payé le 14 janvier 2010, le solde de dividende sur l'exercice 2009, soit 1,7333 EUR brut par action (coupon n°86) sera payé le 18 mai 2010 ; les actions Solvay traiteront "ex-dividende" sur NYSE Euronext dès le 13 mai 2010.

Les performances de la maison-mère Solvay SA

Millions EUR	2008	2009
Bénéfice de l'exercice à affecter	376	265
Report à nouveau	780	908
Total à disposition de l'Assemblée Générale	**1 157**	**1 173**
Affectations :		
Dividende brut	249	248
Report à nouveau	908	925
Total	**1 157**	**1 173**

Les revenus de Solvay SA sont essentiellement issus de la gestion d'un portefeuille de participations.
Le résultat d'exploitation représente le solde des coûts de fonctionnement du siège partiellement compensés par les revenus des activités industrielles et commerciales non filialisées.

Dividendes bruts et nets par action (en EUR)

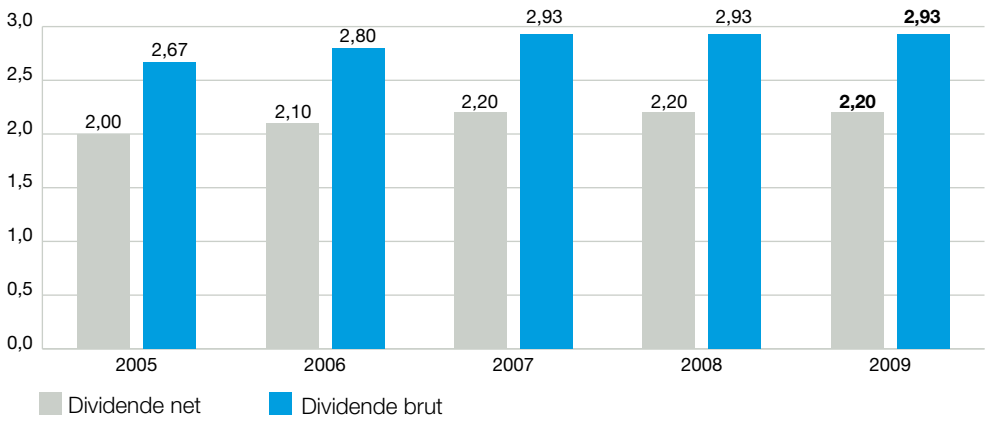

Le bénéfice courant avant impôts s'élève à 343 millions EUR, par rapport à 376 millions EUR l'an passé.
Le solde des résultats exceptionnels s'élève à -78 millions EUR contre -15 millions EUR en 2008.

Le bénéfice net de Solvay SA s'élève en 2009 à 265 millions EUR qui se compare à 376 millions EUR l'année précédente.
En l'absence de transfert aux réserves immunisées, le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à 265 millions EUR.

Données consolidées par action

EUR	2005	2006	2007	2008	2009
Capitaux propres	45,46	50,97	52,10	54,05	57,87
REBITDA	16,13	18,97	20,13	17,44	16,74
Résultat net	9,51	9,57	9,46	4,92	6,28
Résultat net (hors activités non poursuivies)	3,77	8,33	9,46	4,92	2,59
Résultat net dilué	9,46	9,52	9,40	4,91	6,28
Résultat net dilué (hors activités non poursuivies)	3,75	8,28	9,40	4,91	2,59
Nombre d'actions émises (en milliers) au 31 décembre	*84 696*	*84 701*	*84 701*	*84 701*	*84 701*
Nombre moyen d'actions (en milliers) pour le calcul des résultats par action	*83 021*	*82 669*	*82 586*	*82 318*	*82 143*
Nombre moyen d'actions (en milliers) pour le calcul des résultats dilués par action	*83 491*	*83 106*	*83 054*	*82 447*	*82 186*
Dividende brut	2,67	2,80	2,93	2,93	2,93
Dividende net	2,00	2,10	2,20	2,20	2,20
Cours le plus haut	104,1	116,2	123,2	97,9	77,8
Cours le plus bas	79,95	83,1	92,3	51,45	42,0
Cours au 31 décembre	93,1	116,2	95,7	53,05	75,6
Price / earnings au 31 décembre	9,8	12,1	10,2	10,8	12,0
Rendement sur dividende net	2,1 %	1,8 %	2,6 %	4,2 %	3,1 %[1]
Rendement sur dividende brut	2,9 %	2,4 %	3,5 %	5,6 %	4,1 %[1]
Volume annuel (en milliers de titres)	44 181	46 225	57 536	94 322	71 259
Volume annuel (en millions EUR)	4 011	4 442	6 318	7 702	4 414
Capitalisation boursière au 31 décembre (en milliards EUR)	7,9	9,8	8,1	4,5	6,4
Vélocité (en %)	53,3	56,9	71,5	113,2	85,2
Vélocité ajustée par le free float (en %)	71,1	81,2	102,1	161,7	121,7

1. Sur base du cours de clôture du 16 février 2010 (71,73 EUR).

Un tournant historique

Solvay recentre ses activités afin d'accélérer sa stratégie de croissance durable et rentable. Le désinvestissement du Secteur Pharmaceutique génère une valeur considérable pour le Groupe, ce qui reflète la qualité du travail effectué au cours de ces trois dernières décennies.

Recherche.
Solvay Pharmaceuticals s'est développée en tant que société axée sur la R&D cherchant à satisfaire des besoins médicaux soigneusement sélectionnés et non satisfaits à ce jour.

Promesses tenues

Solvay Pharmaceuticals a réalisé d'excellentes performances en 2009, sa dernière année au sein du groupe Solvay, justifiant ainsi son statut de fleuron convoité par un acheteur de premier rang.

La vente du Secteur Pharmaceutique de Solvay à Abbott, décidée en septembre 2009, a été finalisée le 15 février 2010.

Abbott et Solvay Pharmaceuticals ne sont pas des étrangers l'un pour l'autre. Au cours des dernières années, les deux sociétés ont instauré un partenariat fructueux pour la franchise de la dyslipidémie. Un exemple récent illustrant leur collaboration est le lancement de TRILIPIX™, un médicament destiné aux patients qui peinent à contrôler leurs niveaux de cholestérol. En dehors de cette relation déjà fructueuse, d'autres aspects comme le prix ou les intentions stratégiques à long terme ont fait d'Abbott l'acheteur privilégié. Le parcours jalonné de succès d'Abbott et le fait que la société jouisse d'un grand respect dans le secteur de la santé, en raison de sa position solide et de son engagement, ont également joué un rôle important dans le processus de sélection.

En 2009, les ventes de Solvay Pharmaceuticals ont crû de 3 % à 2,8 milliards EUR. En termes de bénéfices, le REBIT 2009 a atteint 649 millions EUR, soit une augmentation de 27 % par rapport à 2008. Cet accroissement a généré un taux de rentabilité (REBIT/chiffre d'affaires) de 23 %, ce qui surpasse l'objectif de 20 % fixé pour 2010 dans le cadre du programme "Inspire".

En 2009, Solvay Pharmaceuticals a réalisé des ventes record pour trois de ses quatre produits principaux :

- ANDROGEL® a confirmé son profil de croissance et atteint des ventes mondiales de plus de 450 millions EUR pour la première fois, soit une augmentation de 34 % par rapport à 2008.
- CREON® a également continué à croître, grâce à son approbation par la Food and Drug Administration (FDA) aux Etats-Unis au début de 2009, en tant que premier médicament de sa catégorie. Les ventes mondiales ont dépassé 260 millions EUR pour la première fois, soit un accroissement de 23 % par rapport à 2008.
- Les ventes mondiales d'INFLUVAC® ont dépassé 160 millions EUR pour la première fois, soit une augmentation de 41 % par rapport à 2008.

La répartition des ventes par zones géographiques montre que l'Amérique du Nord dépasse l'Union européenne en tant que débouché commercial de Solvay Pharmaceuticals, avec des ventes de 1,1 milliard EUR. L'Amérique du Nord représente 39 % des ventes mondiales.

L'Europe (UE + autres pays) reste néanmoins en tête avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard EUR – ou 46 % des ventes mondiales. Les marchés émergents, sur lesquels Solvay Pharmaceuticals a réussi une croissance impressionnante, confirment leur montée en puissance, avec désormais près de 20 % des ventes totales.

Les Etats-Unis, la Russie et la France restent les trois principaux marchés nationaux en termes de ventes pour Solvay Pharmaceuticals :

- Etats-Unis : 933 millions EUR, ou 33 % du chiffre d'affaires total
- Russie : 164 millions EUR, ou 6 % du chiffre d'affaires total
- France : 160 millions EUR, ou 6 % du chiffre d'affaires total

Chiffres-clés [millions EUR]

	2007	2008	**2009**
Chiffre d'affaires	2 591	2 699	**2 791**
REBIT	457	509	**649**
REBITDA	559	617	**731**
Amortissements	140	121	**86**
Investissements	73	506	**45**
R&D	415	428	**416**
Effectifs*	9 178	9 660	**9 188**

* Equivalents temps plein au 1er janvier de l'année suivante pour 2007 ; au 31 décembre de l'année en cours à partir de 2008.

Répartition du chiffre d'affaires 2009 : 2 791 millions EUR

Par domaine thérapeutique

Cardiométabolique
759

Vaccins antigrippaux
197

Traitements hormonaux féminins & masculins
756

Autres
227

Neuroscience
356

Enzymes pancréatiques
268

Gastro-entérologie
228

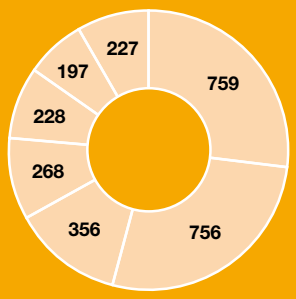

Par destination

- Europe **46 %**
  - **36 %** Union européenne (27)
  - **10 %** Autres pays européens
- Les Amériques **41 %**
  - **39 %** Amérique du Nord
  - **2 %** Mercosur
- Asie-Pacifique **9 %**
- Reste du monde **4 %**

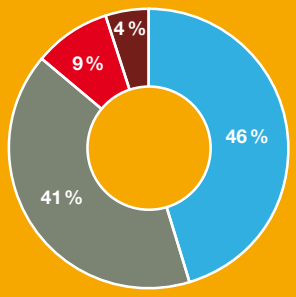

Dépenses en R&D 2009 : 416 millions EUR

Par domaine thérapeutique

Neuroscience
37 %

Traitements hormonaux féminins & masculins
7 %

Cardiométabolique
32 %

Diagnostics
3 %

Enzymes pancréatiques
12 %

Vaccins antigrippaux
9 %

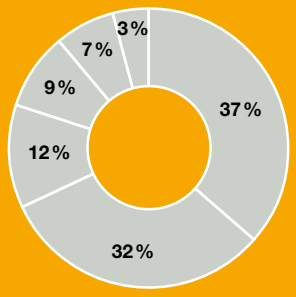

Les produits phares en 2009

Domaines thérapeutiques	Produits	Marchés	Ventes 2009 en millions EUR	% des ventes 2009	Ecarts 2009/2008 %	Ecarts 2009/2008 (à taux de change constants)
Cardiométabolique	**TRICOR®/LIPANTHYL®/ TRILIPIX™**	Mondial	**453**	17 %	- 11 %	- 13 %
Andrologie	**ANDROGEL®**	Amér. du Nord + Europe centrale, de l'Est, Moyen-Orient, Afrique du Sud	**452**	17 %	+ 34 %	+ 28 %
Enzymes pancréatiques	**CREON®**	Mondial	**268**	10 %	+ 23 %	+ 25 %
Vaccins antigrippaux	**INFLUVAC®**	Europe + Export	**162**	6 %	+ 41 %	+ 44 %
Neuroscience	**SERC®**	Europe + Export	**143**	5 %	- 13 %	- 8 %
Cardiométabolique	**TEVETEN®**	Mondial [1]	**110**	4 %	- 5 %	- 3 %
Gastro-entérologie	**DUPHALAC®**	Mondial	**104**	4 %	0	+ 4 %
Gynécologie	**DUPHASTON®**	Europe + Export	**104**	4 %	+ 8 %	+ 15 %
Gynécologie	**PROMETRIUM®**	Etats-Unis	**103**	4 %	+ 25 %	+ 18 %

1. Droits cédés à Biovail pour les USA.

Neuf produits de notre portefeuille ont franchi le cap des 100 millions EUR de chiffre d'affaires : la franchise TRICOR®/LIPANTHYL®/TRILIPIX™, ANDROGEL®, CREON®, INFLUVAC®, SERC®, TEVETEN®, DUPHALAC®, DUPHASTON® et PROMETRIUM®.

Parmi les produits dont les ventes étaient inférieures à 100 millions EUR, mais en forte croissance, figurent DUODOPA® (neuroscience) avec un chiffre d'affaires de 59 millions EUR, soit un accroissement de 40 % par rapport à 2008, et OMACOR® (cardiométabolique) avec des ventes de 56 millions EUR en hausse de 20 % par rapport à 2008.

Faits saillants chez Solvay Pharmaceuticals en 2009

Expansion des activités de recherche dans les marchés émergents

En février 2009, Solvay Pharmaceuticals a annoncé un accord de collaboration avec ChemDiv, un institut de recherche de nouveaux composés sous contrat, dont le siège est situé à San Diego aux Etats-Unis et qui dispose de filiales en Russie, afin de fournir des services intégrés de recherche depuis le screening jusqu'au développement préclinique de molécules sélectionnées.
Ce partenariat s'intègre dans la stratégie de croissance de Solvay Pharmaceuticals et dénote d'une nouvelle manière de collaborer avec des partenaires extérieurs dans le domaine de la recherche initiale. ChemDiv fournira les services intégrés de biologie et de chimie dans le cadre d'un accord de partage des risques qui porte sur le financement et la recherche – et qui intègre des paiements d'étape dépendant de la

livraison de molécules qui répondent à certains critères prédéfinis.

En mai 2009, Solvay Pharmaceuticals a annoncé un accord avec HUYA Bioscience International, une entreprise spécialisée dans la facilitation et l'accélération du co-développement mondial de nouveaux produits biopharmaceutiques originaires de Chine. Par le truchement de cet accord, Solvay Pharmaceuticals obtient l'accès au vaste portefeuille de molécules chinoises de HUYA, centré spécifiquement les composés dans le domaine cardiovasculaire.

Franchise fénofibrate
TRILIPIX™, le fénofibrate de nouvelle génération, a été approuvé fin décembre 2008 par la FDA aux Etats-Unis ; dans la foulée, il a été lancé par Solvay Pharmaceuticals et Abbott en janvier 2009 sur le marché américain.
TRILIPIX™ réduit le niveau des triglycérides et du LDL (mauvais cholestérol) et accroit le niveau du HDL (bon cholestérol).

En juin 2009, une demande d'autorisation de mise sur le marché a été soumise par Abbott et AstraZeneca auprès de la FDA pour l'approbation de CERTRIAD™, un nouveau médicament de recherche pour le traitement de la dyslipidémie mixte. CERTRIAD™ est une combinaison de deux ingrédients actifs : CRESTOR® (rosuvastatine calcium) et TRILIPIX™ (acide fénofibrique).

En 2009, la franchise fénofibrate a généré un chiffre d'affaires total de 453 millions EUR.

ANDROGEL® aux Etats-Unis
Au premier trimestre de 2009, Solvay Pharmaceuticals a déposé une demande d'autorisation de mise sur le marché pour une formulation à faible dose d'ANDROGEL® auprès de la FDA. L'indication souhaitée est le traitement des adultes masculins affectés d'hypogonadisme primaire et secondaire, une maladie chronique que l'on peut soigner grâce au recours continu à une thérapie substitutive de la testostérone. Lorsqu'elle sera approuvée, la formulation à faible dose donnera aux médecins une nouvelle option pour la thérapie substitutive destinée aux patients qui souhaitent un gel intégrant de plus faibles doses de testostérone.

En juin 2009, Perrigo Israel Pharmaceuticals Ltd., a informé Solvay Pharmaceuticals qu'elle avait déposé auprès de la FDA une demande afin d'obtenir l'approbation d'une version générique d'ANDROGEL® 1 % aux Etats-Unis.

La formulation d'ANDROGEL® à faible dose n'est pas concernée par la demande d'autorisation de Perrigo.

La volonté de Solvay Pharmaceuticals visant à développer des traitements pour les hommes qui souffrent d'une carence en testostérone a été confirmée par l'annonce d'un accord avec Lipocine Inc, qui accorde à Solvay Pharmaceuticals le droit exclusif de développer et de commercialiser une formulation orale de testostérone.

GABAPENTIN ER® aux Etats-Unis
Les résultats top-line d'une étude clinique de phase 3 ont démontré que GABAPENTIN ER® réduisait de façon statistiquement significative, par rapport au placebo, la douleur associée à l'algie post-zona.

Une demande d'autorisation de mise sur le marché de GABAPENTIN ER® devait être déposée auprès de la FDA vers la fin du premier trimestre 2010. En novembre 2008, Solvay Pharmaceuticals a signé un accord de licence avec Depomed Inc et obtenu les droits exclusifs pour la commercialisation aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique et à Porto Rico de GABAPENTIN ER® destiné au traitement de la douleur neuropathique.

CREON® aux Etats-Unis
En mai 2009, la FDA a approuvé CREON® pour le traitement de l'insuffisance pancréatique exocrine due à la mucoviscidose ou à d'autres maladies. CREON® est disponible sur le marché américain depuis plus de 20 ans, mais le nouveau CREON® a été le premier produit d'enzymes pancréatiques à recevoir l'approbation de la FDA en vertu des nouvelles réglementations pour cette classe de médicaments.
Lorsqu'elle n'est pas traitée, l'insuffisance pancréatique provoque des troubles de la digestion et de l'absorption des aliments ainsi qu'une malnutrition qui peuvent en fin de compte s'avérer mortels.
Etant le premier produit de la classe des enzymes pancréatiques approuvé dans le cadre de la nouvelle réglementation, CREON® contribue à satisfaire un besoin vital pour les patients qui souffrent d'insuffisance pancréatique.

Franchise des vaccins antigrippaux
En septembre 2009, à la suite d'une inspection satisfaisante de la part des autorités néerlandaises, Solvay Pharmaceuticals a achevé la validation de son unité de production cellulaire pour les vaccins antigrippaux. L'usine est dotée de la technologie la plus récente et permet à l'entreprise de répondre encore mieux à la demande mondiale croissante pour les vaccins antigrippaux. En effet, sa capacité de production s'étend désormais au-delà de celle des usines actuelles, qui utilisent la technologie à base d'œufs de poule.

Tracer la voie vers des so

Solvay est fermement convaincu que son métier, la chimie, contribuera aux réponses que l'humanité trouvera afin d'assurer le développement durable de la planète.

lutions durables

Solutions industrielles.
Parmi d'autres technologies, Solvay développe de nouvelles solutions industrielles basées sur le peroxyde d'hydrogène, qui se décompose en eau et en oxygène, sans résidus toxiques.

Traverser la tempête et garder le cap

Stratégie

Dans le Secteur Chimique, Solvay maintient sa stratégie dans un contexte qui reste exigeant :

- intensifier l'expansion géographique, par des investissements dans des produits phares, dans des régions à forte croissance ;
- croître dans les spécialités, principalement en bicarbonate et en spécialités fluorées et organiques ;
- poursuivre l'innovation technologique ;
- consolider la compétitivité, grâce à l'excellence opérationnelle, des usines de taille mondiale et une gestion performante de l'énergie et du portefeuille de produits.

Le pôle Minéraux

Le carbonate de soude a été très affecté par la crise économique. Les verriers, qui sont ses principaux clients, ont considérablement réduit leurs activités.

En conséquence, après un ajustement à la hausse important des prix du carbonate en début d'année, on a observé une réduction progressive des prix à l'échelle mondiale ainsi qu'une concurrence intense dans toutes les régions du monde. Cette baisse des prix de vente s'est accompagnée également d'une baisse des coûts énergétiques de production.

En dépit de ce contexte trouble et difficile, l'activité **Carbonate de soude** a concentré ses efforts pour maintenir et renforcer son leadership mondial, suivant ses deux axes stratégiques majeurs :

- l'amélioration de la compétitivité de son réseau de production grâce à :
  – un plan d'action fort, destiné à réduire les coûts fixes sur les sites de production ;
  – une optimisation des coûts de l'énergie, notamment grâce au projet de centrale à combustibles secondaires à Bernburg (Allemagne) et à une stratégie de hedging (couverture du risque) ;

- la poursuite de l'expansion géographique :
  – la consolidation et l'intégration en cours du site récemment acquis à Alexandrie, en Egypte, qui sera un point d'entrée sur les marchés du Moyen-Orient et du Maghreb ;
  – l'acquisition d'une participation majoritaire dans un site de production d'une capacité de 500 000 tonnes à Berezniki, en Russie – l'un des marchés les plus prometteurs ;
  – la décision de se retirer de

Chiffres-clés [millions EUR]

	2007	2008	**2009**
Chiffre d'affaires	3 031	3 096	**2 713**
REBIT	345	238	**246**
REBITDA	508	398	**413**
Amortissements	248	85	**189**
Investissements	315	410	**244**
R&D	37	37	**36**
Effectifs*	8 395	8 966	**8 721**

* Equivalents temps plein au 1er janvier de l'année suivante pour 2007 ; au 31 décembre de l'année en cours à partir de 2008.

Répartition du chiffre d'affaires 2009 : 2 713 millions EUR

Par pôle et SBU

Pôle Minéraux **47 %**
- **41 %** Carbonate
- **6 %** Advanced Functional Minerals

Pôle Electrochimie et Fluorés **36 %**
- **24 %** Electrochimie
- **12 %** Fluorés

Pôle Oxygène **16 %**
- **16 %** Peroxyde d'hydrogène

Pôle Organique **1 %**

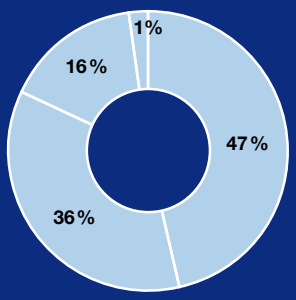

Par destination

Europe **60 %**
- **56 %** Union européenne (27)
- **4 %** Autres pays européens

Les Amériques **30 %**
- **22 %** Amérique du Nord
- **8 %** Mercosur

Asie-Pacifique **6 %**

Reste du monde **4 %**

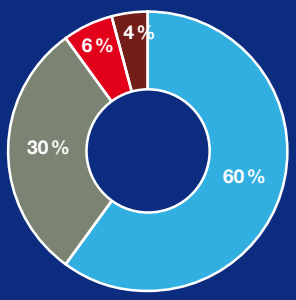

Chiffre d'affaires par marchés-clients 2009

Par marchés-clients

Industrie chimique	19 %
Verrerie	17 %
Détergents, produits d'entretien et hygiène	12 %
Papier	11 %
Alimentation humaine et animale	4 %
Bâtiment et architecture	3 %
Santé humaine	3 %
Eau et environnement	3 %
Electricité et électronique	2 %
Automobile	1 %
Biens de consommation	1 %
Autres industries	22 %

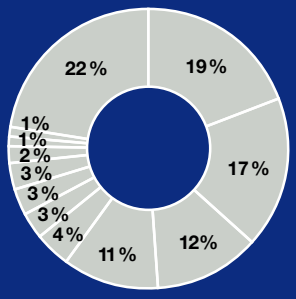

l'ANSAC, le consortium américain d'exportation du carbonate de soude, afin de mettre en place, à partir de 2011, et de manière indépendante, nos propres réseaux pour la commercialisation et l'approvisionnement à l'échelle mondiale.

Les produits dérivés – et plus spécifiquement le bicarbonate de sodium – ont bien résisté à la crise économique. Cela est principalement dû à la présence de ces produits dans des marchés qui sont moins exposés aux cycles économiques tels que l'environnement et la santé (l'alimentation humaine et animale, la pharmacie).

De nouvelles opportunités de croissance pour nos activités bicarbonate de sodium existent, comme :

- le développement de nouvelles applications dans le domaine de l'agriculture – notamment la protection des cultures – ainsi que dans le domaine de la santé ;

- le développement, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, des applications de contrôle des émissions polluantes qui ont connu un franc succès dans un contexte difficile et qui restent prometteuses, étant donné les décisions réglementaires en matière de prévention de la pollution de l'air ;

- la mise à niveau des lignes de production, selon les critères de certification du secteur de la santé (HACCP[1], GMP[2]…).

En outre, des investissements ont été réalisés afin d'accroître la capacité de production :

- en Italie, le site de Rosignano abrite désormais la plus grande unité de production de bicarbonate de sodium du monde, avec une capacité nominale de 250 kt/an ;

- aux Etats-Unis, à Green River, la production de bicarbonate de sodium technique au départ d'effluents solides émanant de la production de carbonate de soude sera effective à partir de 2010. Ce procédé innovant de valorisation de déchets en un produit commercial a été couronné dans le cadre du Solvay Innovation Trophy 2009.

En résumé, grâce aux nouvelles capacités de production dans les régions émergentes, à l'amélioration des performances économiques et environnementales des unités existantes, au déploiement d'un réseau logistique mondial, ainsi que le développement de produits et d'applications dans des domaines liés au développement durable, l'activité Carbonate de soude a bien résisté à la crise et se montre prête à saisir des opportunités futures.

Pour l'activité **Advanced Functional Minerals**, l'année a été marquée par les difficultés rencontrées dans le processus de vente des activités Carbonate de calcium précipité (CCP), annoncé en 2008. La crise, notamment dans les marchés financiers, nous a obligés à suspendre les négociations en début d'année. Dans la deuxième partie de 2009, le processus de vente a été néanmoins repris. Entre-temps, la production de CCP sur le site d'Angera (Italie) a été définitivement arrêtée afin de réduire les surcapacités.

A signaler aussi le démarrage de la production, sur le site de Onsan (Corée du Sud), des pigments bleus pour les applications dans les écrans de nouvelle génération, au plasma et à cristaux liquides. Ces produits innovants sont commercialisés depuis 2009 par une co-entreprise 50/50 entre Solvay et la société coréenne Nepes.

1. Hazard Analysis Critical Control Point - Méthode qui définit, évalue et maîtrise les dangers qui menacent la salubrité et la sécurité des aliments.
2. Good Manufacturing Practice - Bonnes pratiques de fabrication établies par des gouvernements nationaux ou la Commission européenne dans le cadre du développement de démarches qualité ; s'appliquent à la fabrication de médicaments à usage humain ou vétérinaire.

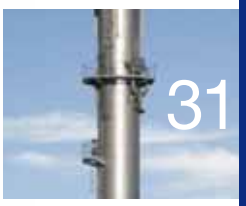

Le pôle Electrochimie et produits fluorés

L'activité **Electrochemistry and Derived Specialties** a souffert de la crise financière et économique mondiale. Pour faire face à ces situations de crise, Solvay a mis en œuvre une politique très réactive par rapport aux évolutions du marché. Le défi quotidien a été de concilier d'une part des impératifs de programmes de réductions des coûts de production, commerciaux et administratifs avec d'autre part la nécessité d'adapter les rythmes de production aux variations brusques des prix et de la demande.

Soude caustique : le marché de la soude caustique en 2009 a été marqué, jusqu'au début du troisième trimestre, par un fort déséquilibre entre l'offre et la demande. La production de soude caustique a augmenté mécaniquement, car elle est un co-produit du chlore fabriqué par électrolyse, dont la demande était en hausse. Dans le même temps, la demande de soude caustique reculait de 15 % à 25 % selon la région et/ou le marché, ce qui a provoqué l'effondrement des prix de vente. Il faut rappeler que ceux-ci avaient atteint des records au premier trimestre de l'année.

Au cours du quatrième trimestre, dans un contexte de marché plus équilibré suite à la diminution de l'offre, les prix se sont stabilisés et sont repartis à la hausse.

En matière de développement durable, le programme de conversion des électrolyses à mercure vers une technologie à membranes reste toujours d'actualité, quand bien même la récession a-t-elle conduit à un nécessaire report des investissements.

En réponse aux coûts croissants de l'énergie, Solvay a décidé de participer à la fondation du consortium industriel Exeltium avec d'autres grands consommateurs d'électricité, dans le but de s'assurer, en France, une fourniture d'énergie électrique compétitive à long terme.

Les **Allyliques** ont été confrontés à des circonstances très difficiles au début de l'année 2009, avec une demande d'épichlorhydrine en forte baisse, en raison de la crise financière et économique affectant ses clients. Une amélioration progressive du marché est intervenue ensuite, dans un contexte économique qui est resté incertain tout au long de 2009.

De nombreuses initiatives de réduction de coûts, déjà entreprises depuis quelques années et renforcées en 2009, ont permis de maintenir la compétitivité des unités de production allyliques du Groupe.

Dans le cadre de la stratégie d'expansion géographique sur les marchés de croissance, le projet EPICEROL® a été concrétisé par la décision de construire une nouvelle usine en Thaïlande. Le projet sera mis en œuvre par Vinythai, une société thaïlandaise du Groupe, pour un démarrage prévu début 2012. Cette nouvelle unité d'une capacité de 100 kt/an permettra de répondre à une demande croissante dans la région Asie-Pacifique. Le procédé EPICEROL® utilisant de la glycérine, un co-produit de la production de biodiesel comme matière première, s'intègre dans la stratégie de développement durable du Groupe. L'impact industriel sur l'environnement est également diminué par ce nouveau procédé : moins de co-produits, moins de consommation d'eau. De plus en plus de clients sont intéressés par des développements de produits "verts", comme EPICEROL®. Le procédé est protégé par 38 demandes de brevet. D'autres projets EPICEROL® dans d'autres régions du monde sont d'ores et déjà à l'étude.

Les activités de **Chimie du fluor** ont fait preuve d'une excellente résilience face à la crise. Grâce au programme de restructuration qui a été entamé dès 2007 et grâce à une

gamme de produits bien diversifiés, la Strategic Business Unit Fluor a été en mesure de compenser l'impact négatif provoqué par la crise. La SBU reste centrée sur le développement de spécialités pour les secteurs des semi-conducteurs, des cellules photovoltaïques et des écrans plats. 2009 a vu le lancement de la production industrielle de F1EC à Onsan, en Corée du Sud. Le F1EC, ou carbonate de monofluoréthylène, est utilisé en tant que solvant pour les électrolytes des batteries rechargeables au lithium-ion.

La gamme de produits NOCOLOK®, utilisés comme agent fluxant standard pour le brasage de l'aluminium, a été étendue à des nouvelles formules destinées à l'utilisation dans la fabrication des réfrigérateurs et des systèmes d'air conditionné plus

respectueux de l'environnement. En même temps, l'activité de production a été rationalisée grâce à la fermeture de l'usine de Catoosa, Oklahoma (Etats-Unis) et à la concentration de la production sur

deux sites seulement, en Allemagne et en Corée du Sud, qui permettent de fournir de façon efficace nos clients dans le monde.

Le développement de nouvelles spécialités fluorées organiques a été mis en œuvre avec succès dans différentes applications, notamment en agriculture.

Notre programme de R&D bien ciblé a généré plusieurs nouvelles molécules qui se trouvent actuellement en phase de test, en collaboration avec des partenaires extérieurs. En outre, l'ETFBO[3], un autre produit fluoro-organique, se développe très bien et affiche un potentiel de croissance important.

Le pôle Oxygène

Après une fin d'année difficile en 2008, la croissance mondiale des marchés traditionnels du **peroxyde d'hydrogène** (H_2O_2) a repris. Au niveau régional, l'évolution négative observée en Europe s'est néanmoins poursuivie, en raison de la relocalisation vers d'autres continents en cours dans l'industrie papetière. Cela a conduit, dans nos métiers également, à des réductions de capacité, avec la mise sous cocon par Solvay de l'une de ses deux unités de production en Allemagne (Bitterfeld, dont la capacité de production s'élevait à 50kt/an).

Les marchés des autres régions sont restés mieux orientés, avec une bonne reprise en Amérique du Nord. En Amérique du Sud, Solvay a soutenu la croissance régionale avec l'achèvement de l'expansion de son unité de production de Curitiba (Brésil) à 160 kt/an et avec l'ouverture d'un terminal logistique au Chili.

En Asie, un accord de co-entreprise a été conclu avec le groupe chinois Huatai pour la production et la commercialisation de H_2O_2. La co-entreprise bâtira une unité de production d'une capacité de

50 kt/an sur le nouveau site de Huatai, à Dongying, dans la province de Shandong.
Le marché de l'H_2O_2 pour la production d'oxyde de propylène est la nouvelle application qui transformera le secteur d'activité, en accroissant la taille des unités de

3. 4-ethoxy-1,1,1-trifluoro-3-buten-2-one : synthon pouvant être combiné pour la préparation de divers produits en chimie organique.

production. Solvay est le leader de ce nouveau marché. La première mega usine à Anvers (Belgique) est opérationnelle et la construction de la deuxième unité en Thaïlande progresse bien.
La contribution des **persels** reste une source fiable de croissance, qui génère des résultats constants. La croissance mondiale du marché du percarbonate de sodium reste positive, ce qui confirme l'attrait de ce produit respectueux de l'environnement, dans la formulation des poudres détergentes.

Il existe au niveau mondial un besoin croissant de désinfection des eaux usées, afin de permettre leur réutilisation dans l'agriculture. L'acide peracétique est un biocide particulièrement efficace dans ce contexte, car son impact sur l'environnement est limité et son utilisation ne nécessite que relativement peu d'investissement en capital. Cette activité se poursuit en Europe, tandis que de nouvelles opportunités ont été identifiées aux Etats-Unis, au Brésil et en Chine. EURECO®, l'agent blanchissant efficace à basse température développé par Solvay, poursuit sa pénétration sur de nouveaux marchés – essentiellement en Asie.

Solvay affiche de grandes ambitions pour le marché en forte croissance des "wet chemicals", des produits chimiques liquides de haute pureté destinés à l'industrie électronique. Ils interviennent notamment pour la fabrication des semi-conducteurs, des écrans plats et des cellules photovoltaïques. Le lancement d'un grade photovoltaïque d'acide fluorhydrique a été une réalisation essentielle en 2009.

Cette année également, un nouveau produit de spécialité destiné aux

batteries lithium-ion a été lancé. Les capacités d'oxydo-réduction de cet additif électrolyte préviennent la surcharge des batteries. Les résultats sont prometteurs ; ce produit vient compléter la gamme existante que Solvay propose sur ce nouveau marché.

Le pôle Organique

Au cours de 2009, la SBU Molecular Solutions a réorganisé son activité Peptisyntha (production de peptides), qui est en perte sévère.

Cette filiale ainsi que Girindus, le producteur d'oligonucléotides dont Solvay détient la majorité, ont été renforcés l'an dernier par l'arrivée de nouveaux dirigeants reconnus dans ces domaines et chargés de relancer l'activité économique. Le développement du pôle de chimie organique s'appuie sur cette stratégie de croissance synergique des peptides et oligonucléotides. La SBU utilisera ses compétences dans la synthèse et la manipulation des "tides" ainsi que son excellente position en tant que fournisseur d'ingrédients pharmaceutiques actifs afin de bâtir des positions fortes et résilientes dans des activités basées sur les biosciences.

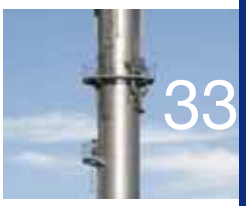

Des performances au se

Solvay Plastics a profité de la crise pour accroître encore sa robustesse, tout en maintenant l'accent sur le développement durable et l'expansion géographique.

rvice du monde

LED.
Des polymères Solvay à haute réflectivité permettent le développement d'une nouvelle génération de diodes électroluminescentes (LED) ultraminces.

Emerger plus fort des turbulences

Solvay Plastics a profité de la crise pour encore accroître sa robustesse, tout en maintenant fortement l'accent sur le développement de nouveaux produits durables et sur l'expansion géographique.

1

Le pôle Spécialités

Polymères spéciaux
La crise économique a fortement impacté les volumes des ventes des polymères spéciaux sur les marchés de l'automobile, de l'électricité & électronique, des équipements pour l'industrie chimique et de la construction, les autres marchés montrant une meilleure résistance, avec une baisse des volumes plus limitée.

Sur le plan géographique, les effets de la crise sur les ventes se sont fait ressentir en Europe et aux Etats-Unis (-31 %). En revanche, l'Asie, qui est une des cibles privilégiée de la stratégie d'expansion géographique du Groupe, a affiché une forte croissance (+27 %) en 2009.

Les prix se sont maintenus malgré le contexte difficile ; cette résistance à la cyclicité est une des caractéristiques des produits de spécialité, qui intègrent une forte valeur ajoutée.

La stratégie de la SBU Polymères spéciaux se fonde sur trois piliers :

1. La création et la capture de la croissance dans les polymères à hautes performances
La SBU poursuit le développement des ultra-polymères, notamment KETASPIRE® (PEEK), AVASPIRE® (PEEK modifié) et PRIMOSPIRE® (SRP). Ces plastiques présentent une combinaison de propriétés mécaniques et de résistance à la température parmi les plus élevées, ce qui donne accès à de nombreuses applications en remplacement de matériaux traditionnels. Le développement des biomatériaux SOLVIVA™ pour la réalisation d'implants médicaux se déploie, plus de 50 projets avec des clients étant actuellement à l'étude. L'évolution des ventes est conforme aux attentes.

Par ailleurs, la pénétration sur le marché des grades TECNOFLON® réticulables par peroxide s'est poursuivie, grâce aux performances supérieures de ces produits face aux fluoroélastomères classiques. Enfin, SOLEF® a confirmé son leadership sur le marché de l'équipement pour l'extraction du gaz et du pétrole, où les polymères sont soumis à des conditions d'utilisation extrêmes.

2. L'innovation
La R&D joue un rôle essentiel pour la SBU Polymères spéciaux. Elle permet d'élargir la gamme de produits, de diminuer les coûts de production et d'augmenter la sécurité de nos usines.

1. Module SCR DINOX® pour une réduction significative des émissions de NOx.

Chiffres-clés [millions EUR]

	2007	2008	**2009**
Chiffre d'affaires	3 950	3 695	**2 982**
REBIT	441	264	**73**
REBITDA	636	458	**285**
Amortissements	195	201	**212**
Investissements	334	393	**254**
R&D	87	79	**78**
Personnel (unités)*	8 977	8 816	**8 402**

* Equivalents temps plein au 1er janvier de l'année suivante pour 2007 ; au 31 décembre de l'année en cours à partir de 2008

Répartition du chiffre d'affaires 2009 : 2 982 millions EUR

Par pôle et SBU

Spécialités **42 %**
- **27 %** Polymères spéciaux
- **15 %** Inergy Automotive Systems

Vinylique **58 %**
- **46 %** Produits vinyliques
- **12 %** Pipelife (tubes et raccords)

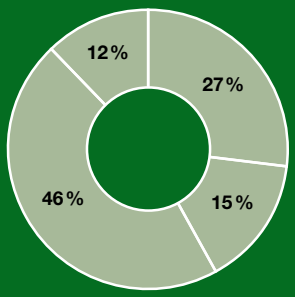

Par destination

Europe **60 %**
- **56 %** Union européenne (27)
- **4 %** Autres pays européens

Les Amériques **25 %**
- **12 %** Amérique du Nord
- **13 %** Mercosur

Asie-Pacifique **13 %**

Reste du monde **2 %**

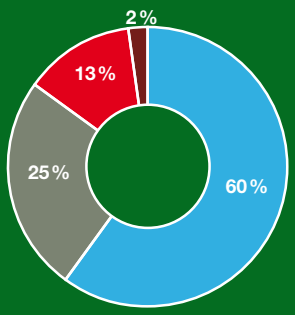

Chiffre d'affaires par marchés-clients 2009 :

Par marchés-clients

Bâtiment et architecture	34 %
Automobile	20 %
Electricité et électronique	10 %
Eau et environnement	10 %
Emballage	8 %
Biens de consommation	5 %
Industrie chimique	3 %
Santé humaine	3 %
Autres industries	7 %

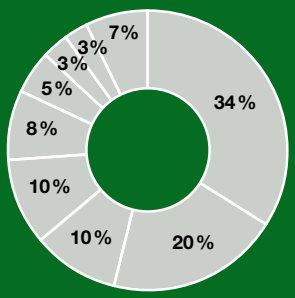

Plusieurs nouveaux produits ont été lancés en 2009 :

- le nouveau TECNOFLON® SEF (FKM) utilisé essentiellement pour la production de tuyaux flexibles et de joints d'étanchéité. Ce nouveau grade combine les avantages d'un coût de compoundage réduit avec une empreinte environnementale limitée et une plus grande durée de vie ;
- la nouvelle gamme de polymères électro-actifs SOLVENE™, qui intervient dans la mise au point de circuits électroniques imprimables ;
- la nouvelle gamme de FOMBLIN® (PFPE), pour la lubrification à haute performance des disques durs.

Au total, plus de 1 000 projets innovants sont en cours actuellement. Plus de 25 brevets ont été déposés en 2009.

La recherche a également permis la mise au point d'un processus de production d'ALGOFLON® sans utilisation d'acide perfluorooctanoïque (APFO ou PFOA en anglais : tensioactif fluoré persistant dans l'environnement et bio-accumulatif). Outre une réduction des émissions déjà réalisée d'environ 95 %, ce nouveau processus permettra à Solvay de se passer totalement de PFOA dans sa production d'ici à 2012.

L'innovation des Polymères spéciaux a été couronnée par deux Trophées de l'innovation Solvay 2009 :

- le Trophée du "Nouveau Business" pour SOLEF® (PVDF) 5130 qui augmente significativement la densité d'énergie et la durée de vie des batteries lithium-ion ;
- le Trophée "Orientation clients" pour le chariot recyclable le plus léger au monde pour le service à bord des avions, qui représente potentiellement une économie de 310 000 tonnes de CO_2 par an.

3. La mondialisation et les extensions sélectives de capacité

Des extensions de capacité ont eu lieu, notamment pour la production de DIOFAN® (PVDC) et de SOLEF® (PVDF) en France, ainsi que de SOLVERA® (PFPE) et du FLUOROLINK® (PFPE) en Italie.

Les efforts d'abaissement du seuil de rentabilité ont été accrus.
Une optimisation des portefeuilles de produits a permis une meilleure gestion de la complexité typique d'un business de spécialités et une meilleure concentration sur les besoins des clients clés de l'activité.

Cette analyse a en outre permis une forte réduction du besoin en fond de roulement. Cette approche s'est accompagnée d'une réduction significative des effectifs de la SBU.

Inergy Automotive Systems

L'industrie automobile a été un des secteurs les plus touchés par la crise économique et financière. De plus, la volonté des constructeurs de préserver leur situation financière s'est traduite chez eux par un déstockage massif et, partant, par une contraction brutale des volumes de ventes d'Inergy Automotive Systems : -29 % au cours des 9 premiers mois de 2009, avec une reprise en fin d'année de +20 % au 4ème trimestre, suite au restockage dans la chaîne automobile et à l'effet des programmes de relance de nombreux gouvernements.

2. L'augmentation de la capacité de production de nos lignes de latex de PVDC finalisée en 2009 permet de répondre à la demande croissante de blisters pharmaceutiques.
3. Les fluides fluorés et lubrifiants répondent aux exigences de l'industrie solaire.
4. Système automatisé de chargement d'un camion de SOLVIN® PVC permettant plus d'efficacité.
5. Câbles réseaux LAN utilisant du HYFLON® MFA pour ses hautes qualités diélectriques.

Face à cette baisse des volumes d'une ampleur sans précédent (-19 % sur l'année), Inergy s'est montrée très proactive dans l'ajustement de ses coûts. Au cours des 24 derniers mois, les effectifs se sont réduits de 760 personnes, soit 16 % du total, avec la fermeture d'une usine au Canada (été 2008) et d'une autre en France (août 2009).

Cette réactivité a permis à Inergy de maintenir en 2009 ses résultats opérationnels au même niveau qu'en 2008.

Parallèlement, Inergy réalise la croissance là où elle se trouve, avec l'ouverture d'une nouvelle usine à Stavrovo (région de Vladimir) en Russie, tandis que deux autres sont en construction : une dans la région de Beijing en Chine et une autre à Ranipet Vellore (Chennai) en Inde.

La technologie du Twin-Sheet Blow-Molding (TSBM), primée par quatre Innovation Awards de la Society of Plastics Engineers et de la Society of the Plastics Industry aux Etats-Unis, se développe bien avec des applications industrielles pour deux clients.

La dénoxification des moteurs diesel par réduction catalytique sélective (SCR) au moyen d'urée se développe également bien avec, dans un premier temps, une application sur les moteurs 3.0 l V6 TDI d'un constructeur allemand. Cette technologie a été primée par un Trophée de l'innovation en 2009 dans la catégorie Développement Durable.

Le pôle Vinylique

Vinyls
La demande mondiale de PVC s'est considérablement réduite en 2009 en raison de la récession. Après une croissance de 6 % par an en moyenne observée entre 2003 et 2007, la demande a diminué en 2009 de 4,1 millions de tonnes par rapport au pic de 34,5 millions de tonnes de PVC atteint en 2007, soit une décroissance cumulée de -11,9 % au cours des deux dernières années.

4

L'année 2009 se caractérise par une évolution très contrastée selon les régions : demande en très forte baisse en Europe de l'Ouest (-24,9 %), Europe de l'Est (-11,5 %) et en Amérique du Nord (-28,7 %), avec 2007 comme année de référence. En revanche, l'impact de la crise a été plus limité dans les autres régions du monde : +0,4 % en Chine, -5 % environ en Amérique du Sud et -8 % environ en Asie hors Chine.

Dans ce contexte de crise majeure, les résultats de la chaine vinylique se sont détériorés significativement, surtout par rapport aux années record de 2004 à 2007. La mise en place du plan "Vinyls Impulse" pour la réduction des coûts et du fond de roulement, ainsi que le report des investissements non vitaux dans l'ensemble des régions où nous opérons ont toutefois permis de limiter la baisse des résultats.

L'Europe a subi le plus l'effet de la crise en raison de la force de l'euro et des coûts très élevés de l'éthylène et l'électricité qui ont favorisé les importations de PVC depuis les Etats-Unis tout en limitant nos capacités d'exportation.
Dans cet environnement très difficile, SolVin (co-entreprise détenue à 75 % par Solvay, et à 25 % par BASF) a résisté grâce à d'importantes

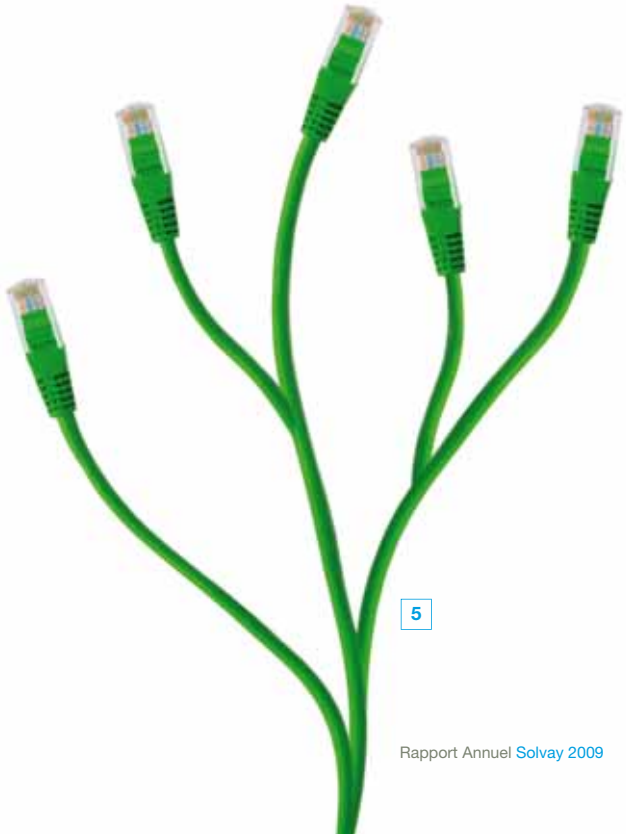

5

6

réductions de coûts et de meilleurs taux d'utilisation de capacité que celles du marché européen. SolVin dispose par ailleurs d'une position compétitive meilleure que ses pairs en Europe, du fait de ses unités plus grandes en moyenne et des efforts réalisés depuis 10 ans pour renforcer sa compétitivité.

En Russie, le projet de la nouvelle unité de production de RusVinyl (co-entreprise de SolVin et Sibur) suit son cours. Le démarrage est désormais programmé pour la mi-2013.

Au **Mercosur**, alors que la demande globale affichait une légère baisse, Solvay Indupa est quand même parvenu à accroître ses volumes de ventes. Les résultats de la société se sont néanmoins déteriorés. Les causes en sont la pression des importations américaines, la force du real par rapport à l'USD, le prix de l'éthylène sensiblement plus élevé qu'en Amérique du Nord et des surcoûts liés au démarrage de nouvelles unités de production au Brésil.

La situation devrait se normaliser au niveau de la production dès 2010. Solvay Indupa bénéficiera alors pleinement de la première phase d'extension de ses capacités au Brésil. Une deuxième phase d'extension permettra d'atteindre une capacité intégrée de PVC de 360 kt/an. Elle se caractérisera par la production d'éthylène à partir d'éthanol issu de la canne à sucre : un premier pas vers la production de "bio-PVC" basé à la fois sur des matières premières et de l'énergie (principalement hydro-électrique) renouvelables. Ce projet a remporté le prix spécial du jury dans le cadres des Trophées de l'innovation 2009 de Solvay. Conjugué à la technologie de recyclage VINYLOOP®, il pourrait déboucher à terme sur l'offre commerciale d'un véritable PVC "vert".

Solalban, une co-entreprise de production énergétique entre Solvay Indupa et Albanesi, a démarré sa première tranche de 120 MW en juin 2009. Cette première unité du cycle combiné permet de fiabiliser la fourniture en électricité de notre site de Bahia Blanca.

L'Asie-Pacifique reste un marché volatil – mais à potentiel – pour la chaîne vinylique. Après une baisse importante de la demande en Asie au 4ème trimestre 2008, la demande s'est néanmoins progressivement redressée pour retrouver des niveaux d'avant la crise en fin de 2009.

Cet environnement a eu un impact sur les activités de Vinythai (société

7

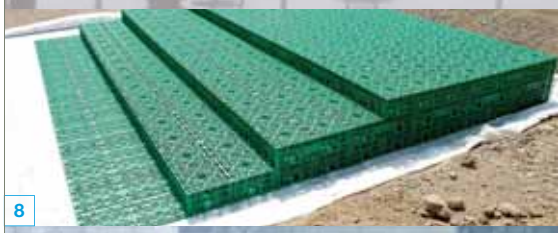

8

9

10

6. Smartline, un système d'évacuation des eaux usées dans les bâtiments nécessitant moins de raccords.
7. Les polymères spéciaux et produits vinyliques répondent aux exigences de performance de l'industrie aéronautique avec des applications dans les moteurs et l'aménagement fonctionnel des cabines.
8. STORMBOX®, un système qui permet de gérer les inondations en milieu urbain.
9. Nouvelles perspectives pour les architectes grâce à FibroVin qui combine résistance aux chocs et esthétique.

cotée à Bangkok en Thaïlande, dans laquelle Solvay détient une part majoritaire), dont les résultats restent néanmoins très satisfaisants.

Les extensions de capacité réalisées avec succès en 2007 et 2008 ont permis à Vinythai de renforcer encore son excellente compétitivité, la fiabilité de ses installations et sa grande réactivité face à la grande volatilité du marché.

Le Conseil d'Administration de Vinythai a autorisé un nouvel investissement de production d'épichlorhydrine à partir de glycérine naturelle. Ce projet s'accompagnera d'une capacité supplémentaire de chlore-alkali de 80 kt de dichlore/an renforçant ainsi le leadership de Vinythai dans la région (voir Secteur Chimique, p.31).

Enfin, Solvay a lancé en décembre 2009 une offre publique d'achat sur les actions de Vinythai. La participation de Solvay avait précédemment franchi le seuil de 50 % des actions de sa filiale thaïlandaise. L'offre permettra à Solvay de soutenir le développement des activités de Vinythai.

Pipelife (co-entreprise 50/50 avec Wienerberger dans les tubes et raccords)
Les performances et les volumes de vente de Pipelife ont été influencés négativement par la crise dans le secteur de la construction. Les pays d'Europe de l'Est – à l'exception de la Pologne – ainsi que l'Irlande et l'Espagne sont les plus sévèrement touchés.

La stratégie de Pipelife s'articule autour de trois axes :

- l'excellence opérationnelle : Pipelife a lancé en novembre 2008 le programme "Pipefit" de réduction des coûts et d'optimisation du cash dans tous les pays. Il a conduit à une réduction du nombre d'équivalents temps-plein de plus de 8 % et du besoin en fond de roulement de 33 % ;

- le déploiement géographique en Europe centrale et de l'Est : les travaux de construction d'une nouvelle unité de production en Bulgarie se sont poursuivis et l'usine devrait démarrer en 2010 ;

- l'innovation : les objectifs de la R&D de Pipelife ont été concentrés sur la compétitivité. D'autre part, le déploiement des innovations lancées les années précédentes s'est poursuivi, tant au niveau géographique que via des extensions de la gamme de produits. Une nouvelle ligne de production de SOLUFORCE® sera construite aux Etats-Unis.

SOLUFORCE® est une gamme de tubes de PE renforcé par un tissage de polyester, conçue pour répondre aux besoins spécifiques du marché de l'extraction pétrolière aux Etats-Unis. De même, la gamme Smartline, (système d'évacuation des eaux usées dans les bâtiments nécessitant moins de raccords) a été élargie.

11

10. Augmentation de l'étanchéité sur n'importe quelle surface : papier, cuir, pierre… grâce à SOLVERA® PFPE et FLUOROLINK® PFPE.
11. Pistolet AdDent, Inc, stérilisable, à haute résistance chimique et mécanique grâce au RADEL® PPSU.

Créer de nouvelles oppo

Le New Business Development, une démarche ouverte et structurée, place Solvay en position de participer à des marchés du futur susceptibles d'apporter une contribution significative à la croissance durable et rentable du Groupe.

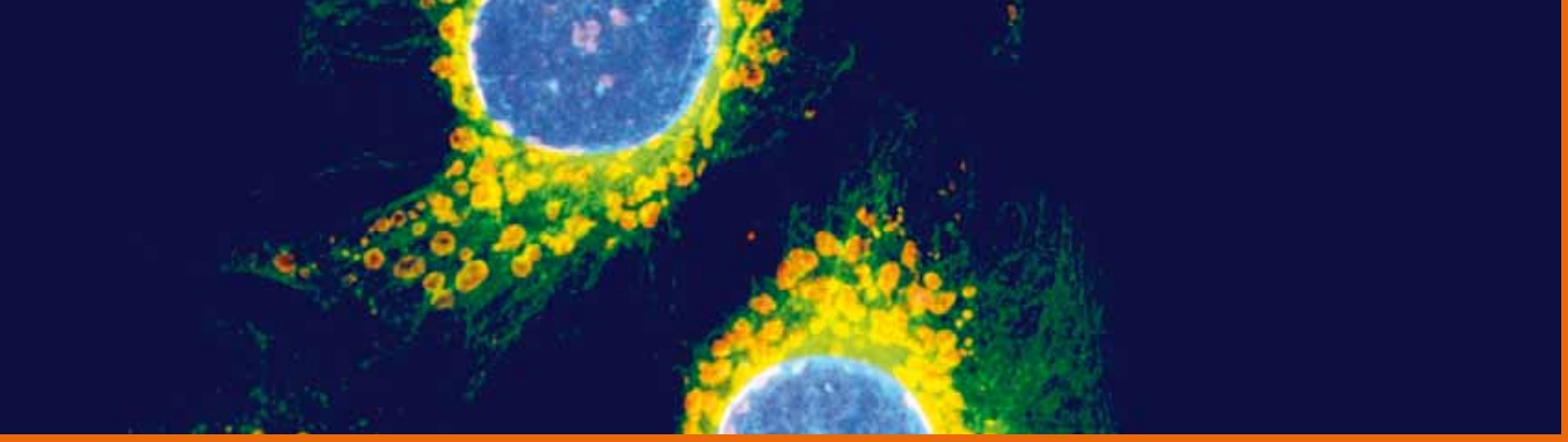

rtunités

Electronique organique. Solvay a crée un nouveau laboratoire à Bruxelles (Belgique) consacré à l'électronique organique, dont les recherches ont généré les premiers résultats concrets en 2009.

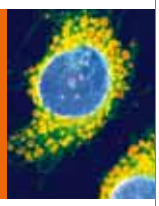

Demain n'attend pas. Malgré la récession, Solvay travaille activement, dans le cadre d'une démarche d'innovation ouverte et collaborative, au développement de ses prochains gisements de croissance.

Cette démarche inclut notamment la constitution de partenariats et de consortiums avec des start-ups ou des organismes de recherche. Solvay procède à des opérations d'investissement par le truchement de fonds de capital-risque (Conduit Ventures, Pangaea, Capricorn Cleantech Fund) et à des investissements directs dans des entreprises à fort potentiel de croissance (Plextronics, ACAL Energy, Amminex, entre autres).
Ceci s'est concrétisé en 2009 entre autres par le renforcement des équipes New Business Development (NBD) et par une implication accrue dans les sociétés SolviCore pour les piles à combustible et Plextronics pour l'électronique imprimée.

L'activité NBD est organisée en plates-formes stratégiques qui regroupent des programmes liés à un même thème.
Ces thèmes ont été sélectionnés parce qu'ils sont en phase avec les grands enjeux auxquels le monde fera face demain et auxquels la chimie contribue à apporter des solutions :
- changement climatique ;
- limitation des ressources ;
- nouveaux consommateurs (surtout en Asie) ;
- déplacement des centres d'activité économique.

Ces enjeux correspondent à autant d'opportunités de croissance pour le futur car ils laissent entrevoir l'émergence de nouveaux marchés considérables.

Un premier Centre de Compétence, Future Businesses, a pour mission d'innover pour développer de nouveaux assemblages de matériaux fonctionnels dans les applications de demain. Il gère deux plates-formes : les **Energies renouvelables** et l'**Electronique organique imprimable**.
Le second Centre de Compétence, Advanced Technologies, est chargé de la détection et de l'acquisition de nouvelles connaissances technologiques qui présentent un intérêt potentiel pour Solvay. Deux plates-formes sont actuellement actives, les **Nanotechnologies** et la **Chimie du renouvelable**.

La plate-forme Energies renouvelables

Dans ce domaine où la contribution des nouveaux matériaux s'avère cruciale, Solvay a poursuivi son action en 2009, avec pour objectif de rendre opérationnelles et accessibles les "technologies propres" de demain.

Piles à combustible :
- Avec son partenaire Umicore, Solvay continue à investir dans la co-entreprise SolviCore, qui produit des assemblages membranes-électrodes (AME) et est aujourd'hui leader européen dans son domaine. SolviCore multiplie les projets avec de grands groupes automobiles. Ces initiatives s'étendent désormais au transport maritime et aérien, pour des unités auxiliaires de production énergétique.
- A Lillo (Belgique), un projet de démonstration d'opération d'une pile à combustible stationnaire industrielle dotée d'une puissance électrique de 1 MW – faisant d'elle une des plus grandes au monde – est en préparation dans le cadre d'un programme transfrontalier européen (INTERREG) Flandres-Pays-Bas méridionaux, qui ambitionne de créer un pôle de compétence hydrogène et piles à combustible.

Photovoltaïque :
- Solvay participe au développement de matériaux actifs et passifs pour les modules photovoltaïques organiques, en collaboration avec la start-up Plextronics (Etats-Unis) et l'IMEC, un organisme de recherche belge lié à la KU Leuven.

La plate-forme Electronique organique imprimable

Ces technologies visent à mettre au point des "encres" qui permettraient la production en masse, peu coûteuse et peu énergivore, d'écrans plats,

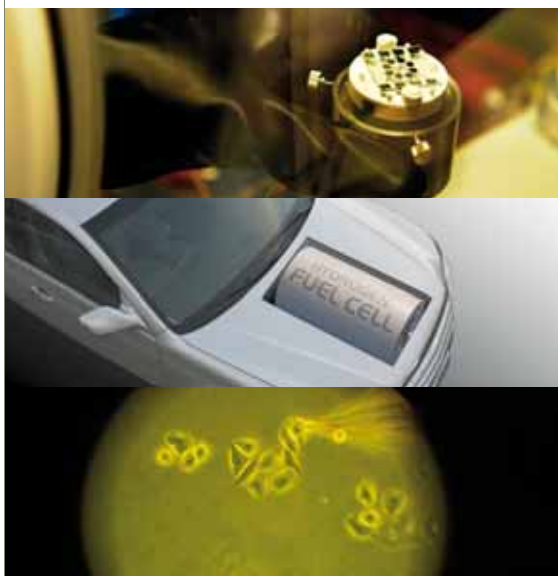

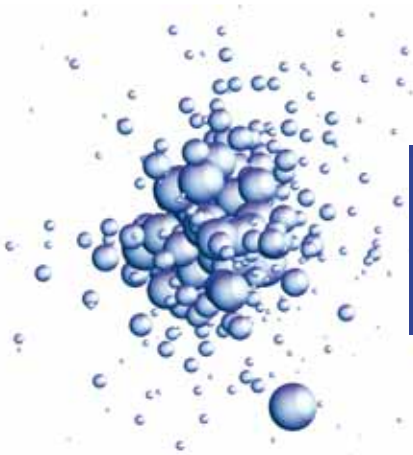

d'éclairage, de circuits imprimés et de systèmes d'identification par radiofréquences RFID, entre autres.

Au cours de l'année 2009, des avancées majeures ont été concrétisées dans les trois approches complémentaires qui constituent l'essentiel du programme :

- l'équipe de recherche de Neder-over-Heembeek (Belgique) a été renforcée et se consacre à des programmes propres, ainsi qu'à des programmes en partenariat. Ses travaux ont notamment porté, l'an dernier, sur une nouvelle structure de diode électroluminescente organique (OLED) à très longue durée de vie : Plus de 100 000 heures contre 1000 heures pour une ampoule à incandescence.

Plusieurs demandes de brevet ont été enregistrées ou sont à l'étude ;

- l'accélération des programmes de recherche externalisée, notamment avec le Solvay Global Discovery Program (un consortium international de recherche qui intègre des Universités prestigieuses telles Georgia Tech, Princeton University, University of Washington, Imperial College London, Chinese Academy of Sciences) dans le domaine des semi-conducteurs organiques, et le renforcement des liens de Solvay avec le Holst Center (Pays-Bas), par la participation à un deuxième programme dans le domaine de l'éclairage OLED ;
- enfin, le Groupe a renforcé sa participation et est devenu le principal actionnaire minoritaire de la start-up américaine Plextronics, qui se positionne comme l'une des références mondiales en matière de matériaux organiques pour l'électronique imprimable.

La plate-forme Nanotechnologies

Les équipes de Solvay gèrent dans ce domaine plus de 20 projets en lien direct avec les activités du Groupe. Ces initiatives portent par exemple sur :

- l'amélioration des propriétés de ses polymères de spécialités (polymères aromatiques et polymères fluorés) ;
- la mise au point de méthodes et l'étude de substances permettant de mieux disperser et faire adhérer des nanoparticules aux polymères élaborés à très haute température ;
- des technologies permettant d'obtenir des surfaces nanostructurées et/ou fonctionnalisées, destinées à créer des matériaux super-hydrophobes ou hydrophiles ;
- le développement d'un nouveau pigment bleu pour les écrans LCD.

Le Groupe assure aussi un suivi attentif des aspects toxicologiques de ces projets, des réglementations et du débat public relatif aux nanotechnologies. Solvay participe ainsi activement à la rédaction de recommandations dans ce domaine, en lien avec les associations professionnelles telles que l'UIC en France.

La plate-forme Chimie du renouvelable

Solvay procède à une cartographie systématique des matières renouvelables susceptibles d'être mises en œuvre par l'industrie chimique : la canne à sucre, la lignocellulose et les huiles, notamment.
Nos équipes NBD accompagnent plusieurs projets de nos unités opérationnelles.

En parallèle, Solvay contribue au programme BIOHUB® en France, qui a pour objet de développer de nouvelles filières de production de produits chimiques à partir de matières premières agricoles renouvelables comme les céréales. Dans le cadre du programme de recherche européen Eureka, Solvay participe, avec la start-up française SeaDev, à un projet visant la production de bioplastiques par des microorganismes issus d'environnements marins hypersalés. Le Groupe contribue en outre à la structuration de filières industrielles dans la chimie du renouvelable, telles que l'ACDV (Association Chimie du Végétal) en France ou la plateforme d'innovation FISCH (Flanders strategic Initiative for Sustainable Chemistry) en Belgique.

Apprendre pour se dével

La grande enquête mondiale Solvay People Survey 2009 a massivement démontré l'engagement des collaborateurs de Solvay en faveur de leur Groupe, qui poursuit le déploiement de sa stratégie visant à développer les personnes.

opper

S'engager pour le changement

Solvay People Survey

Le **Solvay People Survey** a connu un succès sans précédent : 22 624 collaborateurs du Groupe ont répondu à cette enquête dans le monde entier. Avec un taux de réponse de 86 %, Solvay se place fermement dans le quartile supérieur des entreprises qui effectuent ce type de sondage.

Mais surtout, les résultats indiquent qu'une majorité impressionnante de collaborateurs fait preuve d'un niveau élevé d'"engagement" vis-à-vis de l'entreprise. Ce terme décrit la mesure dans laquelle les salariés sont disposés à apporter leurs connaissances, leurs talents et leurs efforts afin de contribuer à la performance de l'entreprise. Par rapport à la dernière enquête, une amélioration de 3 % a encore été observée sur ce point, avec 77 % de réponses positives.

L'enquête SPS 2009 a également permis d'expliciter les préoccupations des collaborateurs du Groupe, notamment au sujet de la formation. Une série d'actions concrètes a d'ores et déjà été identifiée, tant à l'échelle du Groupe qu'au niveau des équipes ; elles seront déployées dans le courant de 2010. L'ensemble du processus a été synchronisé de manière à pouvoir intégrer la mise en œuvre effective de ces mesures dans les objectifs que se sont fixés les cadres du Groupe pour cette année.

SCU
SOLVAY CORPORATE UNIVERSITY
Our people, our future

La **Solvay Corporate University** (SCU) a démarré en 2009. L'objectif de cette université "virtuelle", qui a ouvert ses portes en décembre 2008, était de s'assurer que les compétences acquises par les

HUMAN RESOURCES SOLVAY

collaborateurs du Groupe soient parfaitement en phase avec la stratégie, les Valeurs et les objectifs de Solvay. A ce jour, quelque 4 000 personnes ont déjà bénéficié des formations qu'elle dispense. La SCU a ainsi développé un programme en collaboration avec la London Business School, intitulé "Leading through Uncertainty". Cette formation est destinée à façonner et raffermir les comportements face aux mutations actuelles, lorsque l'on y est confronté dans le cadre d'une entreprise mondiale telle que Solvay. Parmi les autres initiatives majeures de la Solvay Corporate University figurent les Management Development Series – un programme complet de formation destiné aux nouveaux managers du Groupe, qui est actuellement dispensé en Europe et en Amérique du Nord, avant d'être étendu aux autres régions du monde. En 2010, Solvay prévoit plus spécifiquement d'étendre les activités de la Solvay Corporate University en Asie et de développer des formations destinées aux non-cadres.

Le projet pluriannuel **Renaissance**, qui se concrétise par une refonte de l'ensemble de la fonction RH, sera achevé en 2010. Il visait notamment à :

- reconfigurer tous les processus de

gestion de ressources humaines dans le cadre d'un fonctionnement mondial unifié ;
- doter le Groupe d'un système informatique commun pour les RH à l'échelle mondiale ;
- mettre en place une nouvelle organisation des RH qui reflète cette structure mondialisée.

2010 verra également le déploiement du projet Renaissance en Asie, confirmant ainsi l'importance que le Groupe attache à cette région – où il entend se donner les outils nécessaires afin d'attirer à lui les talents qui y animeront son expansion.

Le Groupe s'assure qu'il présente à ses collaborateurs une rémunération concurrentielle et attrayante dans toutes les régions et les fonctions. La politique de rémunération appliquée chez Solvay – notamment la structure, les incentives et les principes de revalorisation – fait actuellement l'objet d'une révision. Elle sera mise en œuvre progressivement à partir de 2010.

Mieux partager notre mo

Solvay déploie et accélère sa politique de développement durable : le Groupe aspire à s'ouvrir davantage sur un monde en changement rapide et à offrir des solutions pour faire face aux défis que nous devons relever ensemble.

nde

Nous agissons sur deux fronts :
par la réduction de notre propre empreinte environnementale et parce que nos produits permettent de réduire celle de leurs utilisateurs.

2009, l'année du déploiement

Accélération du changement

La stratégie de Solvay est celle d'une ouverture à un monde en changement sans cesse plus rapide. 2009 a été l'année de la mise en oeuvre des décisions adoptées dans la foulée de la revue stratégique de 2008 et de la publication du rapport de développement durable 2008-2012. Solvay vise à se transformer en profondeur pour apporter plus de valeur à ses clients, tout en réduisant son impact énergétique et environnemental ainsi que le leur. L'urgence des défis climatiques, l'accroissement de la population mondiale, la nécessité d'économiser les ressources naturelles imposent cette accélération.

Ce déploiement ouvert sur le monde extérieur, visant de nouveaux processus et le développement de produits tournés vers les besoins nouveaux, impose des modalités de travail adaptées aux tendances fortes à l'œuvre en matière de développement durable, y compris une gouvernance plus structurée.

Dans le même temps, Solvay a réaffirmé sa volonté de promouvoir une sécurité absolue sur le lieu de travail, avec un objectif ambitieux : zéro accident.

Ouverture aux nouveaux marchés

La chimie au sens large s'intègre dans des réseaux de création de valeur multidimensionnels.

L'ambition pour Solvay est de gérer d'ici à 2020 un portefeuille équilibré d'activités offrant un meilleur indice de durabilité tout au long du cycle de vie des produits. L'ambition est de mieux intégrer l'offre en matière de chimie et de plastiques dans des chaînes de valeur globales. En tant qu'industriel dans ces domaines, Solvay entend se positionner comme partenaire de solutions nouvelles, mises le plus rapidement possible à la disposition des populations. L'urgence des défis oblige à accélérer notre démarche, à tous les niveaux : recherche – industrialisation – commercialisation.

En matière de durabilité des produits, les développements qui ont particulièrement marqué 2009 sont relatifs :

- aux biomatériaux polymériques SOLVIVA™ pour usage médical;
- au système de traitement des oxydes d'azote (NOx) des moteurs diesel par réduction catalytique sélective ;
- à la production d'épichlorhydrine à partir de glycérine naturelle en remplacement de ressources fossiles ;
- à la nouvelle ligne de production de SOLUFORCE® - une gamme de tubes en polyéthylène renforcé par un tissage de polyester ;
- au développement de nouvelles applications des biocides sans rémanence dans l'environnement -bicarbonate de sodium, acide peracétique – dans les marchés de l'environnement et de l'agriculture ;
- au monofluoréthylène, pour une utilisation comme solvant des électrolytes dans les batteries lithium-ion ;
- au percarbonate de sodium, plus respectueux de l'environnement, dans la formulation des poudres détergentes.

Ouverture au dialogue sur les questions de développement durable

En 2009, le Groupe a multiplié les occasions d'enrichir dialogue et échanges sur les enjeux de durabilité, avec ses clients et ses marchés, mais aussi avec l'ensemble de ses interlocuteurs : personnel, investisseurs, fournisseurs, ONG, et de mieux prendre en compte les attentes sociétales telles que reflétées par les organismes de notation spécialisés.

Dans ce but, le Groupe est aussi actif dans des forums liés aux enjeux de durabilité, notamment à l'initiative de la Commission européenne, ainsi que dans des fédérations industrielles représentatives, des réseaux d'entreprises et des écoles de commerces soucieuses d'intégrer

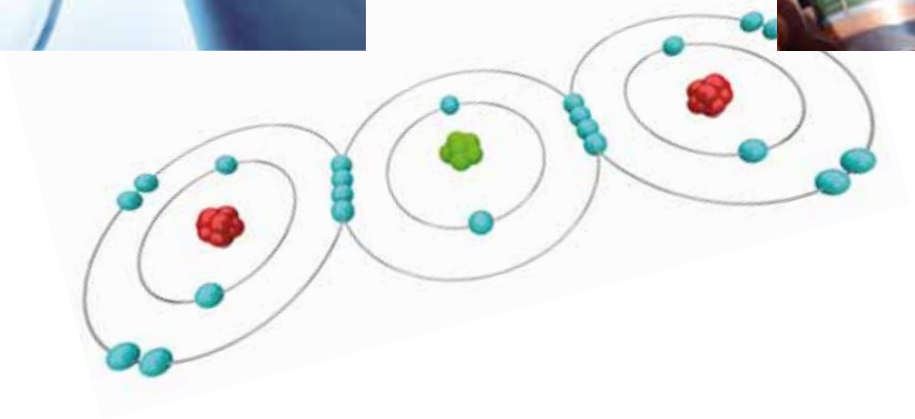

la RSE dans leur gestion et leurs activités (CSR Europe, EABIS...). Les initiatives de dialogue avec des partenaires extérieurs se multiplient aussi au niveau des pays, notamment en France et en Espagne.

Le personnel, citoyen et acteur

L'implication de l'ensemble du personnel à la stratégie de développement durable est indispensable. Le but est que chacun trouve dans ce domaine son rôle au sein de l'entreprise, comme citoyen et comme acteur des décisions prises. Les forums internes associant des collaborateurs de tous niveaux de responsabilité se déploient progressivement dans les pays européens dans la foulée de rencontres pilotes organisées en France. Ces forums sont l'un des moyens d'un dialogue et d'une prise de conscience renforcés. Ils seront étendus à l'ensemble du Groupe.

Par ailleurs, les modules consacrés aux enjeux de durabilité dans les séminaires internes de formation – séminaires "Induction", "International Management Seminar" – ont été renforcés et une charte de développement durable a été définie conjointement avec le Comité d'entreprise européen fin 2008.

Accélération et cohérence

Le déploiement stratégique de la politique du Groupe en matière de développement durable et de responsabilité sociétale a, depuis le 1er juillet 2009, un Directeur Groupe qui en est l'animateur. Rapportant au Président du Comité exécutif, il veille à la cohérence des actions, à la convergence des résultats, et à l'atteinte des objectifs, pour que l'entreprise réponde mieux et plus vite à l'évolution des attentes sociétales. Il veille aussi au développement d'outils d'analyse de durabilité, au choix et au suivi des indicateurs appropriés et assure la coordination des groupes de travail en place.

Un futur : les réseaux d'éclaireurs de la durabilité

Le Comité de pilotage qui a accompagné la définition de la stratégie de développement durable s'est transformé en 2009 en un réseau plus étendu d'"éclaireurs". Répartis dans les différentes régions du monde, les participants, volontaires, à titre individuel, chercheront à anticiper via des communautés ouvertes sur l'extérieur les enjeux futurs liés par exemple à la société à l'horizon de 2050, l'économie de fonctionnalité, l'écologie industrielle, les ressources en eau, en énergie, l'alimentation...

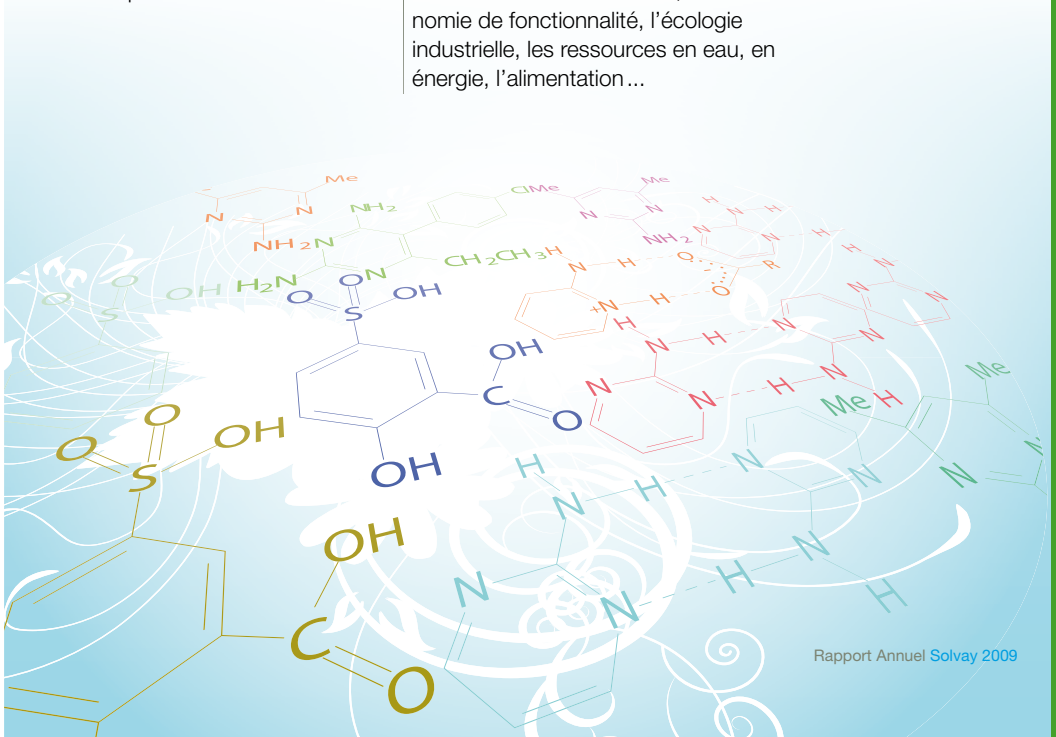

Progrès et indicateurs

Des actions multiples et convergentes

Le rapport développement durable 2008-2012 de Solvay présentait un ensemble cohérent d'objectifs de durabilité à échéance de 2012-2020. Les plans d'actions, les indicateurs et les instruments de mesure associés ont été identifiés. Pour la première fois dans le rapport annuel du Groupe, nous présentons quelques-uns des paramètres[1], qui permettent d'évaluer les progrès réalisés vis-à-vis des différentes parties prenantes du Groupe en matière de développement durable. L'ensemble de ces indicateurs est publié annuellement dans un document spécifique et sur le site Internet du Groupe.

Riverains

Objectif clé :
Réduire de 20 % les indices globaux des émissions dans l'air et dans l'eau entre 2006 et 2020

Solvay enregistre depuis de nombreuses années des progrès soutenus, avec des indices globaux d'émission dans l'air et dans l'eau en baisse constante. A l'instar des autres indicateurs de développement durable, les indices relatifs à 2009 seront publiés fin mai 2010. Entre-temps, le Groupe a pris des initiatives importantes, qui concourent à la réalisation de cet objectif clé.

Gestion environnementale

La mise en place de systèmes de gestion environnementale est bien avancée. En matière de protection des eaux souterraines, de nombreuses actions ont été poursuivies en 2009 conformément aux plans définis. Par ailleurs, des modélisations hydrogéologiques supplémentaires particulièrement approfondies ont été élaborées avec des institutions spécialisées pour certains sites confrontés à des passifs environnementaux anciens, notamment dans des cas de sociétés acquises entre-temps par le Groupe.

Réduction de l'impact environnemental

Le potentiel d'améliorations technologiques qui permettra d'atteindre l'objectif clé a été réévalué en 2009. Des plans d'amélioration sont en cours dans 81 % des sites. Dans 8 % d'entre eux, ils se traduiront à courte échéance par des améliorations ciblées et significatives.

Distribution de la valeur économique

Le Groupe maintient sa volonté d'intégrer le plus possible ses activités dans le tissu socio-économique. Même si la responsabilité sociétale d'entreprise a évolué avec les législations sociales et la globalisation de certaines activités, l'ancrage économique local reste important. Il implique un renouvellement du dialogue avec les communautés locales pour encore mieux répondre à des préoccupations en constante évolution.

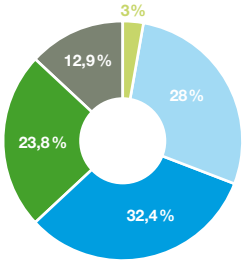

Systèmes de gestion envionnementale, 2009

	Nombre de sites	% sites concernés
Système en place : ISO 14001, EMAS, Responsible Care ou équivalent	63	69 %
Certification externe	45	49 %

Amélioration des performances environnementales

	Nombre de sites	%
Sites menant un programme d'amélioration environnementale	74	81 %
Objectifs de réduction significative d'émissions dans les 3 ans	7	8 %

Distribution de la valeur économique générée, 2009 [Millions EUR]

Chiffre d'affaire Solvay	8 485	100,0 %
Dividendes	252	3,0 %
Achats de biens et services	2 376	28,0 %
Achats de matières premières	2 746	32,4 %
Dépenses de personnel	2 016	23,8 %
Autres	1 096	12,9 %

La plus partie grande de la valeur financière générée par le Groupe est redistribuée sous forme de salaires et d'achats de ressources ou de services.

1. Les chiffres présentés sont représentatifs des activités du Groupe, avec toutefois des périmètres qui peuvent varier d'un paramètre à l'autre.
2. Turnin the Tide on Climate Change: the climate change challenge and the chemical industry (CEFIC, 2009).

Société

Objectif clé :
Diminuer de 20 % les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées à nos fabrications entre 2006 et 2020

Energie

Un important travail de planification a commencé en 2009 pour l'ensemble des sites. Il repose sur un reporting plus détaillé des données d'énergie et de CO_2, opérationnel dès cette année.
Entre 2006 et 2009, quatre projets supplémentaires d'unités d'électrolyse à membranes ont vu le jour. Ils représentent, par an, plus de 350 GWh d'énergie électrique économisée et 100 000 tonnes d'émissions de CO_2 évitées.
Un investissement décidé en 2009 à Devnya (Bulgarie) permettra, par récupération de chaleur, d'éviter l'émission de 50 000 tonnes de CO_2/an.
La nouvelle centrale hydro-électrique de Bussi (Italie) évite 3 000 tonnes d'émissions de CO_2/an, un progrès important pour le site même s'il est modeste à l'échelle du Groupe.
Le projet Solalban (Argentine), co-entreprise de production électrique destiné à assurer un meilleur accès à cette énergie, a démarré sa première tranche de 120 MW juin 2009.

Gaz à effet de serre

Plusieurs autres projets industriels assureront des réductions supplémentaires significatives d'émissions. La construction en Allemagne (Bernburg) de la centrale réutilisant des déchets de tiers à haute valeur énergétique a été achevée en 2009, en partenariat avec la société Tönsmeier.
Elle permettra d'éviter l'émission de 350 000 tonnes/an de CO_2. Un autre projet de réutilisation de déchets à haute valeur énergétique est à l'étude à Rheinberg.

En France, le projet d'utilisation de biomasse à Tavaux – représentant 80 000 tonnes/an d'économies d'émissions de CO_2, fait l'objet d'une étude détaillée.
A la mine de trona de Green River (Etats-Unis), dont l'exploitation du sous-sol libère du méthane souterrain, un projet de capture de ce gaz permettra d'éviter l'émission de l'équivalent de 240 000 tonnes/an de CO_2.

Actions citoyennes

Les multiples actions citoyennes, sociales ou philanthropiques ont été poursuivies. Solvay est le premier sponsor et partenaire technologique de Solar Impulse, projet tout entier bâti sur les économies d'énergie.
SolVin, de son côté, a continué à soutenir les missions internationales d'exploration de la biodiversité, au Mozambique en 2009.
Sous la présidence de Christian Jourquin, le CEFIC a publié l'étude du Prof. Robert S. Kandel sur la contribution de l'industrie chimique à la maîtrise des impacts climatiques[2].
Chaque tonne de CO_2 qu'elle émet permet aux activités en aval d'éviter quelque 2,5 tonnes d'émissions de CO_2 supplémentaires, par rapport à ce que permettent des alternatives sans chimie.

Consommation d'énergie primaire totale
Consommation directe et indirecte (énergie achetée) liée à nos fabrications.

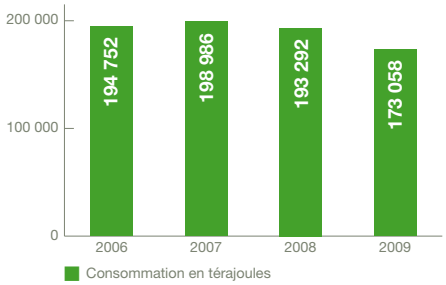

Emissions de CO_2
Emissions directes et indirectes (énergie achetée) liées à nos fabrications

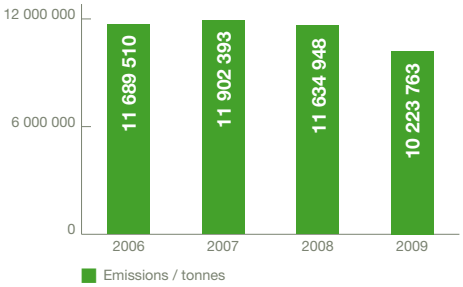

Les chiffres relatifs à l'énergie et au CO_2 couvrent l'ensemble des sites (51) dont les procédés de production impliquent des consommations significatives d'énergie.

Les diminutions récentes de la consommation totale d'énergie et des émissions de CO_2 sont pour l'essentiel dues aux fortes baisses d'utilisation des capacités de production, imposées par la contraction du volume d'activités. Par rapport à l'année de référence 2006, cette sous-utilisation a entraîné une baisse de rendement et une augmentation des consommations spécifiques d'énergie, donc aussi des émissions relatives de CO_2, de 5 % par rapport à 2006.

Personnel

Objectif clé :
Consolider le haut niveau d'engagement du personnel (≥ 75 %) tel que mesuré par les enquêtes "Solvay People Survey"

Satisfaction et engagement

L'engagement du personnel conditionne la mesure dans laquelle chacun est disposé à apporter ses connaissances, ses talents et ses efforts à la performance et l'évolution de l'entreprise. La dernière enquête interne révèle le haut niveau d'engagement des collaborateurs vis-à-vis de l'entreprise ainsi que leur bonne perception des objectifs du Groupe et de ses engagements en matière de développement durable.

Forums Développement durable, valeurs partagées

Le but de ces forums est de partager à tous les niveaux une vision commune en matière de développement durable en encourageant créativité et prise de conscience. Depuis 2009, la dynamique, initiée en Europe, s'est bien installée dans certains pays et est en cours d'extension dans d'autres, avec 23 % des sites européens et 14 % du personnel déjà impliqué.

En 2009 l'application du Code de Conduite du Groupe a été favorisée par des formations systématiques. 76 % du personnel juge favorablement l'éthique et les Valeurs que l'entreprise partage (16 % sont neutres et 8 % ont une opinion défavorable).

Satisfaction et engagement du personnel
% du personnel, Solvay People Survey, 2009 (couvrant 86 % du personnel)

Réponses positives	77 %
Neutre	16 %
Réponses négatives	7 %

L'indicateur consolide les réponses du personnel en matière de fierté d'appartenance, de bonne utilisation du potentiel professionnel, d'appréciation de l'entreprise en tant qu'employeur, et de conditions de travail. Une amélioration de 3 % a été observée sur ce point, avec 77 % de réponses positives.

Bien-être du personnel
% du personnel, Solvay People Survey, 2009 (couvrant 86 % du personnel)

Réponses positives	69 %
Neutre	17 %
Réponses négatives	14 %

L'indicateur consolide les réponses du personnel à sept questions touchant au bien-être et au stress : charge de travail, respect et équité, performance exigées, liberté d'expression.

Objectif clé :
Atteindre le zéro accident

Accidents de travail

Les résultats de 2009 constituent un record historique. Le nouveau système d'information permet un suivi centralisé des accidents, avec description et mesures correctrices. Celui-ci a démontré en 2009 l'efficacité du processus de "fertilisation croisée" des retours d'expérience entre sites. 24 sites sur 30 (Objectif 2012) sont déjà dotés d'un système de gestion certifié de type OHSAS[1] 18001.

Sécurité par les comportements et sous-traitants

Le programme mondial de sécurité des comportements relaie le message de culture de sécurité Groupe. Il s'attaque plus particulièrement au facteur humain, cause principale récurrente d'accidents.

En matière de sécurité des sous-traitants, une enquête a été menée en 2009 pour évaluer le plan d'action lancé en 2006 : des actions supplémentaires sont nécessaires dans certains sites.

Santé et bien-être au travail

Le projet "Medexis" s'est fort accéléré depuis 2009. De grande ampleur, il vise une meilleure gestion de l'information en matière d'hygiène de travail (exposition aux risques) et de suivi médical de chaque membre du personnel. Medexis sera étendu à tous les sites Solvay.
Par ailleurs, le programme d'évaluation standardisée des conditions d'hygiène industrielle de l'ensemble des postes de travail, est pratiquement achevé.

Accidents de personnes sur les sites du Groupe - TF1[2]

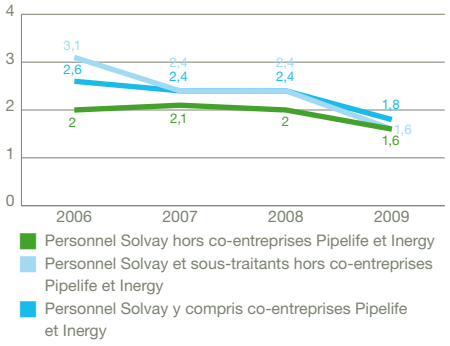

Le TF1[1] est passé, pour le personnel hors sous-traitants, d'une valeur de 2,0 en 2008 à une valeur de 1,6. Pour l'ensemble du personnel - Solvay et prestataires externes - des progrès importants, se traduisant par une réduction du TF1 de près de 50 % sur la même période, ont également été obtenus.

Déploiement des programmes de sécurité des comportements tel que défini par le Groupe, 2009

Nombre de sites	39

Déploiement de programmes structurés de sécurité des sous-traitants, 2009

Nombre de sites	83

1. Occupational Health and Safety Assessment Series.
2. Nombre d'accidents avec arrêt, par million d'heures prestées.

Clients

Objectif clé :
D'ici à 2020, le groupe Solvay gèrera un portefeuille équilibré d'activités enregistrant un meilleur indice de durabilité, que ce soit en termes de production ou de marchés

Portefeuille d'activités

Des outils spécifiques ont été développés et mis en œuvre en 2009 pour évaluer le caractère durable des produits et activités du Groupe : matrice 5x5, outil SPM, Solvay Sustainability Screening (S3).

Règlement européen REACH et nouvelles réglementations concernant la classification des produits

Solvay respecte parfaitement à ce jour le calendrier européen REACH et se prépare aux nouvelles réglementations, mondiale (GHS) et européenne (CLP), en matière de classification et d'étiquetage des produits chimiques. Les inspections des sites par les autorités dans le cadre de REACH se sont déroulées avec succès.

466 substances ont été pré-enregistrées. D'ici la première échéance d'enregistrement 2010, 220 dossiers pour 97 substances devront être soumis auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

REACH – Chiffres clés, 2009

Nombre de substances pré-enregistrées par business*	**466**
Nombre de dossiers à enregistrer auprès de l'ECHA**	**679**
Nombre de réponses aux questions des parties prenantes	**> 10 000**

* 466 substances
(455 pré-enregistrements + 11 Pré-enregistrements tardifs)
** 679 dossiers
(666 pré-enregistrements + 13 Pré-enregistrements tardifs)

Solvay a respecté les délais de pré-enregistrement de ses substances (1er décembre 2008)

Investisseurs

Objectif clé :
Evaluer d'ici fin 2010 le portefeuille d'activités avec les outils validés d'évaluation de la durabilité

Evaluation du portefeuille

Une méthode d'évaluation du portefeuille d'activités du point de vue de la durabilité procédés/marchés – Sustainable Portfolio Management (SPM) – a été développée avec Arthur D. Little et TNO. Il s'agit d'un outil interne qui permettra d'améliorer progressivement la performance de nos activités.

Dialogue avec les investisseurs

Un nombre limité d'agences de notation sociétale de référence ont été sélectionnées. Leurs analyses contribueront à l'évaluation de nos performances et à l'intensification du dialogue avec les investisseurs institutionnels. Ceux-ci, en particulier les assureurs et fonds de pension, manifestent en effet un intérêt croissant pour les performances en matière sociétale. Solvay est notamment repris dans l'indice FTSE4good, FTSE KLD Global Sustainability Index et noté par Vigéo. En 2009, Solvay a organisé huit réunions avec des investisseurs consacrées aux enjeux de développement durable.

Provisions en matière de santé, de sécurité et d'environnement

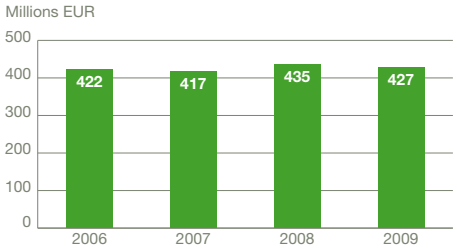

Comité exécutif et Directeurs Généraux

Comité exécutif et Directeurs Généraux

Comité exécutif

1 | Christian Jourquin
Président du Comité exécutif
Chief Executive Officer

2 | Bernard de Laguiche
Directeur Général Finances
Chief Financial Officer

3 | Jacques van Rijckevorsel
Directeur Général du Secteur Plastiques
Group General Manager of the Plastics Sector

4 | Werner Cautreels
Directeur Général du Secteur Pharmaceutique
Group General Manager of the Pharmaceuticals Sector

5 | Vincent De Cuyper
Directeur Général du Secteur Chimique
Group General Manager of the Chemicals Sector

6 | Jean-Michel Mesland
Directeur Général Technology, Research and Procurement
Group General Manager of Technology, Research and Procurement

7 | Roger Kearns
Directeur Général de la Région Asie-Pacifique
Region General Manager Asia Pacific

Directeurs Généraux

2 | Bernard de Laguiche
Directeur Général Finances
Chief Financial Officer

3 | Jacques van Rijckevorsel
Directeur Général du Secteur Plastiques
Group General Manager of the Plastics Sector

4 | Werner Cautreels
Directeur Général du Secteur Pharmaceutique
Group General Manager of the Pharmaceuticals Sector

5 | Vincent De Cuyper
Directeur Général du Secteur Chimique
Group General Manager of the Chemicals Sector

6 | Jean-Michel Mesland
Directeur Général Technology, Research and Procurement
Group General Manager of Technology, Research and Procurement

7 | Roger Kearns
Directeur Général de la Région Asie-Pacifique
Region General Manager Asia Pacific

8 | René Degrève
Directeur Général de la Région Amérique du Nord
Region General Manager North America

9 | Jacques Lévy-Morelle
Secrétaire Général
Group Corporate Secretary

10 | Daniel Broens
Directeur Général Ressources Humaines
Group General Manager Human Resources

11 | Paulo Schirch
Directeur Général de la Région Mercosur
Region General Manager Mercosur

12 | Dominique Dussard
Group General Counsel

13 | Alexis Brouhns
Directeur Général de la Région Europe
Region General Manager Europe

Etats financiers

Rapport de gestion
(en début du rapport annuel) page 14

Etats financiers

– Compte de résultats consolidé page 61
– Etat du résultat global consolidé page 62
– Tableau consolidé des flux de trésorerie page 63
– Bilan consolidé page 64
– Etat consolidé des variations des capitaux propres page 65
– Méthodes comptables IFRS page 67
– Notes sur les états financiers page 77
– Gestion des risques page 127
– Périmètre de consolidation 2009 page 140
– Liste des sociétés consolidées page 142
– Comptes annuels abrégés de Solvay SA page 149

Rapport du Commissaire sur les états financiers consolidés page 151

Etats financiers

La publication des états financiers qui suivent a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 17 février 2010.
Ils ont été établis conformément aux normes comptables IFRS décrites dans les pages qui suivent.
L'information relative aux parties liées requise par l'IAS 24 se trouve dans le chapitre relatif à la "Corporate Governance".

Compte de résultats consolidé (Notes 1-2)

		Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	Notes	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Chiffre d'affaires		6 791	5 694	2 699	2 791	9 490	8 485
Coût des ventes		-5 626	-4 722	-755	-772	-6 381	-5 495
Marge brute	(3)	1 165	972	1 944	2 019	3 109	2 991
Frais commerciaux et administratifs	(4)	-556	-532	-1 011	-951	-1 567	-1 482
Frais de recherche et développement	(5)	-136	-139	-428	-416	-564	-555
Autres charges et produits d'exploitation	(6)	-25	-30	15	4	-10	-26
Autres charges et produits financiers	(7)	8	-14	-10	-7	-2	-22
REBIT	(8)	456	256	509	649	965	905
Eléments non récurrents	(9)	69	56	-49	-161	20	-105
EBIT		525	312	460	488	985	800
Charges sur emprunts	(10)	37	26	-174	-161	-138	-135
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	(10)	-15	0	41	9	26	9
Autres charges et produits sur endettement net	(10)	-3	1	21	-26	18	-25
Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente	(11)	-299	-5	0	0	-299	-5
Résultat avant impôts		244	333	348	310	592	643
Charges d'impôts	(12a)	-65	-85	-77	-5	-143	-90
Résultat net de l'année	(14)	179	248	271	305	449	553
Participations ne donnant pas le contôle		-42	-35	-2	-2	-44	-37
Résultat net (part Solvay)		136	213	269	303	405	516
Résultat net par action (EUR)		1,66	2,59	3,27	3,69	4,92	6,28
Résultat net dilué par action (EUR)	(15)	1,65	2,59	3,26	3,69	4,91	6,28
RATIOS							
Marge brute en % du chiffre d'affaires		17,2	17,1	72,0	72,3	32,8	35,2
Times charges earned		-24,5	-9,6	4,5	3,6	10,3	6,0
Charges d'impôts / Résultat avant impôts (%)		26,8	25,5	22,3	1,8	24,1	14,1

Times charges earned = REBIT / Charges sur endettement net.
Les notes suivent les états financiers.

En 2008, le Groupe n'a pas de "discontinued operations" selon IFRS 5.

Etat consolidé du résultat global

Millions EUR	Notes	Activités poursuivies 2008	Activités poursuivies 2009	Discontinued Operations (Ph) 2008	Discontinued Operations (Ph) 2009	Total Groupe 2008	Total Groupe 2009
Résultat net Groupe		179	248	271	305	449	553
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	(16)	33	18	20	0	52	17
Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	(16)	26	-14	-16	7	10	-8
Ecarts de conversion	(16)	-16	8	-76	10	-92	18
Impôt relatif aux autres éléments du résultat global	(16)	0	0	0	0	0	0
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés (other comprehensive income)		42	11	-72	16	-29	27
Résultat global de l'année (total comprehensive income)		221	259	199	321	420	580
attribué aux :							
– propriétaires de la société mère		187	215	198	319	385	534
– participations ne donnant pas le contrôle		34	44	1	2	35	46

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Millions EUR	Notes	2008	**2009**
EBIT		985	800
Amortissements et dépréciations d'actifs	(17)	417	496
Variation du fonds de roulement	(18)	356	48
Variation des provisions	(19)	-167	-126
Impôts payés		-302	-24
Autres	(20)	-12	-10
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		1 277	1 184
Acquisition (-) de participations	(21)	-557	-111
Cession (+) de participations	(21)	104	19
Acquisition (-) d'immobilisations	(21)	-763	-456
Cession (+) d'immobilisations	(21)	16	15
Revenus de participations		10	0
Variation des prêts		-21	26
Effet des changements de méthode de consolidation		12	20
Flux de trésorerie d'investissement		-1 200	-486
Augmentation (+) / remboursement (-) de capital	(22)	-12	-17
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres	(23)	7	7
Variation des emprunts		578	313
Charges sur emprunts		-138	-135
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme		26	9
Autres charges et produits sur endettement net		18	-25
Dividendes payés		-240	-257
Flux de trésorerie de financement		239	-105
Variation nette de trésorerie		316	593
Ecarts de conversion		-8	10
Trésorerie à l'ouverture		575	883
Trésorerie à la clôture	(33)	883	1 486

Les notes suivent les états financiers.

Flux de trésorerie des discontinued operations

Millions EUR	Notes	2008	**2009**
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	(24)	457	527
Flux de trésorerie d'investissement	(24)	-286	-30
Flux de trésorerie de financement	(24)	-147	-516
Variation nette de trésorerie		23	-18

Bilan consolidé

Millions EUR	Notes	2008	2009
ACTIF			
Actifs non courants		7 752	5 075
Immobilisations incorporelles	(25)	726	162
Goodwill	(26)	1 667	76
Immobilisations corporelles	(27)	4 218	3 921
Participations disponibles à la vente	(28)	30	68
Autres participations	(29)	187	209
Actifs d'impôts différés	(12b)	649	487
Prêts et autres actifs long terme	(31)	273	152
Actifs courants		4 513	7 471
Stocks	(30)	1 255	805
Créances commerciales	(31)	1 666	1 373
Créances fiscales		92	19
Autres créances court terme	(31)	555	327
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(33)	883	1 486
Actifs détenus en vue de la vente - Pharma	(35)	0	3 408
Actifs détenus en vue de la vente - CCP	(35)	61	53
Total de l'actif		12 264	12 546
PASSIF			
Total des capitaux propres		4 745	5 160
Capital social		1 271	1 271
Réserves		3 179	3 483
Participations ne donnant pas le contrôle		296	406
Passifs non courants		4 185	4 536
Provisions à long terme : avantages du personnel	(32)	1 106	895
Autres provisions à long terme	(32)	922	766
Passifs d'impôts différés	(12b)	258	196
Dettes financières à long terme	(33) (34)	1 852	2 635
Autres passifs long terme		46	44
Passifs courants		3 334	2 851
Provisions à court terme : avantages du personnel	(32)	43	7
Autres provisions à court terme	(32)	80	61
Dettes financières à court terme	(33) (34)	627	185
Dettes commerciales		1 337	828
Dettes fiscales		49	66
Autres passifs court terme		1 183	682
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - Pharma	(35)	0	1 012
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - CCP	(35)	14	11
Total du passif		12 264	12 546
RATIOS			
Return on equity (ROE)		9,5	10,8
Net debt to equity ratio		33,7	25,8

ROE = résultat net Groupe / capitaux propres totaux avant écarts de juste valeur alloués directement en capitaux propres.
Net debt to equity ratio = endettement net / capitaux propres.
Endettement net = dettes financières à court et long terme - trésorerie et équivalents de trésorerie.
Les notes suivent les états financiers.

Etat consolidé des variations des capitaux propres

Millions EUR	Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère									
						Ecarts de juste valeur				
	Capital social	Primes d'émis -sion	Résultats non distribués	Actions propres	Ecarts de con-version	Partici-pations disponibles à la vente	Couver-tures de flux de trésorerie	Total	Partici-pations ne donnant pas le contrôle	**Total des capitaux propres**
Valeur comptable au 31/12/2007	1 271	18	3 834	-233	-539	-49	0	4 303	156	4 459
Résultat net de l'exercice			405					405	44	449
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres					-82	52	10	-20	-9	-29
Résultat global			405		-82	52	10	385	35	420
Coût des stock options			8					8		8
Dividendes			-246					-246	-11	-257
Acquisition / vente d'actions propres				7				7		7
Autres			-8					-8	116	108
Valeur comptable au 31/12/2008	1 271	18	3 994	-226	-621	4	10	4 449	296	4 745
Résultat net de l'exercice			516					516	37	553
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres					9	17	-8	18	9	27
Résultat global			516		9	17	-8	534	46	580
Coût des stock options			10					10		10
Dividendes			-241					-241	-11	-252
Acquisition / vente d'actions propres				7				7		7
Autres			-7					-7	75	68
Valeur comptable au 31/12/2009	1 271	18	4 272	-218	-612	21	3	4 754	406	5 160

Écarts de conversion

Le cours de clôture du dollar (USD), utilisé pour les évaluations bilantaires, est passé de 1,3917 à la fin 2008 à 1,4406 à la fin 2009. Malgré la faiblesse du billet vert et dans une moindre mesure de la livre égyptienne, du rouble russe et du peso argentin, les écarts de conversion sont positifs, principalement grâce à la fermeté du real brésilien et dans une moindre mesure de la livre sterling et du dollar australien. Ils se chiffrent à 18 millions EUR, dont 9 millions pour la part du groupe. Le solde augmente ainsi légèrement de -621 millions EUR à la fin 2008 à -612 millions EUR à la fin 2009.

Écarts de juste valeur

Ces différences représentent les mises à valeur de marché des participations disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés de couverture.

En 2009, la variation positive de 9 millions EUR est due à l'augmentation de la juste valeur des actions Fortis (27 millions EUR) et au transfert vers le compte de résultats de gains précédemment non comptabilisés alloués directement aux capitaux propres à la fin de l'année 2008 sur la participation dans Sofina pour la somme de 8 millions EUR, car cette participation dans Sofina a été vendue au cours de l'année.

Les écarts de juste valeur comprennent également les mises à valeur de marché des instruments financiers comptabilisés selon l'IAS 39, comme couverture de flux de trésorerie. Seule la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les capitaux propres, le solde venant influencer directement le compte de résultats. Les écarts survenus dans cette partie efficace, comptabilisés dans les écarts de juste valeur, s'élèvent à -8 millions EUR à la fin 2009 (10 millions EUR à la fin 2008).

Lorsque l'instrument financier, désigné comme couverture, arrive à échéance, sa valeur comptabilisée en capitaux propres est transférée au compte de résultats.

Participations ne donnant pas le contrôle - Autres

Le solde de 75 millions EUR comprend l'augmentation des participations minoritaires dans Vinythai issues de la consolidation globale de cette société en décembre 2009 (92 millions EUR) et le remboursement de capital à des participations ne donnant pas le contrôle dans nos activités de carbonate naturel aux USA (-17 millions EUR).

Informations sur le nombre d'actions (en milliers)[1]

Actions émises et entièrement payées au 1/1/2009	84 701
Augmentation de capital	0
Actions émises et entièrement payées au 31/12/2009	84 701
Actions propres détenues au 31/12/2009	2 461
Actions autorisées, non encore émises	0
Valeur au pair	15 EUR / action

1. Cf. données consolidées par action dans les informations financières par action figurant au rapport de gestion.

Les informations relatives au dividende proposé à l'Assemblée Générale se trouvent dans le rapport de gestion.

Méthodes comptables IFRS

Les principales méthodes comptables adoptées dans la préparation des comptes consolidés sont les suivantes :

1. Informations générales et normes IFRS applicables

Solvay (la “Société”) est une société anonyme de droit belge cotée sur NYSE Euronext Bruxelles. Les activités principales de la société, de ses filiales et de ses joint ventures (dénommées ensemble “le Groupe”) sont décrites à la note 1 portant sur l’information par secteur.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu’adoptées dans l’Union européenne.

Normes applicables à partir du 31 décembre 2009

Nouvelles normes		**Applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du**
IFRS 8	Secteurs opérationnels	1 janvier 2009
Amendements aux normes		
IFRS 1	Amendement à l’IFRS 1 à la première adoption des IFRS	1 janvier 2009
IFRS 1 & IAS 27	Coût des participations dans une filiale, une co-entreprise ou une entreprise associée	1 juillet 2009
IFRS 2	Conditions d’acquisition de droits et annulations	1 janvier 2009
IFRS 7	Amélioration des informations à fournir sur la juste valeur et le risque de liquidité	1 janvier 2009
IAS 1	Présentation des états financiers	1 janvier 2009
IAS 23	Coûts d’emprunt	1 janvier 2009
IAS 32 & IAS 1	Instruments financiers remboursables au gré du porteur (puttable financial instruments) et obligations provenant d’une liquidation	1 janvier 2009
IAS 39 & IFRIC 9	Amendements liés aux dérivés incorporés dans le cadre d’une reclassification	Périodes annuelles ouvertes à compter du 30 juin 2009
Divers	Améliorations aux IFRS (2007-2008)	Principalement 1 janvier 2009
Nouvelles interprétations		
IFRIC 13	Programmes de fidélisation de la clientèle	1 juillet 2008
IFRIC 16	Couvertures d’un investissement net dans une activité à l’étranger	1 octobre 2008
IFRIC 18	Transferts d’actifs des clients	Transferts reçus à compter du 1 juillet 2009

L’adoption de ces nouvelles normes, amendements et interprétations a entraîné principalement des changements dans la présentation des états financiers : ajout d’un tableau du résultat global et d’informations complémentaires sur le résultat global ainsi qu’une information plus détaillée sur les instruments financiers.

Normes applicables pour une adoption anticipée à partir du 31 décembre 2009

Le Groupe a choisi de n'adopter aucune norme ou interprétation avant sa date d'entrée en vigueur.

Nouvelles normes		Applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du
IFRS 9	Instruments financiers	1 janvier 2013
Amendements aux normes		
IFRS 1	Exemptions supplémentaires pour les premiers adoptants	1 janvier 2010
	Exemptions supplémentaires liées aux informations comparatives d'IFRS 7	1 juillet 2010
IFRS 2	Transactions groupe dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	1 janvier 2010
IFRS 3 & IAS 27	Regroupements d'entreprises	1 juillet 2009
IAS 24	Information relative aux parties liées	1 janvier 2011
IAS 32	Classification des émissions de droits	1 février 2010
IAS 39	Éléments de couverture éligibles	1 juillet 2009
Various	Améliorations aux IFRS (2008-2009)	Divers
Nouvelles interprétations		
IFRIC 15	Accords pour la construction d'un bien immobilier	1 janvier 2010
IFRIC 17	Distributions d'actifs autres que de la trésorerie aux propriétaires	1 juillet 2009
IFRIC 19	Eteindre des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres	1 juillet 2010
Amendements aux interprétations		
IFRIC 14	Paiements anticipés des exigences de financement minimal	1 janvier 2011

L'adoption de ces nouvelles normes et interprétations dans les exercices ultérieurs aura les principaux impacts suivants :
– les frais d'acquisition et les *milestones* ultérieurs, le cas échéant, devront être comptabilisés au compte de résultats (IFRS 3) ;
– changement dans le calcul du goodwill d'acquisition ;
– certaines informations complémentaires à ajouter aux états financiers.

2. Consolidation

Les entreprises contrôlées par le Groupe (c'est-à-dire dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation équivalant à plus de la moitié des droits de vote ou est en mesure d'exercer le contrôle sur les opérations) sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Des informations sont communiquées séparément pour les participations ne donnant pas le contrôle. Toutes les transactions importantes entre sociétés du Groupe sont éliminées lors du processus de consolidation.

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce, avec un nombre limité d'associés, un contrôle conjoint (joint ventures) sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans les contrôler, sont mises en équivalence.

3. Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale ou d'une joint-venture, à la date d'acquisition.
Le goodwill positif n'est pas amorti, mais est testé au minimum annuellement pour dépréciation d'actifs éventuelle.
Le goodwill négatif est reconnu immédiatement en profit dans le compte de résultats.

4. Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères dans les sociétés du Groupe sont initialement comptabilisées aux taux de change prévalant à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change de fin de période. Les gains et les pertes de change sont enregistrés dans le compte de résultats de la période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR aux cours de fin de période. Les résultats sont convertis en EUR aux cours moyens de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique "écarts de conversion", en capitaux propres.

Les principaux cours de change utilisés sont les suivants :

		Clôture		Moyen	
		2008	**2009**	2008	**2009**
1 Euro =					
Livre Sterling	GBP	0,9525	0,8881	0,7963	0,8910
Dollar américain	USD	1,3917	1,4406	1,4708	1,3948
Peso argentin	ARS	4,8175	5,4839	4,6379	5,1983
Réal brésilien	BRL	3,2436	2,5113	2,6736	2,7671
Baht thaïlandais	THB	48,2849	47,9860	48,4769	47,8063
Yen japonais	JPY	126,1400	133,1600	152,4565	130,3325

5. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe met en œuvre un certain nombre de plans de retraite à cotisations définies ou à prestations définies.
Les versements à des plans de retraite à cotisations définies sont inscrits en charges, au moment où ils sont engagés.

Les engagements du Groupe résultant des plans à prestations définies, ainsi que leurs coûts, sont évalués à leur valeur actualisée à la date de clôture (selon la méthode des "unités de crédit projetées").

Le montant comptabilisé au bilan représente la valeur actualisée des prestations de retraite définies, ajustée des écarts actuariels, du coût des services passés non encore comptabilisés et de la juste valeur des actifs des fonds externalisés, limitée en cas d'excédent à la valeur actualisée des remboursements possibles et/ou des diminutions de cotisations futures.

Les écarts actuariels qui excèdent la valeur la plus élevée de 10 % de la valeur actualisée des obligations de retraite ou de 10 % de la juste valeur des actifs des fonds externalisés à la date de clôture sont amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle des bénéficiaires.

6. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents se répartissent essentiellement comme suit :

- pertes et profits sur ventes de filiales, joint-ventures, sociétés liées mises en équivalence qui ne sont pas éligibles en tant que *discontinued operations*, participations disponibles à la vente ; pertes et profits sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- charges de restructuration associées à la fermeture d'une activité ;
- pertes liées à la cessation d'une activité et/ou la fermeture d'une usine ;
- pertes résultant d'un test de dépréciation pour une unité génératrice de trésorerie[1] (une UGT comprend les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué le cas échéant) ;
- impact des litiges importants.

7. Impôts

Les impôts sur les résultats de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits au compte de résultats, sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement en capitaux propres, auquel cas ils sont, eux aussi, comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur le bénéfice imposable de la période, calculés aux taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan, ainsi que les ajustements relatifs aux périodes antérieures.

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux résultats des filiales que le Groupe n'envisage pas de distribuer dans un avenir prévisible ne sont pas comptabilisés.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôts différés seront imputés.

8. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût historique, sous déduction des amortissements. Ceux-ci figurent au compte de résultats dans le coût des ventes, les frais commerciaux et administratifs, et dans les frais de recherche et développement.

L'amortissement est calculé de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. Les durées de vie retenues sont les suivantes :

Bâtiments	30 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Machines et équipements	10 - 20 ans
Matériel de transport	5 - 20 ans
Frais de développement	2 - 5 ans
Brevets, marques et autres immobilisations incorporelles	5 - 20 ans

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement enregistrés au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux liés aux contrats. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières, qui représentent la différence entre l'ensemble des obligations de location et la juste valeur des actifs, sont portées au compte de résultats sur la durée du contrat. Les accords qui ne revêtent pas la forme légale d'un contrat de location sont analysés sur base de l'IFRIC 4 afin de déterminer s'ils ne contiennent pas un contrat de location à comptabiliser selon l'IAS 17.

1 UGT = Le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il soit utilisable.
Les subventions liées à l'achat d'actifs sont présentées au bilan en déduction de la valeur de ces actifs.

9. Dépenses en recherche et développement

Les dépenses en recherche sont prises en charge dans la période où elles sont encourues.
Les dépenses en développement sont activées si, et seulement si, toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- le produit ou processus sera commercialisé ou utilisé en interne ;
- les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs (il existe un marché potentiel pour le produit, ou son utilité en cas d'utilisation interne est démontrée) ;
- les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les coûts de développement activés sont amortis selon la méthode linéaire, et ce sur leur durée d'utilité.
Les subventions liées au résultat sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

10. Dépréciation d'actifs

Chaque année, le Groupe effectue un test de dépréciation d'actifs sur les goodwills. À chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations ainsi que des immobilisations corporelles et incorporelles, afin d'apprécier s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée, afin de déterminer l'étendue de la dépréciation.
La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente de l'actif ou de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation d'un actif.
La valeur recouvrable est calculée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, celle-ci est ramenée à la valeur recouvrable.
Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charges parmi les éléments non récurrents. Lorsque cette perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures cesse d'exister, la valeur comptable est partiellement ou totalement rétablie, sauf en ce qui concerne le goodwill où la réduction de valeur ne peut être reprise.

11. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût (matières premières et marchandises) ou au prix de revient (encours de fabrication et produits finis) et à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé, sous déduction des coûts estimés nécessaires pour rendre le produit à l'état de produit vendable, y compris les frais de marketing, de vente et de distribution. La valeur des stocks est généralement déterminée par application de a méthode du prix moyen pondéré.
Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

12. Instruments financiers

– Créances commerciales
Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

– Participations disponibles à la vente
Les participations disponibles à la vente qui ne sont pas détenues à des fins de transaction (actions disponibles à la vente en vertu de l'IAS 39) sont évaluées au cours de Bourse à chaque date de clôture. Les pertes et profits non réalisés sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. En cas de vente, le profit ou la perte préalablement comptabilisé dans les capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de la période.
Une dépréciation est comptabilisée après une diminution importante ou prolongée en dessous de son coût à la juste valeur d'un investissement en instrument de capitaux propres.

– Emprunts
Les emprunts et les découverts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu après déduction des frais. Les charges financières, en ce compris toute prime de règlement ou de remboursement, sont imputées à la fin de l'octroi.

– Dettes commerciales
Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.

– Instruments financiers dérivés
Les instruments financiers dérivés sont initialement enregistrés à leur coût d'acquisition et réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de juste valeur liées à une opération du type "couverture des flux de trésorerie" et identifiée comme efficace sont comptabilisées immédiatement dans les capitaux propres. Les variations de juste valeur non liées à une opération de couverture de type "couverture des flux de trésorerie" sont comptabilisées dans le compte de résultats.

– Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les dépôts à vue, les placements à court terme (moins de 3 mois) et des placements très liquides qui peuvent facilement êtres convertis en un montant de trésorerie connu et pour lequel le risque de fluctuation de valeur est négligeable.

13. Provisions

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite, à la date du bilan :
- qui résulte d'un événement passé et,
- dont il est probable qu'elle engendrera des charges et,
- dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les engagements résultant de restructurations sont comptabilisés au moment de leur annonce aux personnes concernées.

14. Information sectorielle

L'information sectorielle est établie en fonction de deux critères distincts : un critère commercial basé sur les secteurs d'activités du Groupe (les Secteurs), et un critère géographique basé sur les principaux pays.

15. Enregistrement des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les profits liés à la transaction seront acquis et que leur montant peut être estimé de façon fiable.
Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes à des tiers, déduction faite des remises commerciales. Il est enregistré dans le compte de résultats lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.
Les dividendes sont enregistrés en compte de résultats lorsqu'ils ont été décrétés par l'Assemblée Générale de la société qui les distribue.
Les produits d'intérêts sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*, compte tenu du taux d'intérêt effectif du placement.

16. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs sont classés comme détenus en vue de la vente si la vente est hautement probable, avec un engagement formel de la direction.

17. Options sur actions

Les options sur actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Cette juste valeur est estimée en utilisant le modèle de Monte-Carlo d'évaluation d'options et est prise en charge de façon linéaire sur la période d'acquisition de ces droits, en tenant compte d'une estimation du nombre d'options finalement acquises.

18. Comptabilisation des droits d'émission de CO_2

La comptabilisation des droits d'émission de CO_2 est basée sur les normes comptables IAS 38 (actifs incorporels), IAS 37 (provisions) et IAS 20 (subventions publiques).
Les droits d'émission octroyés à titre gratuit sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles pour un euro symbolique dans la mesure où ils sont subventionnés à 100 %. La contrepartie est enregistrée en autres passifs à court terme pour le même montant.

Dans la mesure où les droits octroyés au Groupe pour 2009 dépassent les émissions réelles, il n'existe aucune obligation à la date du bilan et par conséquent, aucune provision n'est requise.
Les ventes sur le marché de droits d'émission acquis à titre gratuit génèrent un profit qui est comptabilisé immédiatement en résultats.

19. Présentation détaillée du résultat global (OCI)

Les composantes des autres éléments du résultat global sont présentés avant l'impact de l'imposition et comprennent un montant présenté en tant que montant consolidé d'impôt sur le résultat lié à ces éléments.

Principales hypothèses & sources d'incertitude relative aux estimations

En application des méthodes comptables du Groupe, décrites en pages 67-73, la direction est tenue d'émettre des jugements, des estimations et des hypothèses concernant la valeur comptable des actifs et passifs qui ne sont pas aisément apparents d'autres sources. Les estimations et hypothèses associées reposent sur l'historique et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels sont susceptibles de différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont constamment revues. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées durant la période où a lieu la révision, si celle-ci n'a de répercussions que sur la période en question, ou durant la période de la révision et les périodes ultérieures si la révision a des répercussions à la fois sur les périodes actuelles et à venir.

Les éléments suivants constituent les principales hypothèses concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la date du bilan, qui, si elles venaient à évoluer, présenteraient un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période suivante.

Frais de développement

La direction estime que les frais de développement dans le Secteur Pharmaceutique ne répondent pas aux critères de comptabilisation en tant qu'actif, car la faisabilité technique n'a pas encore été démontrée. Dès lors, ces frais sont comptabilisés au moment où ils sont encourus.

Devise fonctionnelle

La direction estime que l'euro n'est plus la devise fonctionnelle de Solvay Pharma en Russie, compte tenu des changements survenus dans la nature économique des transactions liées à cette entité.
En conséquence, les états financiers de cette filiale ont été libellés en roubles.

Dépréciation de goodwill

Pour déterminer s'il y a une dépréciation du goodwill, il faut estimer la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été alloué. Pour calculer cette valeur, la direction doit estimer les futurs flux de trésorerie qui devraient émaner des unités génératrices de trésorerie ainsi qu'un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle.
Plus de détails à ce sujet à la note 26.

Actifs d'impôts différés

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture. Elle est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant émane de l'avantage de ces actifs, en tout ou en partie. Une telle réduction de valeur est inversée s'il devient probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible.

Le "Corporate tax competence center", qui a une vue d'ensemble de la situation des impôts différés du Groupe, est systématiquement impliqué dans l'évaluation d'actifs d'impôts différés.

Provisions pour avantages du personnel

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'engagement de pension au 31 décembre ainsi que son coût annuel figurent en pages 106-113. L'ensemble des programmes d'avantages du personnel est évalué annuellement par des actuaires indépendants. La direction établit globalement les taux d'actualisation et d'inflation ; les autres hypothèses (telles que les futures augmentations de salaire, les taux attendus de rendement à long terme des actifs du plan et les taux attendus d'augmentation des coûts des soins médicaux) sont définis à l'échelon local. Tous les plans sont supervisés par le département RH central du Groupe, épaulé par un actuaire central pour contrôler la recevabilité des résultats et l'uniformité des rapports.

Provisions santé, sécurité, environnement (HSE)

Les provisions pour HSE sont gérées et coordonnées conjointement par un centre de compétence HSE et le département financier du Groupe, en coopération avec les entités stratégiques commerciales et la direction locale.

Les événements susceptibles de se produire après 20 ans n'ont pas été pris en compte dans le montant provisionné, étant donné que l'on considère qu'à de rares exceptions près, les estimations de dépenses ne sont plus fiables au-delà de cette période.

Les dépenses prévisionnelles sont établies à devise constante, en se basant sur des estimations d'inflation et d'innovations technologiques dans le domaine environnemental.

Les prévisions en matière de dépenses sont actualisées en vertu des normes IFRS.

Le taux d'actualisation (4 % en 2008 et 2009) correspond au taux moyen de placement sans risque d'une obligation d'État à 10 ans. Ce taux est fixé annuellement par le département financier de Solvay et peut être révisé en fonction de l'évolution des paramètres économiques du pays concerné.

Pour refléter que l'on s'approche de la date probable de réalisation des dépenses, les provisions sont majorées chaque année *prorata temporis*, au taux d'actualisation défini par le département financier de Solvay. Cette majoration s'applique systématiquement aux provisions dont la probabilité de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans. Les provisions dans une fourchette de 10 à 20 ans sont examinées annuellement et mises à jour, le cas échéant.

Provisions pour litiges

Tous les litiges juridiques significatifs[1] (ou risques de litige) sont examinés par les juristes internes de Solvay, avec l'aide, le cas échéant, de conseillers externes, au moins tous les trimestres. Cet examen comprend une évaluation de la nécessité d'inscrire des provisions ou d'ajuster les provisions existantes, en concertation avec le service financier de Solvay et le service assurances. Le rapport qui en résulte est soumis au Comité exécutif par l'avocat-conseil du Groupe puis au Comité d'audit.

Créances douteuses

Le risque de crédit clientèle supérieur à 500 000 EUR par client est géré par un comité de risque, ainsi que par un réseau interne de credit, management, qui fixent les limites de crédit pour la clientèle et suivent les encaissements. En outre, Solvay recourt également à des assurances crédit pour gérer le risque crédit clientèle.

1. Une procédure similaire est mise en place pour les litiges fiscaux.

Description générale des Secteurs

Les quatre Secteurs sont la Pharmacie, la Chimie, les Plastiques et le Corporate & Business Support (CBS).

Solvay **Pharmaceuticals** exerce ses activités dans deux domaines thérapeutiques principaux, intégrant une activité de Recherche et Développement complète :
- **Cardiométabolique** (dont la franchise fénofibrate)
- **Neuroscience**

Ceux-ci sont complétés par plusieurs domaines où il y a des besoins médicaux importants et où l'aide en R&D est sélective et personnalisée :
- **Vaccins antigrippaux**
- **Enzymes pancréatiques**
- **Gynécologie et andrologie**
- **Gastroentérologie**

Le Secteur **Chimique** s'articule autour de quatre pôles d'activités :

Minéraux
- Carbonate de soude et spécialités (bicarbonate)
- Advanced Functional Minerals (precipitated calcium carbonate).

Électrochimie, produits fluorés
- Produits électrochimiques et leurs dérivés (soude caustique, épichlorhydrine)
- Produits fluorés.

Oxygène
- Peroxyde d'hydrogène
- Détergents (persels).

Organique (solutions moléculaires)

Le Secteur **Plastiques** s'articule autour de deux pôles d'activités :

Produits spéciaux
- Polymères spéciaux (polymères haute et ultrahaute performance tels que polymères, élastomères et fluides fluorés, matériaux-barrières, polyarylamides, polysulfones, polyamides haute performance, polymères à cristaux liquides) ;
- Inergy Automotive Systems (joint venture 50/50 avec Plastic Omnium).

Vinyles
- Vinyles (chaîne électrolyse intégrée, VCM (monomère), PVC (polymère) et composants de PVC)
- Pipelife (joint venture 50/50 avec Wienerberger).

Le Secteur **Corporate & Business Support (CBS)** comprend le personnel et les installations de différents sièges du Groupe qui fournissent des services aux trois autres Secteurs, de même que certains sites où des activités industrielles ont été interrompues.

Les trois premiers Secteurs sont décrits en détail dans la partie générale de ce rapport.

Notes sur les états financiers

Les notes qui suivent se réfèrent aux numéros indiqués dans les états financiers consolidés.

Compte de résultats consolidé

(1) Données financières par secteur d'activités

Les Secteurs Pharmaceutique, Chimique et Plastiques sont amplement décrits dans la partie générale. Le Secteur Corporate & Business Support (CBS) comprend le personnel et les installations des quartiers généraux du Groupe qui fournissent des services aux trois autres Secteurs, ainsi que certains sites où les activités industrielles ont été interrompues. Le Secteur Pharmaceutique a été reclassé dans le compte de résultats en tant que *discontinued operations*.

L'information par Secteur d'activités pour 2008 se présente comme suit :

2008 Millions EUR **Résultats**	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Total activités poursuivies	Discontinued operations	Total Groupe
Chiffre d'affaires	3 254	3 929	0	7 182	2 699	9 881
- Ventes intersectorielles[1]	-157	-234	0	-391	0	-391
Chiffre d'affaires externe	3 096	3 695	0	6 791	2 699	9 490
Marge brute	504	661	0	1 165	1 944	3 109
REBIT	238	264	-46	456	509	965
Eléments non récurrents	23	-5	51	69	-49	20
EBIT	261	259	5	525	460	985

Eléments de cash flow	Pharmaceutiques	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Total Groupe
EBIT	460	261	259	5	985
Amortissements récurrents	108	160	194	9	471
Dépréciations d'actifs	13	-75	7	0	-54
Variations de provisions et autres	-24	-47	-32	-76	-179
Variation de fonds de roulement	115	147	78	17	356
Trésorerie d'exploitation avant impôts	673	445	506	-45	1 579
Dépenses d'investissement	506	410	393	11	1 320

Eléments bilantaires et autres	Pharmaceutiques	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Total Groupe
Immobilisations[2]	2 644	2 139	2 085	156	7 024
Fonds de roulement[3]	99	471	546	-64	1 053
Provisions	286	771	291	803	2 151
Effectif au 1/1 de l'année suivante	9 660	8 966	8 816	1 991	29 433

1. Prix de transferts intersectoriels basés sur les prix de marché.
2. Comprennent les actifs non-courants à l'exclusion des actifs d'impôts différés et des autres actifs long terme.
3. Comprend les stocks, les dettes et créances commerciales, les autres créances et passifs court terme hors dividendes à payer, les autres actifs et passifs.

En 2008, le Groupe n'a pas eu de discontinued operations au sens de la norme IFRS 5. Toutefois, la présentation a été modifiée pour qu'elle corresponde à celle de 2009 où le Secteur Pharmaceutique est enregistré en discontinued operations.

L'information par Secteur d'activités pour 2009 se présente comme suit :

2009 Millions EUR **Résultats**	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Total activités poursuivies	Discontinued Operations (Ph)	Total Groupe
Chiffre d'affaires	2 881	3 499	0	6 380	2 791	9 171
- Ventes intersectorielles[1]	-169	-518	0	-686	0	-686
Chiffre d'affaires externe	2 713	2 982	0	5 694	2 791	8 485
Marge brute	517	454	0	972	2 019	2 991
REBIT	246	73	-63	256	649	905
Eléments non récurrents	-56	-15	126	56	-161	-105
EBIT	190	59	63	312	488	800

Eléments de cash flow	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Total activités poursuivies	Discontinued Operations (Ph)	Total Groupe
EBIT	190	59	63	312	488	800
Amortissements récurrents	168	212	9	388	82	470
Dépréciations d'actifs	21	0	0	21	4	25
Variations de provisions et autres	11	-26	-170	-185	49	-136
Variation de fonds de roulement	94	68	46	208	-160	48
Trésorerie d'exploitation avant impôts	484	313	-53	744	464	1 208
Dépenses d'investissement	244	254	25	522	45	567

Eléments bilantaires et autres	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Total activités poursuivies	Discontinued Operations (Ph)	Total Groupe
Immobilisations[2]	2 212	2 172	198	4 583	2 598	7 181
Fonds de roulement[3]	374	494	-120	748	260	1 008
Provisions	788	257	683	1 729	363	2 091
Effectif au 1/1 de l'année suivante	8 721	8 402	1 869	18 992	9 212	28 204

1. Prix de transferts intersectoriels basés sur les prix de marché.
2. Comprennent les actifs non-courants à l'exclusion des actifs d'impôts différés et des autres actifs long terme.
3. Comprend les stocks, les dettes et créances commerciales, les autres créances et passifs court terme hors dividendes à payer, les autres actifs et passifs.

En 2009, le Groupe enregistre le Secteur Pharmaceutique en tant que discontinued operations en vertu de l'IFRS 5.

(2) Données financières par pays et régions

Les ventes du Groupe, par destination, se présentent comme suit :

	Activités poursuivies				Discontinued Operations (Ph)				Total Groupe			
Millions EUR	2008	%	**2009**	**%**	2008	%	**2009**	**%**	2008	%	**2009**	**%**
Belgique	339	5 %	259	5 %	54	2 %	90	3 %	393	4 %	349	4 %
Allemagne	738	11 %	642	11 %	137	5 %	141	5 %	875	9 %	783	9 %
France	644	9 %	516	9 %	170	6 %	164	6 %	814	9 %	681	8 %
Italie	575	8 %	497	9 %	106	4 %	104	4 %	681	7 %	601	7 %
Espagne	452	7 %	363	6 %	128	5 %	134	5 %	580	6 %	498	6 %
Europe autres	1 386	20 %	1 140	20 %	641	24 %	640	23 %	2 027	21 %	1 780	21 %
Europe	4 134	61 %	3 418	60 %	1 236	46 %	1 273	46 %	5 370	57 %	4 692	55 %
Etats-Unis	921	14 %	846	15 %	983	36 %	1 012	36 %	1 904	20 %	1 858	22 %
NAFTA autres	117	2 %	101	2 %	95	4 %	86	3 %	212	2 %	187	2 %
NAFTA	1 038	15 %	947	17 %	1 079	40 %	1 098	39 %	2 116	22 %	2 045	24 %
Brésil	537	8 %	429	8 %	33	1 %	36	1 %	570	6 %	465	5 %
Argentine	175	3 %	124	2 %	1	0 %	1	0 %	176	2 %	125	1 %
Mercosur autres	66	1 %	56	1 %	15	1 %	10	0 %	80	1 %	66	1 %
Mercosur	778	11 %	608	11 %	48	2 %	48	2 %	826	9 %	656	8 %
Asie-Pacifique et autres	841	12 %	720	13 %	336	12 %	372	13 %	1 177	12 %	1 092	13 %
Total	6 791	100 %	5 694	100 %	2 699	100 %	2 791	100 %	9 490	100 %	8 485	100 %

Le tableau ci-dessous donne la valeur comptable des capitaux investis et les dépenses d'investissement par secteur géographique.

	Capitaux investis				Dépenses d'investissement			
Millions EUR	2008	%	**2009**	**%**	2008	%	**2009**	**%**
Belgique	733	9 %	855	10 %	255	19 %	50	9 %
Allemagne	748	9 %	772	9 %	86	6 %	88	16 %
France	606	7 %	779	10 %	289	22 %	69	12 %
Italie	772	10 %	713	9 %	86	7 %	48	9 %
Espagne	458	6 %	311	4 %	47	4 %	20	3 %
Europe autres	2 460	30 %	2 389	29 %	297	23 %	116	21 %
Europe	5 776	72 %	5 819	71 %	1 060	80 %	391	69 %
Etats-Unis	1 445	18 %	1 349	16 %	71	5 %	71	13 %
NAFTA autres	73	1 %	91	1 %	4	0 %	3	0 %
NAFTA	1 519	19 %	1 439	18 %	74	6 %	74	13 %
Brésil	325	4 %	410	5 %	132	10 %	31	5 %
Argentine	123	2 %	102	1 %	20	2 %	15	3 %
Mercosur autres	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Mercosur	449	6 %	512	6 %	152	12 %	46	8 %
Asie-Pacifique et autres	334	4 %	418	5 %	33	3 %	56	10 %
Total	8 077	100 %	8 188	100 %	1 320	100 %	567	100 %

Les capitaux investis incluent les immobilisations et le fonds de roulement tels que définis pour les données financières par Secteur ci-avant.

Dont les *discontinued operations* :

	Capitaux investis		Dépenses d'investissement	
Millions EUR	**2009**	**%**	**2009**	**%**
Belgique	285	10 %	1	3 %
Allemagne	149	5 %	3	6 %
France	208	7 %	3	7 %
Italie	14	0 %	0	0 %
Espagne	29	1 %	3	7 %
Europe autres	1 691	59 %	8	17 %
Europe	2 377	83 %	18	40 %
Etats-Unis	348	12 %	25	57 %
NAFTA autres	61	2 %	1	2 %
NAFTA	409	14 %	26	59 %
Brésil	39	1 %	0	0 %
Argentine	0	0 %	0	0 %
Mercosur autres	0	0 %	0	0 %
Mercosur	39	1 %	0	0 %
Asie-Pacifique et autres	32	1 %	1	1 %
Total	2 858	100 %	45	100 %

(3) Marge brute

Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute s'est établie à 35,2 % en 2009, contre 32,8 % en 2008.

(3a) Activités poursuivies

Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute (Secteurs Chimique et Plastiques) s'est établie à 17,1 % en 2009, contre 17,2 % en 2008.

(3b) *Discontinued operations* – Secteur Pharmaceutique

Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute s'est établie à 72,3 % en 2009, contre 72,0 % en 2008.
En vertu des normes IFRS, les immobilisations corporelles et incorporelles des *discontinued operations* du Secteur Pharmaceutique ne sont plus amorties à partir du 1er octobre 2009, ce qui améliore la marge brute de 9 millions EUR.

En 2008, la marge brute a été favorablement influencée à concurrence de 53 millions EUR grâce aux milestones pour la licence de LUVOX® (28 millions EUR), aux royalties pour l'accord de copromotion de MARINOL® (12 millions EUR), aux royalties pour l'accord de copromotion de SIMCOR® (5 millions EUR), aux remises et retours (- 22 millions EUR) et à la mise sur le marché de TRILIPIX™ au dernier trimestre (30 millions EUR).

Aucun milestone ni royalties ne sont enregistrés pour 2009.

(4) Frais commerciaux et administratifs

Les frais commerciaux et administratifs du Groupe diminuent de 5,4 % entre 2008 et 2009.

(4a) Activités poursuivies

Les frais commerciaux et administratifs ont diminué dans l'ensemble de 4,3 % entre 2008 et 2009.
Pour les Secteurs Chimique et Plastiques, les frais commerciaux et administratifs ont diminué respectivement de 4,9 % et 4,4 %.

(4b) *Discontinued operations* – Secteur Pharmaceutique

Pour les *discontinued operations*, les frais commerciaux et administratifs ont diminué dans l'ensemble de 6,0 % entre 2008 et 2009.

En vertu des normes IFRS, depuis le 1er octobre 2009, les immobilisations corporelles et incorporelles des *discontinued operations* du Secteur Pharmaceutique ne sont plus amorties ce qui a permis de réduire les coûts commerciaux de la Pharma de 17 millions EUR.

Les 10 millions EUR d'abattement relatifs à la créance de Jazz Pharmaceuticals pour les milestones du LUVOX® qui avaient été comptabilisés en 2008 ont été extournés en 2009 compte tenu du redressement financier de Jazz. En 2008, les dépenses promotionnelles pour SIMCOR® se sont chiffrées à 45 millions EUR.

(5) Frais de recherche & développement

Ils ont diminué de 1,5 % par rapport à l'année dernière.

(5a) Activités poursuivies

Les frais de recherche et de développement ont augmenté de 2,5 % entre 2008 et 2009.

(5b) *Discontinued operations* – Secteur Pharmaceutique

Les frais de recherche et de développement pour les *discontinued operations* (qui représentent 75 % du total du Groupe) ont diminué de 2,8 % entre 2008 et 2009.

En vertu des normes IFRS, depuis le 1er octobre 2009, les immobilisations corporelles et incorporelles des *discontinued operations* du Secteur Pharmaceutique ne sont plus amorties ce qui a permis de réduire les coûts de R&D de la Pharma en 2009 de 2 millions EUR.

En 2008, les dépenses ont également été réduites par la reprise de la provision pour Bipolar de 25 millions EUR qui était comprise dans le développement du bifeprunox avec Wyeth.

(6) Autres charges et produits d'exploitation

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Frais de démarrage, d'études préliminaires et d'établissement	-12	-9	-26	-4	-38	-13
Frais de désaffectations et démolitions	-15	-7	0	0	-15	-6
Frais d'essais et expériences	-3	-2	0	0	-3	-2
Solde des autres charges et produits	5	-12	41	7	46	-4
Autres charges et produits d'exploitation	-25	-30	15	4	-10	-26

(6a) Activités poursuivies

Le solde des autres charges et produits d'exploitation se répartit comme suit :

- 45 millions EUR dans le Secteur Chimique correspondant aux plus-values sur la vente de cavités souterraines en Allemagne par rapport à 51 millions pour 2008 ;
- -10 millions EUR pour charges de restructuration, par rapport à -18 millions EUR en 2008 ;
- -26 millions EUR (-24 millions EUR pour la même période en 2008) pour des fermetures temporaires de sites dues à la baisse du volume de ventes ;
- -8 millions EUR pour amortissement de pertes actuarielles sur plan de retraite en France.

(6b) *Discontinued operations* – Secteur Pharmaceutique

Le solde des autres charges et produits d'exploitation se répartit comme suit :
- 17 millions EUR de plus-values en 2009 sur la vente de licences liées à des produits pharmaceutiques (contre 43 millions EUR pour 2008) ;
- -8 millions EUR pour charges de restructuration, contre -4 millions EUR en 2008.

(7) Autres charges et produits financiers

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Coût d'actualisation des provisions	-38	-54	-4	-10	-43	-64
Revenus de participations et intérêts sur prêts aux co-entreprises et sociétés non consolidées	9	6	4	6	14	12
Résultats de change	0	11	4	-8	4	2
Solde des autres charges et produits	37	22	-14	5	22	28
Autres charges et produits financiers	8	-14	-10	-7	-2	-22

Les résultats de change proviennent des pertes et profits réalisés sur les instruments financiers non comptabilisés comme couverture de flux de trésorerie.

(8) REBIT

Le REBIT (EBIT récurrent) correspond au résultat d'exploitation courante et exclut donc les résultats non récurrents.
Le REBIT a baissé de 6,2 %, passant de 965 millions EUR à 905 millions EUR en 2009.

(8a) Activités poursuivies

Le REBIT des activités poursuivies (Secteurs Chimique, Plastiques et Corporate and Business Support) a baissé de 43,8 % de 456 millions EUR à 256 millions EUR en 2009.

(8b) *Discontinued operations* – Secteur Pharmaceutique

Le REBIT a progressé de 27,4 % de 509 millions EUR à 649 millions EUR en 2009.

(9) Eléments non récurrents

Les éléments non récurrents se répartissent essentiellement comme suit :
- pertes et profits sur les ventes des filiales, joint ventures, sociétés liées mises en équivalence qui ne sont pas éligibles en tant que discontinued operations, participations disponibles à la vente ; résultats sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- charges de restructuration associées à la fermeture d'une activité ;
- pertes liées à la cessation d'une activité et/ou la fermeture d'une usine ;
- pertes résultant d'un test de dépréciation pour une unité génératrice de trésorerie[1] (une UGT comprend les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué le cas échéant) ;
- impact des litiges importants.

1. UGT = le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ils se décomposent de la manière suivante :

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Dépréciations d'actifs	68	-21	-13	-4	54	-25
Autres charges et produits	1	77	-36	-156	-34	-80
Eléments non récurrents nets	69	56	-49	-161	20	-105

En 2009, les dépréciations des activités poursuivies sont principalement liées à la restructuration du Peptisyntha pour -15 millions EUR. En 2008, elles étaient principalement liées à la reprise de la dépréciation des immobilisations corporelles de la mine de trona (carbonate de soude naturel) aux États-Unis (92 millions EUR avant impôts) et à des dépréciations liées à la réorganisation des Molecular Solutions Business (-17 millions EUR).

Les autres charges et produits pour les activités poursuivies ainsi que les discontinued operations tiennent compte du traitement suivant en 2009 des provisions pour les risques pharmaceutiques alloués au Corporate and Business Support jusque 2008 :

- la reprise partielle de ces provisions pour +29 millions EUR (avec un impact positif sur le Corporate and Business Support) ;
- la décision prise par Solvay, dans la perspective de l'accord avec Abbott, de transférer le solde de ces provisions le 31 décembre du Corporate and Business Support aux "Discontinued Operations". Cette opération de transfert est neutre au niveau consolidé.

Outre cette réallocation, les *Discontinued Operations* concernent :

- le règlement des poursuites dans le cadre de la protection des consommateurs qui portent sur de la publicité prétendument trompeuse en relation avec le statut réglementaire des produits ESTRATEST® aux USA (-34 millions EUR, -47 millions USD) ; et
- la liquidation de Solvay Organics US (-12 millions EUR).

Pour les activités poursuivies, les autres dépenses concernent :

- la fermeture provisoire d'une usine de Peroxyde en Allemagne pour -11 millions EUR ;
- la plus-value sur la vente d'actions de Sofina pour + 9 millions EUR ;
- la majoration d'une provision dans le cadre d'un litige IP concernant les activités HDPE réduites en 2005 (-25 millions EUR, -35 millions USD) ;
- la reprise des provisions pour retraites concernant les *discontinued operations* aux USA (13 millions EUR).

(10) Charges sur endettement net

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Charges sur emprunts	37	26	-174	-161	-138	-135
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	-15	0	41	9	26	9
Autres charges et produits sur endettement net	-3	1	21	-26	18	-25
Charges sur endettement net	19	27	-112	-178	-93	-151

L'endettement net moyen pour 2009 s'élève à 1 810 millions EUR, soit un montant supérieur au niveau moyen de 1 634 millions EUR en 2008.

Les charges sur l'endettement net s'élèvent à -151 millions EUR à la fin 2009 (dont 135 millions EUR de charges sur emprunts). Elles ont été influencées par le financement en devises locales de nos développements dans les pays d'Europe de l'Est, dont les dépenses en Russie et en Bulgarie (-17 millions EUR), et par le bas rendement des liquidités (1 %). Les taux d'intérêt en roubles sont en moyenne de 13 % en 2009 avec des hausses à plus de 20 %.

La moyenne des charges d'intérêts sur emprunts a baissé de 6,1 % en 2008 à 5,1 % à 2009. En 2008, la moyenne des charges sur emprunts englobait les 10 millions EUR de milestone versés aux actionnaires de Fournier.
Les rendements sur trésorerie ou équivalents trésorerie ont baissé de 4,2 % à 1 % vu la chute spectaculaire des taux d'intérêt, ce qui a occasionné un "negative carry" (portage négatif) important.
Les coûts d'emprunts inclus dans le coût d'actifs en 2009 s'élèvent à 2 millions EUR (8 millions EUR en 2008).
La répartition des charges sur endettement net entre les activités poursuivies et les *discontinued operations* reflète la situation interne de financement du Groupe et de toutes ses filiales.
Après la vente des activités pharmaceutiques (hors dette), l'endettement des activités pharmaceutiques sera repris par le Groupe.

(11) Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente

En 2009, la dépréciation s'élève à -5 millions compte tenu des pertes réalisées sur les participations disponibles à la vente dans les activités New Business Development.

Les revenus des participations disponibles à la vente s'établissaient à - 299 millions EUR en 2008, ventilés comme suit :
- la dépréciation des actions Fortis disponibles à la vente pour un montant de - 309 millions EUR (15,7 millions d'actions dépréciées, en se basant sur la différence entre le coût de 20,6 EUR/action et le prix courant de 0,93 EUR/action au 31 décembre 2008) ;
- Dividendes versés en 2008 par Fortis d'un montant de 9 millions EUR et par Sofina pour 0,4 million EUR.

(12) Impôts sur le résultat et impôts différés

(12a) Impôts sur le résultat

Composantes de la charge d'impôts
La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé.
– L'impôt courant représente l'impôt payé ou à payer (récupéré ou à récupérer) sur le revenu imposable (perte fiscale) de l'exercice écoulé, ainsi que tout ajustement portant sur l'impôt payé ou à payer (récupéré ou à récupérer) relativement aux années antérieures ;
– l'impôt différé représente l'impôt qui sera dû (ou récupéré) au cours d'exercices futurs, mais qui a déjà été comptabilisé au titre de l'exercice écoulé et qui correspond à la variation des impôts différés bilantaires (cf. ci-dessous).

La charge fiscale différée qui se rapporte à des éléments comptabilisés dans les capitaux propres est également enregistrée dans ces derniers.

La décomposition de la charge d'impôts se présente comme suit :

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Impôts courants relatifs à l'année en cours	-125	-79	-120	-74	-246	-153
Impôts courants relatifs aux années antérieures	-20	-3	15	13	-5	10
Impôts différés avant réduction de valeur	75	68	34	51	109	119
Impôts différés actifs non-reconnus (-/+)	9	-71	-6	3	3	-67
Impact fiscal des changements de taux d'impôt nominaux sur les impôts différés	-4	0	0	1	-4	1
Total	-65	-85	-77	-5	-143	-90
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Impôts sur éléments portés directement en capitaux propres	1	-12	0	-6	1	-18
Total	1	-12	0	-6	1	-18

Réconciliation de la charge d'impôts

La charge d'impôts effective a été réconciliée avec la charge fiscale théorique obtenue en appliquant dans chaque pays où le groupe Solvay est implanté, le taux d'impôt nominal en vigueur, au résultat avant impôts de chacune des entités du Groupe.

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Résultat avant impôts	244	333	348	310	592	643
Réconciliation de la charge d'impôts						
Charge totale d'impôts des entités du Groupe calculée sur base des taux locaux nominaux respectifs	-57	-104	-97	-76	-154	-180
Taux nominal moyen pondéré	24 %	31 %	28 %	24 %	26 %	28 %
Impact fiscal des dépenses non déductibles	-176	-150	-19	-70	-195	-219
Impact fiscal des revenus non imposables	141	220	40	69	181	289
Impact fiscal des changements dans les taux d'impôts	-4	0	0	1	-4	1
Impact fiscal d'ajustements d'impôts courants et différés relatifs aux années antérieures	-13	19	5	66	-8	86
Impôts différés actifs non reconnus	43	-71	-6	3	37	-67
Charge d'impôts effective	-65	-85	-77	-5	-143	-90
Taux d'impôts effectif	27 %	26 %	22 %	2 %	24 %	14 %

Analyse de la charge d'impôts

Le taux effectif d'imposition du Groupe (14 %) est inférieur au taux nominal moyen pondéré (28 %), principalement en raison de l'octroi de crédits d'impôts en particulier pour la R&D (37 millions EUR) et de crédits d'impôts sur les coûts de financement en Belgique (43 millions EUR). Les crédits d'impôts en R&D sont liés au Secteur Pharmaceutique, ce qui explique son faible taux d'imposition.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés de 43 millions EUR en 2008 comprenaient la comptabilisation des impôts différés actifs préalablement non reconnus de Solvay Finance Luxembourg. Cette modification est considérée comme un ajustement fiscal portant sur les années antérieures.

Au cours de l'année 2009, l'arrêt Cobelfret a provoqué une augmentation des actifs d'impôts différés non reconnus (excédents de Revenus Définitivement Taxés (RDT) de Solvay SA).

(12b) Impôts différés au bilan

Les impôts différés inscrits au bilan ont été classés par nature dans les catégories suivantes :

	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**
Activités poursuivies				
Obligations en matière d'avantages du personnel	192	134		
Provisions autres que pour les avantages du personnel	159	168		
Pertes fiscales	483	537		
Crédits d'impôts	128	76		
Amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles	199	200	-367	-325
Frais de développement			-4	-4
Autres	213	88	-236	-146
Total (montant brut)	1 374	1 202	-607	-476
Obligations en matière d'avantages du personnel	-68	-52		
Provisions autres que pour les avantages du personnel	-35	-56		
Pertes fiscales	-191	-235		
Crédits d'impôts	-62	-62		
Amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles	-22	-27		
Autres	-1	-8		
Total impôts différés actifs non comptabilisés	-379	-439		
Compensation	-344	-275	344	275
Total (montant net)	651	488	-263	-201
Discontinued operations				
Actifs et passifs associés détenus en vue de la vente - pharma		348		-154
Total (montant brut)		348		-154
Actifs et passifs associés détenus en vue de la vente - pharma		-59		
Total impôts différés actifs non comptabilisés		-59		
Compensation		-91		91
Total (montant net)		198		-64
Total (montant net)	651	686	-263	-265

Dans le tableau ci-dessus, les totaux reprennent les montants des impôts différés présentés au bilan sous "actifs détenus en vue de la vente" et "passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente" (2 millions EUR d'impôts différés actifs en 2008 et 1 million en 2009 et 5 millions EUR d'impôts différés passifs en 2008 et 2009).

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour les pertes fiscales et les différences temporaires qui ne seront vraisemblablement pas récupérées dans le futur. Ces actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élèvent à 439 millions EUR et englobent 235 millions EUR de pertes fiscales, dont les excédents de Revenus Définitivement Taxés (RDT) de Solvay SA pour 132 millions EUR, les pertes fiscales de Solvay Chimie SA pour 22 millions EUR, et les crédits d'impôts pour 62 millions EUR (crédits d'impôts pour R&D en Belgique, principalement pour Solvay SA : 58 millions).

Autres informations

Toutes les pertes fiscales reportées du Groupe ont généré des impôts différés actifs (dont certains n'ont pas été comptabilisés). Elles sont ventilées selon leur date d'expiration ci-dessous.

Millions EUR	2008	**2009**
Endéans 1 an	11	6
Endéans 2 ans	36	17
Endéans 3 ans	23	61
Endéans 4 ans	18	84
Endéans 5 ans ou plus	127	216
Non limitées dans le temps	881	868

Dont les *discontinued operations :*

Millions EUR	2008	**2009**
Endéans 1 an	0	0
Endéans 2 ans	0	0
Endéans 3 ans	0	0
Endéans 4 ans	0	12
Endéans 5 ans ou plus	0	36
Non limitées dans le temps	0	267

L'arrêt Cobelfret a pour conséquence de permettre à Solvay SA et aux filiales belges de comptabiliser les pertes fiscales provenant de l'excédent de Revenus Définitivement Taxés.

(13) *Discontinued operations*

(13a) Vente du Secteur Pharmaceutique

Le Conseil d'Administration a décidé à fin septembre 2009 de recentrer les activités du groupe Solvay et de vendre la totalité de ses activités pharmaceutiques afin d'accélérer sa stratégie de croissance rentable et durable. Cette décision résulte de l'analyse et de l'évaluation approfondie des différentes options stratégiques pour le développement futur des activités pharmaceutiques du Groupe. Parmi les différentes options analysées, l'option de vendre les activités pharmaceutiques a été retenue. Elle offre à toutes les activités du Groupe, pharmaceutiques et non pharmaceutiques, les meilleures possibilités pour leur développement futur.

Les activités pharmaceutiques du Groupe ont été vendues à Abbott pour une valeur d'entreprise totale d'environ 5,2 milliards d'EUR. Cette valeur inclut 4,5 milliards d'EUR, payable en espèces, ainsi que des versements additionnels potentiels jusqu'à 300 millions d'EUR, en fonction de la réalisation de milestones spécifiques entre 2011 et 2013. Elle comprend également la reprise de certains engagements financiers que Solvay estime au 1 janvier 2010 à approximativement 360 millions d'EUR. Cette transaction a été finalisée le 15 février 2010. La plus-value après impôt a été estimée à 1,7 milliard au 1 janvier 2010. Elle sera comptabilisée dans le résultat du Groupe au 1er trimestre 2010 en "discontinued operations".

La plus-value est détaillée comme suit :

Calcul de la plus-value au 1er janvier 2010 (*)

Milliards EUR	
Prix de vente initial	4,50
Milestones et reprise d'engagements de pension non financés et autres éléments (soumis à un calcul d'ajustement postérieur à la clôture)	0,66
Valeur d'Entreprise Totale	5,16
IFRS : Actifs détenus en vue de la Vente moins Passifs associés aux Actifs détenus en vue de la Vente au 31 décembre 2009 (chiffres Groupe après élimination des soldes intercompany avec des filiales non Pharma mais incluant la dette de pension)	-2,40
Soldes intercompany entre les filiales Pharma et non Pharma	-0,33
IFRS : dette de pension nette	-0,12
Ecarts de conversion reflétant la différence entre la valeur historique et la valeur actuelle des fonds propres nets	-0,03
IFRS : Fonds propres historiques Pharma nets des engagements financiers et de pension	-2,87
Dette de pension hors bilan et provisions pour litiges en matière de pension	-0,21
Provision pour litiges en cours et autres coûts de transaction	-0,25
Ajustement de juste valeur des milestones	-0,11
Impôts	-0,02
Plus-value après impôts	1,70

(*) En ce qui concerne les provisions et autres ajustements, les futures différences potentielles entre les paiements effectifs après signature et les montants estimés dans les calculs de la plus-value seront également comptabilisées après signature comme ajustements de la plus-value en "discontinued operations" dans le résultat du Groupe.

Comme les produits de la vente dépassent fortement la valeur comptable de l'actif net correspondant, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur ces activités.

Il convient également de remarquer que le résultat opérationnel du Secteur Pharmaceutique du 1er janvier 2010 jusqu'à la date de clôture sera comptabilisé sous la rubrique "discontinued operations" dans le résultat du Groupe au 1er trimestre 2010.

Les détails de l'actif et du passif sont décrits à la note 35.

(13b) Analyse des bénéfices pour l'année résultant des *discontinued operations*

Le résultat des *discontinued operations* (c.-à-d. du Secteur Pharmaceutique) inclus dans le compte de résultats consolidé est détaillé ci-dessous. Les bénéfices et les flux de trésorerie de 2008 des *discontinued operations* ont été retraités pour inclure ces activités classées comme *discontinued* pour la période actuelle.

Millions EUR	Notes	2008	2009
Chiffre d'affaires		2 699	2 791
Coût des ventes		-755	-772
Marge Brute	(3)	1 944	2 019
Frais commerciaux et administratifs	(4)	-1 011	-951
Frais de recherche et développement	(5)	-428	-416
Autres charges et produits d'exploitation	(6)	15	4
Autres charges et produits financiers	(7)	-10	-7
REBIT	(8)	509	649
Eléments non récurrents	(9)	-49	-161
EBIT		460	488
Charges sur emprunts	(10)	-174	-161
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	(10)	41	9
Autres charges et produits sur endettement net	(10)	21	-26
Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente	(11)	0	0
Résultat avant impôts		348	310
Charges d'impôts	(12a)	-77	-5
Résultat net	(14)	271	305

(14) Résultat net du Groupe

Le résultat net a atteint 553 millions EUR. Cela représente une hausse de 104 millions EUR (+23 %) par rapport au résultat net de 2008 (449 millions EUR). Cette augmentation est due principalement à la baisse des bénéfices opérationnels (-60 millions EUR), à la hausse des dépenses non récurrentes (-125 millions EUR) et au meilleur résultat des participations disponibles à la vente (294 millions EUR) dû essentiellement à l'impact en 2008 de la dépréciation sur les actions Fortis.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans ce résultat net représentent 37 millions EUR par rapport à 44 millions EUR en 2008.

(15) Résultat net dilué par action

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net par le nombre d'actions, majoré du nombre d'actions potentiellement dilutives liées à l'émission de stock options.

Toutes les données consolidées par action se trouvent dans le rapport de gestion.

(16) Tableau consolidé du résultat global

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Résultat net Groupe	179	248	271	305	449	553
Ecarts de conversion survenus dans l'année	-3	16	-76	10	-78	26
Ajustements de reclassement relatifs aux activités à l'étranger cédées pendant l'année	-13	-8	0	0	-13	-8
Ecarts de conversion sur activités à l'étranger	-16	8	-76	10	-92	18
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-9	25	20	0	11	25
Ajustements de reclassement relatifs aux participations disponibles à la vente cédées pendant l'année	41	-8	0	0	41	-8
Actifs financiers disponibles à la vente	33	18	20	0	52	17
Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	26	4	-16	-1	10	3
Ajustements de reclassement vers le compte de résultats	0	-17	0	8	0	-10
Ajustements de reclassement vers la valeur comptable des éléments couverts	0	-1	0	0	0	-1
Couvertures de flux de trésorerie	26	-14	-16	7	10	-8
Quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés associées	0	0	0	0	0	0
Impôt relatif aux autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés (other comprehensive income)	42	11	-72	16	-29	27
Résultat global du Groupe (total comprehensive income)	221	259	199	321	420	580
attribué aux :						
- propriétaires de la société mère	187	215	198	319	385	534
- participations ne donnant pas le contrôle	34	44	1	2	35	46

Présentation de l'impact fiscal pour chaque composant des autres éléments du résultat global (other comprehensive income)

Millions EUR	2008			2009		
	Montant avant impôts	charge (-) /crédit (+) d'impôts	Montant après impôts	Montant avant impôts	charge (-) /crédit (+) d'impôts	Montant après impôts
Ecarts de conversion survenus dans l'année	-78		-78	26		26
Ajustements de reclassement relatifs aux activités à l'étranger cédées pendant l'année	-13		-13	-8		-8
Ecarts de conversion sur activités à l'étranger	-92	0	-92	18	0	18
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	11		11	25		25
Ajustements de reclassement relatifs aux participations disponibles à la vente cédées pendant l'année	41		41	-8		-8
Actifs financiers disponibles à la vente	52	0	52	17	0	17
Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	10		10	3	0	3
Ajustements de reclassement vers le compte de résultats	0		0	-10		-10
Ajustements de reclassement vers la valeur comptable des éléments couverts	0		0	-1		-1
Couvertures de flux de trésorerie	10	0	10	-8	0	-8
Quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés associées	0	0	0	0	0	0
Autres éléments du résultat global (other comprehensive income)	-29	0	-29	27	0	27

Dont les *discontinued operations* :

Millions EUR	2008			2009		
	Montant avant impôts	charge (-) /crédit (+) d'impôts	Montant après impôts	Montant avant impôts	charge (-) /crédit (+) d'impôts	Montant après impôts
Ecarts de conversion survenus dans l'année	-76		-76	10		10
Ajustements de reclassement relatifs aux activités à l'étranger cédées pendant l'année	0		0	0		0
Ecarts de conversion sur activités à l'étranger	-76	0	-76	10	0	10
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	20		20	0		0
Ajustements de reclassement relatifs aux participations disponibles à la vente cédées pendant l'année	0		0	0		0
Actifs financiers disponibles à la vente	20	0	20	0	0	0
Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	-16		-16	-1		-1
Ajustements de reclassement vers le compte de résultats	0		0	8		8
Ajustements de reclassement vers la valeur comptable des éléments couverts	0		0	0		0
Couvertures de flux de trésorerie	-16	0	-16	7	0	7
Quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés associées	0	0	0	0	0	0
Autres éléments du résultat global (other comprehensive income)	-72	0	-72	16	0	16

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(17) Amortissements et dépréciations d'actifs

Les amortissements et dépréciations d'actifs totaux s'élèvent à 496 millions EUR, en hausse de 79 millions EUR par rapport à 2008 (417 millions EUR).
Les amortissements linéaires normaux restent stables : 470 millions EUR en 2009 par rapport à 471 millions EUR en 2008.

En application des normes IFRS, les immobilisations corporelles et incorporelles des *discontinued operations* de la Pharma ne sont plus amorties depuis le 1 octobre 2009, c'est pourquoi les amortissements linéaires normaux ont été réduits de 27 millions EUR.

En 2009, le solde net des dépréciations d'actifs est de 21 millions EUR, principalement imputable à la restructuration de Peptisyntha. En 2008, le solde net des dépréciations d'actifs était positif (54 millions EUR), en raison de la reprise de la dépréciation d'actifs sur la mine de trona (carbonate de soude naturel) aux États-Unis pour un montant de 92 millions EUR.

(18) Variation du fonds de roulement

La baisse du fonds de roulement se chiffre à -48 millions EUR et est principalement imputable à une hausse du solde net des créances et dettes commerciales (+89 millions EUR), à une diminution des stocks (-234 millions EUR, principalement pour le Secteur Plastiques), ainsi qu'à une augmentation de divers éléments (+98 millions EUR), principalement imputable aux *milestones* à verser à Fournier dans le Secteur Pharmaceutique.

(19) Variation des provisions

En 2009, les provisions au bilan diminuent de 107 millions EUR (y compris la variation de 47 millions EUR d'excédents de fonds de pension) Cela inclut 87 millions EUR pour Discontinued Operations compte tenu d'excédents de fonds de pension plus élevés et de la reprise partielle de provisions ainsi que de règlements liés aux risques pharmaceutiques.
Au tableau des flux de trésorerie, cette variation (à taux de change et périmètre de consolidation constants) atteint 126 millions EUR. Voir note 32 sur les provisions.
En 2008, la variation des provisions au tableau des flux de trésorerie s'était établie à 167 millions EUR.

(20) Autres

Ce poste élimine de la trésorerie des activités opérationnelles les éléments qui sont déjà compris dans la trésorerie d'investissement, en l'occurrence les résultats sur vente d'actifs. Pour 2009, l'élimination porte essentiellement sur le résultat enregistré sur la vente des actions Sofina.
Pour 2008, l'élimination concerne essentiellement les plus-values réalisées sur la vente de Solvay Engineered Polymers (30 millions EUR).

(21) Acquisition / cession de participations et immobilisations

2008 Millions EUR	Acquisitions	Cessions	**Total**
Filiales	-508	100	-408
Entreprises associées			
Joint ventures			
Participations disponibles à la vente			
Autres	-49	4	-45
Total participations	-557	104	-453
Immobilisations	-763	16	-747
Total	-1 320	120	-1 200

2009 Millions EUR	Acquisitions	Cessions	**Total**
Filiales	-2		-2
Entreprises associées			
Joint ventures			
Participations disponibles à la vente	-14	14	0
Autres	-96	6	-90
Total participations	-111	19	-91
Immobilisations	-456	15	-441
Total	-567	34	-532

Les acquisitions en 2009 se présentent principalement comme suit :
- l'acquisition d'actions supplémentaires dans des participations disponibles à la vente, principalement Plextronics (9 millions EUR) ;
- le poste "Autres" (96 millions EUR) concerne les entreprises d'une envergure non significative ou qui sont en période de lancement. Elles ne sont ni consolidées ni mises en équivalence.

La cession des participations disponibles à la vente est liée à la vente des actions Sofina pour 14 millions EUR, ce qui a généré une plus-value de 9 millions EUR.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles/incorporelles de 2009 concernent divers projets dont la réalisation s'étend le plus souvent sur plusieurs années :
- le partenariat pour la construction d'une unité de cogénération à Bernburg (Allemagne) ;
- l'augmentation de la capacité VCM/PVC à Jemeppe (Belgique) ;
- la construction d'une nouvelle unité de production de SOLVAIR® Select 300 aux États-Unis ;
- la construction d'une méga-usine pour la production à haut rendement de peroxyde d'hydrogène (Thaïlande) dans le cadre d'un partenariat avec la Dow Chemical Company ;
- la conversion des unités d'électrolyse au mercure en électrolyse à membranes et l'extension des unités de fabrication de VCM/PVC à Santo Andre (Brésil) ;
- l'acquisition des droits du produit GABAPENTIN® (USA) ;
- la construction d'une nouvelle unité de production de bicarbonate de soude à Rosignano (Italie) ;
- l'augmentation de capacité du PVDF à Tavaux (France);
- l'installation d'une chaudière à lit fluidisé et l'augmentation de capacité de la soudière de Devnya (Bulgarie) ;
- l'augmentation de capacité de Fluorolink à Spinetta (Italie).

Il n'y a pas d'acquisition de filiales consolidées en 2009.

Alexandria Sodium Carbonate

Le 17 octobre 2008, le groupe Solvay a fait l'acquisition de 100 % d'Alexandria Sodium Carbonate Co, un fabricant de carbonate de sodium établi en Égypte, pour une sortie nette de cash de 107 millions EUR.
Dans le rapport annuel de 2008, cette acquisition a été comptabilisée sur une base provisionnelle, étant donné que l'ensemble des informations n'était pas disponible à la fin 2008. Après l'affectation du prix d'achat final, l'actif net acquis lors de la transaction et le goodwill qui en résulte, se présentent comme suit :

Millions EUR	Valeur avant acquisition	Ajustements à juste valeur	**Total**
Immobilisations incorporelles			0
Immobilisations corporelles	33	71	104
Autres participations			0
Actifs d'impôts différés			0
Prêts et autres actifs long terme			0
Actifs non courants	33	71	104
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	9	-1	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	0	1
Actifs courants	10	-1	9
Provisions à long terme		1	1
Passifs d'impôts différés		16	16
Dettes financières à long terme			0
Passifs non courants	0	17	17
Passifs courants	2		2
Actif net	41	53	94
Goodwill			13
Prix payé au 31/12/2009			107
Soldes bancaires et cash acquis			1
Sortie nette de cash sur acquisition - années antérieures			106
Sortie nette de cash sur acquisition - 2009			0

Vinythai (Thaïlande)

En décembre 2009, la participation de Solvay dans Vinythai a passé le seuil des 50 % des actions de sa filiale thaïlandaise. Cette acquisition supplémentaire a permis au groupe Solvay d'obtenir le plein contrôle de Vinythai (par opposition à un contrôle conjoint). Ce changement dans le contrôle a entraîné le passage d'une consolidation proportionnelle (joint ventures) à une consolidation globale. Vinythai a été globalement consolidée à compter du 31 décembre 2009 (avec un impact sur le compte de résultats à partir du 1er janvier 2010).

Cession de filiales

Millions EUR	2008	2009
Actifs non courants	62	
Actifs courants	58	
Passifs non courants	30	
Passifs courants	19	
Actif net	71	
Participations ne donnant pas le contrôle	0	
Gain (+) /perte (-) cumulé(e) sur actifs financiers disponibles à la vente reclassé(e) hors fonds propres à la perte de contrôle d'une filiale	0	
Ecarts de conversion cumulés relatifs à l'actif net des filiales reclassés hors fonds propres à la perte de contrôle d'une filiale	0	
Instruments de couverture reclassés hors fonds propres à la perte de contrôle d'une filiale	0	
Gain (+) / perte (-) sur cession	29	
Prix total reçu[1]	100	
Soldes bancaires et cash cédés	0	
Rentrée nette de cash sur cession	100	

1. dont aucun paiement différé.

Il n'y a pas de cession de filiales consolidées en 2009. En 2008, la cession de filiales se chiffrait à 100 millions EUR et était principalement due à la vente de Solvay Engineered Polymers pour un montant de 90 millions EUR.

(22) Augmentation / remboursement de capital

En 2009, comme en 2008, le groupe Solvay a remboursé aux actionnaires minoritaires une partie du capital de ses activités de carbonate naturel aux États-Unis (-17 millions EUR).

(23) Options et Acquisition / cession d'actions propres

À la fin décembre 2008, Solvay SA détenait 2 567 568 actions propres pour couvrir le programme de stock options offertes aux dirigeants du Groupe. À la fin 2009, il détenait 2 460 818 actions propres inscrites en diminution des capitaux propres consolidés.
Comme chaque année depuis 1999, le Conseil d'Administration a renouvelé le plan d'options sur actions offert aux cadres supérieurs (environ 300 personnes) dans le but de les associer au développement à long terme du Groupe. La plupart des cadres concernés ont souscrit aux options offertes en 2009 à un cours d'exercice de 72,34 EUR représentant la moyenne du cours de Bourse de l'action sur les 30 jours qui précédaient l'offre.

La période d'acquisition des droits de 3 ans est suivie d'une période d'exercice de 5 ans au terme de laquelle toute option non exercée expire. Le règlement s'effectue en titres.

Les plans de stocks options octroyés en 2005, 2006 et 2007 ont été modifiés à la suite d'une décision prise lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2009. Pour les 3 plans, la période d'exercice des options octroyées aux bénéficiaires en Belgique a été allongée de 3 ans. Les bénéficiaires avaient le droit d'accepter ou de refuser la modification jusqu'au

30 juin 2009. Comme il y a un plafond, il se peut que certains bénéficiaires aient accepté l'augmentation sur une partie seulement des options initialement octroyées et acceptées. La date de modification qui a été prise en compte pour la nouvelle fixation du prix des options est la date de la prise de décision de l'extension de l'exercice de certaines actions (12 mai 2009). L'augmentation de la période d'exercice implique une charge supplémentaire de 1 million EUR en 2009 (0,3 million EUR en 2010). La juste valeur de cette extension se chiffre à 1,3 million EUR.

Options sur actions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	**2009**
Nombre d'options sur actions octroyées et en circulation au 31/12/2008	177 500	259 800	434 200	512 100	499 100	506 800	522 700	
Options sur actions octroyées								555 600
Pertes de droits et options expirées						-300		
Options sur actions exercées	-21 500	-13 600						
Nombre d'options sur actions au 31/12/2009	156 000	246 200	434 200	512 100	499 100	506 500	522 700	555 600
Options sur actions exerçables au 31/12/2009	156 000	246 200	434 200	512 100	0	0	0	0
Prix d'exercice (EUR)	63,76	65,83	82,88	97,30	109,09	96,79	58,81	72,34
Juste valeur des options à la date d'évaluation (EUR)	9,60	9,50	7,25	10,12	21,20	18,68	14,95	19,85

	2008		**2009**	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Au 1/1	2 421 100	90,90	2 912 200	85,32
Octroyées durant l'année	522 700	58,81	555 600	72,34
Pertes de droits et options expirées pendant l'année	-2 000	96,79	-300	96,79
Exercées pendant l'année	-29 600	72,48	-35 100	64,56
Au 31/12	2 912 200	85,32	3 432 400	62,77
Exerçables au 31/12	871 500		1 348 500	

L'impact des options sur actions en 2009 est une charge de 10 millions EUR calculée par un tiers selon le modèle de Monte-Carlo et enregistrée au compte de résultats sous la rubrique des frais commerciaux et administratifs. Ce montant comprend la charge supplémentaire de 1 million EUR liée à l'allongement de la période d'exercice des plans de stock options octroyés en 2005, 2006 et 2007.
Ce modèle attribue une valeur aux options en tenant compte du fait que certaines seront exercées avant leur échéance.

La valeur de l'option est basée sur :
– le cours du sous-jacent (action Solvay) : 75,55 EUR au 31 décembre 2009,
– le délai jusqu'à l'échéance de l'option : exerçable à partir du 1er janvier 2013,
– le prix d'exercice de l'option : 72,34 euros,
– le rendement sans risque : 3,21 %,
– la volatilité du rendement du sous-jacent : 31,52 %.

Ce modèle attribue une valeur aux options en tenant compte du fait que certaines seront exercées avant leur échéance.

(24) Flux de trésorerie des discontinued operations

Les variations nettes de trésorerie en 2009 pour les activités Pharma s'élèvent à -18 millions EUR (contre +23 millions EUR en 2008) et se présentent comme suit :

- le flux de trésorerie des activités opérationnelles pour 527 millions EUR (soit une augmentation de 70 millions EUR par rapport à 2008 principalement due à un EBITDA plus élevé) ;
- le flux de trésorerie d'investissement pour -30 millions EUR (soit une augmentation de 256 millions EUR par rapport à 2008 principalement due à l'acquisition d'Innogenetics en 2008 et à des dépenses d'immobilisations plus basses) ;
- la variation dans les flux de trésorerie de financement en 2009 pour -516 millions EUR (soit une diminution de 369 millions EUR par rapport à 2008 due à la réduction de l'endettement dans les sociétés Pharma en 2009).

Bilan consolidé

(25) Immobilisations incorporelles

Millions EUR	Frais de développement	Marques et brevets	Autres immobilisations incorporelles	**Total**
Valeur comptable brute				
Au 31 décembre 2007	79	864	178	1 121
Investissements	14	76	3	93
Cessions	-3	-3	-9	-14
Variation de périmètre	0	58	1	59
Ecarts de conversion	1	-8	2	-6
Autres	4	15	-34	-16
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	0	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	-3	0	0	-3
Au 31 décembre 2008	93	1 000	141	1 234
Investissements	11	10	20	41
Cessions	-6	-4	-2	-12
Variation de périmètre	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	1	-4	-3
Autres	2	4	-10	-4
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	-1	-807	-105	-913
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0	0	0
Au 31 décembre 2009	98	204	39	342
Amortissements cumulés				
Au 31 décembre 2007	-44	-301	-114	-459
Amortissements	-6	-58	-8	-72
Pertes de valeur	0	-7	0	-7
Reprise de pertes de valeur	0	20	0	20
Cessions et désaffectations	2	3	8	13
Variation de périmètre	0	-22	-1	-23
Ecarts de conversion	-1	0	0	-1
Autres	-3	5	18	20
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	0	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	2	0	0	2
Au 31 décembre 2008	-50	-359	-98	-507
Amortissements	-9	-45	-5	-59
Pertes de valeur	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur	0	1	0	1
Cessions et désaffectations	3	3	2	8
Variation de périmètre	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	3	3
Autres	1	4	9	13
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	296	65	361
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0	0	0
Au 31 décembre 2009	-55	-100	-25	-180
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2007	35	563	64	662
Au 31 décembre 2008	42	641	43	726
Au 31 décembre 2009	43	104	14	162

(26) Goodwill

Millions EUR	Total
Valeur comptable nette	
Au 31 décembre 2007	1 210
Issus d'acquisitions	483
Variations de périmètre	-10
Pertes de valeur	0
Ecarts de conversion	-10
Autres	-3
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	-4
Au 31 décembre 2008	1 667
Issus d'acquisitions	-53
Variations de périmètre	0
Pertes de valeur	-2
Ecarts de conversion	4
Autres	-1
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	-1 539
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	0
Au 31 décembre 2009	76

En 2009, la diminution du goodwill est attribuable à :

- l'ajustement du goodwill après l'affectation du prix d'achat final lié à l'acquisition d'Alexandria Sodium Carbonate Co (-53 millions EUR) ;
- le transfert à la rubrique des actifs détenus en vue de la vente- Pharma, du goodwill (-1539 millions EUR) lié aux activités pharmaceutiques, principalement Fournier (-1222 millions EUR) et Innogenetics (-213 millions EUR).

En 2009, les tests de dépréciation d'actifs sur goodwill n'ont pas conduit à des dépréciations importantes. Afin d'effectuer ces tests, le Groupe prépare des prévisions de cash flows sur la base des projections financières les plus récentes approuvées par la direction pour les cinq années à venir. Pour les années suivantes, l'extrapolation des cash flows est basée sur un taux de croissance qui n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme des marchés concernés.

Les cash flows prévisionnels de chacune des unités génératrices de trésorerie concernées ont été actualisés à des taux spécifiques, sur la base de références externes et en mesurant les risques propres inhérents à la spécificité du secteur ainsi qu'à la localisation géographique des unités génératrices de trésorerie. Ces taux d'actualisation vont de 8,8 % à 9,8 %, auxquels il convient dans certains cas d'ajouter des primes de risque par pays (jusqu'à 6 %).

La majeure partie du goodwill transféré à la rubrique des actifs détenus en vue de la vente vient de l'acquisition de Fournier (1 222 millions EUR) et de l'acquisition d'Innogenetics (213 millions EUR).

Aucune dépréciation sur goodwill n'a été enregistrée pour le Secteur Pharmaceutique à la fin 2009, car une plus-value sur la vente devrait être comptabilisée en 2010.

(27) Immobilisations corporelles (y compris les locations-financement)

Millions EUR	Terrains & bâtiments	Installations, machines et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	**Total**
Valeur comptable brute					
Au 31 décembre 2007	2 104	7 591	95	567	10 358
Investissements	27	193	4	446	670
Cessions et désaffectations	-28	-117	-8	-2	-154
Variation de périmètre	47	408	31	7	493
Ecarts de conversion	-14	-115	0	-14	-144
Autres	22	382	-11	-372	20
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	0	0	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	-20	-90	-1	-3	-113
Au 31 décembre 2008	2 138	8 252	110	630	11 130
Investissements	18	151	3	243	415
Cessions et désaffectations	-2	-58	-1	0	-62
Variation de périmètre	25	169	4	9	207
Ecarts de conversion	-3	90	1	10	97
Autres	171	422	-2	-507	83
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	-318	-668	-38	-7	-1 031
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	1	7	0	-1	7
Au 31 décembre 2009	2 031	8 364	75	377	10 848
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2007	-1 129	-5 274	-70	0	-6 472
Amortissements	-54	-339	-4	-1	-398
Dépréciations d'actifs	-5	-23	-1	0	-29
Reprise dépréciations d'actifs	10	62	0	0	72
Cessions et désaffectations	19	108	7	0	134
Variation de périmètre	-33	-296	-17	0	-346
Ecarts de conversion	3	73	1	0	77
Autres	14	-48	12	0	-22
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente- Pharma	0	0	0	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	21	52	0	0	73
Au 31 décembre 2008	-1 153	-5 685	-73	-1	-6 912
Amortissements	-51	-354	-6	0	-412
Dépréciations d'actifs	-8	-18	0	0	-25
Reprise dépréciations d'actifs	0	1	0	0	1
Cessions et désaffectations	1	51	1	0	53
Variation de périmètre	-6	-120	-3	0	-130
Ecarts de conversion	1	-48	-1	0	-48
Autres	0	-21	-1	1	-21
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	130	415	26	0	571
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	-4	0	0	-4
Au 31 décembre 2009	-1 086	-5 784	-56	0	-6 926
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2007	975	2 318	25	567	3 885
Au 31 décembre 2008	970	2 581	37	629	4 218
Au 31 décembre 2009	945	2 580	19	376	3 921

Locations-financement (leasing financier)

Millions EUR	Terrains et bâtiments	Installations, machines & outillages	**Total**
Valeur comptable nette des leasings financiers compris dans le tableau précédent	14	4	19
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	9	1	10
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0	0

Les valeurs comptables des obligations en matière de leasing sont proches de leurs justes valeurs.

Obligations en matière de locations-financement

Millions EUR	Paiements minimums de location		Valeur actuelle des paiements minimums de location	
Montants payables en tant que leasing financier :	2008	**2009**	2008	**2009**
Endéans 1 an	4	5	3	4
De la 2e à la 5e année incluse	17	15	15	13
Au-delà de 5 ans	1	1	1	1
Moins : charges financières futures	-3	-3	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	0	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0	0	0
Valeur actuelle des obligations de leasing	19	18	19	18
Moins : montant dû pour réglement endéans les 12 mois			3	4
Montant dû pour réglement après 12 mois			17	14

Obligations en matière de location simple (leasing opérationnel)

Millions EUR	2008	**2009**
Montant total des paiements minimaux des leasings opérationnels comptabilisés dans le résultat de l'exercice	62	69

Millions EUR	2008	**2009**
Endéans 1 an	53	56
De la 2e à la 5e année incluse	128	129
Au-delà de 5 ans	56	42
Montant total des paiements minimaux futurs des leasings opérationnels non résiliables	238	227

Les leasings opérationnels sont essentiellement liés à la logistique.

(28) Participations disponibles à la vente

Millions EUR	2008	**2009**
Juste valeur au 1er janvier	318	30
Vendues en cours d'année		-12
Augmentation de capital NBD		12
Variations de valeur de marché OCI		25
Variation de valeur de marché (recyclée vers le compte de résultats)	-278	-5
Transfert de NBD hors de la rubrique 'autres participations'		21
Autres	-11	
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma		-2
Juste valeur au 31 décembre	30	68
Dont imputé directement en capitaux propres	4	25

La valeur du New Business Development a été transférée le 1er janvier 2009 de la rubrique "autres participations" (voir ci-dessous) à la rubrique "participations disponibles à la vente" pour 21 millions EUR, car elle répond aux critères de cette rubrique.

Cette rubrique reprend les actifs financiers disponibles à la vente suivants : Fortis et New Business Development (NBD). Fortis n'est pas allouée par secteur, alors qu'Arqule (transférée à la rubrique des actifs détenus en vue de la vente – Pharma) est attribuée au Secteur Pharmaceutique.

La juste valeur des actions Sofina cédées au cours de l'année s'élevait à 12 millions EUR au 1er janvier 2009.

L'acquisition d'actions supplémentaires en NBD se chiffre à 12 millions EUR, principalement dans Plextronics (9 millions EUR).

La hausse de 25 millions EUR est principalement due à la différence liée à l'évaluation au prix de marché des actions Fortis (27 millions EUR).

(29) Autres participations

Millions EUR	2008	**2009**
Juste valeur au 1er janvier	148	187
Vendues en cours d'année	-4	-1
Acquises en cours d'année	49	96
Augmentation (+) / baisse (-) de la juste valeur		
Changements de méthode de consolidation		-21
Variations de périmètre de consolidation		4
Transfert de NBD vers 'participations disponibles à la vente'		-21
Liquidations		-18
Reprise de dépréciation d'actifs		11
Autres	-5	-1
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma		-26
Juste valeur au 31 décembre	187	209

Les autres participations englobent les entreprises qui ne sont ni consolidées ni mises en équivalence.
Les principales acquisitions en 2009 (96 millions EUR) portent sur de nouvelles filiales en phase de lancement avec une force de vente et de production peu significative.

Le changement de méthode de consolidation pour -21 millions EUR est dû à la consolidation globale de Solvay Biochemicals Thailand (-7 millions EUR), de MTP HP JV Thailand (-8 millions EUR) et de Okorusu Namibia (-6 millions EUR) qui ont franchi le seuil de consolidation en 2009.

La valeur du New Business Development transféré de la rubrique “autres participations” à “participations disponibles en vue de la vente” s’élève à -21 millions EUR.

L’impact des liquidations (-18 millions EUR) est principalement dû à Solvay Organics LLC (-12 millions EUR) et Soltraco (-3 millions EUR).

(30) Stocks

Millions EUR au 31 décembre	2008	**2009**
Produits finis	699	536
Matières premières et fournitures	577	509
En cours de fabrication	67	43
Autres stocks	5	7
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	-233
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - CCP	-13	-9
Total brut	1 335	854
Réductions de valeur	-81	-49
Total net	1 255	805

(31) Créances commerciales, autres créances à court terme, prêts et autres actifs à long terme

En 2009, les créances commerciales représentent 66 jours de vente. La valeur comptable des créances commerciales est une bonne approximation de leur juste valeur à la date du bilan.

Il n’existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe dans la mesure où le risque est réparti sur un grand nombre de clients et de marchés.

La balance âgée des créances commerciales, autres créances à court terme, prêts et autres actifs à long terme se présente comme suit :

Activités poursuivies

2008 Millions EUR	**Total**	**Avec réduction de valeur**	**Sans réduction de valeur**				
			Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 & 60 jours	Echues depuis 60 & 90 jours	Echues depuis plus de 90 jours
Créances commerciales	1 666	8	1 432	158	37	14	18
Autres créances court terme	555	11	501	17	8	4	15
Prêts et autres actifs long terme	273	1	264	0	0	1	8
Total	2 495	19	2 197	175	45	19	41

2009 Millions EUR	**Total**	**Avec réduction de vlaeur**	**Sans réduction de valeur**				
			Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 & 60 jours	Echues depuis 60 & 90 jours	Echues depuis plus de 90 jours
Créances commerciales	1 373	11	1 180	105	26	10	41
Autres créances court terme	327	0	302	3	4	0	17
Prêts et autres actifs long terme	152	0	145	0	0	0	7
Total	1 852	11	1 627	108	31	10	65

Discontinued operations

2009 Millions EUR	**Total**	**Avec réduction de valeur**	**Sans réduction de valeur**				
			Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 & 60 jours	Echues depuis 60 & 90 jours	Echues depuis plus de 90 jours
Créances commerciales	151	2	131	18	0	0	0
Autres créances court terme	93	0	89	3	0	0	0
Prêts et autres actifs long terme	133	0	133	0	0	0	0
Total	377	2	353	22	0	0	0

Les autres créances à court terme se composent essentiellement des autres créances et des charges à reporter et produits acquis.

Les autres actifs à long terme se composent essentiellement des excédents des fonds de pension et d'autres créances à plus d'un an.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des réductions de valeur sur les créances commerciales, autres créances à court terme, prêts et autres actifs à long terme..

Millions EUR	2008	**2009**
Au 1er janvier	-17	-73
Variation nette	-56	-25
Au 31 décembre	-73	-98

La gestion du risque crédit fait l'objet d'un commentaire dans la partie "Gestion des risques" (page 127).

(32) Provisions

Millions EUR	Avantages du personnel	Santé, sécurité, environnement	Litiges	Autres	**Total**
Au 31 décembre 2008	1 150	433	441	127	2 151
Dotations*	144	19	104	41	308
Reprises	-14	-4	-66	-33	-116
Utilisations	-150	-22	-45	-32	-248
Ecarts de conversion	-3	0	-1	0	-3
Acquisitions et variations de périmètre	0	0	0	0	0
Cessions	0	0	0	0	0
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - Pharma	-225	-3	-122	-13	-363
Autres	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2009	902	424	312	91	1 729
Dont provisions à court terme	7	36	8	17	67
* Dont coût financier	121	7			128

Au total, les provisions ont diminué de 422 millions EUR (-20 %), principalement en raison du transfert vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente de 363 millions EUR, lié à la cession du Secteur Pharmaceutique.

Les principaux événements de 2009 sont :
– l'augmentation suivie du règlement d'une provision pour des poursuites dans le cadre de la protection des consommateurs qui portent sur de la publicité prétendument trompeuse en relation avec le statut réglementaire des produits ESTRATEST® aux Etats-Unis (34 millions EUR, 47 millions EUR) ;
– une reprise de 29 millions EUR (40 millions USD) sur des risques liés à des produits pharmaceutiques ;
– l'augmentation d'une provision dans le cadre d'un litige sur la propriété intellectuelle liée aux activités PEHD vendues à Ineos en 2002 (25 millions EUR, 35 millions USD).

Provisions en matière d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Les dépenses de personnel s'élèvent à 2 016 millions EUR en 2009 (1 981 millions EUR en 2008). Les provisions pour avantages du personnel représentent 902 millions EUR en 2009 (1 150 millions EUR en 2008). 225 millions EUR ont été transférés aux passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente dans le cadre de la vente du Secteur Pharmaceutique.

Ces provisions sont principalement constituées pour la couverture d'avantages postérieurs à l'emploi, accordés par la plupart des sociétés du Groupe, soit en accord avec les règles et pratiques locales, soit à la suite de pratiques établies qui génèrent des obligations implicites.

Pour 2009, elles s'élèvent à 765 millions EUR (948 millions EUR en 2008), avant déduction de l'actif de pension de 29 millions EUR (2008 : 86 millions EUR) comptabilisé au bilan.

Les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi associées aux actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à 181 millions EUR, avant déduction de l'actif de pension de 103 millions EUR comptabilisé au bilan.

Ces provisions sont comptabilisées sur la base des méthodes comptables IFRS définies au point 5 du présent rapport et tiennent compte des rémunérations estimées au moment de la retraite.

Le solde est constitué des provisions pour indemnités de fin de contrat de travail (84 millions EUR, 139 millions EUR en 2008), des provisions pour autres avantages à long terme (44 millions EUR, 51 millions EUR en 2008) et des provisions pour avantages non valorisés selon l'IAS 19 (9 millions EUR, 12 millions EUR en 2008).

En ce qui concerne les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente, les provisions pour indemnités de fin de contrat de travail s'élèvent à 33 millions EUR, les provisions pour autres avantages à long terme s'élèvent à 9 millions EUR, et les provisions pour avantages non valorisés selon l'IAS 19 s'élèvent à 3 millions EUR.

Les plans de pension les plus importants sont situés aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni.

Certaines sociétés accordent des couvertures d'assurance-maladie ou d'assurance-vie postérieures à l'emploi aux employés ou à leurs ayants droit. Ces couvertures sont soit financées par des contrats d'assurance, soit couvertes par des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi.

Répartition par pays des obligations du Groupe en matière d'avantages postérieurs à l'emploi

en %	Total Groupe		Détenus en vue de la vente (Ph)		Total sans Détenus en vue de la vente (Ph)	
	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Pays-Bas	26 %	24 %	62 %	60 %	6 %	6 %
Allemagne	24 %	24 %	16 %	17 %	27 %	28 %
Belgique	19 %	19 %	0 %	0 %	27 %	28 %
Etats-Unis	17 %	16 %	14 %	13 %	18 %	17 %
France	7 %	6 %	3 %	4 %	6 %	7 %
Royaume-Uni	5 %	6 %	2 %	2 %	9 %	8 %
Autres pays	4 %	5 %	3 %	3 %	7 %	6 %

Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés en plans à cotisations définies et plans à prestations définies.

Plans à cotisations définies

Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité ou un fonds séparé, en accord avec les dispositions du plan. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la société. Le total des cotisations pris en charge en résultats pour ces plans s'élève, en 2009, à 31 millions EUR (30 millions EUR en 2008).

Plans à prestations définies

Tous les plans qui ne sont pas à cotisations définies sont réputés être à prestations définies. Ces plans sont soit financés à l'extérieur par des fonds de pension ou des compagnies d'assurance ("plans financés"), soit financés au sein du Groupe ("plans non financés"). Pour les plans principaux, une évaluation actuarielle est effectuée tous les ans par des actuaires indépendants. Les montants comptabilisés en résultats en liaison avec ces plans sont les suivants :

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Coût des services rendus : employeur	27	24	16	14	44	38
Coût financier	83	81	40	40	123	121
Rendement attendu des actifs du plan	-44	-34	-37	-31	-81	-65
Amortissements des pertes actuarielles nettes / gains (-)	13	20	1	5	14	25
Impact du changement du plafond d'actifs - année en cours	-12	1	0	0	-12	1
Coût des services passés pris en compte dans l'année	-9	-1	-4	-1	-13	-2
Pertes / gains (-) sur réductions / liquidations de plans	-10	-5	0	0	-9	-5
Charge nette - Plans à prestations définies	49	86	17	27	66	113

La charge est comptabilisée en coût des ventes, en frais commerciaux et administratifs, en frais de recherche et développement, en autres charges et produits d'exploitation ou financiers et en éléments non récurrents.

Globalement, la charge s'est accrue à 113 millions EUR (+47 millions EUR). Cette hausse est principalement imputable à :
– la crise financière de 2008 qui a réduit la valeur des actifs et par conséquent le rendement attendu des actifs à -65 millions EUR d'une part, et augmenté l'amortissement des pertes actuarielles d'autre part. L'amortissement des pertes actuarielles comprend une charge ponctuelle de 8 millions EUR liée au plan IPCS en France pour les non actifs ;
– une diminution du coût des services rendus de -6 millions EUR (38 millions EUR) principalement due aux réductions des droits opérées en 2008 sur les plans médicaux postérieurs à la retraite aux Etats-Unis ;
– une réduction ponctuelle des droits (externalisation partielle) pour les avantages médicaux au Brésil qui a également conduit à une réduction des dépenses (-5 millions EUR).

Les montants inscrits au bilan pour des plans à prestations définies sont les suivants :

Millions EUR	2008	**2009**		
		Total Groupe	Détenus en vue de la vente (Ph)	Total sans Détenus en vue de la vente
Obligations à prestations définies - plans financés	1 522	1 606	623	982
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	-1 049	-1 239	-599	-640
Déficit des plans financés	473	367	24	343
Obligations à prestations définies - plans non financés	710	738	165	574
Deficit de financement	1 183	1 105	189	917
Gain / perte (-) actuarielle non comptabilisée	-340	-314	-120	-194
Gain des services passés non comptabilisé	15	18	9	9
Montants non comptabilisés comme actif suite au plafonnement des actifs	4	4	0	4
Obligation nette au bilan	862	813	77	735
Obligation comptabilisée au bilan	948	945	181	765
Actif comptabilisé au bilan	-86	-133	-103	-29

Le déficit de financement de nos plans d'avantages postérieurs à l'emploi (obligations totales diminuées de la valeur des actifs) a diminué de 78 millions EUR en raison d'une augmentation de la valeur des actifs (+190 millions EUR) compensée par une augmentation de la valeur totale des obligations au titre des prestations définies de +112 millions EUR (+28 millions EUR pour les plans non financés et +84 millions EUR pour les plans financés). Ces deux changements n'ont pas d'effet direct sur le passif net bilantaire, puisqu'ils sont passés en pertes actuarielles non comptabilisées.

L'évolution des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

Millions EUR	2008	2009		
		Total Groupe	Détenus en vue de la vente (Ph)	Total sans Détenus en vue de la vente
Obligations à prestations définies en début de période	2 355	2 232	747	1 485
Coût des services rendus : employeur	44	38	14	24
Coût financier	123	121	40	81
Contributions réelles de l'employé	7	7	4	3
Changement de plan	-22	-5	0	-6
Acquisitions / Cessions (-)	0	0	0	0
Réductions de plans	-14	-12	0	-12
Liquidations de plans	0	0	0	0
Pertes / gains (-) actuariel(le)s	-135	108	21	87
Avantages payés	-144	-134	-34	-100
Autres	18	-11	-4	-7
Obligations à prestations définies en fin de période	2 232	2 344	788	1 556
Obligations à prestations définies - plans financés	1 522	1 606	623	982
Obligations à prestations définies - plans non-financés	710	738	165	574

La perte actuarielle de 108 millions EUR comprend 86 millions EUR dus aux changements dans les hypothèses actuarielles (principalement les taux d'actualisation).

Les changements de plans pour -5 millions EUR s'expliquent principalement par la reprise effectuée pour appliquer un accord national (ANI) en France (-11 millions EUR) et un nouvel accord collectif sur les barèmes salariaux dans le secteur chimique (5 millions EUR). De même, la réduction sur les plans médicaux au Brésil se chiffre à -12 millions EUR dont -5 millions EUR sont comptabilisés en résultats en 2009. Le solde passe en gains actuariels non comptabilisés.

L'évolution de la juste valeur des actifs des plans est la suivante :

Millions EUR	2008	2009		
		Total Groupe	Détenus en vue de la vente (Ph)	Total sans Détenus en vue de la vente
Juste valeur des actifs du plan en début de période	1 341	1 049	499	550
Rendement attendu des actifs du plan	81	65	31	34
Gains /pertes (-) actuariel(le)s	-336	95	40	55
Contributions réelle de l'employeur / avantages payés directement"	115	159	60	99
Contributions réelles de l'employé	7	7	4	3
Acquisitions / Cessions (-)	0	0	0	0
Liquidations de plans	-2	0	0	0
Avantages payés	-144	-134	-34	-100
Autres	-14	-3	-1	-2
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	1 049	1 239	599	640
Rendement réel des actifs du plan	-255	160	71	89

Alors qu'en 2008, le rendement réel des actifs du plan était de -255 millions EUR à cause de la crise financière, le rendement réel des actifs du plan s'élève à 160 millions EUR en 2009.

L'évolution des obligations nettes durant la période se présente comme suit :

Millions EUR	2008	2009		
		Total Groupe	Détenus en vue de la vente (Ph)	Total sans Détenus en vue de la vente
Montant net comptabilisé au début de la période	883	862	113	749
Charge nette - Plans à prestations définies	66	113	27	86
Contributions réelle de l'employeur / avantages payés directement	-115	-159	-60	-99
Impact d'acquisitions / cessions	0	0	0	0
Variation du périmètre	21	0	0	0
Ecarts de conversion	7	-3	-1	-2
Autres	0	-1	-2	1
Montant net comptabilisé en fin de période	862	813	77	735

Malgré la hausse de la charge nette en 2009, le montant net comptabilisé en fin de période diminue à 813 millions EUR principalement en raison de contributions supplémentaires dans le cadre de plans de redressement (58 millions EUR : 45 millions USD) pour les Etats-Unis et 27 millions EUR pour les fonds de pension du Secteur Pharmaceutique aux Pays-Bas).

Hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au 31 décembre

Ces hypothèses ne sont pas liées à un Secteur spécifique.

	Eurozone		Europe autres		USA		Autres	
	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Taux d'actualisation	6%	5%	3,5% - 6,25%	3,25% - 6,2%	6%	6%	8,6% - 9,7%	8,6% - 9,7%
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	2,5% - 4,5%	3% - 4,5%	2% - 5%	2% - 5%	4%	5%	5,5% - 6,6%	5,5% - 6,5%
Taux attendus d'accroissement des retraites	0% - 2%	0% - 2%	0% - 3.1%	0% - 3.25%	non disp.	non disp.	non disp.	non disp.
Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales	0% - 2%	0% - 2%	non disp.	non disp.	5% - 8%	5% - 8%	7,1%	7,1%

Hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la charge de l'année

Ces hypothèses ne sont pas liées à un Secteur spécifique.

	Eurozone		Europe autres		USA		Autres	
	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Taux d'actualisation	5%	6%	3,5% - 5,75%	3,5% - 6,25%	6%	6%	9% - 9,7%	8,6% - 9,72%
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	2,5% - 4,5%	3% - 4,5%	2% - 5%	2% - 5%	4%	5%	5,5% - 6,6%	5,5% - 6,6%
Taux attendus de rendement à long terme des actifs du plan	4,5% - 6%	4,5% - 6%	3,5% - 5,9%	3,5% - 5,9%	8,3%	7,5%	8,5% - 9,7%	8,5% - 9,72%
Taux attendus d'accroissement des retraites	0% - 2%	0% - 2%	0% - 3,1%	0% - 3,1%	non disp.	non disp.	non disp.	non disp.
Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales	0% - 2%	0% - 2%	non disp.	non disp.	5% - 8%	5% - 8%	7,1%	7,1%

Les principales catégories des actifs du plan sont les suivantes :

	2008	**2009**
Actions	39 %	41 %
Obligations	55 %	50 %
Immobilier	3 %	2 %
Autres actifs	3 %	6 %

Dont les *discontinued operations* :

	2008	**2009**
Actions	40 %	41 %
Obligations	56 %	53 %
Immobilier	2 %	3 %
Autres actifs	1 %	3 %

En ce qui concerne les actifs investis, il faut noter les points suivants :

- ces actifs ne comprennent pas de participation directe dans les actions du groupe Solvay ni dans des biens immobiliers ou d'autres actifs occupés ou utilisés par Solvay. Ceci n'exclut pas la présence d'actions Solvay dans des investissements de type "fonds commun de placement" (SICAV) ;
- le taux de rendement attendu est défini au niveau local avec le support de l'actuaire local. Il est déterminé sur la base du "building block approach", qui tient compte de l'inflation à long terme et des rendements attendus à long terme pour chaque catégorie d'actifs.

Le Groupe s'attend à payer des cotisations en espèces pour les plans à prestations définies postérieurs à l'emploi de 100 millions EUR pour 2010 (131 millions pour 2010 en tenant compte des cotisations définies), contre 159 millions EUR pour 2009.

Les hypothèses retenues pour les dépenses médicales ont un impact sur les montants comptabilisés dans le compte de résultats. La sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux attendus d'accroissement des dépenses médicales est la suivante :

Millions EUR	Augmentation de 1 %	Réduction de 1 %
Impact sur le cumul du coût des services rendus et du coût financier	1	-1
Impact sur les obligations à prestations définies	10	-9

Historique de l'évolution des plans à prestations définies :

Millions EUR	2005	2006	2007	2008	**2009**
Obligations à prestations définies	2 471	2 491	2 355	2 232	2 344
Actifs du plan	-1 232	-1 298	-1 341	-1 049	-1 239
Déficit / excédent (-)	1 239	1 193	1 013	1 183	1 105
Ajustements des obligations du plan liés à l'expérience	non disp.	-14	-12	6	22
Ajustements des actifs du plan liés à l'expérience	non disp.	-36	6	336	-95

Dont l'historique de l'évolution des plans médicaux postérieurs à l'emploi :

Millions EUR	2005	2006	2007	2008	**2009**
Obligations à prestations définies	125	134	130	99	75
Ajustements des obligations du plan liés à l'expérience	non disp.	-3	2	0	-1

Provisions Santé, sécurité et environnement (HSE) après transfert vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Ces provisions s'élèvent à 424 millions EUR contre 433 millions EUR à fin 2008.
Elles concernent la couverture des risques et charges des principales problématiques suivantes :

– l'exploitation des mines et forages dans la mesure où la législation et/ou les permis d'exploitation relatifs aux carrières, mines et forages contiennent des obligations de dédommagement des tiers. Ces provisions, constituées sur la base

d'expertises locales, devraient être utilisées à un horizon de 10 à 20 ans ;
– des provisions liées à l'arrêt des électrolyses au mercure : les étalements prévisionnels de dépenses dépendent des réaffectations envisagées des sites, des dispositions réglementaires nationales en matière de gestion des sols contaminés, et de l'état de contamination des sols et nappes. Alors que certaines de ces provisions seront utilisées entre court et moyen termes, d'autres pourront être utilisées à un horizon de 10 à 20 ans ;
– digues, décharges et terrains : les provisions concernent principalement les digues de soudière, les anciennes digues à chaux, ainsi que les terrains et décharges liés à l'activité de certains sites industriels ; ces provisions sont à un horizon de 1 à 20 ans ;
– amiante : un programme de désamiantage est en cours ; les provisions pour travaux de désamiantage et maladies professionnelles s'inscrivent à un horizon de 1 à 15 ans.

Les montants estimés sont actualisés en fonction de la date probable de survenance des dépenses. Ces provisions, outre les mises à jour annuelles, sont ajustées chaque année pour tenir compte du rapprochement de l'échéance.

Provisions pour litiges après transfert vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Les provisions pour litiges s'établissent à 312 millions EUR à la fin 2009 par rapport à 441 millions EUR à la fin 2008. Les provisions associées aux actifs détenus en vue de la vente se chiffrent à 122 millions EUR.

Les principaux événements de 2009 sont :
– l'augmentation suivie du règlement d'une provision pour des poursuites dans le cadre de la protection des consommateurs qui portent sur de la publicité prétendument trompeuse en relation avec le statut réglementaire des produits ESTRATEST® aux Etats-Unis (-34 millions EUR, -47 millions USD) ;
– une reprise de 29 millions EUR (40 millions USD) sur des risques liés à des produits pharmaceutiques ;
– l'augmentation d'une provision dans le cadre d'un litige sur la propriété intellectuelle liée aux activités PEHD vendues à Ineos en 2002 (25 millions EUR, 35 millions USD).

La provision la plus importante à fin 2009 sert à couvrir les conséquences financières de l'amende de 193 millions EUR infligée par les autorités européennes pour non-respect des règles de concurrence dans le domaine des peroxydés contre laquelle le groupe Solvay a interjeté appel, ainsi que, de manière connexe, le risque financier potentiel dans le cadre des litiges au civil y afférents.

Autres provisions après transfert aux vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Les autres provisions, établies pour couvrir les risques spécifiques tels que les obligations liées à la fermeture ou à la cession d'activités, s'élèvent à 91 millions EUR, par rapport à 127 millions EUR à la fin 2008. 13 millions EUR ont été transférés vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente dans le cadre de la vente du Secteur Pharmaceutique.

Politique du Groupe en matière d'assurances

Le groupe Solvay a pour politique de ne souscrire à des assurances que pour couvrir des risques très importants, lorsque les dispositions légales le requièrent et lorsque les assurances constituent la meilleure solution financière pour Solvay.

Le Groupe maintient et développe des couvertures d'assurance appropriées pour les risques assurables, conformément à sa politique visant à limiter l'impact financier des risques susceptibles de se matérialiser.

En 2009, les polices d'assurance globales ont été renouvelées avec une couverture plus étendue et un niveau de prime inférieur. Le marché de l'assurance en responsabilité civile est resté difficile pour les sociétés qui vendent des produits pharmaceutiques, ce qui se reflète dans la couverture et le niveau de prime des polices d'assurance de Solvay afférentes au moment de la signature avec Abbott.

(33) Endettement net

L'endettement net du Groupe est le solde entre les dettes financières et la trésorerie et équivalents de trésorerie. Il a diminué de 264 millions EUR passant de 1 597 millions EUR à la fin 2008 à 1 333 millions EUR à la fin 2009.

Millions EUR	2008	**2009**
Dettes financières	2 480	2 820
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	-883	-1 486
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	0
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0
Endettement net	1 597	1 333

Le ratio d'endettement net du Groupe sur capitaux propres a diminué de 34 % à la fin 2008 à 26 % à la fin 2009.
Le rating long terme de Solvay a été confirmé par les deux agences de notation, restant A (perspective négative) chez Standard & Poors et A3 (perspective négative) chez Moody's.

Dettes financières

Les "dettes financières" augmentent de 340 millions EUR, passant de 2 480 millions EUR à 2 820 millions EUR.

La hausse en "Obligations" s'explique principalement par l'émission d'un emprunt obligataire "retail" pour un montant nominal de 500 millions EUR, avec une échéance en 2015.
La hausse des "dettes à long terme envers des institutions financières" s'explique principalement par l'emprunt de 300 millions EUR à la Banque Européenne d'Investissement (BEI), avec une échéance en 2016.

Les "autres dettes à court terme" diminuent fortement (-466 millions EUR) suite au remboursement des Billets de Trésorerie qui s'élevaient à 455 millions EUR à la fin 2008.

Millions EUR	2008	**2009**
Emprunts subordonnés	501	503
Emprunts obligataires	985	1 479
Dettes de locations-financement long terme	17	14
Dettes à long terme envers des institutions financières	261	524
Autres dettes à long terme	88	115
Montant dû endéans 12 mois (indiqué sous dettes à court terme)	19	42
Autres emprunts à court terme (y compris les découverts)	609	143
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	0
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0
Dette financière (à court et à long terme)	2 480	2 820

Emprunts et lignes de crédits

Les emprunts les plus importants échéants au-delà de 2009 sont :
- en Belgique :
  - les émissions par Solvay SA d'obligations EMTN pour 1 milliard EUR :
    - 500 millions EUR à un taux fixe effectif de 4,99 %, avec une échéance en 2014 ;
    - 500 millions EUR avec une échéance en 2018, avec une première émission de 300 millions en 2003 à un taux fixe effectif de 4,75 % et une émission complémentaire de 200 millions EUR en 2008 à un taux fixe effectif de 5,71 % ;
  - l'emprunt obligataire "retail" émis par Solvay SA pour 500 millions EUR, à un taux fixe effectif de 5,01 %, avec une échéance en 2015.

- En France : une émission de dette fortement subordonnée de 500 millions EUR effectuée par Solvay Finance S.A. avec un support de Solvay S.A. Son échéance est en 2104 et le coupon annuel est de 6,375 %. Cette dette a reçu un traitement partagé entre capitaux propres (50 %) et dette (50 %) par les agences de notation Moody's et Standard & Poors. Selon les normes IFRS, cependant, elle est traitée à 100 % comme de la dette. Cette dette est subordonnée par rapport aux autres dettes du Groupe et fait l'objet d'une cotation au Luxembourg. Le coupon payé est à taux fixe pendant les dix premières années. En 2016, le coupon devient flottant (Euribor 3 mois + 335 points de base) jusqu'à son échéance en 2104. L'émetteur dispose d'une option de non-paiement éventuel d'un coupon, selon les règles du mécanisme de report du coupon ;
- Début 2009, Solvay a tiré 300 millions EUR d'une facilité de crédit de 350 millions auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement de sa recherche pharmaceutique en Europe (taux fixe de 3,90 %, échéance en 2016) ;
- En Allemagne : le financement de SolVin, s'élevant à 120 millions EUR de 2008 à 2012 ;
- En Autriche : notre part de 50 % des montants empruntés dans le cadre du crédit revolving de 165 millions EUR pour financer Pipelife (échéance finale : 2012) ;
- En Bulgarie : notre part de 75 % du montant emprunté dans le cadre d'un crédit revolving de 80 millions EUR par Solvay Sodi, dont une tranche de 40 millions EUR à échéance en 2011 et une autre tranche de 40 millions EUR à échéance en 2012 ;
- Au Brésil : le financement de Solvay Indupa do Brasil, se chiffrant à 259 millions BRL dans le cadre d'un crédit à long terme venant à échéance en juillet 2014.

Juste valeur des dettes à long terme

Pour les dettes à taux flottant, la juste valeur est égale à la valeur faciale (cf. aussi note 31). La juste valeur des dettes à taux fixe du Groupe à la fin 2009 se présente comme suit :

- EMTN 500 millions EUR échéance 2014 : 537 millions EUR,
- EMTN 500 millions EUR échéance 2018 : 525 millions EUR,
- Hybride 500 millions EUR échéance 2104 : 470 millions EUR,
- Au détail 500 millions EUR échéance 2015 : 531 millions EUR,
- Banque Européenne d'Investissement 300 millions EUR échéance 2016 : 316 millions EUR.

La juste valeur est déterminée sur la base des prix courants à la fin 2009.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se chiffre à 1 486 millions EUR, en hausse de 603 millions EUR par rapport à la fin 2008 (883 millions EUR), principalement grâce à l'émission de l'emprunt "retail" et aux efforts particuliers fournis pour générer du cash flow.

Millions EUR	2008	**2009**
Actions	20	23
Titres à revenu fixe	11	16
Dépôts à terme	239	244
Valeurs disponibles	613	1 203
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	0
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	883	1 486

Les actions détaillées dans le tableau ci-dessus comprennent des placements en fonds de trésorerie. La valeur comptable est la juste valeur des actions, des titres à revenu fixe et des dépôts à terme.

Risque de liquidité

Millions EUR	Total 2008	à la demande endéans un an	dans la 2e année	dans les années 3 à 5	après 5 ans
Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers	5 095				
Autres passifs long terme	46	46			
Dettes financières à court terme	627	627			
Dettes commerciales	1 337	1 337			
Dettes fiscales	49	49			
Autres passifs court terme	1 183	1 183			
Dettes financières à long terme	1 852		47	320	1 486

Millions EUR	Total 2009	à la demande endéans un an	dans la 2e année	dans les années 3 à 5	après 5 ans
Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers	4 440				
Autres passifs long terme	44	44			
Dettes financières à court terme	185	185			
Dettes commerciales	828	828			
Dettes fiscales	66	66			
Autres passifs court terme	682	682			
Dettes financières à long terme	2 635	68	108	676	1 783

Dont les *discontinued operations* :

Millions EUR - *Discontinued operations*	Total 2009	à la demande endéans un an	dans la 2e année	dans les années 3 à 5	après 5 ans
Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers	582				
Autres passifs long terme	2	2			
Dettes financières à court terme	0	0			
Dettes commerciales	295	295			
Dettes fiscales	30	30			
Autres passifs court terme	255	255			
Dettes financières à long terme	0	0	0	0	0

L'échéancier présente le montant nominal à rembourser, non actualisé, dû à l'échéance. Le Groupe échelonne dans le temps les échéances de ses sources de financement afin de minimiser son risque de liquidité.

Outre les sources de financement mentionnées ci-dessus, le Groupe peut recourir aux instruments suivants :

- un programme de Billets de Trésorerie pour un montant de 1 milliard EUR, non utilisé à la fin 2009 ; ou comme alternative, un programme de papier commercial américain pour 500 millions USD, inutilisé à la fin 2009.
  En complément des lignes de crédit ci-dessus, le plafond le plus haut des deux programmes est aussi couvert par des lignes de crédit "back up" (540 millions EUR) et une ligne de crédit bancaire de 400 millions EUR, à échéance en octobre 2013 ; toutes inutilisées à fin 2009 ;
- une ligne de crédit bancaire de 850 millions EUR (non utilisée à la fin 2009), échéance en 2011.

La gestion du risque de liquidité est décrite au chapitre "gestion des risques".

(34) Instruments financiers dérivés

Le groupe Solvay a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre des risques de change et des risques de taux d'intérêt clairement identifiés (instruments de couverture). Cependant, les critères requis pour comptabiliser les instruments de couverture selon les IFRS ne sont pas remplis, dans tous les cas.
Cela signifie que cette comptabilisation ne peut pas toujours être effectuée lorsque le Groupe couvre ses risques économiques.
La politique de couverture du risque de change du Groupe repose principalement sur le principe du financement de ses activités dans la devise locale, sur la couverture systématique du risque de change transactionnel au moment de l'émission de factures (risque certain) et sur le suivi et la couverture le cas échéant des positions sur les taux de change générées par les activités du Groupe, compte tenu des flux de trésorerie attendus.

Écarts de conversion

Les écarts de conversion, en particulier ceux liés au dollar américain, peuvent affecter les résultats. En 2009, le taux de change EUR/USD a évolué de 1,3917 début janvier à 1,4406 à fin décembre. Le taux moyen en 2009 était de 1,3948 par rapport à 1,4708 en 2008.

Gestion du risque de change sur endettement

Les emprunts du Groupe sont généralement contractés par les sociétés financières spécialisées du Groupe, à charge pour celles-ci de mettre le produit des emprunts à disposition des entités opérationnelles.

Le choix de la devise d'emprunt dépend essentiellement des possibilités offertes par les différents marchés ; dès lors, la devise sélectionnée ne s'identifie pas nécessairement à la devise du pays dans lequel les fonds seront investis. Toutefois, le financement des entités opérationnelles se fait dans la devise locale de ces dernières, cette devise étant, le cas échéant, obtenue par swap de devises au départ de la devise dont dispose la société financière. Le coût de ces swaps de devises est enregistré dans les charges sur emprunts. Ceci permet de limiter le risque de change, tant dans le chef de la société financière que dans celui de l'utilisateur final des fonds.

Dans les pays émergents, les marchés financiers locaux ne permettent pas toujours de s'endetter dans la monnaie du pays, soit parce qu'ils sont trop petits et que les fonds n'y sont pas disponibles, soit parce que les conditions financières y sont trop onéreuses. Dans un tel cas, le Groupe doit emprunter dans une devise différente. Néanmoins, chaque fois que cela a été possible, le Groupe a saisi les occasions de refinancer en devises locales son endettement dans les pays émergents. A ce titre, à la fin 2009, le Groupe avait un risque de change très limité sur le reste de ses emprunts en devise en Bulgarie.

Gestion du risque de change

Le risque de change est le risque qui affecte les comptes consolidés du Groupe en relation avec les filiales opérant dans une devise autre que l'EUR (la devise fonctionnelle du Groupe).

Risque de change dans le compte de résultats

Pour le groupe Solvay, ce risque porte principalement sur la conversion en EUR des bénéfices générés dans la région ALENA. Compte tenu des bénéfices nets attendus dans la région ALENA pour la période considérée et en fonction des conditions de marché, une couverture de ce risque de conversion peut être effectuée.
Au cours de l'année 2009, le groupe Solvay n'a pas procédé à des couvertures relatives au risque de conversion du compte de résultats.

Risque de change au niveau du bilan

La répartition des actifs nets du Groupe (5,2 milliards EUR à la fin 2009) est la suivante, en ordre décroissant d'importance :
- Zone Euro : 43 %
- ALENA : 29 %
- Brésil et Argentine : 8 %
- Asie-Pacifique : 10 %
- Bulgarie : 3 %
- Grande-Bretagne : 2 %
- Autres : 5 %

Au total, le Groupe a un risque sur 30 devises réparties dans la région ALENA, en Amérique latine, en Asie et en Europe de l'Est. Afin d'évaluer et de quantifier le risque au niveau du bilan, une analyse de la VaR (Value at Risk) a été réalisée. Compte tenu des attentes du marché quant à la volatilité des devises, la VaR (730 millions EUR) semble proche des 14 % des capitaux avec 99 % de confiance. Ce risque a diminué par rapport à 2008 (770 millions EUR) en grande partie grâce à la diminution de la volatilité observée sur les marchés des changes par rapport aux niveaux atteints à la fin 2008. Des mesures de couverture des capitaux propres n'ont donc pas été prises.

Gestion du risque de change transactionnel

Il s'agit du risque de change lié à une transaction spécifique comme l'achat ou la vente par une société du Groupe dans une devise autre que sa devise fonctionnelle.

a) Couverture du risque de change transactionnel certain

Les filiales sont tenues de transférer leurs positions de change à Solvay CICC[1] si elles sont certaines (ex. : factures clients, factures fournisseurs, etc.). Cette couverture systématique a pour effet de centraliser au CICC la position de change du Groupe tout en déchargeant les filiales opérationnelles de la charge administrative de gestion du change.

La position de change du CICC est gérée dans le cadre de règles et de limites spécifiques fixées par le Groupe. Les instruments privilégiés de gestion sont l'achat et la vente de devises au comptant ou à terme.

b) Couverture à court / moyen terme des flux en devises sur base prévisionnelle

Une cartographie prévisionnelle des flux en devises établie pour mesurer, sur un horizon annuel, l'exposition attendue du Groupe au risque de change transactionnel. Sur base de la politique actuelle en matière de gestion de risques, le montant de la couverture est de maximum 75 % des flux attendus en devises étrangères sur base de la cartographie annuelle des flux.

L'exposition du Groupe (y compris la Pharma) en 2009 était essentiellement liée au risque EUR/USD : le Groupe est "long" en USD pour environ 780 millions USD l'an puisque les activités globales du Groupe génèrent un flux positif en USD. Compte tenu de cette cartographie et en fonction des conditions de marché, une couverture du risque de change sur flux attendus peut être réalisée.

Les instruments financiers privilégiés sont la vente de devises à terme ainsi que l'achat d'options "put". Le Groupe a couvert son exposition relative à l'année 2009 à hauteur de 540 millions USD. Le Groupe est exposé au risque de change pour d'autres devises pour lesquelles le risque est considéré comme minime, à l'exception du yen (exposition "long" pour 15,5 milliards JPY).

En utilisant des instruments financiers pour couvrir son risque de change à moyen terme, Solvay s'expose aux risques liés à ces dérivés en devises. D'un point de vue comptable, la couverture fait l'objet, de préférence, d'une documentation permettant le traitement en couverture parfaite.

Les variations dans la juste valeur des instruments de couverture sont comptabilisées en capitaux propres. A l'échéance, les pertes et profits sur ces instruments financiers sont affectés au compte de résultats.

En 2008, certains instruments dérivés en devises, principalement les "average rate options", ne font pas l'objet d'une documentation permettant de les traiter comme instrument de couverture parfaite. Les variations de change influencent la valeur de ces instruments et sont comptabilisées en autres charges et produits financiers pour moins de 1 million EUR en 2008, correspondant aux opérations de couverture pour 2008 et 2009. En 2009, aucune autre opération de couverture de ce type n'a été effectuée ; les instruments dérivés en devises existants, non traités en tant que couverture parfaite, sont venus à expiration et la variation de valeur a été comptabilisée en compte de résultats.

L'exposition au risque de change, centralisée auprès de Solvay CICC, n'était pas significative à la fin 2009. Dès lors, l'exposition du Groupe au risque de change sur instruments financiers est essentiellement liée aux instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les risques de change transactionnels à court et moyen terme non échus à la fin 2009.
Toutes les autres variables étant constantes, un cours de change, en fin d'année, 5 % supérieur (inférieur) entraînerait une variation négligeable des "autres charges et produits financiers" (comparé à 10 (-9) millions EUR en 2008). Les écarts de juste valeur dans les capitaux propres totaux n'auraient pas été affectés.

1. Solvay Coordination Internationale des Crédits Commerciaux, SA.

Gestion du risque sur le prix de l'énergie

Pour réduire la volatilité du prix du gaz et du charbon, le Groupe a mis en place une méthode pour transformer un prix variable en prix fixe en se basant sur des contrats swaps. La plupart de ces contrats de couverture remplissent les critères de comptabilisation des couvertures tels que définis par les normes IFRS.

Gestion des droits d'émission de CO_2

Tous les droits d'émission de CO_2 octroyés gratuitement ont été comptabilisés comme actifs incorporels à la valeur d'un euro symbolique. Dans la mesure où les droits octroyés au Groupe en 2009 dépassent l'émission réelle, il n'y a aucune obligation bilantaire et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée.

Les droits d'émission achetés de façon prévisionnelle en 2009 ou avant ne sont pas mis à la valeur du marché, car l'intention est de couvrir les besoins futurs attendus du Groupe (exemption de son usage propre).

Gestion du risque d'intérêts

La gestion du risque d'intérêts s'effectue au niveau du Groupe.

Au 31 décembre 2009, environ 2,3 milliards EUR de la dette du Groupe étaient à taux fixe.

- Le Groupe bénéficie de taux d'intérêt fixes pour ses emprunts obligataires (EMTN : 500 millions EUR échéance 2018 et 500 millions EUR échéance 2014 ; "retail" 500 millions échéance en 2015) ;
- L'émission hybride subordonnée réalisée en 2006 (500 millions EUR à échéance 2104) est assortie d'un coupon fixe jusqu'en 2016 et flottant ensuite ;
- La Banque Européenne d'Investissement : 300 millions EUR à échéance en 2016.

L'exposition aux taux d'intérêt par devise se résume comme suit :

Millions EUR	Au 31 décembre 2008			Au 31 décembre 2009		
Devise	Taux fixe	Taux flottant	**Total**	Taux fixe	Taux flottant	**Total**
Dette financière						
EUR	-1 510	-747	-2 257	-2 300	-253	-2 553
USD	-3	-12	-16	-2	-17	-19
GBP	0	0	0	0	-1	-1
BRL	0	-78	-78	0	-120	-120
Autres	0	-129	-129	0	-127	-127
Total	-1 513	-967	-2 480	-2 302	-518	-2 820
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
EUR	0	513	513	0	1 138	1 138
USD	0	207	207	0	139	139
Autres	0	163	163	0	209	209
Total	0	883	883	0	1 486	1 486

La dette financière est couverte à 82 % au taux fixe moyen de 5,1 % avec une durée de 6,2 ans et la première échéance significative de dette n'intervient pas avant 2014.

Pour l'analyse de sensibilité, on applique une augmentation (diminution) du taux d'intérêt moyen sur la période de reporting à la dette à taux flottant.

Toutes les autres variables étant égales, un taux d'intérêt plus élevé (moins élevé) de 1 % se traduirait par des charges sur emprunts en hausse (baisse) de 4 millions EUR en 2009 (7 millions EUR en 2008).

Cet impact aurait été partiellement compensé par un revenu d'intérêt plus élevé (moins élevé) sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'ordre de 9 millions EUR en 2009 (5 millions EUR en 2008).

Instruments financiers

L'IAS 39 définit les classes d'actifs et de passifs financiers. L'IFRS 7 exige que l'on indique la valeur comptable et la juste valeur de toutes ces classes d'actifs et de passifs financiers.

	2008 - Pharma incluse		2009 - Pharma exclue	
Millions EUR	Valeur comptable nette	Juste valeur	Valeur comptable nette	Juste valeur
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction (inclus dans les autres créances court terme)	80	80	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0
Prêts et créances (inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances fiscales, les prêts et autres actifs long terme à l'exception des excédents de fonds de pension)	2 738	2 738	2 982	2 982
Participations disponibles à la vente	30	30	68	68
Total de l'actif	2 848	2 848	3 050	3 050
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction (inclus dans les autres passifs court terme)	-9	-9	-4	-4
Passifs financiers évalués au coût amorti (inclut les dettes financières à long terme, les autres passifs long terme, les dettes financières à court terme, les dettes commerciales et les dividendes à payer inclus dans les autres passifs court terme)	-3 971	-3 847	-3 796	-3 691
Total du passif	-3 980	-3 856	-3 800	-3 695

Lorsque certaines dépenses peuvent être déduites des emprunts, elles le sont tout au long de la vie de l'emprunt. On s'approche de la règle des coûts amortis, la différence par rapport à la méthode linéaire étant non significative au niveau du Groupe.
Les actifs financiers à leur juste valeur au niveau du compte de résultats, en tant que "détenus à des fins de transaction" (compris dans d'autres créances à court terme) étaient de 80 millions à la fin 2008 ; ils ont été cédés en 2009.

La rubrique "actifs financiers à leur juste valeur au niveau du compte de résultats", en tant que "détenus à des fins de transaction" contient généralement des instruments financiers tels que des "average rate options", qui sont utilisés pour la gestion du risque devise, mais qui ne sont pas documentés pour être traités comme instruments de couverture. Cette catégorie englobe également les instruments financiers dérivés à leur juste valeur, qui peuvent prétendre à la comptabilité de couverture, la variation de juste valeur étant inscrite aux capitaux propres.

Le tableau ci-dessous montre le détail de ces opérations.

	2008 - Pharma incluse		2009 - Pharma exclue	
Millions EUR	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
Produits dérivés de change				
Contrats de change et swaps	699	22	474	-5
Options	644	58	0	0
Produits dérivés d'intérêt				
Swaps	20	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Autres dérivés	0	0	0	0
Total instruments financiers dérivés (inclus dans les autres créances court terme)	1 363	80	474	-5

Le tableau ci-après fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués après la comptabilisation initiale à leur juste valeur. Ils sont regroupés en niveaux de 1 à 3 en fonction de la visibilité de leur juste valeur :

- niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de prix de cotation (non ajustés) sur des marchés actifs pour un actif ou un passif identique ;
- niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de données autres que des prix de cotation repris au niveau 1 qui peuvent être déduites pour l'actif ou le passif, soit directement (comme des prix) ou indirectement (dérivés de prix) ; et
- niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de valorisations techniques dont les données d'entrées pour l'actif et le passif ne reposent pas sur des données observables de marchés (données non observables).

	2009 - Pharma exclue			
Millions EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction (inclus dans les autres créances court terme)				
Participations disponibles à la vente	41		27	68
Total de l'actif	41	0	27	68
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction (inclus dans les autres passifs court terme)		-4		-4
Total du passif	0	-4	0	-4

Réconciliation des justes valeurs de niveau 3 des actifs financiers (New Business Development) :

Millions EUR	2009 - Pharma exclue
Juste valeur au 1er janvier	0
Augmentation (+) / baisse (-) de la juste valeur par le compte de résultats	-5
Augmentation (+) / baisse (-) de la juste valeur par autres éléments du résultat global	-1
Acquises en cours d'année	12
Vendues en cours d'année	0
Reclassement des participations à coût historique aux participations disponibles à la vente	21
Reclassement hors du niveau 3	0
Juste valeur au 31 décembre	27

Les charges et produits sur ces instruments financiers se répartissent comme suit :

	Activités poursuivies		Discontinued Operations (Ph)		Total Groupe	
Millions EUR	2008	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**
Comptabilisé dans le compte de résultat						
Intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-15	0	41	9	26	9
Intérêts sur prêts et créances	4	2	2	4	6	6
Produits des actifs financiers disponibles à la vente	-258	-5	0	0	-258	-5
Résultat net sur cession d'actifs financiers disponibles à la vente transférés des capitaux propres	-41	8	0	0	-41	8
Fluctuations de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction*	-3	-10	25	-12	22	-22
Fluctuations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie transférés des capitaux propres **	0	3	0	10	0	13
Partie inefficace des fluctuations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0	0	0	0
Charge d'intérêts sur passifs financiers évalués au coût amorti	37	26	-174	-161	-138	-135
Total	-277	23	-105	-150	-383	-127

* Dont -0,4 million EUR pour des actifs financiers "en énergie" détenus à des fins de transaction en 2009.
** Dont -1 million EUR pour couvertures de flux de trésorerie "en énergie" en 2009.

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie pour les *discontinued operations* comprennent les intérêts sur les comptes courants pour les activités poursuivies desquels ce montant est retiré (neutre au niveau du Groupe).

Millions EUR	Activités poursuivies 2008	Activités poursuivies 2009	Discontinued Operations (Ph) 2008	Discontinued Operations (Ph) 2009	Total Groupe 2008	Total Groupe 2009
Comptabilisé directement en capitaux propres						
Fluctuation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-9	25	20	0	11	25
Fluctuation nette des actifs financiers disponibles à la vente transférés au compte de résultats	41	-8	0	0	41	-8
Partie efficace des fluctuations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	26	4	-16	-1	10	3
Fluctuations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie transférés au compte de résultats	0	-17	0	8	0	-10
Ajustements de reclassement vers la valeur comptable des éléments couverts	0	-1	0	0	0	-1
Total	58	4	4	6	62	9

Conventionnellement, (+) indique une augmentation (-) une diminution des capitaux propres.

En 2008, les charges des actifs financiers disponibles à la vente (-258 millions EUR) et la perte nette transférée des capitaux propres (-41 millions EUR) sont principalement liées aux réductions de valeur sur la participation dans Fortis SA, après l'effondrement du cours de l'action.

En 2009, la variation nette en juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée directement en capitaux propres est principalement liée aux actions Fortis.

Comptabilisation des couvertures

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre des risques de change clairement identifiés (instruments de couverture). À la fin 2008, le Groupe avait couvert les ventes prévisionnelles 2009 pour un montant nominal de 200 millions USD par des contrats de change à terme. Ces instruments dérivés remplissent les conditions requises pour figurer dans la comptabilité de couverture. Ils peuvent se résumer comme suit :

Millions EUR	Juste valeur fin 2008	Variation de juste valeur par capitaux propres	Variation de juste valeur par compte de résultats	Variation de juste valeur vers la valeur comptable des éléments couverts	**Juste valeur fin 2009**
Contrats de change à terme	10,0	3,0	-10,0	-0,5	2,6
Contrats commodity	0,0	0,5	0,0	0,0	0,5

(35) Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Pharma

Le Secteur Pharmaceutique a été classé et comptabilisé à partir du 30 septembre 2009 en tant que groupe destiné à être cédé parmi les actifs disponibles à la vente (voir détails dans le tableau ci-dessous).

Millions EUR	2009
ACTIF	
Actifs non courants	2 911
Immobilisations incorporelles	552
Goodwill	1 539
Immobilisations corporelles	461
Autres participations	28
Actifs d'impôts différés	198
Prêts et autres actifs long terme	133
Actifs courants	497
Stocks	233
Créances commerciales	151
Créances fiscales	20
Autres créances court terme	93
Total de l'actif	3 408
PASSIF	
Passifs non courants	410
Provisions à long terme: avantages du personnel	212
Autres provisions à long terme	128
Passifs d'impôts différés	64
Autres passifs long terme	5
Passifs courants	602
Provisions à court terme: avantages du personnel	13
Autres provisions à court terme	10
Dettes commerciales	295
Dettes fiscales	30
Autres passifs court terme	255
Total du passif	1 012

Activités dans le domaine du carbonate de calcium précipité

À la fin 2008, les activités dans le domaine du carbonate de calcium précipité, qui font partie du Secteur Chimique, ont fait l'objet d'un classement séparé (cf. détails dans le tableau ci-dessous) au bilan consolidé sous "actifs détenus en vue de la vente" (61 millions EUR) et "passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente" (14 millions EUR). La vente n'a pas eu lieu en 2009 comme attendu, car des circonstances, qui étaient auparavant considérées comme invraisemblables, sont survenues : le financement de cette acquisition du côté de l'acheteur a été postposé en raison de la crise financière. La direction du Groupe a toujours bien l'intention d'effectuer cette vente et des négociations actives sont en cours.

Million EUR	2009
ACTIF	
Actifs non courants	43
Immobilisations incorporelles	1
Goodwill	4
Immobilisations corporelles	37
Actifs d'impôts différés	2
Actifs courants	10
Stocks	9
Autres créances court terme	1
Total de l'actif	53
PASSIF	
Passifs non courants	6
Passifs d'impôts différés	6
Passifs courants	6
Dettes commerciales	3
Autres passifs court terme	2
Total du passif	12

(36) Engagements en vue d'acquérir des actifs corporels et incorporels

Millions EUR	2008	2009
Engagements en vue de l'acquisition d'actifs corporels et incorporels	102	81
dont : joint ventures	14	45

La diminution indique que nous avons pratiquement accompli la majorité de nos nouveaux projets d'investissement.

(37) Passifs éventuels

Millions EUR	2008	2009
Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société	318	268
Milestones additionnels pour Fournier	70	70
Litiges et autres engagements importants	15	14

Les dettes et engagements de parties tierces garantis par la société représentent essentiellement des garanties octroyées pour garantir le paiement des TVA.
Le montant des *milestones* à payer aux anciens actionnaires de Fournier à la fin 2009 dépend de la performance future des produits.

Les montants relatifs aux joint ventures se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Millions EUR	2008	**2009**
Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société	9	7
Litiges et autres engagements importants	0	0

(38) Joint ventures

Les montants suivants sont incorporés dans les comptes annuels, suite à la consolidation proportionnelle appliquée aux joint ventures (voir la liste des sociétés consolidées proportionnellement ci-après).

Millions EUR	2008	**2009**
Actifs non courants	667	648
Actifs courants	421	373
Passifs non courants	180	151
Passifs courants	366	357
Chiffre d'affaires	1 143	1 095
Coût des ventes	-971	-916

Gestion des risques

La crise financière mondiale a permis de tester la résistance de Solvay ainsi que sa capacité à gérer le risque tout au long d'une crise. Il en résulte que les Secteurs Chimique et Plastiques, bien que la performance de ce dernier se soit détériorée de façon significative, ont résisté au fil des ans grâce à leur position dominante et aux mesures prises. La crise financière a augmenté les risques tels que la volatilité des volumes de ventes, le prix des matières premières et l'énergie, les risques de contrepartie et la réduction des disponibilités de financement. Solvay a pris des mesures appropriées pour limiter ces risques. Depuis sa création, en 1863, Solvay a toujours démontré sa capacité à anticiper les changements et à réagir adéquatement dans un univers en constante mutation, ainsi que sa capacité à réaliser une croissance durable et rentable tout en marquant un profond respect pour l'environnement et pour le contexte social dans lequel le Groupe évolue.

La politique de Solvay qui consiste à agir de façon responsable, en tant qu'entreprise citoyenne, et à prendre soin de la santé, de la sécurité et de l'environnement de ses employés et de la communauté au sens large, se retrouve dans la politique et la stratégie de Solvay pour le développement durable et dans la politique Responsible Care® du Groupe.

Au cours de ses 147 années d'histoire, Solvay a acquis une grande expérience au niveau des bonnes pratiques dans la gestion des risques inhérents à ses activités chimiques et pharmaceutiques. La diversification des activités au sein du Groupe génère une grande variété de risques, dont certains sont susceptibles d'affecter l'entreprise dans son ensemble. Toutefois, la diversification contribue à réduire le risque global, puisque les activités, politiques, structures et processus divers de l'entreprise permettent de compenser certains risques, simplement grâce à un portefeuille équilibré de produits.

Risque lié à la vente des activités pharmaceutiques

Les activités pharmaceutiques ont généré des risques et Solvay y a été exposé et les a gérés pendant des décennies. La vente des activités pharmaceutiques permet à Solvay d'améliorer considérablement son profil de risque, du fait du désengagement de ces activités et également grâce aux clauses contractuelles de vente de ces activités.

Les risques des catégories de risques ci-après ont été considérablement réduits par cette vente :

Risque inhérent à la chaîne logistique et à la production
Compte tenu de la concentration de la production sur quelques sites seulement, le Secteur Pharmaceutique avait un risque d'engendrer des dommages plus importants que les sites chimiques ou plastiques.

Risques réglementaire, politique et juridique
Les activités pharmaceutiques faisaient l'objet de plus de réglementations, étaient étendues à beaucoup plus de pays et s'exposaient à plus de risques de litiges.

Risque lié aux produits
Tant le risque de responsabilité du fait du produit que le risque de fabrication du produit sont considérablement plus élevés pour les produits pharmaceutiques que pour les produits chimiques.

Risque lié à la réputation
Comme les produits pharmaceutiques sont des produits de consommation, leur fabrication est plus exposée au risque de réputation.

De façon négative, les risques des catégories de risques ci-après croîtront :

Risque stratégique
Après la réalisation de la vente du Secteur Pharmaceutique à Abbott, Solvay s'engagera à réinvestir le produit de la transaction, à des fins de croissance interne et de croissance externe substantielle, en se concentrant sur la création de valeur à long terme. Cela se fera en investissant dans des activités à haute valeur ajoutée et dans des projets stratégiques dans la chimie et les plastiques, en continuant l'expansion géographique dans des régions à potentiel de croissance et en poursuivant le développement d'activités et de nouveaux produits avec une empreinte énergétique basse et qui devraient

réduire les effets cycliques du portefeuille d'activités de Solvay. Bien que les études sur ces réinvestissements soient toujours en cours, il subsiste le risque que Solvay ne soit pas à même de réinvestir les liquidités reçues dans le cadre de la transaction avec Abbott assez rapidement ou dans le type de sociétés adéquat. Le portefeuille d'activités est moins équilibré après la vente des activités pharmaceutiques, mais de nouvelles acquisitions pourraient permettre de rétablir l'équilibre. La philosophie du groupe Solvay reste inchangée : obtenir une croissance durable grâce à des positions dominantes et conserver une structure financière prudente.

Risque financier

La vente des activités pharmaceutiques à Abbott réduira considérablement l'exposition au risque de fonds de pension pour Solvay. La vente comprend le transfert de tous les engagements en matière de retraite pour les activités pharmaceutiques. L'exposition du Groupe au risque USD diminuera aussi considérablement après la transaction.

Les termes du contrat passé entre les parties dans le cadre de la vente d'une activité portent sur la répartition des responsabilités issues des activités avant la vente. Cette répartition constitue un paramètre-clé pour estimer la valeur de la transaction. Dans le cadre de la vente des activités pharmaceutiques, Solvay a obtenu une répartition satisfaisante des responsabilités passées (dont les litiges en cours), conformément à sa décision de sortir de ces activités et de limiter les risques futurs sur les activités passées.

Le réinvestissement des liquidités provenant de la vente des activités pharmaceutiques pourrait conduire à des acquisitions qui devraient être intégrées dans le groupe Solvay. Ce processus en tant que tel ne sera pas sans risque.

Leadership de la gestion du risque et évolution

L'objectif de Solvay est d'obtenir une gestion poussée du risque d'entreprise en application de sa politique :

- identifier, évaluer et gérer toute opportunité et tout risque potentiellement significatif en ce qui concerne les activités, en appliquant une gestion de risque systématique intégrée avec la stratégie, les décisions commerciales et les opérations ;
- tout en améliorant constamment nos capacités en gestion de risque, nous obtenons une prise de conscience du risque et une confiance dans l'esprit d'entreprise et nous faisons de la gestion du risque le travail de tout un chacun.

Il y a cinq ans, un Risk Manager du Groupe a été engagé pour aider le Groupe à rendre la gestion du risque plus systématique et cohérente. Les progrès réalisés par la mise en place de cette gestion du risque d'entreprise ont pu être mesurés en 2009 et il s'est avéré que Solvay est bien placé par rapport à ses concurrents. Un des points forts de la gestion du risque est qu'il est intégré dans le processus stratégique, les scénarios, la gestion des risques de soins de santé (applications de produits chimiques et plastiques dans le domaine médical, l'alimentation ou la nourriture animale), le projet Renaissance (globalisation des procédures RH)[2] et la gestion de la réputation. Pour atteindre l'excellence, il convient de formaliser l'appréciation du risque et l'appliquer dans tout le Groupe, de déterminer des profils de risque pour plus de processus de gestion et d'améliorer le contrôle du risque. Solvay utilisera cette étude pour apporter des améliorations afin d'atteindre un niveau de maturité encore plus élevé dans le cadre de la gestion du risque d'entreprise.

Un Centre de Compétence spécifique faisant partie de la Direction financière développe des outils, apporte son soutien aux entités en vue d'une gestion plus systématique des risques et propose des stratégies pour les gérer. En 2009, il a été demandé à chaque unité d'activité de réaliser une analyse de risque en utilisant le spectre de dix catégories de risques afin d'identifier et de quantifier les risques les plus importants et de mettre en place un plan d'action pour limiter le risque. À quelques exceptions près, toutes les Business Units ont terminé leur travail et il sera possible d'actualiser le profil de risque de Solvay au début 2010.

Le projet de développement durable aide à réduire les risques et à concrétiser des perspectives, en particulier dans le domaine du risque stratégique. C'est dans ce contexte particulier que les objectifs spécifiques suivants en matière de gestion du risque ont été validés pour 2012 :

- améliorer systématiquement la gestion du risque dans chacune des dix catégories ;
- améliorer la prise de conscience de manière à ce que chaque manager connaisse les risques les plus importants de son domaine de responsabilité, ainsi que les efforts de prévention susceptibles de les réduire.

2 Voir section RH, page 48.

Description des risques en 10 catégories de risque

Solvay a défini dix catégories de risque :

1. Risque stratégique de marché et croissance
2. Risque inhérent à la chaîne logistique et à la production
3. Risque réglementaire, politique et juridique
4. Gouvernance d'entreprise et risque lié aux procédures internes
5. Risque financier
6. Risque lié aux produits
7. Risque lié aux personnes
8. Risque environnemental
9. Risque lié à l'information et à la technologie de l'information
10. Risque lié à la réputation

L'objectif du présent rapport est de décrire le risque associé à chaque catégorie et d'indiquer les actions entreprises par le Groupe pour réduire ce risque. Vu la clôture de la transaction avec Abbott, toutes les références aux activités du Secteur Pharmaceutique ont été enlevées de la description des catégories de risques.

L'ordre selon lequel ces catégories de risques sont présentées ne reflète pas leur degré de gravité ou de probabilité. Les efforts de prévention décrits ne peuvent garantir la non-survenance du risque, mais attestent des mesures prises dans un esprit d'entreprise par le Groupe en vue de réduire l'exposition aux risques.

1. Risque stratégique de marché et croissance

Le risque stratégique est l'exposition de Solvay à l'éventualité d'une évolution défavorable sur les marchés ou dans le cadre de son environnement compétitif, ainsi que le risque de mauvaises décisions stratégiques. Les avancées technologiques permettant le développement de produits ou de processus de fabrication de substitution, les variations énormes du prix de l'énergie, le manque de succès éventuel de nouveaux produits et les erreurs dans le pipeline des produits, la rareté des matières premières indispensables, la réduction de la demande sur nos marchés principaux liée à l'instauration d'une nouvelle législation, les événements influençant nos clients principaux et des déséquilibres marqués entre l'offre et la demande sur nos marchés, les crises sociales majeures sont autant d'exemples de ce type de risque. Comme mentionné précédemment, il y a un risque que Solvay ne soit pas à même de réinvestir les liquidités provenant de la transaction avec Abbott assez vite ou dans le type d'entreprise adéquat.

La diversification des activités au sein du Groupe génère une grande variété de risques, dont certains sont susceptibles d'affecter l'entreprise dans son ensemble. Toutefois, la diversification contribue à réduire le risque global, puisque les activités, politiques, structures et processus divers de l'entreprise permettent de compenser certains risques, simplement grâce à un portefeuille équilibré de produits.

Efforts en matière de prévention et d'atténuation des risques
La gestion de l'impact potentiel d'événements défavorables est prise en charge au niveau du Groupe et implique plus spécifiquement :
- des activités de gestion et la préservation d'un portefeuille équilibré de produits ;
- la diversification de la clientèle en différents segments de marché ;
- l'adaptation des opérations aux évolutions de l'environnement macroéconomique et de marché ;
- une intégration verticale sélective afin de limiter les effets cumulatifs potentiels des matières premières ;
- une politique financière stricte de contrôle du taux d'endettement.

La révision périodique des principales hypothèses macro-économiques, des prévisions de marché et des questions stratégiques principales de chaque Strategic Business Unit (SBU) pour les cinq années à venir est assurée via le processus stratégique et de planification du Groupe. La phase stratégique se concentre sur des hypothèses liées à l'environnement de marché et de concurrence et sur les options stratégiques de chaque SBU. La phase de planification se concentre sur le plan opérationnel, sur les scénarios et sur les principaux projets sur lesquels repose la mise en œuvre de la stratégie. Le plan stratégique et le plan opérationnel de chaque SBU sont présentés par le management de la SBU

au comité de direction, avec lequel ils sont, le cas échéant, débattus et où ils sont amendés et approuvés.

Le département Corporate Development agit en tant que facilitateur dans le processus, vérifiant les hypothèses entre les différentes SBU ainsi qu'auprès de sources externes. Le département Corporate Development met à jour son analyse stratégique de l'environnement compétitif de manière constante. Les plus grands projets font l'objet d'une évaluation au moyen d'un outil qui mesure leur conformité aux cibles stratégiques du Groupe en matière de performance et de durabilité ainsi que leur profil de risque. Les orientations stratégiques les plus importantes sont soumises au comité de direction, qui a la responsabilité ultime de la stratégie du Groupe, y compris la gestion de l'équilibre du portefeuille d'activités. La direction envisage systématiquement le réinvestissement des liquidités reçues dans le cadre de la transaction avec Abbott et analyse des alternatives d'acquisitions intéressantes et les cibles.

2. Risque inhérent à la chaîne logistique et à la production

Le risque lié à la chaîne d'approvisionnement et aux entités de production est l'exposition du groupe Solvay aux risques associés aux matières premières, fournisseurs, unités de production et transport tels que les risques de panne ou d'endommagement important des équipements, les accidents de transport, les pénuries importantes de matières premières ou d'énergie, les catastrophes naturelles ou les grèves des transporteurs.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Les principaux risques sont pris en charge au travers de directives et de programmes de contrôle comme la santé et la sécurité, la sécurisation des processus, l'ingénierie du risque, la planification intégrée des ressources et les systèmes d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement (système d'optimisation des chaînes d'approvisionnement ou ERP), la réaction d'urgence, la gestion centrale et locale de crise, la continuité des activités, etc.

Solvay a également recours aux assurances pour réduire l'impact financier d'événements potentiels de nature à causer d'importants dommages et d'interrompre l'approvisionnement. Nos usines sont régulièrement auditées par des ingénieurs, de la compagnie d'assurance, spécialisés dans l'évaluation des risques afin d'identifier et quantifier les risques de dommages matériels aux unités de production ainsi que la perte d'exploitation subséquente. Un partenariat avec le groupe d'assurance mutuelle FM Global, le leader mondial en ingénierie du risque, améliorera considérablement la capacité d'adaptation et la protection de la production. Solvay évalue ensuite les recommandations en accord avec FM Global et met en œuvre celles qui présentent le plus grand potentiel d'amélioration.

La répartition géographique des unités de production dans le monde entier permet de réduire l'impact général lié au fait qu'une unité de production soit endommagée ou interrompue. Certains produits spécialisés sont toutefois produits dans une seule et même usine.

En ce qui concerne les ***matières premières***, outre les participations qu'il détient dans différentes mines et carrières, Solvay réduit le risque de perturbations (disponibilité, fiabilité et prix) par une combinaison de :
- contrats à moyen et à long terme ;
- une diversité et une flexibilité des sources d'approvisionnement de matières premières, dans la mesure du possible ;
- le développement de partenariats avec des fournisseurs privilégiés ;
- des processus garants de la conformité à REACH à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement et/ou la substitution, pour minimiser le risque de rupture d'approvisionnement des matières premières.

En ce qui concerne l'***approvisionnement en énergie***, Solvay n'a cessé de mettre en œuvre, depuis de nombreuses années, des programmes visant à réduire sa consommation. Bien que Solvay ait des activités industrielles à haute consommation d'énergie, plus particulièrement en Europe (carbonate de soude, électrolyse), la société a également une série d'activités industrielles à consommation d'énergie relativement basse, en particulier les SBU Polymères Spéciaux.

Un certain nombre d'initiatives stratégiques sont menées à bien par Solvay afin de réduire les conséquences de la volatilité des marchés de l'énergie :
- leadership technologique dans les procédés, pour minimiser la consommation énergétique ;
- activités industrielles haute performance ;
- diversification et mise en œuvre flexible des types et sources d'énergie primaires ;

- partenariats à long terme ou intégration verticale ascendante en production de vapeur et d'électricité (cogénération de gaz, biomasse ou cogénération de combustibles secondaires, etc.) ;
- une filiale nouvellement créée, Solvay Energy SA. Depuis mi-2009, toutes les activités commerciales et de couverture dans le domaine de l'énergie et des droits d'émission de CO_2 pour le groupe Solvay sont gérées par cette filiale spécialisée qui bénéficie d'un personnel hautement qualifié ;
- stratégie de sécurisation des approvisionnements par des contrats à moyen ou long terme.

Dans la mesure où les conditions de marché spécifiques de chaque SBU le permettent, des augmentations de prix sont négociées de manière à compenser l'augmentation des coûts énergétiques. Solvay est un membre fondateur du projet Exeltium, mis en place par un groupe d'industries à forte consommation électrique en France, ayant pour objectif d'assurer un approvisionnement énergétique fiable et durable à un prix compétitif. En Belgique, Solvay étudie un projet similaire intitulé Blue Sky.

En 2008, Solvay s'est engagé dans un programme structuré de développement durable. Ses objectifs : réduire de 20 %, par rapport aux chiffres de 2006, sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020.

3. Risque réglementaire, politique et juridique

Le risque réglementaire est l'exposition de Solvay à des événements tels que la régulation publique des prix, une imposition, une politique tarifaire, une nouvelle législation préjudiciable aux importations et aux exportations, de nouvelles réglementations interdisant un produit, imposant une fabrication, instaurant des restrictions en matière de commercialisation et d'utilisation ou rendant sa production non rentable, etc.

Le risque juridique est l'exposition du Groupe aux conséquences négatives du non-respect des réglementations (par exemple les lois antitrust) ou de l'engagement contractuel, voire de la perte de droits ou de bénéfices attendus de la protection garantie par réglementation ou par contrat. Ceci comprend plusieurs aspects tels que la fiabilité du produit, les sanctions administratives ou judiciaires, les conflits relatifs à la propriété contractuelle ou intellectuelle, de même que le résultat défavorable possible d'un litige en cours (voir note ci-dessous sur les litiges importants).

Le risque politique est l'exposition de Solvay à, notamment, des décisions politiques, à la destruction ou à la perte de contrôle des moyens de production, voire à l'indisponibilité des matières premières, des équipements, de la logistique ou des moyens de transport pour cause de guerre civile, de nationalisation, de terrorisme ou d'autres circonstances dans lesquelles l'autorité publique ne peut plus s'exercer normalement.

Solvay doit obtenir et conserver les autorisations réglementaires pour faire fonctionner ses moyens de production et vendre ses produits. Un grand nombre de substances fabriquées ou employées dans les activités de Solvay devront être enregistrées conformément à la réglementation REACH, en marge des autres prescriptions préexistantes à REACH.

Compte tenu de l'extension internationale du Groupe, ces autorisations réglementaires émanent d'autorités ou d'agences établies dans de nombreux pays. Le retrait d'une autorisation obtenue antérieurement ou le fait de ne pas obtenir une autorisation peut avoir un effet négatif sur les activités et les résultats opérationnels. Le même principe s'applique en cas de changements réglementaires susceptibles d'obliger Solvay à supporter des coûts supplémentaires. En Europe, dans un avenir proche, des autorisations seront requises pour des substances chimiques après la mise en œuvre de la réglementation REACH.

La répartition géographique du Groupe dans le monde entier permet de réduire certains risques réglementaires et politiques.

Solvay contrôle les coûts de développement des émissions de CO_2 en Europe en tenant compte de nouveaux engagements gouvernementaux, des taxes, ainsi que des réglementations attendues à la suite de la réunion sur le climat qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009. Solvay a intégré le protocole actuel de Kyoto dans sa stratégie, car il a des conséquences, à tout le moins indirectement, sur chaque société ayant des opérateurs en amont (par des coûts énergétiques et de matières premières) et des activités en aval (avec un impact sur le transport, les contractants et les clients).

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Une conception adéquate des produits et des processus de production contribue à la gestion des risques réglementaires et juridiques, de même que le dépôt ponctuel de demandes d'autorisations en bonne et due forme.

Le risque politique et réglementaire est réduit par le travail permanent et les interactions entre les pouvoirs publics, l'administration et le département des affaires publiques. En outre, et dans chaque pays en-dehors de l'Union européenne, Solvay assure une communication claire avec les pouvoirs politiques par le biais de l'Ambassade de Belgique.

Solvay suit le rythme de déploiement de REACH et a finalisé le préenregistrement de tous ses produits concernés par REACH. L'évolution des réglementations est contrôlée de façon systématique par des ressources internes et externes.

Afin de gérer le risque juridique, Solvay dispose de collaborateurs internes spécialisés en droit et propriété intellectuelle, et a également recours à des ressources professionnelles externes supplémentaires le cas échéant. Le Groupe gère ce risque non seulement en faisant appel à des ressources internes et externes, mais aussi en faisant des provisions financières adéquates. Ayant conscience des risques juridiques, le Groupe a mis sur pied des formations spécifiques (voir par exemple la formation sur le Code de Conduite décrit au chapitre 4 ci-dessous), un partage d'informations, des procédures d'auto-évaluation et un audit interne. Par le simple fait d'exercer des activités commerciales, Solvay s'expose à des conflits et à des litiges. Ceux-ci peuvent bien sûr toujours déboucher sur un résultat défavorable (voir note sur les litiges importants ci-dessous).

Dans l'industrie chimique et plastique, le savoir-faire technologique peut être protégé par le secret de fabrication, ce qui constitue souvent une bonne solution alternative à la protection garantie par un brevet, et Solvay est, dans bien des cas, un leader dans le domaine du savoir-faire technologique en ce qui concerne ses processus de production. De surcroît, Solvay envisage systématiquement de faire breveter ses produits et processus et fournit un effort permanent en vue de préserver les informations relatives à ses brevets.

En ce qui concerne les risques politiques, les actions entreprises par Solvay se font dans le cadre d'un risque partagé avec des partenaires locaux ou institutionnels, ainsi qu'un contrôle des évolutions politiques dans les zones sensibles.

4. Corporate Governance et risques liés aux procédures internes

Le risque lié aux procédures internes est l'exposition de Solvay au risque de non-respect du Code de Conduite, des directives et des procédures de son propre Groupe. Une mauvaise stratégie en matière de ressources humaines, l'échec de l'intégration d'une société acquise, le non-respect des règles de gouvernance d'entreprise et des bonnes pratiques reconnues internationalement sont autant d'exemples de ce type de risque. Solvay est en particulier soumis au code belge de gouvernance d'entreprise.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
En matière de Corporate Governance, Solvay dispose d'une charte détaillée disponible pour le grand public sur *www.solvay.com* et publie un rapport annuel consacré à la mise en œuvre des règles de gouvernance d'entreprise du groupe Solvay. La référence est le code belge de gouvernance d'entreprise.

Depuis 2007, un organe de conformité, sous la direction du "Group General Counsel", a été mis en place pour renforcer une culture basée sur l'éthique de groupe et sur la conformité et pour promouvoir et contrôler le respect du Code de Conduite et les valeurs d'entreprise. Des responsables de conformité ont été désignés dans les quatre régions.

Des formations sont organisées pour renforcer la conformité déontologique au Code de Conduite de Solvay et pour prévenir des comportements à risque dans certaines zones spécifiques telles que l'antitrust ou la corruption.
Des campagnes sont organisées régulièrement pour assurer la formation des nouvelles recrues et maintenir le niveau adéquat de sensibilisation au sein de l'ensemble du Groupe. L'organe de conformité, en collaboration avec l'audit interne, le département juridique et d'autres départements ou fonctions, contrôle la conformité avec les règlements en vigueur et le Code de Conduite de Solvay. Toute violation de ce code entraînera des mesures en accord avec les lois en vigueur.
Le signalement des infractions est encouragé et plusieurs canaux sont proposés aux travailleurs, y compris aux responsables de conformité.

5. Risque financier

Le risque financier est l'exposition de Solvay au risque de change, de liquidité, de taux d'intérêt, de contrepartie (risque crédit) ou d'incapacité à financer les engagements de pension.

- Le ***risque de liquidité*** est lié à la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis), ainsi qu'à financer ses activités. Ceci dépend de sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations et de ne pas surpayer ses acquisitions.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Historiquement, le Groupe a la réputation d'avoir un profil financier prudent comme illustré par une notation "single A" (S&P A ; Moody's A3). En effet, les marges de crédit pour les émetteurs "single A" souffrent moins de la détérioration des conditions de crédit que les émetteurs avec des notations plus faibles. Solvay garde pour objectif un ratio d'endettement net sur capitaux propres n'excédant pas durablement les 45 %. Son profil de liquidité est très solide grâce principalement à des emprunts obligataires à long terme (première échéance significative en 2014) et de substantielles réserves de liquidités (trésorerie et lignes de crédit solides, dont deux prêts syndiqués de 450 et 850 millions EUR respectivement, ainsi qu'une ligne de crédit de 350 millions EUR auprès de la Banque Européenne d'Investissement). Le Groupe a aussi tiré parti du grand appétit du marché pour les Corporate bonds en émettant en 2009 une obligation "rétail" de 500 millions EUR.

- En ce qui concerne le ***risque de change***, Solvay y est tout naturellement exposé en raison de ses activités internationales. Dans sa structure actuelle, le Groupe est principalement exposé au risque EUR/USD, étant donné que les activités globales du Groupe génèrent un flux net positif en USD. De ce fait, une perte de valeur du dollar génère en règle générale une baisse de revenus pour Solvay.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
La diversification géographique de la production et des ventes fournit une couverture naturelle des différences de change, étant donné la combinaison qui en résulte entre un flux entrant et une base de dépenses en monnaie locale. En outre, Solvay surveille étroitement le marché des changes et se couvre dès que cela est nécessaire sur des termes de 6 à 24 mois. En pratique, Solvay souscrit des contrats à terme et des contrats d'option assurant la valeur en EUR des flux en devises au cours des mois qui suivent.

- Le ***risque de taux d'intérêt*** est l'exposition de Solvay aux fluctuations des taux d'intérêt.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Dans sa structure actuelle, le Groupe a bloqué la plus grande partie de son endettement net à des taux d'intérêt fixes. Solvay suit étroitement le marché des taux d'intérêt et s'engage dans des swaps de taux d'intérêt dès que ceci s'avère nécessaire.

- Solvay est exposé au ***risque de contrepartie*** dans le cadre de la gestion de ses liquidités et de la gestion du risque de change et de taux d'intérêt, ainsi que dans ses relations commerciales avec les clients. Une défaillance dans le chef de l'une de ses contreparties bancaires pourrait entraîner une perte sur l'un de ses dépôts bancaires, la perte d'un taux d'intérêt ou d'une couverture de change. Le défaut de paiement d'un des clients de Solvay pourrait conduire à une réduction de valeur sur les créances commerciales concernées.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Solvay gère le risque de contrepartie en travaillant avec des institutions bancaires de premier ordre (sélection basée sur les principaux systèmes d'évaluation) et évite toute concentration de risques en limitant son exposition auprès de chacune de ces banques à un certain seuil fixé en fonction de l'encours de crédit de l'institution en question (credit rating). En outre, Solvay pourrait placer des avoirs dans des fonds monétaires ayant une haute notation ou investir dans des emprunts à court terme d'émetteurs souverains à haute notation ou autres. Plus encore, 60 % du chiffre d'affaires est alloué à une société d'affacturage du Groupe, Solvay CICC, qui se charge, grâce à un réseau de gestionnaires de crédit, de l'évaluation des risques par pays et client, ainsi que du recouvrement. En 2009, un programme d'amélioration a été mis en place pour accroître encore davantage la qualité de gestion du crédit. Un comité du risque suit la performance du portefeuille client et établit les directives en matière de politique de crédit. Les créances de Solvay CICC sont couvertes

en grande partie par des assurances crédit.

- En ce qui concerne le ***risque de financement des engagements de pension***, Solvay est exposé chaque fois qu'il met en œuvre des plans à prestations définies. Les fluctuations au niveau des taux d'actualisation, des salaires et de la sécurité sociale, la longévité et l'équivalence de l'actif et du passif peuvent avoir un impact important sur les obligations liées à ces plans de retraite.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Solvay a défini des directives en matière de Corporate Governance des retraites pour maximiser son influence sur les décisions des fonds de pension nationaux dans les limites autorisées par les lois nationales, en particulier, pour les décisions ayant trait aux investissements et au financement, au choix des conseillers, aux désignations des dépositaires désignés par l'employeur des comités des fonds de pension nationaux et d'autres décisions ayant trait à la gestion des coûts.

Le Groupe a minimisé son exposition au risqué lié aux plans à prestations définies en convertissant les plans actuels en plans de retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs ou en les refusant aux nouveaux arrivants. Les plans hybrides, les plans de type "cash balance" et les plans à cotisations définies sont des exemples de plans présentant un profil de risque moindre.

Solvay a en outre établi des directives et des procédures en vue de mieux gérer le risque de financement des retraites, des coûts et de la valeur des engagements. Au cours des dernières années, les principaux plans de retraite à prestations définies (en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Espagne et en Belgique), représentant plus de 80 % des obligations du Groupe en matière de retraite (selon les IFRS), ont été revus en fonction des principes repris ci-dessus. Une étude globale de gestion des actifs et des engagements a été effectuée en 2007 pour définir l'allocation d'actifs en optimisant le rendement attendu et la tolérance au risque. Les conclusions ont été confirmées en fonction des turbulences qu'ont connues les marchés en 2008. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée activement (timing, investissement dans des instruments de taux d'intérêt à long terme, etc.).
Des provisions sont faites au bilan du Groupe pour des plans de retraite non financés. Le pourcentage des engagements en financement de pension diminuera après la vente de la Pharma.

6. Risque lié aux produits

- Le ***risque de responsabilité liée aux produits*** est l'exposition de Solvay au dommage corporel ou au dommage matériel à des tiers à la suite de l'utilisation d'un produit de Solvay, ainsi qu'au litige qui s'ensuit. La responsabilité "produits" peut résulter de produits non conformes aux spécifications, d'un usage impropre ou d'effets qui n'avaient pas été identifiés précédemment, d'erreurs dans la fabrication débouchant sur des produits défectueux, la contamination de produits, l'altération de la qualité ou les consignes de sécurité inadéquates. Une défectuosité peut entraîner une exposition au risque de responsabilité pour un dommage corporel et/ou matériel et éventuellement conduire à un rappel du produit. Comme stipulé dans l'introduction, ce risque est désormais réduit considérablement compte tenu de la vente des activités pharmaceutiques, toutefois, pour l'année 2009, les activités pharmaceutiques faisaient toujours partie de Solvay.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
L'exposition au risque de responsabilité "produit" est réduite grâce à l'assurance et au contrôle de qualité, à l'information et à l'assistance technique adéquate apportée au consommateur et aux programmes relatifs à la santé et à la sécurité. Le Groupe fournit des informations concernant l'utilisation et la manipulation correctes de tous ses produits. Pour les produits présentant des dangers importants, qui sont en général exclusivement vendus en direct aux utilisateurs industriels, les SBU concernées disposent de programmes de bonne gestion des produits, qui comprennent des fiches reprenant les données de sécurité et des déclarations de conformité réglementaire. Solvay gère les applications de produits chimiques et plastiques dans les domaines des soins de santé, de l'alimentation et de la nourriture animalière dans le cadre d'un processus particulier appelé Gestion des Risques de Soins de santé. Les processus de contrôle réglementaires visent à garantir la conformité réglementaire du produit dans chaque pays où un marché pour un produit défini est identifié. La mise en œuvre de la directive REACH devrait déboucher sur une réduction de l'exposition au risque de responsabilité liée aux produits en Europe.

- Le ***risque lié au développement produit*** est l'exposition de Solvay à l'échec dans le développement de nouveaux

produits et technologies ou dans l'extrapolation d'un processus. Les résultats opérationnels de Solvay dépendent, entre autres facteurs, de sa capacité d'innovation et de développement de nouveaux produits et technologies de production viables sur le plan commercial. Étant donné la longueur du processus de développement, les défis technologiques et l'intensité de la concurrence, Solvay ne peut être certain que les produits qu'il développe seront prêts à être mis sur le marché ou remporteront un succès commercial. Si Solvay ne parvient pas à développer de nouveaux produits et nouveaux processus de production à l'avenir, sa position concurrentielle et ses résultats opérationnels en seraient affectés. Comme stipulé dans l'introduction, ce risque est désormais réduit considérablement compte tenu de la vente des activités pharmaceutiques, toutefois, pour l'année 2009, les activités pharmaceutiques faisaient toujours partie de Solvay.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Solvay consacre d'importantes ressources à la recherche et au développement. L'entreprise améliore constamment la compétitivité à long terme de ses produits phares grâce à des améliorations et des innovations technologiques. L'innovation constitue la pierre angulaire de la stratégie du Groupe et Solvay estime d'ailleurs que faire face aux défis que pose le développement de produits constitue bien plus une opportunité qu'un risque pour l'entreprise.

La gestion de la recherche et du développement (R&D) au travers de programmes et de projets qui s'inscrivent totalement dans la stratégie du Groupe renforce les performances dans ce domaine R&D.
La gestion de projets avec itinéraire balisé permettant de faire passer un nouveau produit du stade de l'idée au lancement garantit également l'utilisation optimale des ressources.

Le New Business Development comprend la participation a des fonds de capital-risque qui permettent à solvay de s'engager à la pointe d'activités émergentes telles que les énergies alternatives renouvelables et l'électronique organique.

Il y a dix ans, Solvay lançait un programme d'innovation dynamique au niveau du Groupe couvrant ses principaux domaines d'activité, y compris la Recherche et le Développement.

7. Risque lié aux personnes

Le risque lié aux personnes est l'exposition des employés, des contractants et du public en général aux effets négatifs des activités et produits de Solvay, résultant par exemple des traitements en usine ou du transport de produits chimiques dangereux. Un accident d'envergure peut blesser des personnes, conduire à la fermeture temporaire d'une usine et, en fin de compte, exposer Solvay à des charges financières très importantes.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Solvay estime que la sécurité et la santé des personnes constituent des éléments cruciaux dans la gestion de ses activités. Le Groupe a développé sans cesse et mis en œuvre des programmes de sécurité et de santé très stricts. Solvay a un grand historique de bonne performance en matière de sécurité, qui sera soutenu par un programme approuvé récemment visant à renforcer la culture de la sécurité des employés et des contractants. Le Groupe poursuit un objectif final visant à ne pas avoir d'accident avec arrêt de travail (TF1 = 0) et l'objectif intermédiaire est d'atteindre les 1,2 d'ici 2012. Alors que bon nombre d'investissements en dépenses de capital étaient postposés au cours de la difficile année 2009, tous les investissements prévus dans la sécurité ont été menés à bien. La valeur TF1 à la fin 2009 est de 1,6 ; une valeur qui constitue une amélioration considérable au cours de l'année. Des directives et programmes de contrôle de risques correspondants sont d'application dans toutes les unités de production et autres installations, y compris pour les contractants et dans les usines nouvellement acquises. La performance sur la sécurité fait l'objet d'un rapport mensuel au comité de direction.

Le risque lié au transport de produits chimiques dangereux est réduit par la description précise et la limitation des itinéraires de transport, ainsi que par la mise en place d'unités de production intégrées, qui ne nécessitent donc pas de transport de produits dangereux intermédiaires.

Solvay met en outre en application les recommandations d'associations telles qu'Eurochlor, ECVM ou CTEF, et des programmes tels que Responsible Care®.

8. Risque environnemental

Le risque environnemental est l'exposition de Solvay au risque de fuite accidentelle d'une substance chimique due à un équipement d'usine déficient, à un accident de transport ou à des problèmes de production entraînant des taux d'émission dépassant les limites autorisées (par ex. à la suite de la défaillance d'un équipement d'usine). Environ 40 sites de Solvay sont couverts par des réglementations sur les installations à risque majeur. Comme la plupart des autres sociétés industrielles, Solvay doit gérer l'historique de contamination des sols sur certains de ses sites et y remédier.

Les autorités demandent de plus en plus une gestion des réglementations environnementales des sols et nappes souterraines. Dans ce cadre, un certain nombre de procédures administratives vont être établies pour définir le besoin et la façon d'apporter des solutions.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Pour Solvay, la protection de l'environnement constitue un aspect-clé de la gestion de ses activités. Les mesures de prévention à l'égard de la pollution et des accidents revêtent une grande importance depuis longtemps au sein de Solvay. Solvay met en place des systèmes de gestion de l'environnement du type ISO ou équivalent dans tous les sites concernés. Des directives et des programmes de contrôle de risque sont mis en œuvre dans toutes les unités de production et autres installations, et sont progressivement déployés dans les usines nouvellement acquises. Plus précisément, le Groupe a entrepris les démarches nécessaires, et va même au-delà, afin de respecter les réglementations relatives aux risques majeurs, qui comprennent des mesures détaillées de prévention des accidents.

Les sites ayant une contamination historique des sols sont gérés consciencieusement et font l'objet de provisions adéquates pour contrôle et réparation. Le Groupe a développé un savoir-faire interne dans la gestion des sols. Des études hydrologiques et géologiques, et la caractérisation des sols sont effectuées afin d'identifier les problèmes potentiels, d'évaluer les risques pour les nappes aquifères et d'aborder les réhabilitations ou les mesures de confinement éventuelles avec les autorités compétentes. Un certain nombre de ces actions ont été effectuées ou sont en cours.

9. Risque lié à l'information et à la technologie de l'information (IT)

L'IT est intégrée dans les activités du Groupe afin de traiter et d'échanger les informations et d'optimiser, au sein de l'entreprise, des procédures comme le contrôle et la gestion des unités de production industrielle, la gestion des stocks, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'accroissement de la productivité. C'est pourquoi les choix et la stratégie dans le domaine de l'informatique ont un impact important sur les activités. Les pertes encourues à la suite de coupures, de la dégradation de la qualité du service ou de pannes de système informatique peuvent déboucher sur des problèmes de continuité des activités, ainsi que sur une perte de revenus. La disponibilité des services IT a été réexaminée compte tenu des facteurs pandémiques.

Les informations sur les activités de l'entreprise constituent un réel atout pour le Groupe et doivent à ce titre être appréciées et protégées par des procédures sécurisées comme la gestion d'accès ou le contrôle de duplication. Les deux défis qui se posent concernant l'atout que constituent les informations pour l'entreprise sont de réduire les risques d'indisponibilité accidentelle ou de perte, d'une part, et les risques de détournement, d'abus et de vol, d'autre part.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Chaque travailleur est responsable de la gestion appropriée des informations conformément aux lois et directives relatives à l'information et à l'utilisation des systèmes informatiques. Les spécialistes informatiques internes gèrent, protègent les systèmes et garantissent leur intégrité ; ils épaulent et forment les employés dans le domaine de la sécurité informatique, effectuent régulièrement des copies de sauvegarde et garantissent un usage plus sûr des systèmes. La grande majorité du personnel a été certifiée par rapport aux obligations de sécurité standardisées du Groupe.

Certains systèmes informatiques importants sont hébergés et gérés sur le plan technique chez des fournisseurs informatiques externes. Le choix de ces fournisseurs, les conditions contractuelles et le niveau de service qu'ils peuvent fournir sont cruciaux pour réduire les risques liés à l'IT.

10. Risque lié à la réputation

La réputation d'une entreprise est un atout majeur. L'atteinte à la réputation d'une société peut déboucher sur un affaiblissement de sa position concurrentielle. Le risque lié à la réputation est la perception subjective et composite de divers éléments qu'ont les différents partenaires de la société. La confiance est un ingrédient fondamental de la réputation d'une société.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques
Outre une bonne gestion de la société de manière générale, les procédures et systèmes de contrôle, une communication efficace (transparente, cohérente et ponctuelle) et des relations solides à long terme, tant au sein qu'en dehors de l'entreprise, contribuent au fil du temps à instaurer la confiance. Parmi ces diverses relations, Solvay collabore à des programmes spécifiques aux États-Unis (via l'American Chemistry Council) et en Europe (via le CEFIC), afin d'améliorer la réputation de l'industrie chimique.

Comme cela est mentionné plus haut, une étude réalisée par l'Enterprise Risk Management de Solvay en 2009 indique que la gestion de la réputation est une des forces de Solvay dans le cadre de la gestion des risques.

En outre, des procédures de communication, des systèmes, des plans et des programmes sont établis en vue de créer, de développer et de maintenir un flux de communication régulier bidirectionnel avec les principales parties prenantes, à savoir les actionnaires et la communauté financière, les employés, les clients, les autorités, les communautés locales et les leaders d'opinion, directement ou à travers la presse et d'autres médias. Publications trimestrielles des résultats du Groupe, magazines internes, site Internet, journées portes ouvertes, rencontres et événements sont autant d'exemples de cette communication.

Des valeurs claires soutenues par le Code de Conduite, associées à un niveau élevé de gouvernance d'entreprise, sont autant d'instruments permettant de réduire le risque lié à la réputation.

Des systèmes spécifiques de management et de communication, donnant un signal d'alerte lorsqu'une crise menace de se faire jour, sont activés en cas d'événements négatifs inattendus et soudains constituant des situations de crise susceptibles de causer des dommages et de nuire à la réputation de l'entreprise. Des personnes identifiées sont formées pour faire face à ces situations, tandis que des simulations de crise sont régulièrement organisées.

LITIGES IMPORTANTS

Compte tenu de la diversité de ses activités et de sa portée géographique, le groupe Solvay est exposé à des risques juridiques, en particulier dans le domaine de la responsabilité “produit”, les relations contractuelles, les lois antitrust, les contestations de licences, les évaluations fiscales et les domaines HSE (santé, sécurité et environnement). Dans ce contexte, un litige ne peut pas être évité et est parfois nécessaire pour défendre les droits et les intérêts du Groupe.

L’issue des procédures ne peut pas être prévue avec certitude.
Il est dès lors possible que les tribunaux prennent des décisions négatives sans appel, qui peuvent conduire à des responsabilités (et des dépenses) qui ne sont pas couvertes, ou entièrement couvertes par des provisions ou des assurances et qui peuvent avoir des conséquences tangibles sur nos résultats et nos bénéfices.

Les procédures judiciaires en cours impliquant le Groupe Solvay que l’on estime comporter des risques majeurs sont reprises ci-dessous. La liste des procédures juridiques décrites ci-dessous n’est pas exhaustive.

Le fait que ces litiges soient repris ci-dessous est sans relation avec le bien-fondé de l’affaire. Solvay se défend vigoureusement et croit dans le bien-fondé de la défense.

Dans certains cas, conformément avec la réglementation comptable, Solvay a inscrit des réserves/provisions pour couvrir le risque financier et/ou les coûts de la défense (voir Rubrique 32).

Activités chimique et plastiques

Procédures antitrust

- En décembre 2000, la Commission européenne a imposé des amendes pour un montant total de 23 millions EUR à Solvay pour avoir soi-disant enfreint les règles de la concurrence sur le marché du carbonate de sodium pour la période précédant 1990. Après l’appel de Solvay, la Cour générale européenne a réduit les amendes à 1,75 million EUR. Solvay a décidé de faire à nouveau appel de cette décision auprès de la Cour de justice européenne.

- En mai 2006, la Commission européenne a imposé des amendes pour un montant total de 193 millions EUR à Solvay (comprenant Ausimont SpA achetée par Solvay en 2002) pour avoir soi-disant enfreint les règles de la concurrence sur le marché du peroxyde. Solvay fait appel de la décision la Commission européenne.

  Des poursuites conjointes et civiles ont également été menées devant le Tribunal de Dortmund (Allemagne) en 2009 contre Solvay et d’autres fabricants en invoquant une prétendue violation de la loi antitrust et réclamant des dommages aux fabricants sur une base conjointe et solidaire pour un montant de 430 millions EUR. Cette procédure n’en est qu’à ses débuts et Solvay se défendra vigoureusement.

  Il est toujours possible que d’autres poursuites au civil soient entamées concernant ces prétendues violations de loi antitrust.

Contestations de propriété intellectuelle

En relation avec la vente en 2001 de son activité de polyéthylène haute densité (HDPE), Solvay a indemnisé l’acheteur pour certaines plaintes relatives à la technologie HDPE. Ineos, le successeur de l’acheteur, a fait l’objet de poursuites de la part de Chevron Phillips Chemical Company (CPChem), qui prétend qu’Ineos a utilisé les secrets commerciaux de CPChem pour le package de licence HDPE d’Ineos. Ineos a demandé des indemnités et Solvay a accepté la défense. CPChem a donc ensuite poursuivi directement Solvay dans le cadre de la même action.

Procédures liées à l’HSE

– Depuis 2001, la municipalité française de Metz a entamé plusieurs poursuites contre Solvay et et un autre fabricant en prétendant que le rejet des eaux contenant du chlorure de sodium provenant des processus de production du carbonate de sodium dans la Meurthe générait des coûts supplémentaires (ils déclarent être d’environ 50 millions EUR) pour la distribution de l’eau potable. Solvay est en conformité avec les permis d’exploitation délivrés par les autorités et conteste vigoureusement ces allégations.

– Depuis 2002, en Italie, des poursuites pénales ont été entamées auprès de la Cour pénale de Ferrara à l'encontre de 4 anciens employés de Solvay pour une prétendue conduite criminelle avant 1975 en relation avec 2 cas d'anciens travailleurs PVC qui ont été exposés au VCM.
Ces allégations sont vigoureusement contestées.
Solvay pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.

– En octobre 2009, en Italie, à Spinetta Marengo, le procureur a inculpé provisoirement 38 personnes (dont des employés et d'anciens employés de Solvay, et dont Ausimont SpA) pour de prétendues violations de lois environnementales (entre autres contamination de l'eau potable).
Ces allégations sont vigoureusement contestées. Solvay pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.

– À Bussi, en Italie, le procureur a inculpé provisoirement 28 personnes (dont d'anciens employés d'Ausimont SpA – achetée par Solvay en 2002) pour de prétendues violations de lois environnementales. Ce cas est en suspens auprès du juge d'instruction préliminaire.
En tant que successeur juridique d'Ausimont SpA, Solvay pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.

– D'une façon générale, les autorités sont de plus en plus actives pour demander une amélioration de la gestion des réglementations environnementales des sols et nappes souterraines. Dans ce cadre, un certain nombre de procédures administratives vont être établies pour définir le besoin et la façon d'apporter des solutions. En conséquence, Solvay est impliqué dans des procédures judiciaires liées à l'environnement pour un nombre limité de sites, dont la plupart sont des sites d'Ausimont SpA (achetée en 2002) et qui concernent une contamination du sol ou l'enfouissement des déchets.

Activités pharmaceutiques

Dans le cadre de la vente, les négociations contractuelles ont permis la définition de conditions satisfaisantes pour l'allocation et la répartition des responsabilités issues des activités avant la vente.

À quelques exceptions près, l'exposition de Solvay à des indemnités envers Abbott pour des responsabilités issues des activités vendues sera limitée à un montant total représentant 10 % de la valeur entreprise de la transaction pour Solvay.

Cela comprend l'indemnité pour certaines responsabilités dans le cadre du litige sur le traitement hormonal substitutif aux USA (THS). D'anciens utilisateurs de produits THS ont entamé des milliers de poursuites judiciaires aux USA à l'encontre des fabricants de ces produits. Au 31 décembre 2009, moins de 400 plaignants avaient reconnu avoir utilisé des produits THS de Solvay. Ce nombre ne devrait pas changer de façon significative. Aucune affaire impliquant des produits de Solvay n'a été portée devant les tribunaux. Solvay se défendra vigoureusement.

Périmètre de consolidation 2009

Le Groupe est constitué de Solvay SA et d'un ensemble de filiales et de sociétés associées, au nombre de 388, implantées dans 50 pays.

Parmi celles-ci, 171 sont consolidées par intégration globale et 83 le sont par intégration proportionnelle, les 134 autres n'atteignent pas les critères d'importance.

Conformément au principe de matérialité, certaines sociétés non significatives n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Des sociétés sont estimées non significatives lorsqu'elles ne dépassent aucun des trois seuils suivants s'agissant de leur contribution aux comptes de Solvay :
- chiffre d'affaires de 20 millions EUR ;
- total de l'actif de 10 millions EUR ;
- effectif de 150 personnes.

Les sociétés qui ne répondent pas à ces critères d'importance sont toutefois consolidées si le Groupe prévoit qu'elles ont un potentiel de développement rapide, ou si elles détiennent des titres d'autres entreprises consolidées en vertu des critères ci-dessus.

Globalement, les sociétés non consolidées n'ont pas d'impact matériel sur les données consolidées du Groupe ; leur impact sur le résultat net Groupe est de l'ordre de 0,1 %.

La liste complète des sociétés est déposée à la Banque nationale de Belgique en annexe au rapport annuel et peut être obtenue au siège de la société.

Liste des sociétés entrantes ou sortantes

Ch = Chimique Ph = Pharmaceutique Pl = Plastiques - = non alloué

Sociétés entrantes

Pays	Société	Secteur	Commentaire
BELGIQUE	Solvay Energy SA	-	création
LUXEMBOURG	Solvay Pharma Finance Sarl	-	atteint les critères de consolidation
PAYS-BAS	Terlin BV	-	atteint les critères de consolidation
	MTP HP JV Management bv	Ch	atteint les critères de consolidation
	MTP HP JV Management bv	Ch	atteint les critères de consolidation
CHINE	Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co., Ltd	Pl	atteint les critères de consolidation
THAILANDE	Solvay Biochemicals (Thailand) Ltd	Ch	atteint les critères de consolidation
	MTP HP JV (Thailand) Ltd	Ch	atteint les critères de consolidation
NAMIBIE	Okorusu Fluorspar (Pty) Ltd	Ch	atteint les critères de consolidation
	Okorusu Holdings (Pty) Ltd	Ch	atteint les critères de consolidation

Sociétés sortantes

Pays	Société	Secteur	Commentaire
PAYS-BAS	Physica bv Sodufa Pharmaceuticals bv	Ph Ph	liquidée liquidée
ALLEMAGNE	Solvay Interox Bitterfeld GmbH	Ch	absorbée par Solvay Chemicals GmbH
ESPAGNE	Solvay Fluor Iberica SA	Ch	liquidée
REPUBLIQUE TCHEQUE	Instaplast Praha AS	PI	absorbée par Pipelife Czech s.r.o.
SWEDEN	Neopharma AB	Ph	absorbée par Solvay Pharma AB
UNITED STATES	Solvay Alkalis, Inc.	Ch	absorbée par Solvay Chemicals, Inc.
VIRGIN ISLANDS	Pipelife Holding (HK) Ltd	PI	liquidée

Changement de méthode de consolidation

Pays	Société	Secteur	Commentaire
THAILANDE	Vinythai Public Company Ltd	PI	consolidée globalement

Liste des sociétés du Groupe consolidées globalement

Indique le pourcentage du holding, suivi par le Secteur.
À noter que le pourcentage de droit de vote est très proche du taux de détention.
Ch = Chimique Ph = Pharmaceutique Pl = Plastiques - = non alloué

BELGIQUE		
Financière Keyenveld SA, Bruxelles (liquidation in progress)	50,4	-
Innogenetics nv, Gent	100	Ph
Mutuelle Solvay SCS, Bruxelles	99,9	-
Peptisyntha SA, Neder-Over-Heembeek	100	Ch
Solvay Benvic & Cie Belgium SNC, Bruxelles	100	Pl
Solvay Chemicals International SA, Bruxelles	100	Ch
Solvay Chemie SA, Bruxelles	100	Ch
Solvay Coordination Internationale des Crédits Commerciaux (CICC) SA, Bruxelles	100	-
Solvay Energy SA, Bruxelles	100	-
Solvay Nafta Development and Financing SA, Bruxelles	100	-
Solvay Participations Belgique SA, Bruxelles	100	-
Solvay Pharma SA, Bruxelles	100	Ph
Solvay Pharmaceuticals SA - Management Services, Bruxelles	100	-
Solvay Specialties Compounding SA, Bruxelles	100	-
Solvay Stock Option Management SPRL, Bruxelles	100	-
Solvic SA, Bruxelles	75	Pl
SolVin SA, Bruxelles	75	Pl
LUXEMBOURG		
Solvay Finance (Luxembourg) SA, Luxembourg	100	-
Solvay Luxembourg Sarl, Luxembourg	100	-
Solvay Pharma Finance Sarl, Luxembourg	100	-
PAYS-BAS		
Sodufa bv, Weesp	100	Ph
Sodufa Biologicals bv, Weesp	100	Ph
Solvay Chemicals and Plastics Holding bv, Weesp	100	-
Solvay Chemie bv, Linne-Herten	100	Ch
Solvay Finance bv, Weesp	100	-
Solvay Holding Nederland bv, Weesp	100	-
Solvay Pharma bv, Weesp	100	Ph
Solvay Pharmaceuticals bv, Weesp	100	Ph
SolVin Holding Nederland bv, Weesp	75	Pl
Terlin bv, Amsterdam	100	-
FRANCE		
Fournier Industrie et Santé SA, Dijon	100	Ph
Laboratoires Fournier SA, Dijon	100	Ph
Solvay Benvic France SAS, Paris	100	Pl
Solvay - Carbonate - France SAS, Paris	100	Ch
Solvay - Electrolyse - France SAS, Paris	100	Ch
Solvay Energie France SAS, Paris	100	-
Solvay Finance France SA, Paris	100	-
Solvay Finance SA, Paris	100	-
Solvay - Fluorés - France SAS, Paris	100	Ch
Solvay - Organics - France SAS, Paris	100	Ch
Solvay - Olefines - France SAS, Paris	100	Pl
Solvay Participations France SA, Paris	100	-
Solvay Pharma SAS, Suresnes	99,9	Ph
Solvay Pharmaceuticals SAS, Suresnes	100	Ph

Solvay Solexis SAS, Paris	100	PI
Solvay - Spécialités - France SAS, Paris	100	Ch
SolVin France SA, Paris	75	PI
Vivalsol SNC, Paris	100	Ph
ITALIE		
SIS Italia SpA, Rosignano	100	-
Società Elettrochimica Solfuri e Cloroderivati (ELESO) SpA, Milano	100	Ch
Società Generale per l'Industria della Magnesia (SGIM) SpA, Angera	100	Ch
Solvay Bario e Derivati SpA, Massa	100	Ch
Solvay Benvic - Italia SpA, Rosignano	100	PI
Solvay Chimica Italia SpA, Milano	100	Ch
Solvay Chimica Bussi SpA, Rosignano	100	Ch
Solvay Fluor Italia SpA, Rosignano	100	Ch
Solvay Finanziaria SpA, Milano	100	-
Solvay Padanaplast SpA, Roccabianca	100	PI
Solvay Pharma SpA, Grugliasco	100	Ph
Solvay Solexis SpA, Milano	100	PI
SolVin Italia SpA, Ferrara	75	PI
ALLEMAGNE		
Cavity GmbH & Co KG, Hannover	100	Ch
Fournier Pharma GmbH, Thansau	100	Ph
Girindus AG, Bensberg	76	Ch
Kali-Chemie AG, Hannover	100	-
Salzgewinnungsgesellschaft Westfalen mbH & Co KG, Epe	65	Ch
Solvay GmbH, Hannover	100	-
Solvay Advanced Polymers GmbH, Hannover	100	PI
Solvay Arzneimittel GmbH, Hannover	100	Ph
Solvay Chemicals GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Fluor GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Infra Bad Hoenningen GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Kali-Chemie Holding GmbH	100	-
Solvay Organics GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Pharmaceuticals GmbH, Hannover	100	Ph
Solvay Verwaltungs-und Vermittlungs GmbH, Hannover	100	-
SolVin GmbH & Co KG, Hannover	75	PI
SolVin Holding GmbH, Hannover	75	PI
ESPAGNE		
Electrolisis de Torrelavega AEI, Torrelavega	100	Ch
Hispavic Iberica SL, Martorell	75	PI
Solvay Benvic Iberica SA, Barcelona	100	PI
Solvay Ibérica SL, Barcelona	100	-
Solvay Participaciones SA, Barcelona	100	-
Solvay Pharma SA, Barcelona	100	Ph
Solvay Quimica SL, Barcelona	100	Ch
Vinilis SA, Martorell	48,8	PI
SUISSE		
Solvay (Schweiz) AG, Zurzach	100	Ch
Solvay Pharmaceuticals Marketing & Licensing AG, Allschwil	100	Ph
Solvay Pharma AG, Bern	100	Ph
PORTUGAL		
3S Solvay Shared Services-Sociedade de Serviços Partilhados Unipessoal Lda, Carnaxide	100	-
Solvay Farma Lda, Porto Salvo	100	Ph
Solvay Interox - Produtos Peroxidados SA, Povoa	100	Ch
Solvay Portugal - Produtos Quimicos SA, Povoa	100	Ch
Voxfarma, Produtos Farmaceuticos, Unipessoal, Lda, Porto Salvo	100	Ph

AUTRICHE		
Solvay Österreich GmbH, Wien	100	Ch
Solvay Pharma GmbH, Klosterneuburg	100	Ph
GRANDE-BRETAGNE		
Fournier Pharmaceuticals Ltd, Slough	100	Ph
Solvay Chemicals Ltd, Warrington	100	Ch
Solvay Healthcare Ltd, Southampton	100	Ph
Solvay Interox Ltd, Warrington	100	Ch
Solvay UK Holding Company Ltd, Warrington	100	-
Solvay Speciality Chemicals Ltd, Warrington	100	Ch
IRLANDE		
Fournier Laboratories Ireland Ltd, Cork	100	Ph
Solvay Healthcare Ltd , Dubin	100	Ph
Solvay Finance Ireland Ltd , Dublin	100	-
FINLANDE		
Solvay Chemicals Finland Oy, Voikkaa	100	Ch
SUEDE		
Solvay Pharma AB, Västra Frölunda	100	Ph
POLOGNE		
Fournier Polska Sp. z o.o., Warszawa	100	Ph
Solvay Pharma Sp. z o.o., Piaseczno	100	Ph
Solvay Pharma Polska Sp. z o.o., Warszawa	100	Ph
BULGARIE		
Solvay Bulgaria AD, Devnya	100	Ch
GRECE		
Solvay Pharma M.E.P.E., Alimos	100	Ph
TURQUIE		
Solvay Ilac Ve Ecza Ticaret Limited Sirketi, Istanbul	100	Ph
EGYPTE		
Solvay Alexandria Sodium Carbonate Co, Alexandria	100	Ch
RUSSIE		
Solvay Pharma OOO, Moscow	100	Ph
ETATS-UNIS		
American Soda LLP, Parachute, CO	100	Ch
Ausimont Industries, Inc., Wilmington, DE	100	Pl
Fournier Pharma Corp, Inc., Parsippany NJ	100	Ph
Girindus America, Inc., Cincinnati OH	76	Ch
Montecatini USA, Wilmington, DE	100	Pl
Peptisyntha, Inc., Torrance, CA	100	Ch
Rocky Mountain Coal Company, LLC, Houston, TX	100	Ch
Solvay Advanced Polymers, LLC, Alpharetta, GA	100	Pl
Solvay America, Inc., Houston, TX	100	-
Solvay America Holdings, Inc., Houston, TX	100	-
Solvay Automotive Plastics & Systems, Inc., Troy, MI	100	Pl
Solvay Biologicals, LLC, Marietta, GA	100	Ph
Solvay Chemicals, Inc., Houston, TX	100	Ch
Solvay Finance (America) LLC, Houston, TX	100	-
Solvay Fluorides, LLC, Greenwich, CT	100	Ch
Solvay Information Services NAFTA, LLC, Houston, TX	100	-
Solvay North America LLC, Houston, TX	100	-
Solvay North America Investments, LLC, Houston, TX	100	-
Solvay Pharma US Holdings, Inc., Houston, TX	100	Ph
Solvay Pharmaceuticals, Inc., Marietta, GA	100	Ph
Solvay Soda Ash Joint Venture, Houston, TX	80	Ch
Solvay Soda Ash Expansion JV, Houston, TX	80	Ch

Solvay Solexis, Inc., Wilmington, DE	100	PI
Unimed Pharmaceuticals Inc., Deerfield, IL	100	Ph
CANADA		
Fournier Pharma, Inc., Montreal	100	Ph
Solvay Pharma, Inc., Scarborough	100	Ph
Solvay Pharma Canada, Inc., Scarborough	100	Ph
MEXIQUE		
Italmex SA, Mexico	100	Ph
Solvay Fluor Mexico SA de CV, Ciudad Juarez	100	Ch
Solvay Mexicana S. de RL de CV, Monterrey	100	Ch
Solvay Quimica Y Minera Servicios SA de CV, Monterrey	100	Ch
Solvay Quimica Y Minera Ventas SA de CV, Monterrey	100	Ch
BRESIL		
Solvay Farma Ltda, São Paulo	100	Ph
Solvay do Brasil Ltda, São Paulo	100	Ch
Solvay Indupa do Brasil SA, São Paulo	69,9	PI
ARGENTINE		
Solvay Indupa S.A.I.C., Bahia Blanca	69,9	PI
Solvay Argentina SA, Buenos Aires	100	-
Solvay Quimica SA, Buenos Aires	100	Ch
AUSTRALIE		
Solvay Interox Pty Ltd, Banksmeadow	100	Ch
Solvay Pharmaceuticals Pty Ltd, Pymble	100	Ph
JAPON		
Nippon Solvay KK, Tokyo	100	Ch
Solvay Advanced Polymers KK, Tokyo	100	PI
Solvay Seiyaku KK, Tokyo	100	Ph
Solvay Solexis KK, Minato Ku-Tokyo	100	PI
CHINE		
Solvay (Shanghai) Ltd, Shanghai	100	PI
THAILANDE		
Solvay Biochemicals (Thailand) Ltd, Bangkok	100	Ch
Solvay Peroxythai Ltd, Bangkok	100	Ch
Vinythai Public Company Ltd, Bangkok	50	PI
SINGAPOUR		
Solvay Singapour Pte Ltd, Singapore	100	-
INDE		
Solvay Pharma India Ltd, Mumbai	68,9	Ph
Solvay Specialities India Private Ltd, Mumbai	100	PI
CAYMAN		
Blair International Insurance (Cayman) Ltd, Georgetown	100	-
COREE DU SUD		
Daehan Specialty Chemicals Co., Ltd, Seoul	100	Ch
Solvay Fluor Korea Co. Ltd, Seoul	100	Ch
NAMIBIE		
Okorusu Fluorspar (Pty) Ltd, Otjiwarongo	100	Ch
Okorusu Holdings (Pty) Ltd, Windhoek	100	Ch

Liste des sociétés du Groupe consolidées proportionnellement

BELGIQUE		
BASF Interox H_2O_2 Production nv, Bruxelles	50	Ch
Inergy Automotive Systems (Belgium) nv, Herentals	50	PI
Pipelife Belgium SA, Kalmthout	50	PI
Inergy Automotive Systems Research SA, Bruxelles	50	PI
PAYS-BAS		
Inergy Automotive Systems Netherlands Holding bv, Weesp	50	PI
MTP HP JV Management bv, Weesp	50	Ch
MTP HP JV CV, Weesp	50	Ch
Pipelife Finance bv, Enkhuizen	50	PI
Pipelife Nederland bv, Enkhuizen	50	PI
Twebotube bv, Enschede	50	PI
FRANCE		
Inergy Automotive Systems SA, Paris	50	PI
Inergy Automotive Systems France SAS, Compiègne	50	PI
Inergy Automotive Systems Management SA, Paris	50	PI
Pipelife France SNC, Gaillon	50	PI
ALLEMAGNE		
Inergy Automotive Systems (Germany), Karben	50	PI
Pipelife Deutschland Verwaltungs-GmbH Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn	50	PI
Pipelife Deutschland GmbH & Co KG Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn	50	PI
Pipelife Deutschland Asset Management GmbH, Bad Zwischenahn	50	PI
Solvay & CPC Barium Strontium GmbH & Co KG, Hannover	75	Ch
Solvay & CPC Barium Strontium International GmbH, Hannover	75	Ch
ESPAGNE		
Inergy Automotive Systems (Spain) SL, Vigo	50	PI
Inergy Automotive Systems Valladolid, SL, Gava	50	PI
Pipelife Hispania SA, Zaragoza	50	PI
PORTUGAL		
Pipelife Portugal-Sistemas de Tubagens Plasticas Lda, Nogueira Da Maia	50	PI
AUTRICHE		
Pipelife International GmbH, Wiener Neudorf	50	PI
Pipelife Austria GmbH & Co KG, Wiener Neudorf	50	PI
Solvay Sisecam Holding AG, Wien	75	Ch
GRANDE-BRETAGNE		
Inergy Automotive Systems (UK) Ltd, Warrington	50	PI
Pipelife UK Ltd, Corby	50	PI
IRLANDE		
Dromalour Plastics Ltd, Cork	50	PI
Inergy Reinsurance Ltd , Dublin	50	PI
Kenfern Investments Ltd, Cork	42,5	PI
Quality Plastics (Holding) Ltd, Cork	50	PI
Quality Plastics Ltd, Cork	50	PI
Qualplast Sales Ltd, Cork	50	PI
SUEDE		
Pipelife Sverige AB, Oelsremma	50	PI
Pipelife Hafab AB, Haparanda	50	PI
Pipelife Nordic AB, Göteborg	50	PI

NORVEGE		
Pipelife Norge AS, Surnadal	50	PI
FINLANDE		
Pipelife Finland OY, Oulu	50	PI
Propipe OY, Oulu	50	PI
POLOGNE		
Inergy Automotive Systems Poland Sp. z o.o., Warszawa	50	PI
Pipelife Polska SA, Karlikowo	50	PI
ROUMANIE		
Inergy Automotive Systems Romania SRL, Pitesti	50	PI
Pipelife Romania SRL, Cluj-Napoca	50	PI
SLOVENIE		
Pipelife Slovenija, d.o.o., Trzin	50	PI
ESTONIE		
Pipelife Eesti AS, Tallinn	50	PI
LITUANIE		
Pipelife Lietuva UAB, Vilnius	50	PI
LETTONIE		
Pipelife Latvia SIA, Riga	50	PI
BULGARIE		
Deven AD, Devnya	75	Ch
Pipelife Bulgaria EOOD, Plovdiv	50	PI
Solvay Sodi AD, Devnya	75	Ch
CROATIE		
Pipelife Hrvatska Republika d.o.o., Karlovac	50	PI
HONGRIE		
Pipelife Hungaria Kft, Debrecen	50	PI
REPUBLIQUE TCHEQUE		
Pipelife Czech s.r.o., Otrokovice	50	PI
SLOVAQUIE		
Inergy Automotive Systems Slovakia s.r.o., Bratislava	50	PI
Pipelife Slovakia s.r.o., Piestany	50	PI
GRECE		
Pipelife Hellas SA, Moschato Attica	50	PI
TURQUIE		
Arili Plastik Sanayii AS, Pendik	50	PI
RUSSIE		
Pipelife Russia OOO, Moscou	50	PI
Soligran ZAO, Moscou	50	PI
Stavroro Automotive Systems LLC, Vladimir	50	PI
ETATS-UNIS		
Inergy Automotive Systems Holding (USA), Troy, MI	50	PI
Inergy Automotive Systems (USA) LLC, Troy, MI	50	PI
Pipelife Jet Stream, Inc. Siloam Springs, AR	50	PI
CANADA		
Inergy Automotive Systems (Canada), Inc., Blenheim	50	PI
MEXIQUE		
Inergy Automotive Systems Mexico SA de CV, Ramos	50	PI
Solvay & CPC Barium Strontium Reynosa S. de RL de CV, Reynosa	75	Ch
Solvay & CPC Barium Strontium Monterrey S. de RL de CV, Monterrey	75	Ch
BRESIL		
Dacarto Benvic SA, Santo André	50	PI
Peroxidos do Brasil Ltda, São Paulo	69,4	Ch
Inergy Automotive Systems Brazil Ltda, São Paulo	50	PI

ARGENTINE		
Inergy Automotive Systems Argentina SA, Buenos Aires	50	PI
CHINE		
Inergy Automotive Systems (Wuhan) Co., Ltd, Wuhan	50	PI
Inergy Automotive Systems Consulting (Beijing) Co., Ltd, Beijing	50	PI
Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co., Ltd, Beijing	50	PI
THAILANDE		
Inergy Automotive Systems Thailand Ltd, Bangkok	50	PI
MTP HP JV (Thailand) Ltd, Bangkok	50	Ch
INDE		
Inergy Automotive Systems India Pvt Ltd, Mumbai	50	PI
COREE DU SUD		
Inergy Automotive Systems Co. Ltd, Kyungju	50	PI
Solvay & CPC Barium Strontium Korea Co. Ltd, Onsan	75	Ch
JAPON		
Inergy Automotive Systems KK, Tokyo	50	PI
AFRIQUE DU SUD		
Inergy Automotive Systems South Africa (Pty) Ltd, Brits	50	PI

Comptes annuels abrégés de Solvay SA

Les comptes annuels de Solvay SA sont présentés ci-après dans un schéma abrégé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de Solvay SA, le rapport de gestion ainsi que le rapport du Commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles gratuitement sur Internet ou sur demande à :

Solvay SA
rue du Prince Albert 33
B – 1050 Bruxelles

Le Commissaire a exprimé une réserve sur la décision prise en 2006 de maintenir la valeur de Solvay Finance (Luxembourg) SA à la valeur historique des participations qui lui ont été apportées. Cette réserve ne porte que sur les comptes statutaires de Solvay SA et ne concerne nullement les comptes consolidés du Groupe.

Bilan abrégé de Solvay SA

Millions EUR	2008	**2009**
ACTIFS		
Actifs Immobilisés	4 266	5 317
Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	40	64
Immobilisations corporelles	63	64
Immobilisations financières	4 163	5 189
Actifs circulants	2 356	1 684
Stocks	32	23
Créances commerciales	86	64
Autres créances	1 072	658
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	1 166	939
Total de l'actif	6 622	7 001
PASSIF		
Capitaux propres	4 145	4 162
Capital	1 271	1 271
Primes d'émission	18	18
Réserves	1 948	1 948
Bénéfice reporté	908	925
Subsides en capital	0	0
Provisions et impôts différés	240	308
Dettes financières	1 782	2 005
– à plus d'un an	996	1 998
– à un an au plus	786	7
Dettes commerciales	93	90
Autres dettes	362	436
Total du passif	6 622	7 001

Compte de résultats abrégé de Solvay SA

Millions EUR	2008	**2009**
Produits d'exploitation	813	711
Chiffres d'affaires	405	250
Autres produits d'exploitation	408	461
Charges d'exploitation	-942	-774
Résultat d'exploitation	-129	-63
Charges et produits financiers	505	406
Bénéfice courant avant impôts	376	343
Résultats exceptionnels	-15	-78
Résultat de l'exercice avant impôts	361	265
Impôts	15	0
Résultat de l'exercice	376	265
Transfert (-) / Prélèvement (+) aux réserves immunisées	-	-
Résultat de l'exercice à affecter	376	265

RAPPORT DU COMMISSAIRE

sur les états financiers consolidés sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2009 présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de Solvay SA.

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des états financiers consolidés

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Solvay SA (la "société") et de ses filiales (conjointement le "groupe"), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2009, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le bilan consolidé s'élève à 12 546 millions EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 516 millions EUR.

Les états financiers de certaines sociétés importantes comprises dans le périmètre de consolidation pour un montant total d'actifs de 380 millions EUR et un bénéfice total de l'exercice de 32 millions EUR ont été contrôlés par d'autres réviseurs. Notre attestation sur les états financiers consolidés ci-joints, dans la mesure où elle porte sur les montants relatifs à ces sociétés, est basée sur les rapports de ces autres réviseurs.

L'établissement des états financiers consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis, ainsi que les rapports des autres réviseurs sur lesquels nous nous sommes basés, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, et sur base des rapports des autres réviseurs, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2009, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 17 février 2010

Le commissaire

DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer

Rapport sur l'application des règles de Corporate Governance

Table des matières

1. Structure juridique et actionnariat de Solvay SA p. 155

2. Politique en matière de capital social et en matière de dividende p. 156
   2.1. Politique en matière de capital social
   2.2. Politique en matière de dividende

3. Assemblées Générales des actionnaires p. 158
   3.1. Lieu et date
   3.2. Ordre du jour
   3.3. Procédure de convocation
   3.4. Blocage des actions et procuration
   3.5. Procédure
   3.6. Documentation

4. Conseil d'Administration p. 160
   4.1. Rôle et mission
   4.2. Fonctionnement et représentation
   4.3. Composition
   4.4. Evaluation et formation
   4.5. Comités

5. Comité exécutif p. 166
   5.1. Rôle et mission
   5.2. Délégation
   5.3. Composition
   5.4. Fréquence, préparation et déroulement des réunions

6. Rapport de rémunération p. 168

7. Rôle des Présidents dans l'harmonie entre le Conseil d'Administration et le Comité exécutif p. 171

8. Audit externe p. 172

9. Code de Conduite p. 172

10. Prévention du délit d'initié p. 173

11. Organisation interne du groupe Solvay p. 173

12. Relations avec les actionnaires et investisseurs p. 175

Annexe :

1. "Mission Statement" du Comité d'Audit p. 176
2. Politique de rémunération des Directeurs Généraux p. 177

Introduction

Le présent rapport porte sur l'application en 2009 des règles de "Corporate Governance" par le groupe Solvay. Il présente l'application des recommandations du Code belge de gouvernance d'entreprise publié le 12 mars 2009, suivant le principe "appliquer ou expliquer" ("comply or explain"). Le Code belge de gouvernance d'entreprise est disponible sur le site internet de GUBERNA (www.guberna.be).

1. Structure juridique et actionnariat de Solvay SA

1.1. Solvay SA est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 33, rue du Prince Albert à 1050 Bruxelles en Belgique. Ses statuts sont consultables sur le site internet de Solvay à l'adresse suivante : www.solvay-investors.com. Son objet social comprend les activités pharmaceutiques, chimiques et plastiques.

1.2. Les actions sont, soit nominatives, soit dématérialisées, soit au porteur (en coupures de 1, 10, 100 ou 1 000 actions). Depuis le 1er janvier 2008, il n'est plus possible de se faire livrer des titres papier (porteur).
Les titres au porteur qui se trouvaient déjà dans un dossier-titres ont automatiquement été convertis en titres dématérialisés. Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 8 mai 2007 a décidé qu'au plus tard au 30 juin 2011, les titres au porteur émis par la société et qui n'auront pas été inscrits en compte titres dématérialisés ou en titres nominatifs seront convertis de plein droit en titres dématérialisés.
La conversion des titres en actions nominatives se fait, via la banque, par dépôt dans le dossier-titres de Solvay SA "Contrepartie des certificats nominatifs" auprès d'Euroclear Belgium.
Au 31 décembre 2009, le capital de Solvay SA était représenté par 84 701 133 actions dont 2 460 818 actions détenues par Solvay Stock Option Management notamment pour couvrir le programme de "stock options" (voir détails dans 2.1. "capital social"). Chaque action donne droit à une voix en cas de vote (sauf les actions détenues par SSOM dont le droit de vote est suspendu). Toutes les actions sont égales et ordinaires.

L'action est cotée sur NYSE Euronext Brussels. Elle est également présente dans une série d'indices :
- Euronext 100, incluant les 100 premières sociétés européennes cotées sur NYSE EURONEXT où Solvay se classe à la 59ème place (0,4 % de l'indice) (au 31 décembre 2009).
- Le BEL 20, indice basé sur les 20 principaux titres cotés sur Euronext Brussels. Au 31 décembre 2009, Solvay représente environ 6,7 % de la valeur de cet indice (7ème place de l'indice). Les actions Solvay sont incluses dans la catégorie "Chemicals - Specialties" de l'indice sectoriel d'Euronext Brussels.
- Les indices: DJ Stoxx, DJ Euro Stoxx, FTSE 300, FTSE4Good, MSCI…

Depuis le 15 février 2007, Solvay Stock Option Management SPRL a mandaté la banque Rothschild & Cie, dans le cadre d'un contrat de liquidité, pour améliorer la liquidité du titre sur Euronext Brussels. Ce mandat est resté d'application en 2009.
Aux Etats-Unis, les actionnaires peuvent acquérir l'action Solvay sous la forme d'une ADR (American Depositary Receipt) dans le cadre d'un programme (n°834437-10-5) sponsorisé par Solvay SA et géré par la banque J.P. Morgan Chase & C° (New York). Ces ADRs ne sont pas cotées aux Etats-Unis. Une ADR représente une action et est admise à voter sur base de l'action sous-jacente.

1.3. L'actionnaire principal de Solvay SA est la société Solvac SA qui, au 1er janvier 2010, détient un peu plus de 30 % du capital et des droits de vote. Solvac SA a procédé aux déclarations de transparence ad hoc chaque fois qu'elle a franchi un seuil légal ou statutaire de déclaration. Elle a également fait les notifications requises par la loi sur les offres publiques d'achat.

Solvac SA est une société anonyme de droit belge cotée en Bourse sur Euronext Brussels. Son actionnariat est réservé aux personnes physiques et est exclusivement nominatif. Il se compose très majoritairement (environ 80 % du capital) de membres des familles fondatrices de Solvay SA.

Le Groupe BlackRock, par l'entremise de différentes filiales, a déclaré posséder en date du 7 décembre 2009 3,09 % des actions émises par Solvay SA.

Par ailleurs, Solvay Stock Option Management SPRL possédait en date du 31 décembre 2009, 2,91 % des actions émises par Solvay SA notamment pour couvrir le programme de stock options de Solvay.

Les déclarations de transparence les plus récentes, afférentes à ces différentes participations, sont disponibles sur le site internet www.solvay-investors.com.

Le reste des actions est détenu par :
- des actionnaires individuels, qui détiennent directement une participation dans Solvay SA, sans qu'aucun d'entre eux, seul ou de concert n'ait atteint à ce titre un seuil de détention requérant une déclaration de transparence ;
- des actionnaires institutionnels, européens et internationaux dont le nombre et l'intérêt sont mesurables par l'intensité des contacts lors des nombreux "roadshows", par la publication régulière de notes d'analystes et par le niveau des volumes boursiers de ces dernières années (moyenne journalière sur Euronext de 278 000 titres en 2009 et de 368 000 titres en 2008).

La société a été informée que des actionnaires individuels ont décidé d'être en mesure de se consulter lorsque des questions particulièrement stratégiques viennent à être soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Chacun de ces actionnaires reste tout à fait libre de son vote.

1.4. Lors des Assemblées Générales de mai 2008 et mai 2009, les actionnaires ont déposé et voté au total avec, en moyenne, 46 % du capital de Solvay SA.

2. Politique en matière de capital social et en matière de dividende

2.1. Politique en matière de capital social

2.1.1. Depuis sa transformation en société anonyme et son entrée en Bourse en 1969, la société n'a pas fait appel public à ses actionnaires pour augmenter son capital social (voir toutefois le point 2.1.6. ci-après). Elle s'est autofinancée sur ses résultats et ne distribue qu'une partie de ceux-ci (voir infra politique de dividende).

2.1.2. Le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2009, pour une période de 5 ans à compter de cette date, d'acquérir ou d'aliéner en Bourse des actions de la société à concurrence de maximum 20 % du capital (soit 16 940 000 actions), à un cours compris entre 20 EUR et 150 EUR. Il n'a pas fait usage de cette faculté en 2009, sauf pour les besoins d'un contrat de liquidité et pour la couverture des engagements en matière de stock options (voir le point 2.1.3. ci-dessous).

2.1.3. Depuis décembre 1999, la société a mis en place un programme annuel de "stock options" pour les dirigeants du Groupe dans le monde. Ce programme est couvert par le rachat en Bourse par le groupe Solvay de ses propres actions. Depuis janvier 2007, le programme de couverture est assumé par Solvay Stock Option Management SPRL. Ce programme de couverture a fait l'objet d'une autorisation de 5 ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2009.

Au 31 décembre 2009, la détention par Solvay Stock Option Management SPRL de titres émis par Solvay SA représentait 2,91 % (2 460 818 actions) du capital social.
Le dernier programme annuel de "stock options" (exerçables du 1er janvier 2013 au 9 décembre 2017) a été proposé à la fin de 2009 à environ 300 dirigeants du Groupe, à un prix d'exercice de 72,34 EUR par action. Ce prix représente la moyenne des cours de clôture de l'action Solvay sur Euronext pendant les 30 jours précédant l'offre des options. Ces options ont été acceptées à 98,2 % par ces dirigeants.

En 2009, des "stock options", représentant un total de 104 250 actions, ont été exercées, sachant que les options sont exerçables en principe pendant cinq ans[1] après une période de gel de trois ans.
Au total, les exercices de stock options se décomposent comme suit :
- "stock options" plan 2000 : 1 400 actions
- "stock options" plan 2001 : 67 750 actions
- "stock options" plan 2002 : 21 500 actions
- "stock options" plan 2003 : 13 600 actions

Le droit de vote et au dividende de Solvay SA est suspendu pendant la période d'auto-détention.

2.1.4. Article 523 du Code des Sociétés
Le Conseil d'Administration a mis en œuvre, lors de sa séance du 10 décembre 2009, son plan annuel

Programmes de "stock options"

Dates d'émission	Prix d'exercice (en EUR)	Périodes d'exercice	Taux d'acceptation
1999	76,14	02/2003-12/2007	99,2 %
2000	58,21	02/2004-12/2008	98,9 %
2001	62,25	02/2005-12/2009	98,6 %
2002	63,76	02/2006-12/2010	98,4 %
2003	65,83	02/2007-12/2011	97,3 %
2004	82,88	02/2008-12/2012	96,4 %
2005	97,30	02/2009-12/2013	98,8 %
2006	109,09	02/2010-12/2014	97,2 %
2007	96,79	01/2011-12/2015	97,6 %
2008	58,81	01/2012- 12/2016	96,9 %
2009	72,34	01/2013- 12/2017	98,2 %

1. Portés à huit ans pour les bénéficiaires résidant en Belgique pour les "stock options" plans de 1999 à 2002 inclus.
Portés à dix ans pour les bénéficiaires résidant en Belgique pour les "stock options" plans de 2005 à 2007 inclus.

de “stock options” au bénéfice d’environ 300 cadres supérieurs du Groupe dont les Membres du Comité exécutif. Parmi ces derniers figurent MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche qui sont, par ailleurs, Administrateurs. Ces derniers ont déclaré leur situation et se sont abstenus, pour raison éthique, de participer à la délibération du Conseil d’Administration qui les concernait en matière de “stock options”.

Le Conseil d’Administration a pris acte de leur déclaration d’abstention et a considéré que leur participation à ce plan relevait de l’Article 523 §3 al 2 du Code des Sociétés qui traite des opérations habituelles conclues dans des conditions et sous les garanties normales de marché pour des opérations de même nature. MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche ont accepté respectivement 25 000 et 18 000 options.

2.1.5. Indépendamment de l’autorisation dont question au paragraphe 2.1.2. ci-avant et dans un cadre défensif, la société a la possibilité de racheter ses propres titres en Bourse à hauteur du plafond légal, sans être soumise à un plancher ou à un plafond de cours, en cas de menace d’un dommage grave et imminent c’est-à-dire, par exemple, en cas d’offre publique inamicale. Ce système a été renouvelé en mai 2008 pour trois ans par l’Assemblée Générale Extraordinaire de la société.

2.1.6. Les statuts de la société contiennent des dispositions dites de “capital autorisé” c’est-à-dire donnant pouvoir au Conseil d’Administration d’augmenter le capital social à concurrence d’un maximum de 25 millions EUR. Cette faculté a été utilisée pour la dernière fois en 2006 pour les besoins de la couverture de l’ancien régime de “stock options”.

2.2. Politique en matière de dividende

2.2.1. La politique du Conseil d’Administration consiste à proposer à l’Assemblée Générale des actionnaires d’augmenter le dividende chaque fois que possible et, si possible, de ne jamais le diminuer. Cette politique a été suivie depuis de très nombreuses années. Le graphique ci-dessous en est l’illustration sur les 20 dernières années.

2.2.2. Le paiement du dividende annuel est effectué en deux tranches sous forme d’un acompte et d’un solde. En ce qui concerne l’acompte, le Conseil d’Administration a décidé en octobre 2006 de modifier la méthode de fixation de celui-ci.

Cette méthode intègre dès 2006 une guidance de 40 % (arrondi) du dividende total de l’exercice précédent et tient compte des résultats sur les neuf premiers mois de l’exercice en cours.

Par conséquent, pour l’exercice 2009, un acompte sur dividende net de 0,90 EUR par action (1,20 EUR brut avant précompte mobilier belge libératoire de 25 %) a été approuvé par le Conseil d’Administration du 28 octobre 2009.
Cet acompte sur dividende (coupon n° 85), payé le 14 janvier 2010, est à valoir sur le dividende total de l’exercice 2009, proposé par le Conseil d’Administration le 17 février 2010.

Evolution du dividende brut de Solvay de 1990 à 2009 (en EUR)

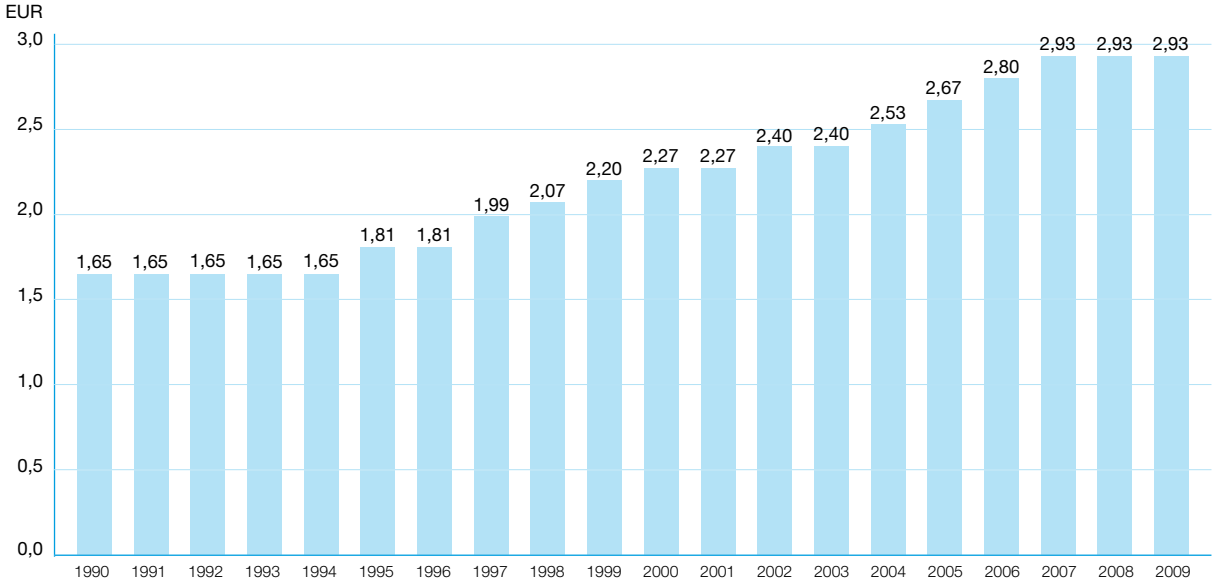

En ce qui concerne le solde, le Conseil d'Administration propose lors de l'établissement des comptes annuels un dividende qu'il soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire dans la ligne de la politique décrite ci-avant.
La deuxième tranche de dividende, soit le solde après déduction de l'acompte, est payable en mai.

Pour l'exercice 2009, le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 11 mai 2010 se monte à 2,20 EUR net par action (2,9333 EUR brut par action), identique à celui de 2008. Compte tenu de l'acompte de dividende payé le 14 janvier 2010 (0,90 EUR net par action – coupon n°85), le solde (soit 1,30 EUR net par action) sera payable à partir du 18 mai 2010 (coupon n°86).

2.2.3. Les actionnaires qui ont opté pour des titres nominatifs reçoivent l'acompte et le solde du dividende automatiquement et gratuitement par virement au compte bancaire qu'ils ont renseigné et ce, à la date de mise en paiement. Les actionnaires qui possèdent des titres au porteur ou dématérialisés reçoivent leur dividende via leur banque ou à leur initiative suivant les arrangements qu'ils ont pris.

Signalons la modification récente des établissements bancaires auprès desquels les coupons représentatifs de l'acompte et du solde de dividende sont payables. Ils le seront désormais auprès de KBC Bank SA et CBC Banque SA, et ce pour la première fois en ce qui concerne le coupon représentatif du solde de dividende de l'exercice 2009 :

- KBC Bank SA, Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles (Belgique)

- CBC Banque SA, Grand-Place 5 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Pour les ADRs, le dividende est payable par Morgan ADR Service Center, P.O. Box 8205 – USA – Boston, MA 02266–8205.

2.2.4. La société n'a pas de titres VVPR dans la mesure où l'essentiel de son capital a été constitué avant la mise en place de ce régime fiscal favorable aux dividendes. Elle n'a pas, à ce jour, proposé un dividende optionnel à ses actionnaires, c'est à-dire payable en actions nouvelles plutôt qu'en espèces dans la mesure où pareille option ne comporte en Belgique aucun encouragement fiscal ou financier au profit de ses actionnaires.

3. Assemblées Générales des actionnaires

3.1. Lieu et date

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société se tient le deuxième mardi du mois de mai à 14h30 à l'Auditorium situé 44, rue du Prince Albert à Bruxelles (Belgique). Lorsqu'une Assemblée Générale Extraordinaire est nécessaire, le Conseil d'Administration s'efforce de l'organiser immédiatement avant ou après l'Assemblée Générale annuelle. La prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura donc lieu le mardi 11 mai 2010 à partir de 14h30.

3.2. Ordre du jour

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration.
Son ordre du jour est fixé également par le Conseil d'Administration.
Les actionnaires peuvent toutefois demander la convocation d'une Assemblée Générale et/ou l'ajout d'un point à l'ordre du jour pour autant qu'ils représentent ensemble 20 % du capital ainsi que le prescrit la loi belge. Dans ce cas, leur demande est obligatoirement suivie d'effet.
Si ces actionnaires représentent moins de 20 % du capital, leur demande doit être adressée en temps utile au Conseil d'Administration qui est seul juge de l'opportunité de l'accepter ou non, étant précisé que si la demande est introduite en temps utile par des actionnaires représentant ensemble plus de 5 % du capital et qu'elle consiste à ajouter un point à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale déjà prévue, cette demande sera prise en considération sauf si elle nuit à l'intérêt social.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle comprend habituellement les points suivants dans son ordre du jour :

- le rapport du Conseil d'Administration et du commissaire sur l'exercice ;
- le rapport sur la "Corporate Governance" de l'exercice ;
- les comptes consolidés de l'exercice ;
- l'approbation des comptes annuels ;
- la fixation du dividende de l'exercice ;
- la décharge aux Administrateurs et au commissaire pour l'exercice ;
- la détermination du nombre d'Administrateurs, de ceux qui sont indépendants, de la durée de leur mandat et de la rotation des renouvellements ;
- l'élection d'Administrateurs et du commissaire (renouvellement ou nouvelles nominations) ;
- la fixation des émoluments fixes et jetons de présence des Administrateurs pour leurs tâches au sein du Conseil d'Administration ou des Comités (uniquement en cas de modification) ;
- la fixation des honoraires annuels du commissaire pour l'audit externe pour la durée de son mandat ;
- l'approbation des clauses de changement du contrôle dans les contrats significatifs (par exemple les co-entreprises).

Un projet de loi, actuellement en discussion à la chambre, prévoit l'obligation future de soumettre un rapport sur la politique de rémunération de la société au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ce rapport sur la politique de

rémunération figure au chapitre 6 ci-après.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est requise en particulier pour tous les sujets qui touchent au contenu des statuts de la société. Lorsque le Conseil d'Administration établit un rapport spécial en vue d'une Assemblée Générale Extraordinaire, ce rapport spécial est joint à la convocation et est publié sur le site internet de la société.

3.3. Procédure de convocation

La convocation aux Assemblées Générales contient notamment le lieu, la date et l'heure de la réunion, l'ordre du jour, les rapports, les propositions de résolution pour chaque point mis au vote ainsi que la procédure pour participer à la réunion ou pour donner procuration.
Les actionnaires ayant opté pour des titres nominatifs reçoivent à l'adresse qu'ils ont indiquée une convocation par voie postale avec notamment les formulaires d'avis de participation et de procuration. Ceux qui possèdent des titres au porteur ou dématérialisés sont convoqués par voie de presse en Belgique, ces avis de convocation étant publiés au Moniteur belge ainsi que dans la presse financière belge francophone et néerlandophone (L'Echo et De Tijd). Les principales banques établies en Belgique reçoivent également la documentation nécessaire pour la relayer aux actionnaires Solvay faisant partie de leur clientèle.

3.4. Blocage des actions et procuration

La législation belge en vigueur pour l'exercice 2009 prévoit un blocage temporaire des actions afin de permettre d'identifier avec certitude l'actionnariat autorisé à voter en Assemblée Générale. La société n'a pas opté pour le système facultatif de la date d'enregistrement. Notons que l'ensemble de la procédure d'identification, de convocation et de procuration fait l'objet d'un projet de loi.

3.4.1. Pour les actionnaires ayant opté pour des actions nominatives, la procédure est automatique dans la mesure où leur droit est représenté par une écriture dans le registre des actionnaires tenu par la société elle-même ou pour son compte.
Il leur suffit dès lors de renvoyer au Secrétariat Général de la société soit leur avis de participation, soit leur procuration.
Dans les deux cas, le document doit parvenir cinq jours ouvrables avant l'Assemblée Générale pour être admis au vote.

3.4.2. Pour les actionnaires possédant des actions dématérialisées ou au porteur, la procédure n'est pas automatique. L'actionnaire doit faire bloquer ses titres jusqu'à l'Assemblée Générale, soit auprès de son institution bancaire qui en avisera le Secrétariat Général, soit au siège social de la société. L'avis de blocage doit être en possession du Secrétariat Général cinq jours ouvrables avant l'Assemblée pour être admis au vote. De même, au cas où l'actionnaire souhaiterait s'y faire représenter, il doit également faire parvenir une procuration au Secrétariat Général au moins cinq jours ouvrables avant l'Assemblée.

3.4.3. L'exercice du vote sur des actions en indivision ou en démembrement (usufruit/nue propriété) ou appartenant à un mineur d'âge ou à une personne juridiquement incapable suit des règles légales et statutaires particulières dont le point commun est la désignation d'un représentant unique pour l'exercice du droit de vote. A défaut, le droit de vote est suspendu jusqu'à désignation.

3.4.4. En matière de procuration, le mandataire doit être lui-même actionnaire pour que la procuration soit valable (sauf exceptions : conjoint, personnes morales). La société comptabilise les votes exprimés sur les procurations en suivant les instructions de vote du mandant.
Si le mandataire désire modifier en cours d'Assemblée Générale une instruction de son mandat, il doit le mentionner expressément et sous sa responsabilité à l'occasion du vote.
Les votes sur procurations en blanc sont assimilés à des votes positifs sauf expression contraire par le mandataire lors du vote. Les procurations non valables sont écartées.
Les abstentions exprimées de manière formelle lors du vote ou sur les procurations sont comptabilisées comme telles.

3.5. Procédure

3.5.1. L'Assemblée Générale des actionnaires est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président.
Le Président dirige les débats en suivant les pratiques applicables en Belgique aux Assemblées délibérantes. Il veille à faire donner des réponses aux questions de l'Assemblée tout en faisant respecter l'ordre du jour et les engagements de confidentialité. Il désigne les scrutateurs pour les votes ainsi que le secrétaire de l'Assemblée, qui est habituellement le Secrétaire Général de la société.

3.5.2. Le vote des résolutions en Assemblée Générale Ordinaire est acquis à la majorité simple des voix des actionnaires présents et représentés en suivant la règle "une action vaut une voix".

3.5.3. En Assemblée Générale Extraordinaire, la loi prévoit un quorum de présence (y compris les procurations) de 50 % du capital, faute de quoi une nouvelle Assemblée Générale doit être convoquée et qui pourra délibérer même si le quorum de présence n'est toujours pas atteint. Au surplus, le vote des résolutions nécessite des majorités qualifiées

dont la plus fréquente s'élève à au moins 75 % des voix.

3.5.4. Le vote est, en règle générale, public et s'effectue à main levée ou par voie électronique. Le décompte et le résultat de chaque vote sont donnés immédiatement. Une procédure de vote par bulletin secret est prévue dans des cas exceptionnels si une personne est en cause.
Cette procédure n'a jamais été demandée à ce jour. Cette règle statutaire a été modifiée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2006 qui prévoit un seuil de 1 % du capital à atteindre par un ou plusieurs actionnaires agissant ensemble, et ce, uniquement lorsqu'un mandat fait l'objet de plusieurs candidatures.
Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est dressé et adopté par les actionnaires à l'issue de la réunion.
Il est signé par le Président, le secrétaire, les scrutateurs ainsi que les actionnaires qui le souhaitent. En cas d'Assemblée Générale Extraordinaire, le procès-verbal est notarié.

3.5.5. Les procès-verbaux des Assemblées Générales les plus récentes sont publiés sur le site internet de la société (www.solvay-investors.com). Des copies ou extraits officiels peuvent être obtenus sur demande par les actionnaires notamment sous la signature du Président du Conseil d'Administration.

3.6. Documentation

La documentation relative aux Assemblées Générales (convocation, ordre du jour, procuration, avis de participation, rapport spécial du Conseil d'Administration...) est disponible chaque année sur le site internet : www.solvay-investors.com.
La documentation est disponible en langues française, néerlandaise (versions officielles) et anglaise (traduction officieuse).

4. Conseil d'Administration

4.1. Rôle et mission

Le Conseil d'Administration est l'organe de direction faîtier de la société. La loi lui attribue tous les pouvoirs qui ne sont pas légalement ou statutairement du ressort de l'Assemblée Générale.
Dans le cas de Solvay SA, le Conseil d'Administration s'est réservé des domaines clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité exécutif (cf. infra). Il n'a pas opté pour la création d'un Comité de Direction au sens de la loi belge.

Les domaines clés que le Conseil d'Administration s'est réservé sont principalement les suivants :

1. les compétences qui lui incombent exclusivement de par la loi ou les statuts à savoir (à titre exemplatif) :
- l'établissement et l'adoption des comptes périodiques consolidés et de Solvay SA (trimestriels consolidés uniquement, semestriels et annuels) ainsi que la communication qui s'y rapporte ;
- l'adoption des normes comptables (en l'espèce les normes IFRS pour les comptes consolidés et les normes belges pour les comptes de Solvay SA) ;
- la convocation, l'établissement de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires (par exemple en matière de comptes sociaux, de dividende, de modifications statutaires etc.).

2. L'établissement des politiques principales et des grandes orientations stratégiques du Groupe.

3. L'adoption du budget, du plan y compris les investissements, la R&D et les objectifs financiers.

4. La désignation du Président et des Membres du Comité exécutif, du Secrétaire Général ainsi que la fixation de leur mission et l'étendue de la délégation accordée au Comité exécutif.

5. La surveillance du Comité exécutif et la ratification de ses décisions, si requis par la législation.

6. La mise en place en son sein d'une Présidence, d'une Vice-Présidence, d'un Comité d'Audit, d'un Comité des Rémunérations et des Nominations et d'un Comité des Finances, la définition de la mission de chaque Comité, la fixation de leur composition et de la durée de leur mandat.

7. Les décisions d'importance majeure en matière d'acquisition, de cession d'activités, de création de co-entreprises et d'investissements. Les décisions portant sur des montants de 50 millions EUR et au-delà sont considérées comme d'importance majeure.

8. La détermination de la rémunération du Président du Comité exécutif, des Membres du Comité exécutif et des Directeurs Généraux.

9. L'établissement de règles internes en matière de "Corporate Governance" et de "Compliance".

Dans l'ensemble des matières relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de décisions du Conseil d'Administration.

4.2. Fonctionnement et représentation

4.2.1. Les membres du Conseil d'Administration disposent des informations requises pour remplir leur fonction via des dossiers qui leur sont établis sur instruction du Président et qui leur sont transmis par le Secrétaire Général plusieurs jours avant chaque

	Année de naissance	Année de 1ère nomination	Mandats Solvay SA et échéance comme Administrateur	Diplômes et activités hors Solvay	Présence aux réunions 2009 (en fonction des nominations)
M. Aloïs Michielsen (B)	1942	1990	2013 Président du Conseil d'Administration, des Comités Finances et des Rémunérations/Nominations	Ingénieur Civil Chimiste et Licence en Sciences Economiques Appliquées (Université Catholique de Louvain), Business Administration (University of Chicago). Administrateur de Miko.	9/9
M. Denis Solvay (B)	1957	1997	2010 Administrateur indépendant, Vice-Président du Conseil d'Administration, Membre du Comité des Rémunérations/ Nominations	Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles). Administrateur (et Membre du Comité d'Audit) d'Eurogentec, Administrateur et Directeur d'Abelag Holding.	9/9
M. Christian Jourquin (B) (*)	1948	2005	2013 Président du Comité exécutif, Administrateur et membre du Comité des Finances et invité au Comité des Rémunérations/Nominations	Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles). ISMP Harvard.	9/9
M. Bernard de Laguiche (F/BR) (*)	1959	2006	2013 Membre du Comité exécutif Administrateur et membre du Comité des Finances	Ingénieur Commercial. Lic. oec. HSG (Université de Saint-Gall – Suisse).	9/9
Baron Hubert de Wangen (F)	1938	1981	Jusqu'au 12 mai 2009 Administrateur indépendant	Ingénieur chimiste (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne - Suisse). Ex-Executive Director de Kowasa et non-executive Director de Jotace (Espagne).	2/2
M. Jean-Marie Solvay (B)	1956	1991	2012 Administrateur indépendant et Membre du New Business Board	CEO de Albrecht RE Immobilien GmbH & Co. KG, Directeur de Heliocentris GmbH&Co. KG (Allemagne).	9/9
Chevalier Guy de Selliers de Moranville (B)	1952	1993	2013 Administrateur Membre des Comités des Finances et d'Audit	Ingénieur Civil mécanicien et Licence en Sciences Economiques (Université Catholique de Louvain), Président Exécutif de Hatch Corporate Finance (Royaume-Uni), Membre du Conseil de Supervision et Président du Comite d'Audit de Advanced Metallurgical Group (Pays-Bas), Administrateur et Président du Comite de Gouvernance de Wimm-Bill-Dann Foods OJSC (Russie).	9/9
M. Nicolas Boël (B)	1962	1998	2013 Administrateur indépendant Membre du Comité des Rémunérations/ Nominations	Licence en Sciences Economiques (Université Catholique de Louvain), Master of Business Administration (College of William and Mary - USA), Administrateur-Délégué BMF-Participations SA, Administrateur de Sofina.	9/9
M. Whitson Sadler (US)	1940	2002	2011 Administrateur indépendant Président du Comité d'Audit	Bachelor of Arts Economics (University of the South, Sewanee - USA), Master of Business Administration Finance (Harvard). Directeur Général retraité de Solvay SA pour la Région Amérique du Nord.	6/9
M. Jean van Zeebroeck (B)	1943	2002	2010 Administrateur indépendant Membre du Comité des Rémunérations/ Nominations	Doctorat en Droit et Diplôme en Administration des Entreprises (Université Catholique de Louvain), Licence en Droit Economique (Université Libre de Bruxelles), Master of Comparative Law (University of Michigan - USA), General Counsel de 3B Fibreglass Company.	9/9
M. Jean-Martin Folz (F)	1947	2002	2010 Administrateur indépendant Membre du Comité des Rémunérations/ Nominations	Ecole Polytechnique et Ingénieur des Mines (France), Président de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP), Administrateur de Saint-Gobain, de la Société Générale, de Carrefour et d'Alstom, Membre du Supervisory Board d'Axa.	9/9
M. Karel Van Miert (B) (décédé le 22 juin 2009)	1942	2003	Jusqu'au 22 juin 2009 Administrateur indépendant Membres du Comité des Finances	Licence en Sciences Diplomatiques (Université de Gand), Ancien Commissaire de la Concurrence à la Commission Européenne, Membre du Board d'Agfa Gevaert, du groupe Persgroep et de Sibelco SA, Membre des Supervisory Boards de Royal Philips Electronics, RWE AG, Munchner Ruck et Anglo American Vivendi Universal, Membre des Advisory Boards de Eli Lilly Holdings Ltd, et Goldman Sachs International, Ancien Président de l'Executive Board de l'Université Nyenrode (Pays-Bas).	2/2
Dr. Uwe-Ernst Bufe (D)	1944	2003	Jusqu'au 12 mai 2009 Administrateur indépendant Membre du Comité des Finances	Doctorat en Chimie (Technical University Munich), Membre des Supervisory Boards de UBS Deutschland AG, Akzo Nobel nv, d'Umicore SA, de SunPower Inc. et de Kali+Salz AG.	0/2
Prof. Dr. Bernhard Scheuble (D)	1953	2006	2010 Administrateur indépendant Membre du Comité d'Audit	Master en physique nucléaire et docteur en physique des écrans (université de Fribourg - Allemagne), ancien président du comité de direction de Merck KGaA (Darmstadt) et ancien membre du conseil d'administration d'E. Merck OHG.	9/9
M. Anton van Rossum (NL)	1945	2006	2010 Administrateur indépendant Membre du Comité d'Audit	Master en Economie et Gestion d'Entreprise (Université Erasme Rotterdam), Membre du Conseil d'Administration de Crédit Suisse (Zurich), Membre du Conseil de Surveillance de Munich Re (Munich), Président du Conseil de Surveillance de Vopak (Rotterdam), Membre du Conseil de Surveillance de Rodamco Europe (Schiphol), Président du Conseil de Surveillance de l'Université Erasme Rotterdam, Special Advisor de General Atlantic (Londres).	8/9
M. Charles Casimir-Lambert (B/CH)	1967	2007	2011 Administrateur Membre du Comité d'Audit	MBA Columbia Business School (New York)/London Business School (Londres) - Licence et maîtrise (lic.oec.HSG) en économie, gestion et finance (Université de Saint-Gall - Suisse), Suivi des intérêts familiaux divers à travers le monde.	9/9
Mme Petra Mateos-Aparicio Morales (ES)	N/A	2009	2013 Administrateur indépendant Membre du Comité des Finances	Ph. D. en Sciences Économiques et Administration des Entreprises (Université Complutense, Madrid - Espagne). Présidente Exécutive de Hispasat (Espagne et International) ; Professeur d'Université en Administration des Entreprises, UNED & CUNEF, Madrid.	5/7
Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge (B)	1957	2009	2013 Administrateur	Licence en Droit à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) ; Diplôme en Sciences Economiques et Commerciales à l'ICHEC (Belgique). Administrateur de sociétés du groupe Petercam sa et Administrateur Délégué de Petercam Institutional Bonds sa. Administrateur de Vital Renewable Energy Company LLC (Delaware).	7/7

* Activité à temps plein dans le groupe Solvay.

séance. Ils peuvent recueillir en outre toute donnée supplémentaire utile en s'adressant, suivant la nature de la question, au Président du Conseil d'Administration, au Président du Comité exécutif ou au Secrétaire Général. Les décisions de recourir en cas de besoin à une expertise externe relèvent du Conseil d'Administration, pour les sujets relevant de sa compétence.

4.2.2. La société est valablement représentée vis-à-vis des tiers par une double signature émanant des personnes ayant les qualités suivantes : le Président du Conseil d'Administration et/ou les Administrateurs qui font partie du Comité exécutif. Toutefois, pour les actes relevant de la gestion journalière, la signature unique d'un Administrateur, Membre du Comité exécutif est suffisante. Par ailleurs, des délégations de pouvoirs peuvent être accordées au cas par cas en fonction des nécessités.

4.3. Composition

4.3.1. Taille & Composition

Au 1er janvier 2010, le Conseil d'Administration se composait de 15 membres, comme suit (voir page 161). A cette date, le 16ème mandat d'Administrateur n'était pas attribué, suite au décès de M. Karel Van Miert en juin 2009. Le nombre d'Administrateurs se justifie par la nature diversifiée des activités du Groupe et son caractère international.

4.3.2. La Présidence du Conseil d'Administration a été assurée en 2009 par M. Aloïs Michielsen. La Vice-Présidence est confiée à M. Denis Solvay.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2009 :

- les mandats d'Administrateurs de M. Aloïs Michielsen, M. Christian Jourquin, M. Bernard de Laguiche et du Chevalier Guy de Selliers de Moranville ont été renouvelés pour quatre ans ;
- les mandats d'Administrateurs indépendants de M. Nicolas Boël et M. Karel Van Miert ont été renouvelés pour quatre ans ;
- le Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge a été nommé comme Administrateur pour un mandat de quatre ans, en remplacement du Baron Hubert de Wangen ;
- Mme Petra Mateos-Aparicio Morales a été nommée comme Administrateur indépendant pour un mandat de quatre ans, en remplacement de M. Uwe-Ernst Bufe.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2010, le Conseil d'Administration proposera :

- de renouveler pour quatre ans les mandats de M. Denis Solvay, M. Jean van Zeebroeck, M. Jean-Martin Folz, Prof. Dr. Bernhard Scheuble et M. Anton van Rossum comme Administrateurs. Il proposera de confirmer leur indépendance sauf en ce qui concerne M. Denis Solvay qui, à la date de l'Assemblée Générale, aura exercé un tel mandat depuis 12 ans (voir critères d'indépendance au point 4.3.4. ci après) ;
- de nommer Evelyn du Monceau comme Administrateur, qui démissionnera de son mandat d'Administrateur indépendant chez Solvac à l'Assemblée Générale de mai 2010 de cette société, en remplacement de M. Karel Van Miert, décédé le 22 juin 2009 ; son curriculum vitae sera annexé aux convocations de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- de nommer Monsieur Yves-Thibault de Silguy comme Administrateur indépendant en remplacement de M. Whitson Sadler qui, approchant de 70 ans, ne souhaite pas achever son mandat d'Administrateur dont l'échéance est prévue en 2011; son curriculum vitae sera annexé aux convocations de l'Assemblée Générale;
- de statuer sur l'indépendance, au regard de la nouvelle loi du 17 décembre 2008, de M. Charles Casimir-Lambert et du Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge, tous deux anciens Administrateurs non exécutifs de Solvac SA depuis plus d'un an (voir critères d'indépendance au point 4.3.4. ci après).

Durée des mandats et limite d'âge

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour un terme de quatre ans.

Leur mandat est renouvelable. Afin d'éviter que tous les mandats ne viennent à échéance simultanément, un roulement a été établi par tirage au sort lors de la transformation de la société en société anonyme, il y a plus de 40 ans.
Par ailleurs, une limite d'âge a été fixée au jour de l'Assemblée Générale annuelle qui suit le 70ème anniversaire d'un membre. Dans ce cas, l'intéressé renonce à son mandat qui est, en principe, repris et achevé par le successeur que l'Assemblée Générale décide de désigner.

4.3.3. Critères de désignation

Le Conseil d'Administration applique notamment les critères suivants lorsqu'il propose à l'Assemblée Générale Ordinaire un candidat Administrateur :

- il veille à ce qu'une majorité importante des Administrateurs soient "non exécutifs" au sein du Conseil. Au 1er janvier 2010, 13 Administrateurs sur 15 sont non exécutifs et deux sont membres du Comité exécutif (MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche) ;
- il veille également à ce qu'une large majorité des Administrateurs "non exécutifs" soient indépendants au regard des critères de la loi, éventuellement renforcés par le Conseil d'Administration (voir infra les critères d'indépendance).
  A cet égard, à ce jour, 9 des Administrateurs non exécutifs sur 13 ont été reconnus indépendants par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- il s'assure que le Conseil d'Administration rassemble des Membres reflétant l'actionnariat et disposant ensemble des compétences et

expériences variées requises par les activités du Groupe ;
- il s'assure également que le Conseil d'Administration ait une composition internationale représentant de manière appropriée l'étendue géographique de ses activités.
  Au 1er janvier 2010, les Administrateurs sont de sept nationalités différentes ;
- il veille à ce que les candidats qu'il présente s'engagent à avoir la disponibilité suffisante pour assumer la charge qui leur est confiée.
  A cet égard, l'assiduité des Administrateurs aux séances du Conseil d'Administration a été très élevée en 2009 ;
- le Conseil d'Administration veille enfin à éviter de sélectionner un candidat qui est par ailleurs exécutif dans une entreprise concurrente ou qui est ou a été impliqué dans l'audit externe du Groupe ;
- la loi et les statuts autorisent les candidatures spontanées au mandat d'Administrateur pour autant qu'elles soient adressées à la société par écrit au moins 30 jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire. L'exercice de cette faculté n'est pas encouragé.

Le Président du Conseil d'Administration recueille les informations permettant au Conseil d'Administration de s'assurer que les critères retenus sont réunis au moment des nominations, des renouvellements et en cours de mandat.

4.3.4. Critères d'indépendance

Le Conseil d'Administration fixe, sur base de la loi belge, les critères pour déterminer l'indépendance des Administrateurs. Pour chaque Administrateur remplissant ces critères, il en soumet la confirmation au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les critères d'indépendance sont réglementés de façon plus stricte depuis la parution de la loi du 17 décembre 2008. Ces nouvelles dispositions législatives s'appliquent à l'occasion des renouvellements ou des nouveaux mandats et au plus tard le 1er juillet 2011.
Les nouveaux critères légaux, tels que repris à l'article 526ter du Code des Sociétés (introduits par la loi du 17 décembre 2008 (art. 16)), sont les suivants :

1. durant une période de cinq années précédant sa nomination, ne pas avoir exercé un mandat de membre exécutif de l'organe de gestion ou une fonction de membre du comité de direction ou de délégué à la gestion journalière, ni auprès de la société, ni auprès d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés.
   Le Conseil d'Administration a ajouté à ce critère une période minimale d'un an d'attente pour faire reconnaitre par l'Assemblée Générale l'indépendance d'un Administrateur non exécutif de Solvac qui quitterait le Conseil d'Administration de cette dernière pour rejoindre le Conseil d'Administration de Solvay ;

2. ne pas avoir siégé au Conseil d'Administration en tant qu'Administrateur non exécutif pendant plus de trois mandats successifs, sans que cette période ne puisse excéder douze ans ;

3. durant une période de trois années précédant sa nomination, ne pas avoir fait partie du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;

4. ne pas recevoir, ni avoir reçu, de rémunération ou un autre avantage significatif de nature patrimoniale de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, en dehors des tantièmes et honoraires éventuellement perçus comme membre non exécutif de l'organe de gestion ou membre de l'organe de surveillance ;

5. a) ne détenir aucun droit social représentant un dixième ou plus du capital, du fonds social ou d'une catégorie d'actions de la société ;
   b) s'il détient des droits sociaux qui représentent une quotité inférieure à 10 % :
   a) par l'addition des droits sociaux avec ceux détenus dans la même société par des sociétés dont l'Administrateur indépendant a le contrôle, ces droits sociaux ne peuvent atteindre un dixième du capital, du fonds social ou d'une catégorie d'actions de la société ;
   ou
   b) les actes de disposition relatifs à ces actions ou l'exercice des droits y afférents ne peuvent être soumis à des stipulations conventionnelles ou à des engagements unilatéraux auxquels le membre indépendant de l'organe de gestion a souscrit ;
   c) ne représenter en aucune manière un actionnaire rentrant dans les conditions du présent point ;

6. ne pas entretenir, ni avoir entretenu au cours du dernier exercice social, une relation d'affaires significative avec la société ou une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, ni directement ni en qualité d'associé, d'actionnaire, de membre de l'organe de gestion ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, d'une société ou personne entretenant une telle relation ;

7. ne pas avoir été au cours des trois dernières années, associé ou salarié de l'auditeur externe, actuel ou précédent, de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;

8. ne pas être membre exécutif de l'organe de gestion d'une autre

société dans laquelle un Administrateur exécutif de la société siège en tant que membre non exécutif de l'organe de gestion ou membre de l'organe de surveillance, ni entretenir d'autres liens importants avec les Administrateurs exécutifs de la société du fait de fonctions occupées dans d'autres sociétés ou organes ;

9. n'avoir, ni au sein de la société, ni au sein d'une société ou d'une personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, ni conjoint ni cohabitant légal, ni parents ni alliés jusqu'au deuxième degré exerçant un mandat de membre de l'organe de gestion, de membre du comité de direction, de délégué à la gestion journalière ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, ou se trouvant dans un des autres cas définis aux points 1 à 8.

Pour rappel, avant la publication de la loi du 17 décembre 2008, les critères d'indépendance retenus étaient en particulier les suivants :

- Ne pas avoir exercé une fonction significative dans le groupe Solvay ou avoir été Administrateur exécutif ou non-exécutif de Solvac SA depuis au moins trois ans. A cet égard, le Conseil d'Administration avait été plus exigeant que la loi antérieure qui ne prévoyait qu'un délai de deux ans. Le fait d'être Administrateur non exécutif d'une société faîtière ou administrative locale du Groupe n'était pas considéré comme un obstacle à l'indépendance, les services prestés localement par de telles sociétés n'étant pas des matières relevant du Conseil d'Administration.
- Ne pas être un actionnaire significatif. La loi considérait qu'une participation était significative lorsqu'elle atteignait ou dépassait 10 %.
- Ne pas avoir de relations d'affaires ou autres avec le groupe Solvay, par exemple comme client ou fournisseur, qui soit d'une nature ou d'une importance telle qu'elle puisse affecter l'indépendance de son jugement.

Au 1er janvier 2010, 9 Administrateurs sur 15 remplissaient les critères d'indépendance avec vote confirmatif de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2009 :

- M. Aloïs Michielsen, ayant été Président du Comité exécutif de Solvay jusqu'au 9 mai 2006, n'a pas été reconnu indépendant lors du renouvellement de son mandat d'Administrateur en mai 2009 (nouveau critère n° 1) ;
- MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche, respectivement Président et Membre du Comité exécutif, n'ont pas été reconnus indépendants lors du renouvellement de leur mandat d'Administrateur en mai 2009 (nouveau critère n° 1) ;
- Le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, Administrateur de la société depuis plus de 12 ans, n'a pas été reconnu indépendant pour cette raison lors du renouvellement de son mandat en mai 2009 (nouveau critère n° 2) ;
- Le Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge n'a pas été reconnu indépendant lors de sa nomination comme Administrateur en mai 2009, son mandat d'Administrateur non exécutif de Solvac SA ayant pris fin à la même date (nouveau critère n° 1) ;
- M. Charles Casimir-Lambert n'a pas été considéré comme indépendant lors de sa nomination en 2007 au regard des critères d'indépendance en vigueur avant la publication de la loi du 17 décembre 2008. Il avait en effet exercé, avant cette nomination au sein du Conseil d'Administration de Solvay SA, un mandat d'Administrateur non exécutif de Solvac SA depuis moins de trois ans.

Rappelons que le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 11 mai 2010 de statuer sur l'indépendance, au regard de la nouvelle loi du 17 décembre 2008 (critère n° 1), de M. Charles Casimir-Lambert et du Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge, tous deux anciens Administrateurs non exécutifs de Solvac SA depuis plus d'un an. En outre, à l'occasion du renouvellement de son mandat, M. Denis Solvay, qui, à la date de l'Assemblée Générale, aura exercé un tel mandat depuis 12 ans, ne sera plus présenté comme indépendant (critère n° 2).

4.3.5. Désignation, renouvellement, démission et révocation des Administrateurs

Le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission voire la révocation d'un Administrateur. Il lui soumet également le vote sur l'indépendance des Administrateurs remplissant les critères y relatif, après en avoir informé le Conseil d'Entreprise. Il veille à prendre l'avis préalable du Comité des Rémunérations et des Nominations qui est chargé de définir et d'évaluer le profil de tout nouveau candidat au regard des critères de désignation et de compétences spécifiques qu'il détermine.
L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur les propositions du Conseil d'Administration dans ce domaine à la majorité simple. En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté d'y pourvoir à charge pour lui de faire ratifier sa décision par la première Assemblée Générale Ordinaire suivante.

4.3.6. Fréquence, préparation et déroulement des réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois en 2009 (cinq réunions ordinaires et quatre réunions extraordinaires). Il est prévu de le réunir ordinairement cinq fois en 2010. Les dates des réunions ordinaires sont fixées par le Conseil d'Administration lui-même, plus d'un an avant le début de l'exercice.

Des réunions supplémentaires peuvent être fixées en cas de besoin à l'initiative du Président du Conseil d'Administration, après consultation du Président du Comité exécutif.

L'ordre du jour de chaque réunion est fixé par le Président du Conseil d'Administration après consultation avec le Président du Comité exécutif. Le Secrétaire Général est chargé, sous la supervision du Président du Conseil d'Administration, d'organiser les réunions, d'envoyer les convocations, l'ordre du jour et le dossier contenant point par point l'information nécessaire pour les prises de décision.

Dans la mesure du possible, il veille à ce que les Administrateurs reçoivent la convocation et le dossier complet au moins cinq jours avant la réunion. Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Il en soumet le projet au Président et ensuite à tous les membres.

Les procès-verbaux une fois définitifs et approuvés en séance suivante sont signés par tous les Administrateurs ayant délibéré. Le Conseil d'Administration prend ses décisions de manière collégiale à la majorité simple. Certaines décisions considérées par les statuts de la société comme particulièrement importantes requièrent une majorité des trois quarts de ses membres. Tel a été le cas en 2009 pour la décision de vendre les activités pharmaceutiques du Groupe.
Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres sont présents ou représentés. L'assiduité aux séances étant très élevée, le Conseil d'Administration n'a jamais été en situation de ne pas pouvoir délibérer.

4.4. Evaluation et formation

4.4.1. Evaluation

Le Conseil d'Administration a procédé entre la fin de l'année 2006 et le 1er trimestre de l'année 2007 à une évaluation portant sur sa propre composition, son fonctionnement et la composition et le fonctionnement des Comités créés par lui.

Les membres du Conseil d'Administration ont été invités à se prononcer sur ces différents points au départ d'un questionnaire rédigé avec l'assistance du Belgian Governance Institute dénommé aujourd'hui GU**BE**RNA. Le Président du Conseil d'Administration a tenu compte des résultats de cette évaluation. La prochaine évaluation aura lieu durant l'exercice 2010.

4.4.2. Formation

Par ailleurs, un programme de formation "induction program" est assuré pour les nouveaux Administrateurs. Le programme a pour but de leur permettre de connaître le groupe Solvay aussi rapidement que possible.
Le programme comprend une revue de la stratégie du Groupe et de ses Secteurs d'activités, les principaux défis en termes de croissance, de compétitivité et d'innovation mais également les finances, les axes de la recherche et développement, la gestion des ressources humaines, le juridique et l'organisation générale des opérations.
Ce programme est ouvert à tous les Administrateurs qui le souhaitent. Il comporte également une visite de site industriel ou de recherche. En 2009, ce programme de formation a notamment été suivi par les deux nouveaux Administrateurs. Il comprenait la visite du site de Jemeppe en Belgique.
En outre, en 2010 est prévue une formation en matière de sécurité.

4.5. Comités

4.5.1. Règles communes aux Comités

- Le Conseil d'Administration a mis en place de manière permanente trois Comités spécialisés : le Comité d'Audit, le Comité des Finances et le Comité des Rémunérations et des Nominations.
- Ces Comités n'ont pas de pouvoirs décisionnels. Ils ont un caractère consultatif et rapportent au Conseil d'Administration qui décide. Ils sont également appelés à donner des avis sur demande du Conseil d'Administration ou du Comité exécutif. Après leur présentation au Conseil d'Administration, les rapports des Comités sont annexés au compte-rendu du Conseil d'Administration qui suit.
- Les mandats au sein des trois Comités ont tous une durée de deux ans. Ils sont renouvelables.
- Les membres des Comités permanents (à l'exception de ceux qui sont membres du Comité exécutif) perçoivent une rémunération distincte pour cette tâche.
- Par ailleurs, le Conseil d'Administration peut mettre en place un comité ad-hoc transitoire pour assurer une liaison avec le Comité Exécutif sur une question importante. Un tel comité est en place depuis fin octobre 2009 pour les besoins de l'étude sur le réinvestissement du produit de la vente des activités pharmaceutiques du Groupe.

4.5.2. Le Comité d'Audit

Pour l'exercice 2009, le Comité d'Audit se composait de M. Whitson Sadler (Président), du Chevalier Guy de Selliers de Moranville, du Prof. Dr. Bernhard Scheuble, de M. Anton van Rossum et de M. Charles Casimir-Lambert. A titre exceptionnel, M. Bernard Scheuble a présidé le Comité d'Audit du mois d'octobre 2009. Ils sont Administrateurs non exécutifs indépendants à l'exception de M. Charles Casimir-Lambert et, depuis mai 2009, du Chevalier Guy de Selliers de Moranville. Son secrétariat est assuré par un juriste interne du Groupe. Ce Comité s'est réuni quatre fois en 2009, avant chaque séance du Conseil d'Administration ayant à son ordre du jour la publication de résultats périodiques (trimestriels, semestriels ou annuels). La participation des membres du Comité d'Audit est soutenue (95 %).

Le Comité d'Audit procède au contrôle interne de la comptabilité du Groupe et de Solvay SA. Il s'assure notamment de la fiabilité et du respect des procédures comptables légales et internes. Sa mission a été précisée dans un document interne intitulé "Terms of reference" (cf annexe 1). Cette mission a été revue en 2009 pour y intégrer le prescrit de la mission légale instituée par la loi belge du 17 décembre 2008.
A chacune de ses séances, le Comité d'Audit entend les rapports du Directeur Général Finances (M. Bernard de Laguiche), du Responsable du Centre de Compétence d'Audit interne (M. Thierry Duquenne) et du commissaire chargé de l'audit externe (Deloitte, représenté par M. Michel Denayer). Il examine également le rapport trimestriel du Centre de Compétence Juridique du Groupe à propos des litiges significatifs en cours, ainsi que des rapports sur les litiges fiscaux et de propriété intellectuelle.
Il se réunit seul avec le commissaire chargé de l'audit externe chaque fois qu'il l'estime utile.
Le Président du Comité exécutif (M. Christian Jourquin) est invité une fois par an, pour s'entretenir des grands risques du Groupe.
Les Administrateurs, membres de ce Comité d'Audit, remplissent le critère de compétence de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures (voir la section 4.3. relative à la composition du Conseil d'Administration).

4.5.3. Le Comité des Finances
Au 1er janvier 2010, le Comité des Finances se compose de M. Aloïs Michielsen, Président, de MM. Christian Jourquin (Président du Comité exécutif) et Bernard de Laguiche (Membre du Comité exécutif et Directeur Général Finances), ainsi que de deux Administrateurs, Mme Petra Mateos-Aparicio Morales et le Chevalier Guy de Selliers de Moranville.
Le secrétariat est assuré par le Secrétaire Général, M. Jacques Lévy-Morelle. Ce Comité s'est réuni à cinq reprises en 2009.
La participation des membres du Comité des Finances est soutenue (93 %). Il a donné son avis sur des matières financières, telles que le niveau du dividende et de son acompte, le niveau et les devises d'endettement au vu de l'évolution des taux d'intérêts, la couverture des risques de change et des risques énergétiques, la politique de rachat de titres propres, le contenu de la communication financière, etc.
Il finalise la préparation des communiqués de presse concernant les résultats trimestriels. Il peut également être appelé à donner des avis concernant les politiques du Conseil d'Administration sur les matières précitées.

4.5.4. Le Comité des Rémunérations et des Nominations
Au 1er janvier 2010, ce Comité se compose de M. Aloïs Michielsen (Président), et de quatre Administrateurs non exécutifs indépendants, MM. Jean van Zeebroeck, Nicolas Boël, Denis Solvay et Jean-Martin Folz. M. Christian Jourquin est invité comme Président du Comité exécutif. Soulignons que dans le projet de loi actuellement soumis à la chambre, la moitié au moins des membres de ce Comité devra être indépendante, ce qui est déjà actuellement le cas.
M. Daniel Broens, Directeur Général des Ressources Humaines du Groupe fait rapport au Comité et en assure le secrétariat. Le Comité s'est réuni trois fois en 2009.
La participation des membres du Comité des Rémunérations et des Nominations est très soutenue (100 %).
Il donne son avis sur les nominations au sein du Conseil d'Administration (Présidence, Vice-Présidence, nouveaux membres, renouvellement et Comités), aux postes du Comité exécutif (Présidence et membres) ainsi qu'aux fonctions de Direction Générale.
En matière de rémunération, il conseille le Conseil d'Administration sur la politique et le niveau des rémunérations des membres du Conseil d'Administration, du Comité exécutif et de la Direction Générale.
Il donne également son avis au Conseil d'Administration et/ou au Comité exécutif sur les politiques principales du Groupe en matière de rémunération (y compris les "stock options").
Le Comité prépare également le rapport sur la politique de rémunération dont la confection devrait être requise prochainement par le projet de loi dont question ci-dessus.

5. Comité exécutif

5.1. Rôle et mission

5.1.1. Le Conseil d'Administration définit le rôle et la mission du Comité exécutif. Sa délibération principale à ce sujet date du 14 décembre 1998. Elle n'a pas connu de modifications significatives depuis lors.

5.1.2. Le Comité exécutif s'est vu confier collégialement par le Conseil d'Administration les tâches principales suivantes :
- il exerce la délégation de la gestion journalière de la société ;
- il veille à la bonne organisation de la société en ce compris celle des filiales et des sociétés affiliées par le biais du choix des membres de leurs organes sociaux (Conseil d'Administration, etc.) ;
- il procède aux nominations des dirigeants (sauf celles relevant du Conseil d'Administration) ;
- il exerce la surveillance des filiales ;
- il dispose d'une délégation du Conseil d'Administration pour les décisions d'investissements et de désinvestissements (y compris les acquisitions ou ventes de "know-how") dont le montant maximum est fixé à 50 millions EUR ; le Conseil d'Administration est informé et ratifie les décisions et recommandations du Comité exécutif pour les investissements de 3 à 50 millions EUR à chacune de ses séances

pour la période immédiatement antérieure ;
- il fixe les politiques du Groupe sauf les plus importantes qu'il propose au Conseil d'Administration ;
- il fixe la rémunération des dirigeants (sauf pour ceux relevant de l'appréciation du Conseil d'Administration) ;
- il prépare et propose au Conseil d'Administration qui décide :
  – les stratégies générales (y compris l'effet des stratégies sur le budget et le plan à cinq ans et l'allocation des moyens),
  – l'organisation interne générale,
  – les opérations financières majeures qui modifient la structure financière,
  – la création ou la suppression d'activités importantes, y compris les entités correspondantes (succursales, filiales, co-entreprises),
  – les comptes sociaux ;
- il soumet au Conseil d'Administration toutes les questions de son ressort et lui fait rapport sur l'exercice de sa mission ;
- il exécute les décisions du Conseil d'Administration.

5.2. Délégation

Le Comité exécutif fonctionne de manière collégiale tout en étant composé de membres exerçant des fonctions de Direction Générale. L'exécution des décisions du Comité exécutif et le suivi de ses recommandations sont délégués au membre du Comité exécutif (ou à un autre Directeur Général) qui est chargé de l'activité ou de la fonction correspondant à la décision ou la recommandation.

5.3. Composition

5.3.1. Taille et composition

Au 1er janvier 2010, le Comité exécutif comportait sept membres.

5.3.2. Durée des mandats et limite d'âge

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'Administration pour un terme renouvelable de deux ans. Le Conseil d'Administration a fixé une limite d'âge de 65 ans pour l'exercice d'un mandat au Comité exécutif.

5.3.3. Critères de désignation

Le Comité exécutif est un organe collégial composé de membres spécialisés issus habituellement des Directions Générales du Groupe. Ses membres doivent se consacrer à temps plein au Groupe. Mis à part la Présidence, ses Membres étaient en 2009 le Directeur Général Finances, les Directeurs Généraux des trois Secteurs (Chimie, Plastiques et Pharmaceutique), le Directeur Général Technology, Research and Procurement et le Directeur Général pour la Région Asie-Pacifique.
Tous les Membres du Comité exécutif sont sous contrat d'emploi dans le groupe Solvay à l'exception du Président qui a le statut d'indépendant. Le Président du Comité exécutif ne peut cumuler cette fonction avec la Présidence du Conseil d'Administration.

5.3.4. Procédure de désignation et de renouvellement

Le Président du Comité exécutif est désigné par le Conseil d'Administration sur proposition du Président du Conseil d'Administration et sur avis du Comité des Rémunérations et des Nominations, et du Président sortant du Comité exécutif.
Les Membres du Comité exécutif sont également désignés par le Conseil d'Administration, mais sur proposition du Président du Comité exécutif en accord avec le Président du Conseil d'Administration et sur avis positif du Comité des Rémunérations et des Nominations. L'évaluation des Membres du Comité exécutif est effectuée annuellement par le Président du Comité exécutif.
Elle est effectuée conjointement avec

	Année de naissance	Année de 1ère nomination	Echéance des mandats	Diplômes et activités principales chez Solvay	Présence aux réunions (en fonction des nominations)
M. Christian Jourquin (B)	1948	1996	2010	Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles), ISMP Harvard, Président du Comité exécutif.	20/20
M. Bernard de Laguiche (F/BR)	1959	1998	2010	Ingénieur Commercial – Lic. oec. HSG (Université de Saint-Gall – Suisse), Membre du Comité exécutif en charge des Finances/Information Systems.	20/20
M. Jacques van Rijckevorsel (B)	1950	2000	2011	Ingénieur Civil – Mécanique (Université Catholique de Louvain) ; Perfectionnement en Génie Chimique (Université Libre de Bruxelles), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Plastiques.	20/20
M. Werner Cautreels (B)	1952	2005	2011	Bachelor of Science et Master of Science en Chimie et Doctorat en Chimie (Université d'Anvers), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Pharmaceutique.	19/20
M. Vincent De Cuyper (B)	1961	2006	2010	Ingénieur Civil – Chimie (Université Catholique de Louvain) Master in Industrial Management (Katolieke Universiteit Leuven), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Chimique.	20/20
M. Jean-Michel Mesland (F)	1957	2007	2011	Ingénieur de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines (Paris-F) – AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge de la direction fonctionnelle Technology, Research and Procurement.	19/20
M. Roger Kearns (US)	1963	2008	2010	Bachelor of Science - Engineering Arts (Georgetown College - Georgetown), Bachelor of Science – Chemical Engineering (Georgia Institute of Technology – Atlanta), MBA (Stanford University). Membre du Comité exécutif en charge de la Direction Régionale Asie-Pacifique.	20/20

le Président du Conseil d'Administration et le Comité des Rémunérations et Nominations, à l'occasion des propositions de fixation de la rémunération variable.

5.4. Fréquence, préparation et déroulement des réunions

5.4.1. Le Comité exécutif s'est réuni 20 fois en 2009.
Les réunions se tiennent habituellement au siège social, mais peuvent aussi être tenues ailleurs sur décision du Président du Comité exécutif.
Le Comité exécutif fixe les dates de ses réunions plus d'un an avant le début de l'exercice. Des réunions supplémentaires peuvent être convoquées sur décision du Président du Comité exécutif. Ce dernier fixe l'ordre du jour, entre autres, sur base des propositions qui lui sont adressées par les Directions Générales.

5.4.2. Le Secrétaire Général, qui est commun au Conseil d'Administration et au Comité exécutif, est chargé, sous la supervision du Président du Comité exécutif, d'organiser les réunions, d'envoyer l'ordre du jour et le dossier contenant point par point l'information nécessaire pour les prises de décision.
Il veille à ce que les membres reçoivent la convocation et le dossier si possible complet au moins cinq jours avant la réunion. Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif et les fait approuver par le Président du Comité exécutif et ensuite par tous les Membres.
Les comptes-rendus sont approuvés formellement à la séance suivante. Ils ne sont pas signés, mais le Président du Comité exécutif et le Secrétaire Général peuvent en délivrer des extraits certifiés conformes.

Notons que le Comité exécutif a organisé certaines de ses réunions par téléconférence en raison de la localisation en Asie de l'un de ses membres.

5.4.3. Le Comité exécutif prend ses décisions à la majorité simple, le Président du Comité exécutif disposant d'une voix prépondérante. Si le Président du Comité exécutif est minorisé, il peut, s'il le désire, en référer au Conseil d'Administration qui décidera.

En pratique toutefois, la quasi-totalité des décisions du Comité exécutif sont prises à l'unanimité ce qui implique que le Président n'a pas fait usage à ce jour de sa voix prépondérante.
L'assiduité aux séances est proche de 100 % en 2009. Le Comité exécutif n'a pas désigné en son sein de Comités spécialisés. Il constitue toutefois, pour les projets importants, des équipes de travail ad hoc pilotées notamment par des Directeurs Généraux choisis en fonction des compétences à mettre en œuvre.
Le Comité exécutif invite régulièrement des collaborateurs à ses délibérations sur des sujets spécifiques.

5.4.4. Tous les deux ans, le Comité exécutif tient une réunion résidentielle pour délibérer sur les orientations stratégiques du Groupe. Une réunion de ce type a été organisée en 2008. Elle a été consacrée notamment aux orientations à prendre en matière de développement durable.

6. Rapport de rémunération

6.1. Description de la procédure pour :

6.1.1. Elaborer une politique relative à la rémunération :

a) des Administrateurs :
Le mandat d'Administrateur de Solvay SA est rétribué par un émolument fixe dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément éventuel par le Conseil d'Administration sur base de l'article 27 des statuts, à savoir : "Les Administrateurs reçoivent, à charge des frais généraux, des émoluments dont l'Assemblée Générale détermine les modalités et l'importance. La décision de l'Assemblée Générale demeure maintenue jusqu'à décision contraire.
Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales (Président, Vice-Présidents, Administrateurs chargés de la gestion journalière, Membres du Comité exécutif) des émoluments fixes en supplément des émoluments prévus à l'alinéa précédent.
Les Administrateurs chargés de la gestion journalière ont, en outre, droit chacun à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur base de leurs performances individuelles et des performances consolidées du groupe Solvay.
Les sommes visées aux deux alinéas qui précèdent sont également prélevées sur les frais généraux."

b) des Membres du Comité exécutif :
la politique de rémunération est décidée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations.
En 2005, le Conseil d'Administration a réactualisé, sur proposition du Comité des Rémunérations et Nominations, une politique de rémunération applicable à ses principaux dirigeants, dont les Membres du Comité exécutif.
Cette politique figure en annexe 2.

6.1.2. Fixer la rémunération individuelle :

a) des Administrateurs :
(i) L'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005 a décidé de fixer, à partir de l'exercice 2005, la rémunération des Administrateurs de la manière suivante :
– d'une part, d'attribuer des émoluments annuels bruts fixes de 35 000 EUR par Administrateur et d'octroyer, en sus, aux Administrateurs présents aux réunions du

Conseil d'Administration un jeton de présence individuel de 2 500 EUR bruts par séance ;
– d'autre part, de confirmer les jetons de présence du Comité d'Audit, à savoir : 4 000 EUR bruts pour les membres et 6 000 EUR bruts pour le Président ;
– enfin, d'octroyer des jetons de présence au Comité des Rémunérations et des Nominations ainsi qu'au Comité des Finances, à savoir 2 500 EUR bruts par membre et 4 000 EUR bruts pour les Présidents de ces Comités ;
– il a été précisé toutefois que le Président du Conseil d'Administration, le Président du Comité exécutif et les Administrateurs exécutifs ne perçoivent pas de jetons pour leur participation à ces Comités.

(ii) Le Conseil d'Administration a fait usage de l'autorisation qui lui est conférée par l'article 27 des statuts pour octroyer une rémunération fixe complémentaire de 228 176 EUR bruts au Président du Conseil d'Administration en raison de la charge de travail et de la responsabilité attachée à cette tâche. En outre, le Président du Conseil d'Administration reçoit un montant de 427 953 EUR par an pour compenser le fait que ses droits à la pension complémentaire Solvay ont été postposés alors qu'ils auraient dû être liquidés à la fin de son mandat de Président du Comité exécutif, mais n'ont pu l'être en raison de son mandat de Président du Conseil.

(iii) Le mandat d'Administrateur ne comporte aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Il ne comporte pas non plus un droit à des "stock options", ni à un régime de pension extra-légale.

(iv) La société rembourse aux Administrateurs leur frais de voyage et de séjour pour les séances et l'exercice de leur fonction au Conseil d'Administration et de ses Comités.
Le Président du Conseil d'Administration est le seul Administrateur non exécutif à disposer d'une infrastructure permanente (bureau,

RÉMUNÉRATIONS BRUTES ET AUTRES AVANTAGES ACCORDÉS AUX ADMINISTRATEURS

Rémunération et compensation	2008		2009	
	Montant brut	Dont jetons de présence aux CA et aux Comités	Montant brut	Dont jetons de présence aux CA et aux Comités
A. Michielsen				
– Emoluments fixes + jetons de présence	57 500,04	22 500,00	55 000,04	20 000,00
– Complément "Article 27"	225 207,86		228 175,94	
– Compensation droits à la pension complémentaire	422 385,97		427 952,70	
N. Böel	62 500,04	27 500,00	62 500,04	27 500,00
D. Solvay	60 000,04	25 000,00	62 500,04	27 500,00
C. Jourquin	57 500,04	22 500,00	55 000,04	20 000,00
H. de Wangen	52 500,04	17 500,00	17 701,63	5 000,00
J-M. Solvay	57 500,04	22 500,00	55 000,04	20 000,00
G. de Selliers	81 000,04	46 000,00	87 500,04	52 500,00
Wh. Sadler	81 500,04	46 500,00	71 500,04	36 500,00
J. van Zeebroeck	62 500,04	27 500,00	62 500,04	27 500,00
J-M. Folz	57 500,04	22 500,00	62 500,04	27 500,00
K. Van Miert*	62 500,04	27 500,00	27 500,02	10 000,00
U-E. Bufe	62 500,04	27 500,00	12 701,63	
B. de Laguiche	57 500,04	22 500,00	55 000,04	20 000,00
B. Scheuble	71 000,04	36 000,00	77 000,04	42 000,00
A. van Rossum	71 000,04	36 000,00	72 500,04	37 500,00
C. Casimir-Lambert	73 500,04	38 500,00	75 000,04	40 000,00
H. Coppens d'Eeckenbrugge			37 298,41	15 000,00
Me P. Mateos-Aparicio Morales			44 798,41	22 500,00
	1 675 594,48	**468 000,00**	**1 649 629,26**	**451 000,00**

* Décédé le 22 juin 2009

secrétariat, voiture). Les autres Administrateurs non exécutifs reçoivent l'appui logistique du Secrétariat Général en fonction de leur besoin. La société veille par ailleurs à prendre des polices d'assurances habituelles pour couvrir les activités que les membres du Conseil d'Administration exercent dans le cadre de leur mandat.

b) des membres du Comité exécutif : La rémunération du Président et des Membres du Comité exécutif est déterminée globalement au niveau brut. Elle comprend dès lors non seulement la rémunération brute pro-méritée chez Solvay SA, mais aussi celle, que ce soit au titre contractuel ou comme mandataire social, provenant des sociétés dans le monde dans lesquelles Solvay SA possède des participations majoritaires ou non.

La rémunération individuelle est fixée par le Conseil d'Administration sur recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations.

6.2. Déclaration sur la politique de rémunération du Président et des membres du Comité exécutif.

En annexe se trouve la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'Administration en 2005 et restée valable pour l'exercice 2009. Le Conseil a l'intention d'adapter cette politique en 2010, pour refléter les modifications apportées par la législation sur la Corporate Governance.

Cette politique contient : les principes de base de la rémunération avec indication de la relation entre rémunération et prestation, en ce compris les critères pour l'évaluation du prestataire par rapport aux objectifs et l'importance relative des différentes composantes de la rémunération.

6.3. Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs (exécutifs et non exécutifs) par la société ou par une société liée à la société.

(voir tableau page 169)

6.4. Montant des rémunérations et d'autres avantages accordés directement ou indirectement au Président du Comité exécutif.

(voir tableau ci-dessous)

En 2009, le Président du Comité exécutif a demandé au Conseil d'Administration de réduire sa rémunération variable au montant de 497 494 EUR, par exception à la politique arrêtée par le Conseil, qui lui aurait permis de recevoir un montant de 697 494 EUR.

Pour rappel, en 2008, il avait demandé au Conseil d'Administration de réduire sa rémunération variable au montant de 216 093 EUR, par exception à la politique arrêtée par le Conseil, qui lui aurait permis de recevoir un montant de 616 093 EUR.

Le Président du Comité exécutif perçoit des "stock options" tel qu'expliqué ci-dessous.

En matière de pension extra-légale, le Président du Comité exécutif, en raison de son statut d'indépendant en Belgique, a un régime contractuel propre dont les règles pension, décès et invalidité sont financièrement comparables à celles applicables, hors cotisation, à ses collègues du Comité exécutif affiliés aux Règlements de pension des cadres en Belgique.

Etant donné qu'il a plus de 60 ans, tout départ anticipé du Président du Comité exécutif serait assimilé à un départ à la retraite. Par conséquent, aucune indemnité forfaitaire de rupture ne lui serait due. Le Président du Comité exécutif aurait droit à son capital de pension compte tenu du service reconnu à la date de départ. Dans le cas d'une retraite avant 65 ans, un abattement de 0,5 % par mois d'anticipation est appliqué au capital.

6.5. Montant global des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux six autres membres du Comité exécutif par la société ou une société liée à la société.

(voir tableau ci-dessous)

Rémunérations et autres avantages accordés au Président du Comité exécutif	2008	2009
Rémunération de base	774 266	776 804
Rémunération variable	216 093	497 494
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	209 661	222 907
Autres composantes de la rémunération[1]	13 410	18 601

Rémunérations et autres avantages accordés aux autres Membres du Comité exécutif	2008	2009
Rémunération de base	2 633 232	2 687 778
Rémunération variable	1 628 323	1 711 110
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	605 462	463 928
Autres composantes de la rémunération[2]	107 492	120 220

1. Véhicules société.
2. Indemnité de représentation, chèques-repas, véhicule de société.

Les Membres du Comité exécutif perçoivent des “stock options” tel qu’expliqué ci-dessous.
Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, appliquent en matière de frais professionnels à charge de la société les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres, à savoir la justification poste par poste des frais professionnels encourus.
Les frais privés ne sont pas pris en charge. En cas de frais mixtes professionnels et privés (par exemple en matière de voiture), une proportion est appliquée comme à tous les cadres dans la même situation.

En matière d’assurance, la société prend pour les Membres du Comité exécutif le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

En matière de pension et de couverture retraite et décès, les Membres du Comité exécutif se voient accorder des prestations reposant en principe sur les dispositions des plans applicables aux cadres supérieurs dans leur pays de base.

6.6. “Stock options”.

(voir tableau ci-dessous)

En décembre 2009, le Conseil d’Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, des “stock options” à quelque 300 cadres supérieurs du Groupe. Le prix d’exercice s’élève à 72,34 EUR par option avec gel pendant les trois premières années. Il a été attribué aux Membres du Comité exécutif ensemble 117 000 options en 2009 contre 112 000 en 2008.

6.7. Les dispositions les plus importantes de leur relation contractuelle avec la société et/ou une société liée avec la société, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé.

Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, ont en fonction de leur responsabilité des mandats d’Administrateur dans les filiales du Groupe. Lorsque ces mandats sont rémunérés, ils sont intégrés dans les montants ci-avant, que le mandat soit qualifié de salarié ou d’indépendant dans la législation locale. Aucun Membre du Comité exécutif, y compris le Président, ne bénéficie de clause dite “parachute doré”.

En cas d'issue anticipée de l'exercice de leur fonction, le système légal est seul d’application.

7. Rôle des Présidents dans l’harmonie entre le Conseil d’Administration et le Comité exécutif

Le Président du Conseil d’Administration et le Président du Comité exécutif œuvrent ensemble à harmoniser le travail respectif du Conseil d’Administration (y compris ses Comités) et du Comité exécutif.

A cet effet, les mesures suivantes ont été mises en place :

- les deux Présidents se rencontrent aussi fréquemment que nécessaire sur les matières d’intérêt commun au Conseil d’Administration et au Comité exécutif ;
- le Président du Conseil d’Administration est invité une fois par mois à assister à la discussion des points les plus importants pour lesquels le Comité exécutif est amené à préparer des propositions

Stock options attribuées en 2009 aux Membres du Comité exécutif

Pays	Nom	Fonction	Nombre d'options
Belgique	JOURQUIN Christian	Président du Comité exécutif	25 000
Belgique	de LAGUICHE Bernard	Membre du Comité exécutif	18 000
Belgique	van RIJCKEVORSEL Jacques	Membre du Comité exécutif	18 000
Belgique	CAUTREELS Werner	Membre du Comité exécutif	15 000
Belgique	DE CUYPER Vincent	Membre du Comité exécutif	15 000
Belgique	MESLAND Jean-Michel	Membre du Comité exécutif	13 000
Belgique	KEARNS Roger	Membre du Comité exécutif	13 000
TOTAL			**117 000**

Stock options exercées en 2009 par les Membres du Comité exécutif

Nom	Fonction	Type de plan	Nombre d'options exercées	Prix d'exercice en EUR	Année de l'offre
van RIJCKEVORSEL Jacques	Comex	Options	1 700	62,25	2001
MESLAND Jean-Michel	Comex	Options	2 300	63,76	2002

pour le Conseil d'Administration ;
- le Président du Comité exécutif (et le Directeur Général Finances, membre du Comité exécutif) est aussi membre du Conseil d'Administration et y présente les propositions du Comité exécutif.

8. Audit externe

Le contrôle de la situation financière de la société, des comptes annuels et de la régularité, au regard du Code des Sociétés et des statuts, des opérations à constater dans les comptes annuels, est confié à un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

La mission et les pouvoirs du ou des commissaires sont ceux qui leur sont reconnus par la loi. L'Assemblée Générale détermine le nombre de commissaires et fixe leurs émoluments conformément à la loi. Les commissaires ont, en outre, droit au remboursement de leurs frais de voyage pour le contrôle des usines et administrations de la société.

L'Assemblée Générale peut aussi désigner un ou plusieurs commissaires-suppléants. Les commissaires sont nommés pour un terme de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale que pour juste motif.

Le mandat de la société d'Audit Deloitte, Réviseurs d'Entreprises – représentée par M. Michel Denayer, vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Le Conseil d'Administration, sur proposition du comité d'audit, proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2010 de renouveler ce mandat pour trois ans.
Il proposera également de désigner la société d'audit Deloitte représentée par M. Franck Verhaegen comme commissaire suppléant pour trois ans. Enfin, les émoluments annuels du commissaire effectif proposés à l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2010 pour les exercices 2010 à 2012, s'élèvent à 354 818 EUR pour l'exercice 2010, 351 270 EUR pour l'exercice 2011 et 351 270 pour l'exercice 2012. A partir de l'exercice 2011, les montants seront adaptés chaque année de l'inflation.

Les honoraires supplémentaires perçus en 2009 par Deloitte se montent à 610 000 EUR. Pour l'ensemble du périmètre consolidé du Groupe, les honoraires perçus par Deloitte se détaillent comme suit :
- honoraires liés à l'audit des comptes 4 849 000 EUR ;
- autres services d'audit et divers 470 000 EUR ;
- mission d'assistance et de conseil fiscal 140 000 EUR.

9. Code de Conduite

Le Code de Conduite de Solvay exprime certaines Valeurs qui servent de cadre de référence au Groupe pour ses décisions et ses actions :
- comportement éthique ;
- respect des personnes ;
- orientation client ;
- délégation responsable ;
- travail en équipe.

Toutes ces Valeurs doivent être respectées et mises en pratique avec constance.

Le Code de Conduite s'inscrit dans les efforts constants du Groupe pour maintenir et renforcer la confiance à la fois entre tous ses employés et entre le Groupe et ses partenaires en ce compris ses employés, leurs représentants, les actionnaires, clients et fournisseurs, les agences gouvernementales ou toutes autres parties tierces.
Le Code s'inspire également de conventions internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention des droits de l'enfant et les conventions du Bureau international du travail (BIT).
Pour obtenir l'implication la plus large de tous ses employés dans la mise en œuvre de ce Code, le Groupe continuera de promouvoir un dialogue social riche et équilibré entre la direction et les partenaires sociaux.

Le groupe Solvay veille à l'application de ce Code par le biais de diverses mesures, dont des formations ciblées, et cela afin de minimiser le risque de violation en prévoyant, le cas échéant, des sanctions claires. Il a également mis en place une organisation chargée de la "compliance" sous l'autorité du Group General Counsel du Groupe avec un réseau de "Compliance Officers".

Le Groupe encourage ses employés à aborder toute difficulté éventuelle quant à l'application du Code de Conduite avec sa hiérarchie ou d'autres interlocuteurs identifiés (juristes, ressources humaines, et un "ombudsman" en la personne du Secrétaire Général). En outre, il met progressivement en place dans toutes les régions la possibilité de s'adresser à un service externe pour faire part de ses difficultés.

A noter encore que dans le domaine du respect du droit de la concurrence, des règles strictes sont en place et font l'objet de procédures de contrôle régulier.

Dans les co-entreprises, nos représentants au Conseil d'Administration s'efforcent de faire adopter des règles qui sont en ligne avec le Code de Conduite du Groupe.

10. Prévention du délit d'initié

10.1. Le Groupe a mis en place une politique en la matière

L'interprétation et le contrôle du respect de ces règles sont confiés à un Comité de Transparence composé du Secrétaire Général (Président), du Directeur Général Finances, du Group General Counsel, du Directeur Général Ressources Humaines et du Directeur de la Communication.
En particulier, ce Comité conseille le Conseil d'Administration et le Comité exécutif ainsi que tout employé qui serait confronté à une situation difficile.

10.2. Mesures particulières au sein du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration fait siennes les règles du Groupe applicables en matière de valeurs éthiques, en particulier en matière de confidentialité et de non usage d'informations privilégiées. Il a adopté notamment des règles strictes définissant les périodes d'abstention de toute opération directe ou indirecte sur des titres Solvay (et leurs dérivés) pendant les périodes précédant la publication de résultats ou d'informations susceptibles d'influencer le cours de l'action Solvay en Bourse.

Sous réserve de ce qui est exposé au point 2.1.4. (Article 523 du Code des Sociétés, page 156), les Administrateurs n'ont pas été confrontés en 2009 à des situations de conflit d'intérêts nécessitant la mise en œuvre des procédures légales prévues par le Code des Sociétés.
Par contre, dans un nombre très limité de cas, l'un ou l'autre membre a préféré, dans un souci éthique, se retirer et s'abstenir de participer à une délibération et à un vote. Tel est le cas par exemple pour les Administrateurs Membres du Comité exécutif lorsque le Conseil d'Administration statue sur le renouvellement de leur mandat, ou sur le nombre de "stock options" à leur attribuer.

10.3. Mesures particulières au sein du Comité exécutif

Le Comité exécutif respecte les mêmes règles que le Conseil d'Administration en matière éthique et de "compliance" (cf. supra).
Ces règles sont toutefois renforcées à au moins deux égards :

- en matière d'information privilégiée et en raison de la participation du Comité exécutif aux décisions majeures, y compris à l'établissement des résultats et au bénéfice du programme de "stock options", des règles plus strictes sont mises en place afin d'éviter tout délit d'initié, par exemple, en cas de vente de titres subséquente à l'exercice d'options en période susceptible d'être considérée comme sensible ;
- en matière de "compliance" et en raison de problèmes de respect de règles de concurrence qui ont été rencontrés, surtout en Europe mais aussi aux Etats-Unis, un renforcement de la politique de "compliance", souhaité par le Comité exécutif a été déployé à tous les niveaux, y compris la mise en place d'un réseau de "compliance officers".

10.4. Notification à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances des transactions sur actions Solvay

Les personnes exerçant des responsabilités dirigeantes au sein du Groupe et les personnes qui leur sont étroitement liées, à savoir :
- les Administrateurs de Solvay SA ;
- les Membres du Comité exécutif ;
- le Secrétaire Général ;
- le Directeur Général des Ressources Humaines et
- le Group General Counsel

ont été informées de l'obligation de faire une déclaration à la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) pour chaque opération effectuée sur action Solvay pour leur compte propre, au sens de la loi du 2 août 2002. Par ailleurs, le Secrétaire Général tient à jour une liste des personnes ayant accès à de l'information privilégiée périodique.

11. Organisation interne du groupe Solvay

11.1. Les activités du groupe Solvay sont organisées par Secteur. A ce jour le groupe Solvay se compose de deux Secteurs : le Secteur Chimique et le Secteur Plastiques.

Rappelons que le Groupe Solvay a décidé à fin septembre 2009 de recentrer ses activités et de vendre le 15 février 2010 la totalité de ses activités pharmaceutiques afin d'accélérer sa stratégie de croissance durable et rentable. Solvay s'attachera à réinvestir le produit de la transaction à des fins de croissance interne et de croissance externe substantielle, en mettant l'accent sur la création de valeur à long terme. Cela se réalisera par des investissements dans des activités à haute valeur ajoutée et dans des projets stratégiques en chimie et en plastiques, en continuant l'expansion géographique dans des régions avec un potentiel de croissance, et en poursuivant le développement d'activités et de nouveaux produits avec une empreinte énergétique plus basse, qui devraient réduire la cyclicité du portefeuille d'activités de Solvay.

11.2. Chaque Secteur est, à son tour, subdivisé par métier en "Strategic Business Units" (SBU). Le domaine d'activités de chaque SBU est plus amplement détaillé dans les pages du rapport annuel dédiées aux Secteurs. Les SBU sont quasi intégralement filialisées par métier et par pays.
Ces filiales sont détenues le plus fréquemment par pays via une société faîtière locale, particulièrement là où la consolidation fiscale est permise.

Tel est le cas par exemple aux Etats-Unis avec Solvay America Inc. ou en Allemagne avec Solvay GmbH (anciennement Solvay Deutschland GmbH).

11.3. Les Secteurs et SBU sont appuyés par cinq Directions Fonctionnelles (Finances, Technology, Research and Procurement, Ressources Humaines, Juridique & Compliance[2], et Secrétariat Général[2]), elles mêmes subdivisées en Centres de Compétence. Ces Directions Fonctionnelles et leurs Centres de Compétence sont, pour l'essentiel, localisés dans Solvay SA à Bruxelles et dans les sociétés faîtières nationales où ils sont regroupés au sein des Directions Régionales ou Pays.

11.4. Les Secteurs et Fonctions sont également appuyés par des services spécialisés, organisés en Business Support Centres (BSC). Ces BSC peuvent être globaux, internationaux, nationaux ou propres à un site. Ils sont rattachés suivant leur spécificité, soit à une Direction Fonctionnelle soit à un Secteur, soit à une SBU, soit encore à une Direction Régionale ou Pays.

Evolution du cours et des volumes de l'action Solvay du 01/01/2009 au 31/12/2009

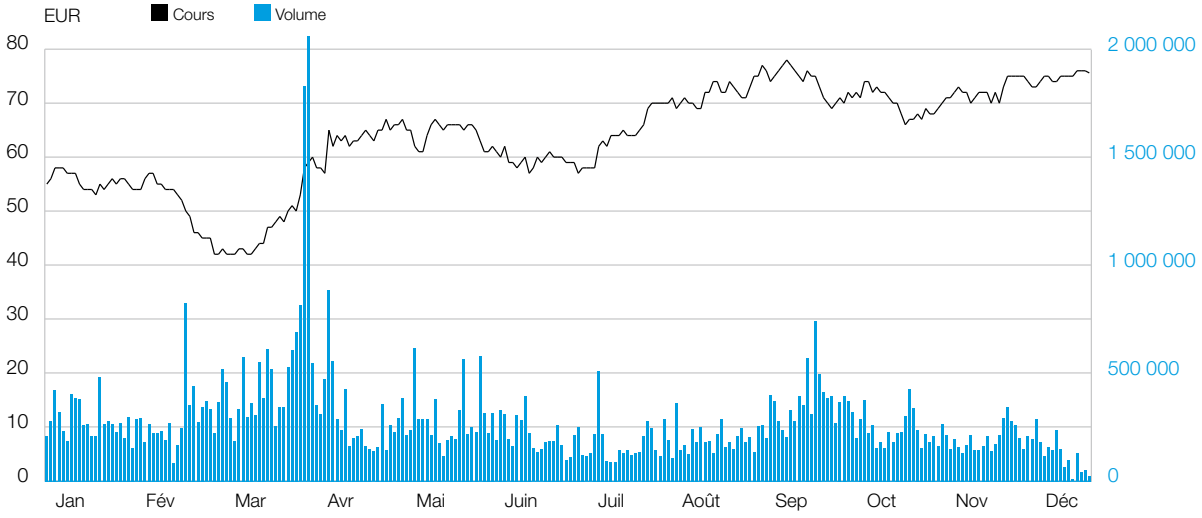

Evolution de l'action Solvay en 2009 par rapport aux indices

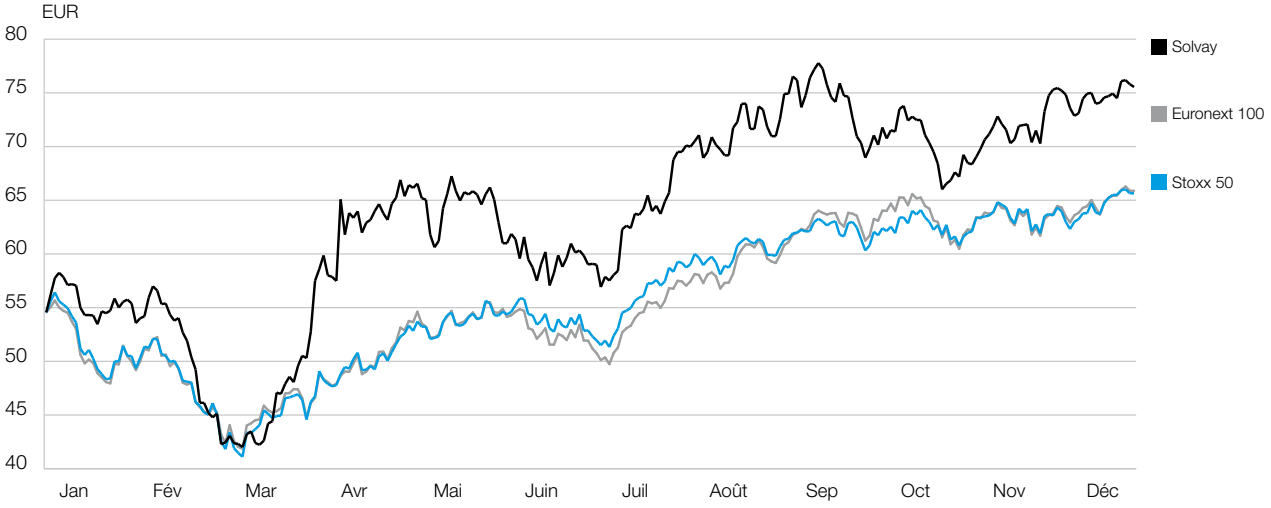

2. Entités fonctionnelles distinctes depuis le 1er janvier 2007.

12. Relations avec les actionnaires et investisseurs

Le Groupe remercie ses actionnaires, mais aussi tous ceux, notamment les journalistes et les analystes, qui lui portent intérêt.

12.1. Evolution boursière

L'évolution boursière du titre Solvay a été marquée en 2008 et en 2009 par la crise financière et économique mondiale.

Le cours le plus haut a été de 77,8 EUR (le 17 septembre 2009) contre 97,9 EUR en 2008. Le cours moyen a été de 63,7 EUR (contre 80,68 EUR en 2008). Le cours le plus bas a été de 42,0 EUR (le 9 mars 2009) contre 51,45 EUR en 2008. Le volume moyen journalier tel que renseigné par Euronext s'est élevé à 278 000 titres en 2009, contre 368 000 titres en 2008 et 226 000 titres en 2007.

L'évolution de l'action Solvay en 2009 par rapport à celle des indices de marché est illustrée ci-avant.

12.2. Communication financière active

Tout au long de l'année, l'Investor Relations Team se tient à la disposition des actionnaires et des investisseurs individuels et institutionnels et des analystes qui suivent le titre, pour les rencontrer, répondre à leurs questions et leur expliquer les développements à court et à long terme du Groupe dans le respect de l'égalité de traitement entre actionnaires. La politique du Groupe en matière de communication consiste à diffuser, dès que raisonnablement possible, les informations matérielles pour le marché sous la forme de communiqués de presse et/ou de conférences de presse.

Solvay SA
Investor Relations
Rue du Prince Albert, 33
B-1050 Bruxelles (Belgique)
Téléphone : +32 2 509 72 43
Téléfax : +32 2 509 72 40
également par e-mail :
investor.relations@solvay.com
Internet : www.solvay-investors.com

Pour des informations additionnelles sur les ADRs, une "hotline" est aussi disponible par téléphone au +1-800-428-4237 (à partir des Etats-Unis et du Canada) ou au +1-651-453-2128 (à partir des autres pays).

12.3. Flux d'informations financières

En 2009, l'Association belge des analystes financiers (ABAF) a salué la qualité des informations contenues dans les publications trimestrielles et annuelles, du service de Relations Investisseurs et du site internet du groupe Solvay.

12.4. Des clubs d'actionnaires et d'investisseurs individuels

Le Groupe entretient depuis de nombreuses années des relations étroites avec les "clubs d'investisseurs individuels", que ce soit en participant à des salons et conférences ou par des informations régulières sur l'activité du Groupe (communiqués de presse, rapport annuel...), fournies sur demande.
En 2009, le groupe Solvay a poursuivi activement ses rencontres avec les investisseurs individuels.
A titre d'exemple :

- en mars 2009, le Rendez-Vous de M. Christian Jourquin avec les lecteurs du magazine CASH a rassemblé près de 200 participants, dont certains sont membres de clubs d'investissement tels qu'Investa et VFB. La participation de Solvay à la "Journée de l'action" organisée également par le magazine belge CASH en mars a permis une nouvelle fois de rencontrer les actionnaires individuels;
- en avril 2009, Solvay a participé au "Beleggershappening" de la VFB, qui réunit chaque année plus de 1 000 participants. M. Christian Jourquin y a présenté les derniers développements stratégiques du Groupe.

12.5. Des "roadshows" et rencontres pour professionnels

Des "roadshows" et rencontres avec les dirigeants du Groupe sont organisés régulièrement pour les professionnels internationaux (analystes, gestionnaires de portefeuille, presse…). Ainsi, en 2009, plus de 300 contacts ont été établis lors de réunions et rencontres organisées en Europe (Bruxelles, Londres, Paris, Francfort, Genève, Zurich, Milan, etc.), aux Etats-Unis et au Canada.

Par ailleurs, des conférences téléphoniques avec le management sont systématiquement organisées pour commenter les résultats du Groupe chaque trimestre.

12.6. Un site internet spécifique

Un site internet spécifiquement dédié aux actionnaires et investisseurs - www.solvay-investors.com - est ouvert, afin de mettre à leur disposition les informations publiques financières et stratégiques du Groupe les plus récentes.
Il renseigne de nombreux services utiles pour l'investisseur et l'actionnaire. Il donne les contacts utiles auprès des analystes spécialisés et qui suivent le Groupe de près.

Le site internet offre également la possibilité de s'inscrire à un Club d'actionnaires et investisseurs afin de recevoir des notifications en trois langues (français, néerlandais, anglais) par e-mail de la publication de nombreuses informations : ordre du jour de certaines réunions dont l'Assemblée Générale, projets

d'amendements de statuts, rapports spéciaux du Conseil d'Administration, publication du rapport annuel, comptes statutaires, paiement des dividendes...

12.7. Publication trimestrielle des résultats

La volonté d'offrir une communication toujours plus fine et régulière débouche également sur la publication, depuis 2003, des résultats du Groupe sur une base trimestrielle, conformément aux normes internationales de reporting financier (IFRS).

ANNEXE 1
Comité d'Audit "Mission Statement"

1. Membres

Le Comité d'Audit compte un Président et au minimum deux membres, tous trois Administrateurs non exécutifs et dont au moins deux Administrateurs indépendants. Les membres de ce Comité d'Audit sont en outre compétents de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures.

2. Invités

Le Comité d'Audit invite les personnes suivantes à faire rapport à ses réunions :

a) le Directeur Général Finances ;
b) le Responsable du Centre de Compétence d'Audit interne ;
c) l'associé externe en audit nommé commissaire du Groupe.

3. Réunions – Fréquence

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an, lors de la publication des résultats annuels, semestriels et trimestriels. Une réunion supplémentaire peut être organisée au cours de laquelle il sera débattu et convenu de la portée des plans et des coûts d'audit et pour discuter d'autres questions financières importantes.

4. Principaux mandats du Comité d'Audit

a) Le Comité d'Audit veille à ce que le rapport et les comptes annuels, les états financiers périodiques et toute autre communication financière importante du Groupe respectent les principes comptables généralement acceptés (IFRS pour le Groupe, droit comptable belge pour la maison-mère).
Ces documents doivent donner une image juste et pertinente des affaires du Groupe et de la maison-mère et satisfaire à toutes les dispositions statutaires et boursières.
b) Le Comité d'Audit examine régulièrement les stratégies et pratiques comptables appliquées pour préparer les états financiers du Groupe et s'assure de leur conformité aux bonnes pratiques et exigences des normes comptables appropriées.
c) Le Comité d'Audit examine régulièrement la portée de l'audit externe et sa mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe. Le Comité d'Audit étudie les recommandations de l'audit externe et le rapport remis par l'auditeur au Conseil d'Administration.
d) Le Comité d'Audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe, et en particulier des contrôles financiers, opérationnels et de conformité, ainsi que de la gestion des risques.
Le Comité d'Audit s'assure également que les systèmes de traitement électronique de l'information utilisés pour générer les données financières répondent aux normes requises. Le Comité d'Audit veille à ce que ces systèmes satisfont aux exigences statutaires.
e) En matière d'audit interne, le Comité d'Audit vérifie la portée/les programmes/les résultats du travail du département d'audit interne et veille à ce que l'audit interne dispose des ressources adéquates.
Le Comité d'Audit s'assure que le suivi des recommandations de l'audit interne est bien réalisé.
f) Le Comité d'Audit vérifie et surveille l'indépendance du commissaire externe en particulier pour les services complémentaires qui lui seraient demandés en dehors de sa mission légale. A cet égard, c'est à l'avenir le Comité d'Audit qui proposera le commissaire externe au Conseil d'Administration lequel transmettra la candidature pour approbation et nomination par l'Assemblée Générale Ordinaire (y compris la rémunération).
De plus, en concertation avec le Directeur Général Finances, le

Comité d'Audit participe au choix du responsable du Centre de Compétence d'Audit interne.

g) Le Comité d'Audit se penche sur les domaines à risque susceptibles d'avoir une influence matérielle sur la situation financière du Groupe. Ces risques incluent, par exemple, le risque de change, les litiges juridiques importants, les questions environnementales, les questions liées à la responsabilité des produits, etc.
Lors de son examen, le Comité d'Audit étudie les procédures en place afin d'identifier ces risques importants et de quantifier leur impact possible sur le Groupe et le fonctionnement des systèmes de contrôle.

5. Rapports

Comme il constitue un comité du Conseil d'Administration du Groupe, le Comité d'Audit rédige un rapport de chacune de ses réunions, qu'il soumet au Conseil d'Administration.

ANNEXE 2
Politique de rémunération des Directeurs Généraux

Généralités

La présente politique en matière de rémunération s'applique aux Directeurs Généraux de Solvay, dont le CEO et les membres du Comité exécutif.
La rémunération des Directeurs Généraux est fixée par le Conseil d'Administration sur les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations.
Les principes de base de la politique en matière de rémunération des Directeurs Généraux de Solvay peuvent se résumer comme suit :

- offrir des perspectives de rémunération générales compétitives qui permettront à Solvay d'attirer, de garder, de motiver et de récompenser les cadres de haut niveau indispensables à la direction performante et efficace d'une entreprise chimique et pharmaceutique d'envergure mondiale ;
- centrer l'attention des cadres sur les facteurs de réussite cruciaux pour nos activités dans le respect des intérêts à court, moyen et long terme de la société ;
- encourager les cadres à agir comme les membres d'une équipe de direction forte, à partager la réussite générale du Groupe tout en continuant d'assumer leur rôle et leurs responsabilités à titre individuel ;
- maintenir et renforcer le souci de performance du Groupe en liant directement la rémunération à la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux.

La composition et le montant de la rémunération totale (fixe et variable) des Directeurs Généraux sont réexaminés chaque année.
La rémunération est fonction de la responsabilité ainsi que de l'expérience et des performances individuelles.
Elle est conforme aux pratiques pertinentes de la concurrence eu égard à la nature et à l'importance du poste et aux particularités des secteurs d'activité dans lesquels travaille Solvay.
D'autres facteurs jugés pertinents, comme l'équité et l'équilibre de traitement au sein de l'entreprise, sont également pris en considération.
Pour évaluer les pratiques pertinentes de la concurrence, Solvay prend pour cadre de référence un groupe d'une vingtaine d'entreprises chimiques et pharmaceutiques européennes de premier plan, compte tenu de la taille relative de Solvay en termes de chiffre d'affaires et d'effectif par rapport à ces entreprises. La composition de ce groupe est réétudiée à intervalles réguliers pour veiller à ce qu'il continue à refléter l'orientation stratégique de l'entreprise. Pour les cadres originaires d'un pays non européen et basés hors d'Europe, les pratiques de leur pays d'origine (idéalement pondérées par rapport aux secteurs chimique et pharmaceutique) servent de référence.
Pour la fourniture des données relatives au marché international, il est fait appel aux services de consultants spécialisés en matière de rémunération et internationalement reconnus.
L'objectif de Solvay est d'offrir des niveaux de rémunération totale conformes ou proches de la médiane du marché de référence ciblé en cas de performances normales et proches du quartile supérieur du marché en cas de performances collectives et individuelles exceptionnelles.

Eléments de la rémunération

La rémunération des Directeurs Généraux inclut le salaire de base et les incitatifs annuels (telles les primes en fonction des performances) et à long terme, qui constituent la rémunération directe totale des Directeurs Généraux. En outre, les Directeurs Généraux bénéficient d'autres avantages dont les plus courants concernent les régimes de retraite, de décès, d'invalidité et de soins de santé.
La rémunération cible basée sur les performances et donc variable représente au minimum plus de 50 % de la rémunération directe totale des Directeurs Généraux.

Salaire de base

Le salaire de base est réexaminé – mais pas forcément revu – chaque année. Cet examen compare les niveaux actuels aux niveaux médians du marché de référence compte tenu des responsabilités et de l'importance du poste occupé par

le Directeur Général, ainsi que de ses compétences individuelles, son expérience professionnelle pertinente, son potentiel d'évolution et la constance de ses performances au fil du temps.

Incitatifs annuels

Les niveaux d'incitatifs sont fonction de la satisfaction totale de tous les objectifs fixés en termes de performance et vont de 50 % à 100 % du salaire de base selon le poste occupé.
Ces pourcentages ont été définis en prenant en considération les niveaux de prime médians observés sur le marché de référence et la stratégie de Solvay en matière de mix de rémunération désiré et de positionnement concurrentiel.
D'une manière générale, Solvay souhaite offrir en moyenne un salaire de base et des perspectives d'incitatifs annuels proches des niveaux médians observés sur le marché de référence.
Le niveau actuel des primes varie selon les performances du groupe Solvay, les secteurs dans lesquels il est présent et les performances individuelles des Directeurs Généraux. Actuellement, la prime va de zéro en cas de mauvaises performances, et, en cas de réalisation exceptionnelle à 150 % du montant correspondant à une performance normale.
La performance économique générale se mesure au taux ROE (taux de rendement des capitaux propres) ; la performance individuelle est évaluée en fonction d'une série d'objectifs prédéfinis par région/ secteur d'activité/ poste et d'autres objectifs cruciaux spécifiques à chaque cadre approuvés par le Conseil d'Administration.

Incitatifs à long terme

L'incitatif à long terme prend la forme de l'attribution périodique de "stock options".
Chaque année, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration détermine le nombre de "stock options" accordées respectivement au Président du Comité exécutif, aux membres du Comité exécutif et aux autres Directeurs Généraux.
Pour déterminer le nombre exact d'options à accorder à chaque groupe de Directeurs Généraux, le Conseil d'Administration se base sur les niveaux d'incitatifs à long terme actuels et les pratiques du marché de référence.
Le prix d'exercice des options est égal à la moyenne du cours de clôture du titre Solvay sur Euronext Brussels durant les 30 jours précédant le début de l'offre. Les options expirent huit ans après la date de leur attribution. Elles sont acquises à partir du 1er jour de l'année suivant le 3ème anniversaire de leur attribution et peuvent être exercées pendant des "périodes ouvertes" spécifiques.

Autres avantages

Les Directeurs Généraux se voient accorder des prestations de retraite, de décès et d'invalidité reposant, en principe, sur les dispositions des plans applicables dans leur pays de base. D'autres avantages, comme des prestations en matière de soins de santé, voitures de société ou indemnités pour usage de véhicule personnel, sont également proposées selon les règles applicables dans le pays d'accueil.
La nature et l'importance de ces autres avantages sont largement conformes aux pratiques médianes du marché.
En principe, le marché de référence choisi consiste en une vingtaine d'entreprises belges et de filiales belges d'entreprises sous contrôle étranger généralement considérées comme des employeurs prisés par les cadres nationaux et internationaux de talent et dont les pratiques représentatives en matière d'avantages peuvent être jugées suffisamment conformes aux normes européennes pour les cadres.

Niveau des incitatifs annuels et à long terme

			Président du Comité exécutif	Membres du Comité exécutif	Autres Directeurs Généraux
ROE	Performance actuelle	Niveaux ROE	en % du FIXE	en % du FIXE	en % du FIXE
	En dessous du seuil	< 4%	0%	0%	0%
	Seuil minimum	4% à < 8%	15%	9%	8%
		8% à < 10%	30%	18%	15%
	Intermédiaire (bas)	10% à < 12%	40%	24%	20%
	Cible	**12% à < 14%**	**50%**	**30%**	**25%**
	Intermédiaire (haut)	14% à < 16%	60%	36%	30%
	Excellent	16% à < 18%	70%	42%	35%
	Exceptionnel	>= 18%	à la discrétion du Conseil	à la discrétion du Conseil	à la discrétion du Conseil

BONUS INDIVIDUEL	Niveau de bonus	en % du FIXE	en % du FIXE	en % du FIXE
	en dessous des attentes	0%	0%	0%
	Cible	**50%**	**30%**	**25%**
	exceptionnel	75%	45%	37,5%
		à la discrétion du Conseil	à la discrétion du Conseil	à la discrétion du Conseil

BONUS INDIVIDUEL + ROE	A l'objectif cible, le ROE et le bonus individuel représentent 50/50	en % du FIXE	en % du FIXE	en % du FIXE
		0%	0%	0%
		100%	**60%**	**50%**
		145%	87%	72,5%

STOCK OPTIONS	Si un plan de "Stock options" est approuvé par le Conseil d'Adminstration	"Stock Options"	"Stock Options"	"Stock Options"
		-20%	32 000	12 000	4 000
		Cible	**40 000**	**15 000**	**5 000**
		+20%	48 000	18 000	6 000

Glossaire général

ABAF : Association Belge des Analystes Financiers
ACDV : Association chimie du végétal
ADR : American Depositary Receipt
ALENA : Accord de Libre Echange Nord-Americain (Canada, Etats- Unis, Mexique)
AME : Assemblage Membrane Electrode
APFO : Acide perflurooctanoïque
BIT : Bureau International du Travail
BSC : Business Support Centre
CC : Centre de Compétence
CCP : Carbonate de calcium précipité
CEFIC : European Chemical Industry Council
CEI : Communauté des Etats indépendants
CLP : Classification, labelling, packaging
CSR : Corporate Social Responsibility
EABIS : European Academy of Business in Society
ECHA : Agence européenne des produits chimiques
EMAS : Eco-Management and Audit Scheme
Europe centrale : Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Allemagne, Autriche, Slovénie
Europe de l'Est – Europe orientale : Biélorussie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Russie, Ukraine, Roumanie, Moldavie
Europe de l'Ouest – Europe occidentale : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint Marin, Suisse, Suède, Vatican
EWC : European Works Councils – Conseil d'Entreprise Européen
ETFBO : 4-ethoxy-1, 1, 1-trifluoro-3-buten-2-one / Synthon pouvant être combiné pour la préparation de divers produits en chimie organique
F1EC : Carbonate de monofluoroéthylène
FDA : Food and Drug Administration
FISCH : Flanders strategic Initiative for Sustainable Chemistry
FKM : Fluoroélastomère
GES : Gaz à effet de serre
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
GMP : Good Manufacturing Practice : bonnes pratiques de fabrication établies par des gouvernements nationaux ou la Commission européenne dans le cadre du développement des démarches qualité ; s'appliquant à la fabrication de médicaments à usage humain ou vétérinaire
HACCP : Hazar Analysis Critical Control Point : méthode qui définit, évalue et maîtrise les dangers qui menacent la salubrité et la sécurité des aliments
HDL : High density lipoprotein - "bon" cholesterol
HPPO : Hydrogen Peroxide to Propylene Oxide
Kt : Kilotonne
LCD : Liquid crystal display
LDL : Low density lipoprotein - "mauvais" cholesterol
LED : Diode electro-luminescente
Mercosur : Marché commun d'Amérique du Sud regroupant les Républiques d'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay.
MW : Megawatt
NAFTA : North American Free Trade Agreement (Canada, Etats-Unis, Mexico)
NBD : New Business Development
NOx : Oxydes d'azote
OHSAS : Occupational Health and Safety Assessment Series
OLED : Diodes électroluminescentes organiques (Organic Light Emitting Diodes)
ONG : Organisation non gouvernementale
PEEK : Polyéther-éther-cétone
PFPE : Perfluoropolyéther
PTFE : Polytétrafluoroéthylène
PVC : Polychlorures de vinyles
PVDC : Polychlorure de vinylidène
PVDF : Polyfluorure de vinylidène
R&D : Recherche & Développement
REACH : Registration, evaluation and authorization of chemicals Strategies
RH : Ressources Humaines
RFID : Système d'identification par radiofréquences (Radio- Frequency Identification)
RSE : Responsabilité sociétale des entreprises
S3 : Solvay Sustainability Screening
SBU : Strategic Business Unit
SCR : Réduction catalytique sélective des émissions d'Oxydes d'azote au moyen d'urée
SPM : Sustainable Portfolio Management
SPS : Solvay People Survey
SRP : Self-reinforced polyphenylene
SSOM : Solvay Stock Option Management
TSBM : Twin-Sheet Blow-Molding. Système de fabrication de système à carburant alliant les avantages du soufflage à ceux du thermoformage
UIC : Union des industries chimiques
VCM : Chlorure de vinyle monomère

ABAF : Association Belge des Analystes Financiers
CA : Chiffre d'affaires
Cash flow : Résultat net plus amortissements totaux.
Corporate et Business Support : Eléments non alloués, après allocations directes plus importantes à partir de 2007
EBIT : Résultat avant charges financières et impôts
Capitaux propres (par action) : Capitaux propres divisés par le nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats IFRS. Le même dénominateur est utilisé pour le cash flow et le REBITDA.
IFRS : International Financial Reporting Standards
OCI: Autres éléments du résultat global
REBIT : Résultat opérationnel, c'est-à-dire l'EBIT avant éléments non-récurrents
REBITDA : REBIT, avant amortissements
Rendement sur dividende net : Dividende net divisé par le cours de clôture du 31 décembre
Rendement sur dividende brut : Dividende brut divisé par le cours de clôture du 31 décembre
Résultat net par action : Résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stock options
Résultat net par action (hors activités non poursuivies) : Idem résultat net par action, mais en excluant le résultat des activités non poursuivies du résultat net (part Solvay)
Résultat net dilué par action : Résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stock options, majorée des actions potentielles dilutives
Résultat net dilué par action (hors activités non poursuivies) : Idem résultat net dilué par action mais en excluant le résultat des activités non poursuivies du résultat net (part Solvay)
ROE : Taux de rendement des capitaux propres
Vélocité : Volume total d'actions échangées sur l'année divisé par le nombre total d'actions cotées, selon la définition d'Euronext
Vélocité ajustée par le free float : Vélocité ajustée en fonction du pourcentage des actions cotées détenues par le public, selon la définition d'Euronext

Notes

Notes

Agenda de l'actionnaire

Mardi 11 mai 2010 :
à 13h, résultats des trois mois 2010 et
à 14h30, Assemblée Générale Ordinaire
Mardi 18 mai 2010 :
paiement du solde de dividende de l'exercice 2009 (coupon N°86). Cotation ex-dividende à partir du 13 mai 2010
Jeudi 29 juillet 2010 à 7h30 :
résultats des six mois 2010
Jeudi 28 octobre 2010 à 7h30 :
résultats des neuf mois 2010 et annonce de l'acompte de dividende pour l'exercice 2010 (payable en janvier 2011, coupon N°87)
17 février 2011 :
résultats annuels 2010

Solvay SA
Rue du Prince Albert, 33
1050 Bruxelles, Belgique
t : 32 2 509 6111
f : 32 2 509 6617
www.solvay.com

Allemagne
SOLVAY GmbH
Hans Böckler-Allee, 20
D-30173 Hannover
t : 49 511 8570
f : 49 511 282126
www.solvay.de

Autriche
Solvay Österreich GmbH
Stättermayergasse, 28
1150 Wien
t : 43 1 716 88 0
f : 43 1 710 24 26

Brésil et Argentine
Solvay do Brasil Ltda
Rua Urussui, 300 - 5° andar
Itaim Bibi - São Paulo, SP
Brasil
t : 55 11 3708 5000
f : 55 11 3708 5287
e-mail:
comunicacao.corporativa@solvay.com

Bulgarie
Solvay Sodi AD
Administrative Building
BG-9160 Devnya
t : 359 51 99 5000
f : 359 51 99 5001

Espagne
Solvay Ibérica S.L.
Avenida Diagonal, 549
3rd & 6th floors
E-08029 Barcelona
t : 34 93 3652600
f : 34 93 3219007
www.solvay.es
e-mail: solvay.iberica@solvay.com

Etats-Unis, Canada et Mexique
Solvay America, Inc
3333 Richmond Avenue
Houston, TX 77098-3099
USA
t : 1 713 525 6000
f : 1 713 525 7887
www.solvaynorthamerica.com

France
Solvay SA – France
25 rue de Clichy
F-75009 Paris
t : 33 140758000
f : 33 145635728
www.solvay.fr

Grande-Bretagne
Solvay UK Holding Company Ltd
Solvay House
Baronet Road
Warrington
Cheshire WA4 6 HA
t : 44 1925 651277
f : 44 1925 655856

Italie
Solvay SA – Italy
Via Marostica, 1
I-20146 Milano MI
t : 39 02 290921
f : 39 02 6570581

Portugal
Solvay Portugal –
Produtos Químicos SA
Rua Eng. Clément Dumoulin
P-2625-106 Póvoa de Santa Iria
t : 351 219534000
f : 351 219534490

Suisse
Solvay (Schweiz) AG
Zürcherstrasse, 42
CH-5330 Bad Zurzach
t : 41 56 2696161
f : 41 56 2696363

Asie Sud Est
Solvay (Thailand) Ltd.
Solvay Asia Pacific Company Ltd.
Solvay Biochemicals (Thailand) Ltd.
Solvay Peroxythai Ltd.
Wave Place, 16 th - 17th Fl.
55 Wireless Road
Lumpini, Pathumwan
Bangkok 10330
Thailand
t : +66-2-610-6400
f : +66-2-610-6359

Chine
Solvay (Shanghai) Co., Ltd.
Greater China Management/Plastics/
R&D
Building 7, No.899, Zu Chong Zhi Road,
Zhangjiang High-Tech Park,
Pudong New Area,
Shanghai (201302)
P.R. China
t : +86-21-5080 5080
f : +86-21-5027 5636
e-mail: anna.zhuang@solvay.com

Solvay (Shanghai) Co., Ltd.
Chemicals
Unit K, Floor 14,
International Shipping & Finance Center
No. 720 Pudong New Area,
Shanghai (200120)
P.R. China
t; +86-21-3842 4788
f: +86-21-6385 5708

Japon
Nippon Solvay K.K.
4th Flr, Toranomon 30 Mori Building
Toranomon 3-2-2, Minato-ku
Tokyo 105-0001
Japan
T: 81/3/5425/4310
F: 81/3/5425/4311
e-mail : zenya.kinoshita@solvay.com

Corée
Solvay Korea Co., Ltd
5th Fl, Donghwa Building
58-7, Seosomun-Dong, Jung-Gu
Seoul 100-736, Korea
t : +82-2-756-0355
f : +82-2-756-0354
e-mail: andre.nothomb@solvay.com

This report is also available in English.
Het jaarverslag is ook beschikbaar in het Nederlands.

Solvay SA
Société Anonyme
Siège social : Ixelles (Bruxelles)
Rue du Prince Albert, 33
t : 32 2 509 6111
f : 32 2 509 6617

Bruxelles RPM : 0403 091 220
TVA : BE 0403 091 220

www.solvay.com

Conception et réalisation :
The Crew
www.thecrewcommunication.com

Impression :
Deckers Druk

Direction de publication :
Solvay Secrétariat Général –
Corporate Communications
t : + 32 2 509 70 46
f : + 32 2 509 72 40

Photos :
François Prayez, Herwig Vergult
Solar Impulse/Stéphane Gros, Solar
Impulse/EPFL Claudio Leonardi,
Bernard Foubert, Solvay, SolVin,
Michel Gronemberger, Jean-Jacques
Micheli, Patrice Niset, Gettyimages,
Shutterstock.

SOLVAY sustainable

SOLVAY

la Passion du Progrès®